

2m11.2771.4

Université de Montréal

Le développement durable et les zones rurales fragiles au Québec

par

Dan Remus Saucan

Département de géographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de
l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M. Sc.)

Janvier, 1999

c Saucan Remus Dan



2 Mill. 277.4

G
59
U54
1999
V.008

Université de Montréal

Le développement durable et les zones rurales fragiles au Québec

par

Dan Remus Saucan

Département de géographie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M.Sc.)



Janvier, 1999
Dan Remus Saucan

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé
Le développement durables et les zones rurales fragiles au Québec

présenté par
Dan Remus Saucan

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Peter FOGGIN : Président du jury

Christopher BRYANT : Directeur de recherche

Claude MAROIS : Membre du jury

Mémoire accepté le : 99.05.03

Sommaire

Face à la globalisation et au post-fordisme dans certains pays occidentaux et industrialisés, les territoires apparaissent en position de plus en plus interdépendante, mais aussi l'extension des espaces dits périphériques ou fragiles est de plus en plus présente, posant de nombreux problèmes socio-économiques et politiques. L'objectif principal de cette recherche est de comprendre la « fragilité » des territoires ruraux afin de mieux poser la problématique du développement planifié de ces territoires.

Ce projet de recherche vise à réaliser une comparaison entre les régions rurales du Québec, à identifier une typologie de ces régions et à faire une évaluation de leur situation de « fragilité ». À partir de cette typologie, deux zones d'étude témoins ont été choisies pour pousser plus loin l'analyse de la fragilité. Pour les zones témoins l'accent a été mis sur l'analyse et la comparaison des programmes de développement rural pertinents sélectionnés dans le cadre du « Programme de développement des collectivités ». Dans le contexte de la ruralité québécoise et par rapport aux objectifs de l'étude, les hypothèses de travail stipulent : dans la typologie des régions rurales les zones rurales fragiles comportent une complexité et une dynamique à part, et elles ne sont pas nécessairement des zones « éloignées » ; la revitalisation des zones rurales fragiles passe par une diversification de leurs activités ; pour un développement durable dans ces zones rurales fragiles les projets globaux et spécifiques réussis doivent s'appuyer sur la solidarité, la coopération et la concertation.

La méthodologie est fondée principalement sur l'analyse des informations statistiques concernant le développement socio-économique, culturel et environnemental des régions rurales fragiles. Ensuite, les contacts avec les principaux intervenants et particulièrement avec les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) des régions sélectionnées nous ont permis de connaître les programmes envisagés par les collectivités. L'approche nous a aussi offert la possibilité d'acquérir des résultats

détaillés sur la problématique du développement durable dans les zones rurales fragiles du Québec.

La fragilité d'un espace rural considéré tient non seulement à sa position périphérique, mais aussi à la conjonction de certains éléments qui, à un moment donné, sont venus rompre une situation de développement. L'analyse de la fragilité a été portée à l'échelle des municipalités régionales de comté (MRC). Dans un premier temps, pour l'ensemble du « Québec rural » les MRC « les plus rurales » ont été identifiées, c'est-à-dire les comtés où la population rurale représente plus de 70 % de la population totale. En 1996, elles étaient vingt-six. Par la suite, au niveau des MRC « les plus rurales » nous avons choisi un ensemble de 35 indicateurs-clés pour caractériser le développement socio-économique et la qualité de vie.

La liste des indicateurs qui caractérisent la situation de « fragilité » reste, évidemment, ouverte, par rapport à la possibilité d'obtenir des données pertinentes. Pour les 35 indicateurs choisis, la démarche a tenu compte non seulement de leur rôle individuel pour la fragilité d'un territoire, mais aussi de l'ensemble des liaisons et interdépendances qui s'établissent entre eux, car le processus de fragilisation est un processus complexe et systémique. De ce point de vue, l'analyse de la matrice des coefficients de corrélation entre les variables met en évidence une importante interrelation pour la plupart d'entre elles. Ainsi, 28 variables sur un total de 35 ont eu au moins un coefficient de corrélation égal ou > 0.60 avec une autre variable. Aussi, à l'aide de ces indicateurs, nous avons construit un indice global de fragilité qui a donné la possibilité d'identifier les régions très fragiles, celles qui ultérieurement ont fait l'objet d'un examen approfondi.

L'évolution démographique, le vieillissement de la population, la mobilité, le niveau de scolarité, le taux de chômage, le taux d'activité et le revenu moyen s'avèrent les variables les plus interdépendantes, mettant en évidence les principaux facteurs du processus de la fragilisation pour les zones rurales du Québec.

Finalement, l'analyse de la fragilité dans les MRC « les plus rurales », ainsi que dans les régions témoins a démontré que toutes nos hypothèses de travail sont valables et qu'elles se vérifient en pratique.

Table des matières

	page
Sommaire.	i
Table des matières	iii
Liste des tableaux	vi
Liste des figures	vii
Remerciements.	x
Introduction.	1
Chapitre 1. La problématique du développement	7
1.1. Le concept de développement	8
1.1.1. Quelques points de départ	8
1.1.2. Les systèmes socio-économiques	9
1.1.3. L'échelle d'analyse économique : micro-économie et macro-économie	10
1.1.4. Croissance économique et développement	11
1.1.5. Le développement inégal. Le processus d'exclusion.	13
1.2. Le développement durable	18
1.2.1. Qu'est-ce que le développement durable ?	18
1.2.2. Les origines du concept	19
1.2.3. Éléments essentiels du développement durable	20
1.2.4. Les méga-tendances et le développement durable	22
Chapitre 2. Deux concepts à la base de la recherche : le développement local et la « fragilité »	25
2.1. Le développement local, un sujet d'actualité ?	26
2.1.1. La définition du concept	26
2.1.2. Le contenu et le contexte du développement local	28
2.1.3. L'évolution des paradigmes de développement régional.	29
2.1.4. Le développement local flexible ou la flexibilité du développement local	31
2.1.5. Le développement communautaire durable	33

	page
2.2. Le concept de « fragilité »	35
2.2.1. De la notion de marginalité à celle de fragilité.	36
2.2.2. Les principales dimensions du concept de fragilité	40
2.2.3. Les facteurs de la fragilité	43
2.2.4. Une réversibilité toujours possible	45
 Chapitre 3. Les objectifs, les hypothèses et la méthodologie de la recherche	 46
3.1. Les objectifs et les hypothèses	46
3.2. La méthodologie et les limites de la recherche	50
 Chapitre 4. L'analyse de la fragilité	 55
4.1. Le Québec rural	58
4.1.1. La dichotomie urbain-rural	58
4.1.2. Est-ce qu'on peut considérer le « rural » comme un système ?	59
4.1.3. La ruralité québécoise	60
4.2. Les municipalités régionales de comté (MRC) les « plus rurales »	62
4.2.1. La population rurale au niveau des régions administratives et des MRC	62
4.2.2. Le regroupement des municipalités régionales de comté « les plus rurales » selon la population rurale	63
4.3. Les zones rurales fragiles.	67
4.3.1. Les indicateurs de la fragilité	67
4.3.2. Le regroupement des municipalités régionales de comté « les plus rurales » selon l'indice global de la fragilité	83
 Chapitre 5. Les régions témoins	 88
5.1. La municipalité régionale de comté de Charlevoix	88
5.1.1. Portrait socio-économique	88
5.1.2. Un avenir difficile	105
5.2. La municipalité régionale de comté de Pabok	112
5.2.1. « À la périphérie des périphéries »	112
5.2.2. Toujours à la recherche de son chemin de développement.	123

Chapitre 6. Vers un développement durable dans les zones rurales fragiles	131
6.1. Le développement local et régional au Canada et au Québec – tradition et nouveauté	131
6.2. Le « Programme de développement des collectivités » (PDC)	135
6.3. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et leur rôle dans le milieu rural	138
6.4. Les défis des collectivités rurales	142
6.4.1. La formation	143
6.4.2. La diversification des activités économiques, la création et le soutien d'un entrepreneurship local	147
6.4.3. La mobilisation, la concertation et le partenariat	156
6.5. Similitudes et différences entre les régions témoins	161
Conclusions	164
Bibliographie	171
Annexe	xi

Liste des tableaux

	page
Tableau I	Études québécoises concernant les zones rurales 39
Tableau II	Les indicateurs-clés de la fragilité 57
Tableau III	La liste des municipalités régionales de comté (version géographique) du Québec (par ordre numérique) 66
Tableau IV	Québec. Les MRC les plus rurales. L'état et tendances démographique 72
Tableau V	Le classement des municipalités régionales de comté les plus rurales selon l'indice global de fragilité 86
Tableau VI	Profil économique de la MRC Charlevoix. Le secteur manufacturier 101
Tableau VII	MRC Charlevoix. Quelques caractéristiques du revenu (1991) . . . 109
Tableau VIII	Profil économique de la MRC Pabok. Secteur manufacturier 123
Tableau IX	MRC Pabok. Évolution démographique 125
Tableau X	MRC Pabok. Mobilité de la population 126
Tableau XI	MRC Pabok. Quelques caractéristiques du revenu (1991) 129
Tableau XII	MRC Charlevoix et MRC Charlevoix-Est. Programme A.T.I. Nombre d'entreprises et d'emplois. 154

Liste des figures

	page
Figure 1	Principales dimensions de la littérature scientifique pertinentes pour l'étude de la « fragilité des espaces ruraux. 5
Figure 2	Les facteurs exogènes et endogènes du processus d'exclusion 14
Figure 3	Le modèle triangulaire du concept de développement durable 23
Figure 4	Quelques définitions du développement local 27
Figure 5	Le développement communautaire durable 34
Figure 6	Le concept de fragilité 41
Figure 7	Les facteurs de la fragilité 44
Figure 8	Objectifs et hypothèses 47
Figure 9	Méthodologie 51
Figure 10	La logique de l'analyse de la fragilité 56
Figure 11	Québec. Population urbaine et rurale (1996) (%) 61
Figure 12	Québec. Le regroupement des MRC selon la population rurale (1996) (%). 64
Figure 13	Québec. Population rurale des MRC (% de la population totale) (1995) 65
Figure 14	Québec - les MRC les plus rurales. Accroissement total (1995) 70
Figure 15	Québec – les MRC les plus rurales. Densité de la population (habitants/km ²) (1996) 74
Figure 16	Québec – les MRC les plus rurales. Superficie des fermes (% de la superficie totale de la MRC) (1996) 79
Figure 17	Québec – les MRC les plus rurales. La typologie des fermes commerciales selon les principales sources de revenus agricoles totaux bruts (%) (1996) 82
Figure 18 a	MRC Charlevoix. Position géographique et limites 89
Figure 18 b	MRC Charlevoix. Le cadre naturel. 90
Figure 19	La région touristique de Charlevoix 95
Figure 20	MRC Charlevoix. L'Île-aux-Coudres. Tourisme. 100

	page	
Figure 21	Dépenses des touristes dans les principales régions touristiques du Québec en 1995 (%); ratio des touristes/taille de la population, en 1995, dans chaque région touristique du Québec (estimation)	100
Figure 22	MRC Charlevoix. Fermes classées selon la superficie totale des fermes (acres) (1996)	102
Figure 23	MRC Charlevoix. Fermes déclarantes de revenus agricoles totaux bruts de 2500 \$ et plus, classées selon le genre de ferme (1996) (%).	103
Figure 24	MRC Charlevoix. Mobilité de la population (1991) (%)	106
Figure 25	MRC Charlevoix. Taux de chômage selon le sexe (1991) (%)	108
Figure 26	MRC Charlevoix. Taux de chômage selon l'âge (1991) (%)	108
Figure 27	MRC Charlevoix. Niveau de scolarité (1991) (%)	110
Figure 28 a	MRC Pabok. Position géographique et limites	113
Figure 28 b	MRC Pabok. Le cadre naturel	114
Figure 29	MRC Pabok. Fermes classées selon la superficie totale des fermes (acres) (1996)	118
Figure 30	MRC Pabok. Population active totale de 15 ans et plus selon les divisions de l'industrie, dans les zones rurales (1991) (%)	120
Figure 31	MRC Pabok. Population active de 15 ans et plus selon le sexe et les grands groupes de professions, dans les zones rurales (1991) (%).	120
Figure 32	MRC Pabok. Taux de chômage (1991) (%)	127
Figure 33	MRC Pabok. Niveau de scolarité (1991) (%)	128
Figure 34	Les fonds d'investissement local des SADC du Québec. Historique des contributions gouvernementales de 1981 à 1997 (mil.\$).	139
Figure 35	Investissement des SADC par secteur économique (1995-1996) (%)	141
Figure 36	Investissement des SADC selon le type de projet (1995-1996) (%).	142
Figure 37	La formation et son rôle pour les zones rurales fragiles	143
Figure 38	La répartition géographique des fonds d'Investissements de la SADC Pabok (1991-1998)	152

Figure 39	Les investissements de la SADC de Charlevoix par secteur économique (1990-1998)	155
Figure 40	SADC Pabok. La répartition géographique des promoteurs dans le cadre du « Programme Travail Indépendant » (1997-1998) . .	156

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement mon directeur de maîtrise le professeur Christopher Bryant pour sa grande disponibilité tout au long de ces deux années, pour le fait de m'avoir toujours encouragé ainsi que pour la confiance qu'il m'a témoignée. Son expertise de professionnel et ses conseils pertinents m'ont été très précieux dans la réalisation de ce travail.

Je profite également de cette occasion pour remercier monsieur Jean Gilbert, analyste, monsieur Jean-Hugues Labrecque, conseiller jeunesse de la SADC Charlevoix et madame Andrée Roy, directrice générale de la SADC Pabok, pour leur support accordé dans mes recherches de documentation.

Introduction

- Le contexte
- Les objectifs

Dès la fin du XIXe siècle, la domination de l'économie de marché, la nature des biens et services produits, les modes d'organisation et les techniques de production, les moyens de transport et de communication disponibles, les limites aux réseaux d'échanges et les valeurs partagées par la population ont très largement favorisé la proximité géographique comme critère de localisation. Cela a entraîné l'organisation de l'espace dans un important processus de *concentration* accentué après les années 1950.

Face à la globalisation, c'est-à-dire à l'intensification et au renouvellement de l'internationalisation des activités, les territoires apparaissent en position de plus en plus interdépendante, mais aussi de plus en plus inégale, quitte à engendrer l'exclusion. Certains des pays occidentaux et industrialisés sont concernés par des dynamiques spatiales particulières, caractérisées d'une part par un processus de concentration de la population et des activités dans des aires urbanisées de plus en plus étendues, et d'autre part, par l'extension des espaces dits périphériques de plus en plus présents, où faibles densités, dispersion de l'habitat, marginalisation de certains groupes, extension des espaces abandonnés, posent des problèmes socio-économiques et politiques. Le Canada et ses provinces n'ont pas échappé à cet ensemble de processus.

Avec une superficie (1,5 mil. km²) trois fois plus grande que la France et une population semblable à la Suisse, le Québec est « un pays de distance et de dispersion ». Mais « l'espace territorial illimité » est un mythe. À cause de contraintes sévères, le Québec se retrouve dans une situation comparable à l'Europe occidentale et

nordique. « L'oekumène agro-forestier » au Québec ne représente que 12 % du territoire, tandis que de vastes territoires impropres à l'agriculture (taïga, toundra) représentent des territoires « non-organisés ».

Le monde rural, dans l'acceptation générale, recouvrirait des régions et des zones ayant des activités diverses et comprendrait les espaces naturels et cultivés, les villages, petites villes et centres régionaux ainsi que les zones rurales « industrialisées ». Mais la notion de monde rural implique plus qu'une simple délimitation géographique. Il se réfère à tout un tissu économique et social, comprenant un ensemble d'activités des plus diverses : agriculture, artisanat, petites et moyennes industries, commerces, services. Aussi, comme zone tampon et espace de régénération, il est indispensable pour l'équilibre écologique et devient de plus en plus un lieu d'accueil privilégié pour la détente et la récréation. Or, depuis des décennies, le monde rural est soumis à des mutations profondes et l'équilibre entre ses différentes fonctions est devenu fragile.

Qu'est-ce que le milieu rural québécois ? *Dugas et Vachon* (1991, p. 19) affirment qu'il « est pratiquement impossible de fournir une réponse entièrement satisfaisante, car la réalité rurale change constamment et à un rythme très rapide. Longtemps associé aux activités agricole et forestière, et de pêche pour les régions côtières, le monde rural accueille aujourd'hui une variété de plus en plus grande de fonctions ». L'image du paysage campagnard, avec ses champs parés de couleurs estivales, ses fermes régulièrement disposées le long du chemin, ses clôtures de bois ou pierres empilées, son semis de hameaux et de villages et ses églises bâties sur le rebord d'une terrasse, est l'image « que les gens des villes vont quérir au hasard d'une promenade ». Mais elle ne représente qu'une image partielle de la réalité.

À la fin du XIXe siècle, le Québec comptait environ 175 000 fermes. De nos jours, il n'en reste plus que 40 000 qui s'apparentent, pour la plupart, davantage à des entreprises industrielles, qu'à la petite exploitation traditionnelle. Selon Statistique Canada, une région est « urbaine » avec 1 000 habitants ou plus et une concentration démographique de 400 habitants au km². Par la Loi sur la protection du territoire agricole, le gouvernement du Québec délimite dans toutes les municipalités une zone

agricole ou le sol doit être utilisé uniquement à des fins agricoles. C'est la zone dite « rurale ».

La plupart des spécialistes sont d'accord que l'espace rural se caractérise par la prépondérance en surface des usages agricole, forestier ou naturel du sol (l'espace rural ne se limitant toutefois à l'espace agro-forestier), ainsi que par la faible dimension et dispersion sur un vaste territoire des établissements humains, par une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain, par une organisation et un équipement du territoire à la mesure d'une population dispersée et d'une activité économique faible ou modérée.

Aux secteurs ruraux en croissance s'opposent des régions où le déclin persiste, déclin lié à la restructuration des activités traditionnelles mais aussi à la dégradation de la structure d'âge des populations. On parle ici de dévitalisation, de marginalisation, de fragilité. « Mais voilà, cet autre Québec...est malade. Malade d'abandon, de marginalisation, d'exclusion. Malade aussi des agressions urbaines et d'une cohabitation difficile avec des fonctions citadines de plus en plus envahissantes » (*Vachon*, 1991, p.13).

Dans ce contexte, l'objectif principal de cette recherche est de comprendre la « fragilité » des territoires ruraux afin de mieux poser la problématique du développement planifié de ces territoires. Le projet vise à réaliser une analyse de la fragilité des territoires ruraux, à élaborer une typologie de ces zones et à faire une évaluation de leur situation de « fragilité » ou de « bonne santé » socio-économique. À partir de cette typologie ont été choisies deux zones d'études témoins pour pousser plus loin l'analyse de la fragilité. Pour ces zones témoins l'accent a été mis sur l'analyse et la comparaison des programmes pertinents de développement rural, sélectionnés dans le cadre du « Programme de développement des collectivités » en utilisant des informations statistiques et des entrevues avec les intervenants principaux.

L'étude « *Le développement durable et les zones fragiles au Québec* » est conçu en six chapitres suivis des conclusions.

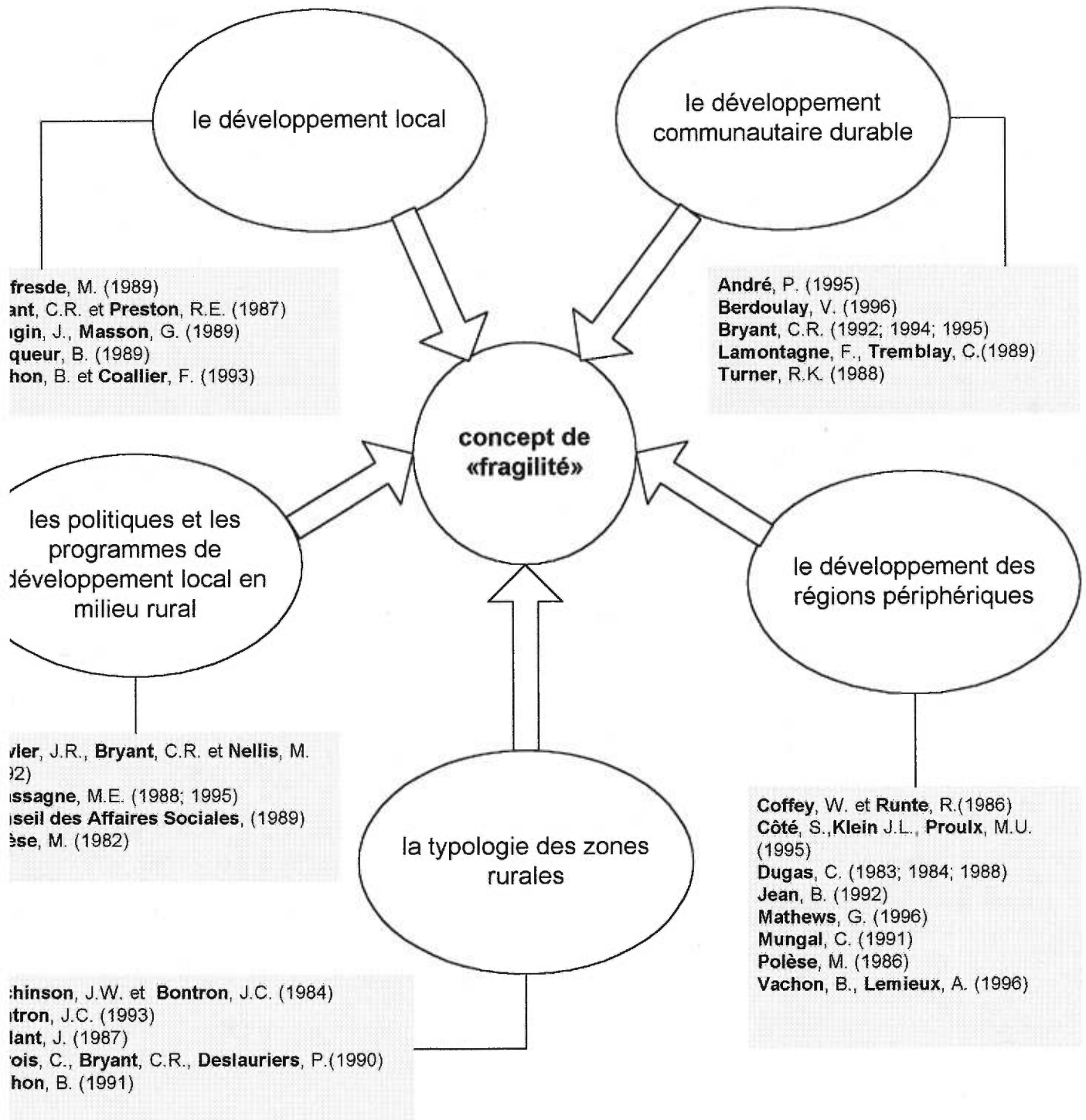
Le premier chapitre présente la problématique du développement. Le terme « développement » est de plus en plus employé pour évoquer une transformation des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative, dans les domaines économique, social, culturel et environnemental. Le chapitre expose dans un premier temps le concept de développement et, par la suite, le concept de développement durable.

« Marginaux, défavorisés ou fragiles », ainsi sont qualifiés depuis longtemps dans les pays industrialisés, certains espaces, particulièrement ruraux, en difficulté. Le deuxième chapitre présente les concepts qui sont à la base de la recherche : le développement local et le concept de « fragilité ». À partir d'une riche littérature consultée, nous avons mis l'accent, d'une part, sur la définition, le contenu, le contexte du développement local, et d'autre part, sur les principales dimensions et les facteurs de la fragilité. Plusieurs ouvrages nous ont apporté une aide précieuse à la compréhension et l'interprétation de ces concepts (figure 1).

Le chapitre suivant est consacré à la présentation des objectifs, des hypothèses et de la méthodologie. Il s'agit de trois principaux objectifs visant à réaliser une comparaison entre les régions rurales du Québec, à évaluer la situation de « fragilité » socio-économique pour ces régions et à analyser les programmes pertinents de développement rural, sélectionnés dans le cadre du « Programme de développement des collectivités ». En corrélation avec les objectifs de l'étude trois hypothèses de travail ont été élaborées. Quant à la méthodologie, elle comprend plusieurs étapes : l'identification spatiale des zones rurales, qui soulève la question de l'échelle géographique d'analyse; le choix des indicateurs qui servent à dresser « le portrait » et à saisir « les besoins » des régions rurales fragiles; l'analyse des indicateurs-clés et le choix des régions témoins; la comparaison entre les besoins des zones rurales fragiles et les programmes envisagés.

Le quatrième chapitre porte sur l'analyse de la fragilité. Dans un premier temps nous avons fait une présentation de la ruralité québécoise et, dans ce contexte, nous avons identifié les municipalités régionales de comté « les plus rurales ». Un ensemble de 35

Figure 1 : Principales dimensions de la littérature scientifique pertinentes pour l'étude de la « fragilité » des espaces ruraux



fragilité selon lequel nous avons réalisé le regroupement des comtés « les plus rurales » et nous avons choisi les régions témoins.

Ces régions témoins, qui nous ont offert la possibilité de mieux comprendre les caractéristiques de la « fragilité », sont présentées au chapitre 5. Il s'agit des zones rurales fragiles du comté de Charlevoix, situé au nord de la capitale provinciale, et du comté de Pabok, situé à l'extrémité sud-est de la Gaspésie.

Fidèle à nos objectifs et dans le but de vérifier nos hypothèses, nous avons analysé, dans le sixième chapitre, le « Programme de développement des collectivités » et le rôle que les « Sociétés d'aide aux développement des collectivités » (SADC) jouent dans le milieu rural.

Les conclusions mettent un point final à notre démarche, mais non pas à nos préoccupations et intérêts concernant la problématique du développement dans les régions rurales défavorisées.

Notre recherche a mené à l'acquisition d'informations précises et des résultats détaillés sur la problématique du développement durable dans les régions rurales fragiles du Québec, particulièrement en ce qui concerne les deux régions témoins. Thème interdisciplinaire, le domaine du développement local offre au géographe un terrain propice pour utiliser sa capacité de synthèse sur l'espace, grâce à la conception et l'interprétation des cartes et graphiques, et ses connaissances concernant le milieu naturel ainsi que les questions démographiques, économiques et administratives, et souvent même financières.

Chapitre 1

La problématique du développement

- Le concept de développement
- Le développement durable

Aujourd'hui, de plus en plus, nous parlons de haute productivité, d'efficacité, de développement, d'environnement, de crise, de croissance, d'équité, de changement. Toutes ces notions se retrouvent dans les discours politiques comme dans les préoccupations des travailleurs, dans le milieu financier comme dans les médias... Une riche littérature existe sur ces sujets. La problématique a été analysée sur ses multiples facettes et des interprétations sont faites un peu partout.

En géographie le terme « environnement » (ou « milieu ») a été utilisé dès le début des grandes synthèses (*von Humboldt, Ritter, Vidal de la Blache, Mehedinti*) et il était considéré, par les différentes écoles géographiques, comme un espace influencé par l'être humain. La totalité des facteurs naturels qui déterminent les conditions de vie pour le règne végétal et le règne animal (qui comprend aussi l'homme) forment le milieu naturel. Il englobe les ressources épuisables et les ressources renouvelables, appelées *le capital naturel*. Mais l'environnement ne peut être réduit au milieu naturel. L'environnement est un système complexe, le résultat des interactions nature-société, la dernière étant de plus en plus présente et de plus en plus forte. L'environnement représente aussi l'intersection et l'interaction de plusieurs sous-systèmes (écosystème, sociosystème) qui déterminent son évolution. Et c'est ici que nous trouvons les racines du développement.

1.1. Le concept de développement.

- ❑ Quelques points de départ
- ❑ Les systèmes socio-économiques
- ❑ L'échelle d'analyse économique : micro-économie et macro-économie
- ❑ Croissance économique et développement
- ❑ Le développement inégal. Le processus d'exclusion

1.1.1. Quelques points de départ

Qu'est-ce que *le développement* ? Du point de vue étymologique, le développement est l'action de dérouler, de déployer, de donner sa pleine ampleur à quelque chose qui était jusque-là enroulé, replié ou virtuel. Selon *Brunet et al.* (1993, p. 157) le développement a pris le sens, en géographie comme en économie, de « stade supérieur de la croissance, atteint quand tout le programme a été accompli quand l'équilibre stable et harmonieux a été atteint ». On peut critiquer ce point de vue parce qu'il y a aussi développement sans croissance, le développement étant un processus de transformation du système de production. D'ailleurs, la définition du développement et le rapport croissance - développement ont produit une abondante littérature et de nombreuses polémiques.

Certains ouvrages sont devenus « classiques » comme ceux de *Perroux* (1950), d'*Isard* (1951), de *Myrdal* (1957), de *Hirschman* (1958), de *Rodwin* (1963), de *Friedmann et Alonso* (1964)... pour rester seulement dans le domaine de la cristallisation des théories et des modèles du développement régional. D'autres contributions ont élargi le contenu du concept et ont ouvert de nouveaux chemins à suivre - le développement durable, le développement local, le développement communautaire durable. Ainsi on peut remarquer une série d'études dans les années 1980 réalisés par *Allefresde* (1989) concernant les ambiguïtés et les confusions sur le concept de développement, et par *Aydalet* (1985) concernant le développement et l'économie régionale. Mais c'est une

petite partie de la vaste littérature existante sur ce sujet, et une constatation s'impose : le contenu du concept s'est enrichi au fur et à mesure que les études se sont multipliées.

Actuellement, le terme développement est de plus en plus employé pour évoquer une transformation des situations locales et régionales qui assure une certaine harmonie entre une croissance quantitative et une amélioration qualitative, dans les domaines social et culturel en particulier. Le développement a commencé à jouer un bien plus grand rôle dans la pensée des gens que la croissance. Il est nécessaire de penser, administrer, produire, consommer, se former, s'organiser...autrement.

1.1.2. *Les systèmes socio-économiques*

Pour résoudre les problèmes économiques, sociaux et autres, les hommes se donnent une organisation, établissent des institutions, nouent entre eux un ensemble de rapports déterminés. L'ensemble forme ce que l'on appelle un *système* ou mode d'organisation de l'activité *économique*. Cette expression - système économique - a été employée par *Friedrich List* en 1841 dans son « Système national d'économie politique », avec le sens de doctrine nationale opposée à l'internationalisme classique. Mais l'autre interprétation du mot « système », celle d'un ensemble économique concret, est également préfigurée dans son oeuvre lorsqu'il décrit les états par lesquels passe toute économie (sauvage, pastoral, agricole, agricole-manufacturier et commerçant).

Donc, le *système économique* est, d'une part, *un corps de doctrine économique*, et d'autre part, *un ensemble économique plus ou moins vaste désignant une économie dans son ensemble ou une partie de cette économie formant un tout plus ou moins cohérent* (*Bernard et Colli, 1996*).

La formule capitaliste ne s'est pas étendue avec le même succès à tous les secteurs de l'activité économique et, selon la diversité des structures des différents pays et régions, des types d'organisation antérieures (précapitalistes) ont survécu au bouleversement des cadres techniques et juridiques de cette activité (paysannerie et artisanat). En outre, le système capitaliste lui-même n'a jamais cessé d'évoluer.

La possibilité, dans certaines branches d'activité tout au moins, pour les grandes exploitations de produire à moindre coût que les petites, a provoqué le développement du phénomène dit de la *concentration*, marquant le triomphe des grandes unités techniques et économiques sur les entreprises de dimensions plus restreintes. L'économie «capitaliste» a, par ailleurs, été ébranlée, à plusieurs reprises et à intervalles relativement réguliers, par des crises d'une violence plus ou moins marquée, qui ont permis de mettre en doute la stabilité du système et ses possibilités d'équilibre automatique.

Selon *Bernard et Colli* (1996), l'analyse économique contemporaine s'appuie sur trois éléments pour caractériser la notion de système socio-économique : *l'esprit* (les modèles prédominants de l'activité comme la satisfaction des besoins des habitants ou la recherche du plus grand profit possible); *la forme* (l'ensemble des éléments sociaux, juridiques et institutionnels qui définit le cadre de l'activité économique et les relations entre sujets économiques comme régime de la propriété, statut du travail, rôle de l'État); *la substance* (l'ensemble des procédés matériels par lesquels on obtient et on transforme les biens, comme la technique rudimentaire dans l'économie de subsistance ou au contraire progressive dans le système capitaliste).

La notion de système socio-économique permet d'opérer un classement systématique des sociétés et des économies. En ce qui concerne les types d'économies à direction centralisée, les systèmes les plus connus sont *l'économie dominiale* et *l'économie collectiviste*. Parmi les types d'économies décentralisées on peut citer : le système d'*économie artisanale précapitaliste*, *le système industriel*; *le système post-industriel*. Cependant, la notion de système n'a qu'une portée limitée : les systèmes socio-économiques concrets ne sont jamais purs, ni homogènes (*Cameron*, 1898).

1.1.3. L'échelle d'analyse économique : micro-économie et macro-économie

Une fois que l'économie a concrétisé son objet d'étude, plusieurs distinctions ont été proposées. L'une de ces distinctions, faite par rapport à l'échelle d'analyse, comprend la micro-économie et la macro-économie. Ainsi *Bryant* (1991) identifie : la micro-échelle

(individus, ménages, entreprises, fermes), l'échelle locale (communauté, municipalité, ville, petite ville, village), l'échelle régionale ou meso-échelle, la macro-échelle (international, national, grandes régions sub-nationales).

La *micro-économie*, ou l'analyse micro-économique, s'attache à l'étude d'un phénomène particulier. En fait, ce sont principalement des phénomènes d'ordre individuel qui sont pris en considération. Le fondement de l'analyse est donc ce qui peut être considéré comme la plus petite cellule constitutive de la collectivité économique. De cette étude d'une entité fondamentale (par exemple, ferme, compagnie, ménage) on déduit des règles qu'on estime valables pour l'ensemble. Aujourd'hui la notion de micro-économie a acquis un contenu plus large et elle « n'est pas un modèle réduit de la macro-économie. Les activités micro-économiques supposent que les aspects socioculturels et environnementaux sont intimement reliés dans un système articulé autour de la réalité locale et régionale » (*Vachon et Coallier*, 1993, p.52).

La *macro-économie* représente l'approche de l'étude de certains phénomènes à une macro-échelle. Aussi, la macro-économie étudie les relations entre des agrégats économiques (qui peuvent d'ailleurs être décomposés), explique ces relations par le comportement des groupes d'agents économiques, des consommateurs, des producteurs, des groupes investisseurs et de l'État. La prospérité et le progrès sont régis, dans ce monde, par les « lois » macro-économiques (*Cameron*, 1989; *Pecquer* 1989; *Pierre*, 1990). Le système macro-économique actuel pose des conditions que ne pourront remplir toutes les collectivités, tous les territoires et tous les individus. Les mutations sont ressenties par des bouleversements dans les structures de l'économie régionale à prédominance rurale. Les collectivités qui ne peuvent souscrire aux impératifs de la macro-économie sont exclues de l'appareil productif et sont reléguées à un état d'assistance conduisant au démantèlement et à la disparition.

1.1.4. *Croissance économique et développement*

Dans le langage courant, les termes *croissance*, *développement* et *progrès* sont souvent considérés synonymes. Dans le contexte scientifique, cependant, il est nécessaire de différencier ces notions. La croissance économique, au sens où nous l'entendons ici, est

l'augmentation soutenue de la production des biens et des services dans une société donnée. Cette conception est le résultat d'une lente mais solide construction, imposée au XIXe siècle. Le modèle économique occidental industrialisé, fondé sur la production et les lois de l'économie de marché, associe l'idée de développement à celle de croissance économique.

La croissance peut résulter soit d'une augmentation des moyens de production (terre, main-d'oeuvre et capital), soit d'une meilleure utilisation de ceux-ci. La recherche de l'équilibre le plus souhaitable entre ces différents facteurs et les conditions de leur mise en oeuvre est l'objet des initiatives des agents économiques et de l'État.

La croissance d'une économie peut s'effectuer de différentes manières (*Bernard et Colli, 1996*). Sa courbe est *linéaire, exponentielle, logistique*. Mais, il faut tenir compte du fait que l'économie est une réalité mouvante qu'on ne peut saisir sans prendre en considération le dynamisme du phénomène. La croissance économique obéit à des conditions très complexes et se présente, dans la plupart des cas, comme une courbe en dents de scie, avec une alternance de périodes de prospérité et de périodes de crise. La croissance, comme processus d'évolution à long terme, a produit d'innombrables analyses.

Les stratégies de la croissance (particulièrement après la deuxième guerre mondiale) ont conduit vers le modèle d'économie « efficiente », un processus implacable à toutes les échelles (locale, régionale, nationale, internationale), mais avec de profondes conséquences. Même si les dernières interprétations ont enrichi le contenu de la croissance, celle-ci reste chargée par sa caractéristique quantitative.

De plus en plus, le *développement* est défini, par opposition à la croissance comme « *la transformation d'un système et n'est pas synonyme de croissance. Le développement économique comprend la restructuration des activités économiques pour qu'elles deviennent plus concurrentielles sans qu'il y ait nécessairement une augmentation de l'emploi; il comprend l'investissement en infrastructure physique et en matière de ressources humaines afin d'améliorer les conditions générales pour la croissance et/ou le développement futur; il comprend aussi l'amélioration des conditions de travail. Bref, le développement comprend toute transformation du système de production et son environnement qui améliore la stabilité et la santé économique d'une communauté* »

(*Bryant*, 1991, p.61). Donc, le développement comprend tout naturellement un élément normatif très important.

Le processus de développement économique dans le cas général, apparaît comme l'expression d'une triple capacité: innover, être solidaire pour réagir, réguler (*Pecqueur*, 1989). Bien que les concepts de croissance et de développement bénéficient presque toujours d'un préjugé favorable, ils ne peuvent être automatiquement assimilés au progrès, parce que, par exemple, l'augmentation du revenu par tête ne nous dit rien quant à la répartition de ce revenu, ni aux conditions de vie globale.

1.1.5. *Le développement inégal. Le processus d'exclusion*

La Banque Mondiale considère l'évolution macro-économique des pays industrialisés comme positive au cours des années '80. Mais c'est une évolution qui dissimule des écarts considérables entre groupes de pays, régions et localités, car les moyennes nationales et continentales masquent les situations extrêmes. Les politiques et les stratégies de la croissance économique ont mené des régions, même dans les pays industrialisés, à avoir des évolutions tout à fait différentes : régions ou pays *en croissance* (cependant à l'intérieur de ceux-ci existant un développement inégal ainsi que des conflits), régions ou pays *en stagnation* ou *en déclin*.

Cette évolution différente a produit de multiples interprétations. Selon *Myrdal* (1957) l'apparition et le développement des régions en croissance ou en déclin sont le résultat d'un *processus cumulatif* qui renforce les tendances d'inégalité. Ce processus peut être *positif* (permettant la concentration et conduisant vers une croissance et vers un développement continu) ou *néгатif* (conduisant vers la stagnation et le déclin). La croissance s'accompagne d'un principe d'exclusion sélective (pour les individus, les entreprises, les territoires qui ne possèdent pas les aptitudes requises).

Le *phénomène d'exclusion* est déterminé par des facteurs exogènes et endogènes (*Vachon*, 1993). Les *facteurs exogènes* sont l'action du système économique global, les politiques de développement territorial, les caractéristiques géographiques (figure 2).

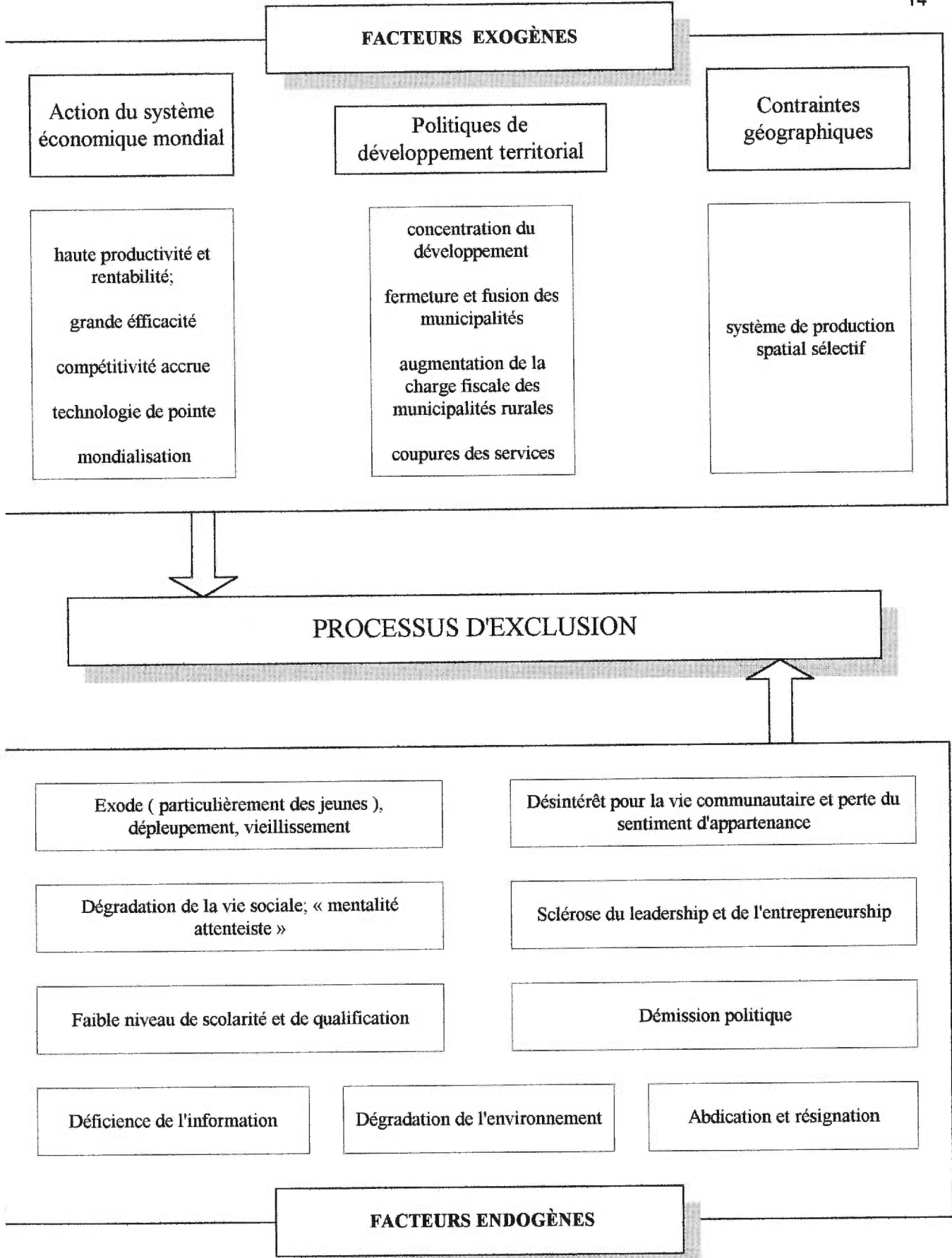


Figure 2 : Les facteurs exogènes et endogènes du phénomène d'exclusion (Source : Vachon et Coallier, 1993)

a. L'action du système économique mondial. Dans le contexte actuel où la technologie devient omniprésente et où se multiplient les accords de libre-échange, l'économie des pays industrialisés se caractérise par une haute productivité et rentabilité, par une grande efficacité, ainsi que par une compétitivité accrue. Tôt ou tard, tous les secteurs de la production doivent se soumettre à ces règles, qui découlent des impératifs du système économique mondial, sélectif à l'égard des territoires comme aux individus. Souvent, l'internationalisation des échanges rend chaque acteur plus dépendant des décisions qu'il ne contrôle pas. Ces décisions sont prises parfois à des milliers de kilomètres de son action quotidienne.

Dans une économie ouverte de libre-échange, les régions entrent, elles aussi, de plus en plus en concurrence dans la quête des marchés. L'éloignement des grands centres urbains, les faibles densités de peuplement, le manque d'équipements éducatifs, culturels et récréatifs, l'inadaptation des réseaux de transport et de communications sont autant de facteurs contribuant à marginaliser des territoires importants dans n'importe quelle catégorie de pays. Pour plusieurs régions rurales, l'intégration et l'ajustement à l'économie de marché nationale et internationale étaient devenus difficiles, parfois impossibles, les moyens et les aptitudes qu'elles possédaient étant insuffisants pour répondre adéquatement aux exigences de la nouvelle conjoncture. D'ici, le manque d'emplois, l'exode, la dévalorisation sociale, l'exclusion.

b. Les politiques de développement territorial. À la fin des années 1950 deux études ont marqué le développement régional pour les décennies à venir : l'ouvrage de *Myrdal* (« *Economic Theory and Underdeveloped Regions* », 1957) et celui de *Hirschman* (« *The Strategy of Economic Development* », 1958).

Ces deux visions représentent un contraste classique. *Myrdal* (1957) plaide pour une intervention forte du gouvernement qui diminuerait la tendance normale du système capitaliste de créer des inégalités. *Hirschman* (1958), par contre, croit en ce qu'il considère comme des processus plus ou moins spontanés du développement capitaliste, dans lesquels la recherche pour des profits agrandis pourrait éventuellement faire tourner les industries inductrices de croissance vers des secteurs retardés, périphériques de l'économie nationale. Dans ces processus, le rôle du gouvernement serait limité à offrir des bases qui accélèraient le rétablissement de l'équilibre spatial.

L'idée des pôles de croissance de *Perroux* (1950) a inspiré, plus tard, de nombreuses études. Ainsi, la présence d'une activité économique dans un lieu déterminé polarise d'autres activités, attire le pouvoir d'achat et crée de façon cumulative des emplois. Lorsqu'un pôle d'activité existe il propage autour de lui une dynamique de développement. Le choix de ce modèle de développement territorial reposait sur la conviction que les régions bénéficieraient des retombées de la croissance des grandes agglomérations. L'application de ce modèle allait au contraire marginaliser les régions.

La théorie des pôles de croissance a influencé les grandes politiques de planification territoriale un peu partout dans les pays industrialisés, y compris le Canada et ses provinces. En 1970, selon le « *Rapport Higgins, Martin, Raynauld* » sur l'avenir économique du Québec, les régions périphériques profiteraient par effet d'entraînement de l'essor économique et de la richesse de Montréal. Ni aujourd'hui « ces retombées ne se sont pas manifestées et, pire encore, ... la situation de ces régions a continué à se détériorer » (*Vachon et Coallier*, 1993, p. 34). Ces régions « n'ont cessé de s'appauvrir et de se dépeupler ». De plus, dans le développement régional, certains plans d'aménagement des années 1970 ont eu des effets traumatisants, comme par exemple la relocalisation des population et la fermeture de certaines municipalités dans l'est du Québec en 1969 et 1970.

« La logique comptable sur laquelle reposent les choix politiques », comme s'expriment *Vachon et Coallier* (1993, p. 35), même dans les années 1990 a abouti à l'adoption du « Plan de réforme de la fiscalité municipale » (juin 1991), qui favorisait l'accentuation des inégalités entre les municipalités, particulièrement pour les petites communautés rurales. Car d'une municipalité à l'autre la capacité financière varie considérablement, en proportion de la structure foncière et du niveau d'évaluation immobilière. La politique « des coupures », dans un contexte de diminution et de vieillissement de la population, d'affaiblissement du pouvoir d'achat, de manque d'emplois, conduit souvent vers l'exclusion en tenant compte du fait que dans de nombreuses régions l'assurance chômage et particulièrement l'aide sociale sont devenues des formes de revenu minimal.

Il n'est pas moins vrai que dans certains territoires à prépondérance rurale, l'exclusion et la pauvreté sont également causées par le « manque d'imagination des dirigeants politiques ». Dans un contexte de crise, « le talent du gestionnaire public consiste non pas à déplacer les responsabilités financières et à couper des services, mais à imaginer et à mettre en place les conditions propices au foisonnement d'initiatives axées sur le développement » (*Vachon et Coallier*, 1993, p.40).

c. Les caractéristiques géographiques. La macro-économie de marché a un caractère géographique. « Notre système de production est spatialement sélectif parce que tous les sols, toutes les topographies, tous les climats, toutes les zones rurales, ne conviennent pas uniformément à ce mode de production efficientiste, à ses exigences de coûts ni à ses technologies » (*Allefredse*, 1989, p. 31).

Pour le Québec, plusieurs éléments du territoire ont conduit vers le processus d'exclusion de certaines régions. Situés généralement aux marges nord et est du Québec densément peuplé, ces ensembles spatiaux sont soumis dans leur développement à des contraintes inhérentes à leur structure spatiale, à leur position géographique et à leur contexte biophysique. Même s'il est relativisé par la qualité des communications, par les possibilités et la durée de déplacement, le handicap de distance demeure une contrainte importante pour le développement. Également, le climat, les sols, la végétation comportent des caractéristiques qui, dans certaines régions, désavantagent considérablement la vie socio-économique et apparaissent comme un facteur de marginalisation. Souvent, les ressources naturelles importantes qu'elles possèdent ont un impact direct sur l'économie du Québec, car elles alimentent en matières premières et en ressources énergétiques l'appareil industriel de la province et fournissent de nombreuses exportations. Cependant, comme elles transforment peu ce qu'elles produisent, elles bénéficient peu de leurs richesses et demeurent constamment dépendantes de l'activité économique de l'extérieur.

Les *facteurs endogènes* du processus d'exclusion se succèdent progressivement à partir de la situation de sous-emploi. La pénurie d'emplois détermine l'exode d'une partie de la population (particulièrement les jeunes) conduisant à la diminution et au vieillissement de celle-ci. Aussi, la vie sociale souffre une dégradation : les différents

organismes locaux perdent leur dynamisme, les commerces et les services publics se maintiennent difficilement en place ou ferment carrément, les membres de la communauté se démobilisent. La « mentalité attentiste » s'installe (figure 2).

Dans ces conditions le retour de ceux qui poursuivent des études avancées à l'extérieur est rare, déterminant un faible niveau de scolarité et de qualification professionnelle. Cela attire un entrepreneuriat aussi faible. La démobilisation de la population conduit à la démission des élus locaux, au désintérêt des députés fédéraux et provinciaux, au désintérêt pour la vie communautaire, à la perte du sentiment d'appartenance. Les dynamiques d'évolution, les bons diagnostics, les stratégies de diffusion sont mal connus à cause d'une déficience d'information. En même temps l'environnement naturel et bâti se dégradent. Dans le cas où la population, pour toutes sortes de motifs, n'est pas sensibilisée et mobilisée en faveur d'un projet collectif de relancement, « le confort » et la « sécurité » des programmes sociaux s'instaurent. C'est l'indifférence face à l'adversité. Le territoire se dirige vers la dévitalisation et vers la marginalisation. Est-ce que cette évolution est incontournable ?

1.2. Le développement durable

- Qu'est-ce que le développement durable
- Les origines du concept
- Éléments essentiels du développement durable
- Les méga-tendances et le développement durable

1.2.1. *Qu'est-ce que le développement durable*

Depuis la publication du rapport *Brundtland* en 1987, l'expression « développement durable » (« sustainable development » en anglais, ou soutenabilité, durabilité, viabilité) s'est propagée rapidement parmi tous ceux qui, dans le monde entier, sont intéressés à poursuivre simultanément le développement économique d'une part, et la protection environnementale ainsi que la conservation des ressources naturelles, d'autre part.

Selon le rapport *Brundtland*, « le développement durable est celui qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire les leurs » (*CMED*, p.37). C'est un processus de *développement* économique qui est basé sur des ressources renouvelables et qui respecte les processus écologiques fondamentaux. Mais il implique, aussi, une meilleure équité entre les pays pauvres et les pays riches et entre la génération actuelle et la génération future.

Jacobs (1991) présente l'intégration des conditions environnementales aux politiques économiques, l'équité (« intergenerational equity ») et la rédefinition du concept du développement comme étant trois éléments-clé pour la définition du développement durable. En même temps, *Palmer* (1990) affirme que chaque succès en matière de développement durable doit tenir compte de la nécessité des changements non seulement dans les systèmes physiques et industriels, mais aussi dans les attitudes et les valeurs sociales, politiques, morales de la vie.

Le concept de *développement durable* a surtout un contenu complexe, qui sert en partie comme idéologie, et en partie comme concept opérationnel. Il représente « *la recherche de stratégies de transformation de notre société et de notre économie qui sont compatibles avec le maintien et l'amélioration du milieu naturel, qui améliorent l'accès équitable aux emplois, aux logements, à l'éducation et aux services sociaux et médicaux et qui sont compatibles avec une base économique viable pour notre économie et société* » (*Bryant*, 1991, p.63).

1.2.2. *Les origines du concept*

Le développement durable est une formule de compromis qui a émergé graduellement , entre 1970 et 1987. Le premier rapport du Club de Rome a lancé un débat passionné avec son concept de « croissance zéro ». Un modèle de développement respectueux de l'environnement et de la gestion efficace des ressources naturelles fut présenté comme une priorité dans le Plan d'Action de la conférence sur l'environnement humain de Stockholm (1972).

Dans les années 1970 on a beaucoup parlé d'un « nouvel ordre économique mondial », d'un « autre type de développement », de la « réconciliation » développement

environnement. C'étaient en fait des façons différentes d'anticiper le développement durable. De nombreuses discussions et publications ont préparé le concept. Mais la première mention explicite du concept de développement durable (« sustainability ») apparaît en 1976 dans le manifeste du parti écologiste de Grande-Bretagne. Aussi il est question de « société soutenable » dans les travaux du fondateur du Worldwatch Institute, *Lester Brown*, particulièrement dans son ouvrage « Building A Sustainable Society » paru en 1981.

Pour la première fois l'expression « développement durable » est mentionnée dans le sous-titre du document « Stratégie mondiale de la conservation » (UICN, 1980). Cette stratégie affirme qu'un développement réussi dépend des facteurs sociaux et écologiques, aussi bien que des facteurs économiques, et elle incite à considérer les coûts et bénéfices à long terme et non seulement à court terme.

En 1983 l'Assemblée générale de l'ONU décida, après l'échec de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement (Nairobi, 1982), de créer une Commission mondiale sur l'environnement et le développement, présidé par Mme Gro Harlem Brundtland (ministre de l'Environnement de la Norvège et Premier ministre, en 1981). Ainsi l'expression « développement durable » a acquis son immense popularité dans la vaste consultation publique internationale entreprise par cette commission.

Le rapport Brundtland a mis aussi les bases pour une multitude de travaux et de conférences (par exemple, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement - Rio de Janeiro 1992). Mais le concept de développement durable tel que défini et répandu par le rapport Brundtland n'est pas uniquement un effort pour réconcilier l'économie et l'écologie ou le développement économique et la protection de l'environnement. Ce concept implique aussi des dimensions sociopolitiques et particulièrement l'équité sociale.

1.2.3. Éléments essentiels du développement durable

Le concept de développement durable a aujourd'hui un contenu beaucoup plus enrichi qu'au début des années 1970, quand il a été lancé. « La nouvelle philosophie » de

développement s'appuie sur trois principes : la satisfaction des besoins essentiels pour tous, la conservation des ressources et des écosystèmes, la solidarité intergénérationnelle (*André, 1995*). Aussi *Pearce et al. (1988)* sont d'avis que le développement durable comprend trois éléments: 1. la valeur de l'environnement; 2. la soutenabilité du développement économique; 3. l'équité intergénérationnelle.

La satisfaction des besoins essentiels (se nourrir, se loger, se vêtir, travailler) *et les aspirations à une meilleure vie* peuvent être atteintes premièrement en réalisant le potentiel de croissance là où les besoins ne sont pas satisfaits.

Redclift (1991) , qui considère le développement durable comme la liaison entre la satisfaction des besoins, le maintien de la croissance économique et la conservation du « capital naturel », se demande si la conservation du capital naturel n'implique pas l'arrêt de la croissance économique. Parce que, selon lui, la satisfaction des besoins dans le système économique actuel passe, habituellement, par la croissance économique. On peut atteindre le but « satisfaction des besoins » en assurant l'égalité des échanges pour tous, en promouvant des valeurs qui pourront faciliter un type de consommation écologique, dans les limites du possible.

Le développement durable se façonne aussi d'après le principe du « *respect de l'intégrité des systèmes naturels* ». Les écosystèmes naturels font partie d'un système complexe, l'exploitation d'une composante ayant une influence sur tout l'ensemble. Il existe un *seuil maximum d'exploitation* pour le maintien de la diversité des écosystèmes et des espèces qui y vivent.

Le développement durable suppose un souci d'*équité sociale entre générations* mais aussi à l'intérieur d'une même génération. On insiste fortement sur le fait que le développement socio-économique n'est en aucun cas équivalent de la croissance économique conçue de manière traditionnelle par la plupart des économistes.

Des sociologues comme *Redclift (1992)*, en tenant compte des dimensions humaines et sociales inhérentes à l'expression « développement socio-économique » ou même « développement », présentent le développement durable comme un concept qui va au delà de l'économique. L'économiste *Young* conçoit le développement durable en visant trois buts sociaux (« le paradigme des 3 E ») : l'efficacité économique, l'intégrité

écologique et l'équité sociale (qui comprend générations actuelles et futures, et aussi tient compte des considérations culturelles et économiques). *Vaillancourt* (1995) construit un « modèle triangulaire » pour illustrer la dimension sociopolitique (avec ses aspects aussi culturels et éthiques) du concept de développement durable. Dans ce modèle la dimension « équité » est mise en évidence et comprend trois types : équité intergénérationnelle, c'est-à-dire entre les jeunes et les vieux et entre les générations actuelles et futures; équité internationale, c'est-à-dire entre le Nord et le Sud; équité sociale, c'est-à-dire, entre les hommes et les femmes, entre les catégories et les classes sociales ainsi qu'entre les groupes ethniques et religieux différents (figure 3).

1.2.4. *Les méga-tendances et le développement durable*

Le développement durable recherche des stratégies de transformation de l'économie et de la société. Celles-ci sont, aujourd'hui, soumises à des changements fondamentaux et à des méga-tendances qui caractérisent la société postindustrielle. Une stratégie constructive de développement durable est une stratégie qui reconnaît les besoins économiques et favorise la croissance économique dans les limites de la nécessité absolue de préserver de façon durable un habitat pour l'espèce humaine (*Richardson*, 1989).

L'ouvrage réalisé par *Bryant* (1991) met en évidence d'une part, la présence des effets de ces méga-tendances à toutes les échelles d'analyse – de macro-échelle à micro-échelle, en passant par méso-échelle et l'échelle locale – et d'autre part, le caractère réversible des impacts de ces méga-tendances. La réversibilité implique que « des individus et des collectivités réagissent à ces méga-tendances en les suivant, en réagissant et en s'adaptant ». Mais « des individus et des collectivités peuvent initier des changements », ce qui peut avoir un effet de domino. Souvent des petits groupes peuvent réaliser des « changements de valeurs ou des innovations » intégrés dans le système et pouvant toucher et générer des méga-tendances.

Selon le même auteur il y a trois catégories de méga-tendances : a) le développement de besoins nouveaux ; b) le changement technologique en communications et en transports ; c) le changement technologique dans les systèmes de production.

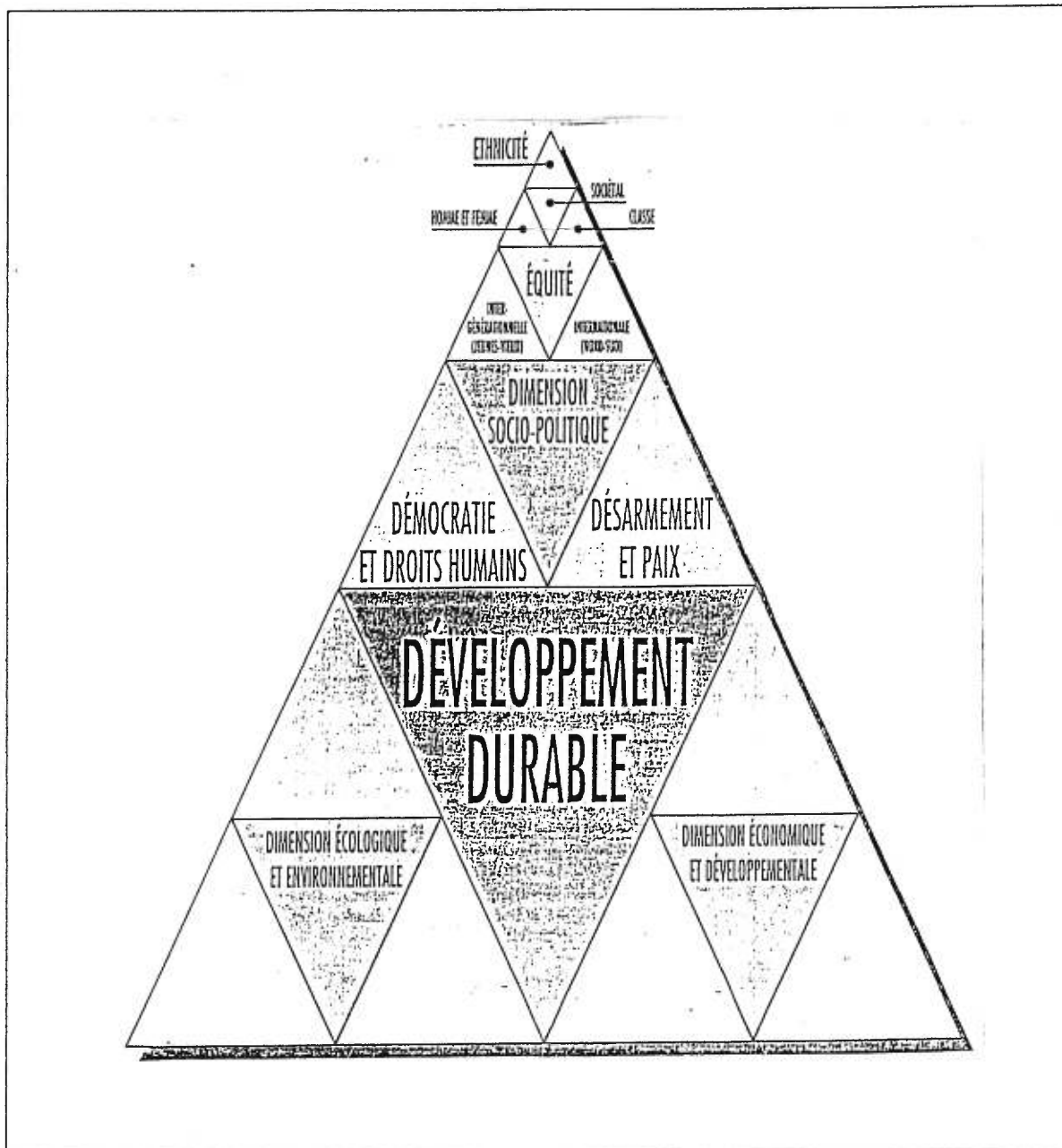


Figure 3 : Le « modèle triangulaire » du concept de développement durable.
Source : Vaillancourt, 1995.

Les besoins « nouveaux » comprennent : 1. des demandes croissantes de services et d'expériences personnelles ; 2. une population de plus en plus éduquée ; 3. des demandes accrues de participation aux décisions qui influencent les directions d'évolution dans son propre environnement. Il est intéressant de souligner que dans le dernier cas la participation aux décisions est reflétée sur deux plans: individuel (le renouveau d'intérêt entrepreneurial) et communautaire (tendance vers une décentralisation).

Le changement technologique en communications et en transports comporte trois directions reliées les unes aux autres : une mobilité accrue des marchandises et des gens, une augmentation du transfert d'information à longue distance, une augmentation des interdépendances et de l'ouverture des systèmes économiques et sociaux. Les systèmes d'échange, qui résument en fait toute l'activité humaine et qui fonctionnent à de différentes échelles, subissent de profondes transformations grâce à la technologie des communications et des transports, comme, par exemple, la modification continue des limites géographiques de ces systèmes.

Les implications du « village global » pour le développement durable sont reflétées entre autres par d'externalités négatives. La prospérité de certaines communautés, par rapport à cette ouverture et interdépendance de l'économie et de la société, peut être influencée par des régions productrices éloignées et par des changements dans d'autres systèmes politiques.

Le changement technologique de la production a été spectaculaire dans la société post-industrielle. Ce changement a eu lieu soit comme un prolongement des tendances initiées pendant la « Révolution industrielle » mais avec des technologies « de l'âge postindustriel », soit avec « l'utilisation d'une technologie sophistiquée à petite échelle ». L'information, la connaissance, la recherche et le développement sont devenus de plus en plus importants pour toute forme de changement.

Chapitre 2

Deux concepts à la base de la recherche : le développement local et la fragilité

- Le développement local un sujet d'actualité ?
- Le concept de « fragilité »

Le développement régional est en pleine transformation dans tous les pays d'économie avancée. L'échec des politiques de développement à grande échelle ou dérivant d'un dynamisme venu d'en haut mènent au constat que ni l'État, ni les autres agents externes ne peuvent faire le nécessaire pour assurer seuls la réactivation des régions. Ainsi le développement local se taille une place de plus en plus importante dans les stratégies régionales et les pratiques d'intervention (*Mengin et Masson, 1989*).

Cette tendance de développement, établie sur les initiatives, les compétences locales et l'entrepreneuriat, apparaît comme l'atout des prochaines décennies. La résolution des problèmes qui vivent les populations des régions périphériques ne viendra plus des gouvernements supérieurs. La dépendance chronique face à l'État-Providence qui caractérisait autrefois la situation de nombreuses régions en difficulté semble être aujourd'hui de moins en moins présente. La procédure qui apparaît être privilégiée de plus en plus par les différents intervenants régionaux s'attache au concept de développement local. Les conditions économiques imposent le changement continu du processus de développement et de ce point de vue le développement endogène est caractérisé par sa souplesse d'organisation et sa variété d'application.

2.1. Le développement local un sujet d'actualité ?

- La définition du concept
- Le contenu et le contexte du développement local
- L'évolution des paradigmes de développement régional
- Le développement local flexible ou la flexibilité du développement local
- Le développement communautaire durable

2.1.1. *La définition du concept*

Le développement local recouvre des représentations extrêmement diverses et parfois contradictoires. Il préconise un retour à la petite dimension alors que la mondialisation croissante des échanges est une évidence difficilement niable. Les économistes ont l'habitude de distinguer l'économie de croissance réservée aux pays développés et l'économie de développement, particulière aux pays du tiers monde. Or le développement local apparaît autant dans les uns que dans les autres.

C'est bien le même mouvement, dans des contextes et des rapports de forces différents, qui lie l'ensemble des économies du monde. « Il n'y a pas de modèle d'économie unique, exportable et labellisé, mais plutôt des trajectoires qui mettent en jeu un processus de transformation sociale dans lequel interviennent et s'imbriquent des facteurs économiques, culturels, politiques, écologiques, etc. » (*Pecqueur, 1989, p.18*). Ainsi l'idée de développement local apparaît comme une notion porteuse d'avenir.

De nombreuses définitions ont été données au développement local, les unes très qualitatives, d'autres plus opérationnelles car le qualificatif « local » accolé au concept de développement change beaucoup la nature de la notion (figure 4).

« Un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies »

Grefte, 1984, p.146

« Le développement apparaît...comme un processus à long terme au cours duquel le milieu lui-même crée, développe et conserve des entreprises ».

Coffey et Polèse, 1985, p.36

« ...c'est la mise en oeuvre, le plus souvent mais pas exclusivement dans un cadre de coopération inter-communale, d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement. Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa tradition dans une maîtrise d'ouvrage commune ».

DATAR, 1986, p.41

« Une forme particulière de développement régional dans laquelle la population et les autres ressources locales constituent le facteur principal de croissance économique et de développement social »

Lamontagne, 1989, p.49

« Le développement local (est) une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue, dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations ».

Mengin et Gérard, 1989, p.21

« Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent ».

Pecqueur, 1989, p.16

« Le développement (économique) local est défini au sens large et comprend le développement communautaire (économique) ainsi que d'autres approches au développement local. Toutes les approches locales partagent certaines caractéristiques, à savoir l'utilisation de l'initiative locale et des ressources locales, la définition des buts et des objectifs d'une perspective locale, et l'implication des gens du milieu dans la sélection et la mise à l'exécution des diverses stratégies ».

Bryant, 1991, p.62

« Le développement local, c'est une stratégie qui vise, par des mécanismes de partenariat : à créer un environnement propice aux initiatives locales afin d'augmenter la capacité des collectivités en difficulté; à s'adapter aux nouvelles règles du jeu de la croissance macro-économique; à trouver d'autres formes de développement qui, par des modes d'organisation et de production inédits, intégreront des préoccupations d'ordre social, culturel et environnemental parmi des considérations économiques ».

Vachon et Coallier, 1993, p. 104

Figure 4 : Quelques définitions du développement local.

2.1.2. *Le contenu et le contexte du développement local*

Si la définition du développement local est différente d'un auteur à l'autre, les éléments contenus dans cette notion mettent en évidence les mêmes caractéristiques (*Mengin et Gérard, 1989*).

Premièrement le développement local n'est « ni mode, ni modèle... ». Il est *un processus* complexe et dynamique alimenté par des attitudes et des comportements. Jusqu'à présent, les expériences de développement local ont démontré qu'il n'existe ni « recette » ni « mode d'emploi » universel qui puissent conduire au développement. Une prise de conscience par la population de la situation dans ses différents aspects et l'énoncé des problèmes peuvent *seuls* permettre l'élaboration des solutions que la procédure permettra de mettre en oeuvre.

Deuxièmement, le développement local vise non seulement le domaine économique. Il est aussi associé avec les aspects sociaux, culturels, et environnementaux du développement. La révilisation d'un espace suppose la création d'activités économiques liées à la formation de la population, à l'amélioration de la communication dans la région, à la diversification de la vie sociale et culturelle. Le domaine économique est enchevêtré au système social, donc *le développement local est territorial et non sectoriel*.

Aussi, le développement local *s'appuie sur les forces endogènes*, sur des réseaux locaux : groupes socio-économiques, cadres moyens, réseaux de voisinage, de parenté, ethniques. Ces forces ne sont pas évaluées en termes de représentativité mais par *l'implication* dans le processus; de plus, ces forces sont complémentaires aux actions de l'État. La décision de se développer ne vient pas de l'extérieur et les actions de développement ne peuvent s'accomplir qu'avec la participation des personnes visées par le développement. Le développement local réclame la mobilisation de tous les acteurs locaux ainsi qu'un haut degré d'engagement de la part de la population.

Finalement, le développement local est *bâti sur l'action*. Dans les régions où il y a un lieu de concentration et d'articulation, où les alliances s'établissent entre opérations, entre acteurs, il est nécessaire d'aboutir à une réelle *programmation* dans une certaine

période de temps avec des objectifs définis, des résultats attendus : opérations à court terme mais objectifs à moyen et long terme. En général, les stratégies visent particulièrement la collaboration, la coopération et le partenariat dans des territoires où les ressources humaines et physiques sont d'une grande diversité et où les aspirations et les priorités en matière de développement créent des problématiques particulières.

Si la tendance est à la structuration d'espaces productifs susceptibles d'engendrer des externalités, donc des économies permettant aux entreprises de devenir plus compétitives, il revient aux acteurs locaux de veiller à ce qu'une plus grande compétitivité de ces entreprises ne soit pas acquise aux dépens des communautés locales mais par contre à leur profit. Les agglomérations urbaines ainsi que les régions rurales d'ailleurs, doivent s'adapter aux nouvelles conditions de l'économie.

Comment est-on arrivé à ce point ? Au début des années '70, marqués notamment par un ralentissement de la croissance économique dans l'ensemble des pays industrialisés, commence une nouvelle phase de développement économique. L'évolution de certains indicateurs macro-économiques (PIB et taux de chômage) montre effectivement une mutation qui a bouleversé radicalement l'ensemble du système productif et des régions complètes, structurées autour de la grande entreprise. Les modes d'organisation et les processus de production du modèle dominant (fordisme) deviennent de plus en plus inadéquats. Les grandes entreprises qui ont joué un rôle moteur dans la croissance économique d'après-guerre subissent une crise de taille. Les vingt dernières années se caractérisent essentiellement par l'incertitude économique et la nécessité de réorienter les modes de gestion des grandes entreprises.

2.1.3. L'évolution des paradigmes de développement régional

Les transformations qui ont marqué le développement régional conduisent à l'identification de deux principaux paradigmes (*Rioux, 1993*). Le premier paradigme porté par les paliers supérieurs du gouvernement est un processus de moins en moins retenu mais toujours en application. Le second paradigme, plus récent, se structure à partir des motivations et des potentiels des milieux locaux. Même dans ces conditions, les initiatives locales en développement économique et social ne devront pas être

perçues en tant qu'alternative aux actions des échelons supérieurs. Il faut voir les initiatives locales en tant que complément aux actions de ces autres niveaux.

Les démarches descendantes et ascendantes ont des éléments positifs et négatifs (*Bryant et Preston*, 1987). Parmi les éléments positifs de la démarche descendante on peut mentionner : la compréhension des forces nationales et internationales qui influenceront les économies locales et régionales; la cohérence entre les politiques et les plans de développement régional; l'utilisation efficace des ressources nationales; la justice dans la répartition des ressources nationales; l'accès plus facile au capital du développement. Tous ces éléments positifs résultent du fait que les échelons supérieurs ont une vision des choses au sens large.

À son tour, la démarche ascendante contient, elle aussi, quelques éléments positifs importants: la participation locale dans l'élaboration des objectifs et des procédés; la sensibilité aux conditions locales; l'utilisation judicieuse des ressources humaines et communautaires locales pour la collectivité.

En même temps, la démarche descendante comme la démarche ascendante peuvent engendrer quelques difficultés. Pour la démarche descendante le manque de sensibilité aux besoins et aux conditions locales, la difficulté pour identifier et coordonner les contributions de chaque région au bon fonctionnement du système national et l'accent mis sur les grandes régions urbaines, les secteurs de pointe et les projets de grande envergure sont les principales difficultés. Quant à la démarche ascendante les points faibles surviennent au moment où les initiatives sont formulées sans prendre en considération le contexte plus large, provincial et national. Il y a toujours, dans cette situation, le danger d'une duplication d'effort. Aussi, parce que la collectivité ne comprend pas nécessairement l'environnement général du développement, elle risque un gaspillage des ressources locales. Le fait d'avoir des objectifs peu réalistes ou des difficultés d'accès aux capitaux pour les projets d'origine locale conduit vers ce même gaspillage et vers le danger de ne pas voir arriver à maturité les projets potentiellement viables.

Le fait que les communautés contribuent à façonner leur propre destinée, en interprétant et en tirant parti de leurs propres ressources, est important dans la démarche ascendante. Cette démarche n'est en aucun cas une approche inférieure au développement. L'identification de l'innovation et des possibilités de développement peut aussi bien venir du niveau local que des échelons supérieurs et peut contribuer au développement national.

Au début des années 1990, l'étude de *Rioux* (1993) analyse le glissement du développement « par le haut » vers le développement « par le bas ». La *centralisation* des responsabilités au niveau gouvernemental du passé se transforme, présentement, en *décentralisation* des responsabilités au niveau régional, en passant par la volonté de *concertation* entre le gouvernement et les régions. Toutefois, la réalisation du potentiel des initiatives locales dépend surtout de la capacité des échelons supérieurs du gouvernement de favoriser un environnement dans lequel sont encouragés la reconnaissance des possibilités de développement local et aussi l'innovation.

2.1.4. *Le développement local flexible ou la flexibilité du développement local ?*

Dernièrement, plusieurs études analysent la *flexibilité* perçue comme une nouvelle qualité demandée aux travailleurs et aux organisations afin de mieux s'adapter à la vitesse des changements techniques et stratégiques (*Klein et Waaub, 1996*). Dans le cadre du passage du fordisme au post-fordisme, le partenariat et la flexibilité dans le développement local sont considérés des facteurs essentiels pour que les projets économiques aient des effets élargis, aussi bien pour les acteurs économiques que pour l'ensemble de la collectivité. Plus les intervenants dans le développement local sont diversifiés et plus ils sont représentatifs pour l'ensemble de la communauté, plus les projets économiques promettent d'avoir des effets globaux et structurants.

La mondialisation économique fait en sorte que les activités productives, y compris les services et les ressources technologiques, se rélocalisent, ce qui contribue au déclin de certains territoires jadis centraux et à l'émergence de nouveaux espaces de production mieux adaptés aux exigences des firmes en expansion. La *reconversion économique des espaces géographiques* est un processus de plus en plus présent et il comprend

l'ensemble des éléments qui contribuent à l'adaptation d'une collectivité géographique aux nouvelles conditions qu'impose le nouvel ordre économique international. Donc la reconversion est non seulement un phénomène de nature productive; elle présente des facettes sociales, politiques et même culturelles. Elle est un processus qu'il convient d'analyser à plusieurs échelles, dans la mesure où elle affecte autant l'économie des États que la situation sociale des individus, en passant par la dynamique des régions (urbaines ou rurales).

La flexibilité peut se construire par de voies différentes et divergentes. Globalement, il faut distinguer la *flexibilité offensive* et la *flexibilité défensive*, la différence entre elles dépendant fondamentalement du rôle joué par la communauté dans leur mise en oeuvre (*Leborgne et Lipietz , 1992*).

Dans le cas où les investissements et les projets sont portés uniquement par les grandes firmes externes et où les communautés locales ne peuvent que subir les effets de leurs investissements, il s'agit de *flexibilité défensive*. Par contre, là où les acteurs locaux s'associent aux projets de développement en utilisant des formules partenariales élargies, il s'agit de *flexibilité offensive*. Dans ce cas, ce ne sont pas uniquement les entreprises qui portent les projets, mais aussi les institutions publiques, les organisations corporatives et le mouvement associatif. Ces acteurs se confrontent en combinant leurs objectifs et en créant des milieux dynamiques susceptibles de concevoir des projets innovateurs et de les mettre à l'exécution.

Klein et Waaub (1996) suggèrent une modélisation des types de rapports susceptibles de s'établir dans des projets de développement entre les acteurs externes, tels que les firmes externes, et les acteurs internes, soit politiques, sociaux ou économiques.

Cette modélisation est construite d'après deux axes. Le premier relève du degré de participation du milieu (de faible à fort) et le second de l'intérêt que défend la collectivité (de privé à collectif), ou encore du niveau de solidarité locale (de faible à fort). Ce modèle met en lumière quatre modalités possibles de développement flexible : *flexibilité offensive structurante; flexibilité offensive déstructurante; flexibilité défensive structurante; flexibilité défensive déstructurante* .

L'attribut « flexible » se retrouve au niveau de chaque composante de développement local, mais, en même temps, il s'impose dans l'ensemble ou il génère le développement local flexible (structurant). La participation de la communauté locale à la mise en action des stratégies de développement flexible peut donc suivre plusieurs modalités qui varient entre deux extrêmes : se mobiliser afin d'orienter les forces du marché ou s'y soumettre.

2.1.5. Le développement communautaire durable

Il existe toute une gamme d'approches concernant le développement et qui reflètent les conditions, les expériences locales et même les étapes différentes atteintes par les communautés dans leur propre développement (figure 5). Le *développement communautaire durable* « est un processus efficace de développement qui cherche à élaborer des stratégies pour le développement compatibles avec les aspects sociaux, culturels, économiques et du milieu naturel de l'environnement, et qui créent des communautés vivables et viables à long terme. Ceci par un auto-développement et une autogestion importante et par l'entremise de processus qui sont fondés sur une participation communautaire importante. Cette participation très large est un des principaux moyens pour s'assurer que les divers intérêts et perspectives concernant les directions de développement de la communauté ont l'occasion d'être pris en considération au sein du processus de développement » (*Bryant, 1991, p.63*).

Sujet vaste et complexe, le développement communautaire durable a généré, lui aussi, de multiples discussions, de différentes interprétations et une abondante littérature.

Des auteurs comme *Blowers* (1992), *Bryant* (1987, 1992, 1995 a.; 1995 b.), *Carley et Cristie* (1992), *Cocklin* (1989), *Turner* (1988) nous présentent le problème du développement communautaire dans le contexte du développement durable en insistant, selon le cas, sur des aspects spécifiques (méthodologie, évaluation, planification, partenariats, préparation de propositions). D'autres auteurs comme *Arocena* (1986), *Bryant* (1994), *Lemalin et Morin* (1989), *Vachon et Coallier* (1993) traitent le développement communautaire durable dans le contexte particulier du développement local. Également de nombreux travaux s'occupent du développement durable dans l'espace rural (*Bryant, 1990; Johnston et Bryant, 1987; Keeney, 1988; Levallois, 1988; Murdoch, 1993*) ou dans d'autres régions (*Bouvier, Esclassan et Perrin, 1986; Gagnon, 1985; Lamontagne, 1989; MEF et MAI, 1989*).

Dans toutes les situations l'objectif du développement communautaire durable reste l'implication des résidents de la communauté dans l'amélioration de leur propre qualité de vie par l'atteinte de leur propre vision réaliste pour leur communauté. Car c'est, en effet, un développement « *pour* la communauté et *par* la communauté » (*Bryant et Preston, 1987*). Mais pour réussir, plusieurs conditions doivent être accomplies: admettre une liaison entre le développement durable et le développement communautaire durable, connaître les éléments-clés de celle-ci, identifier les multiples

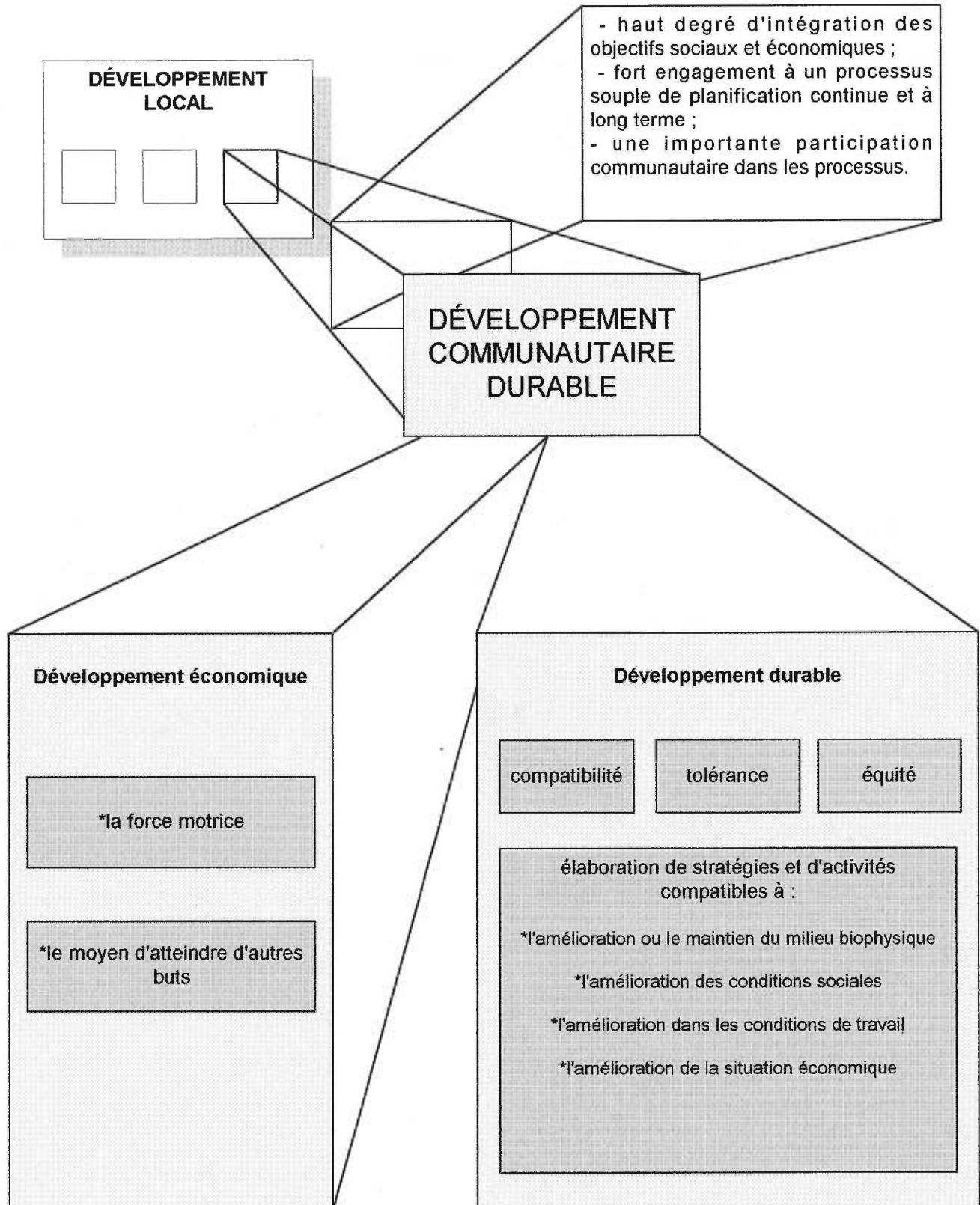


Figure 5 : **LE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DURABLE**

intervenants et acteurs engagés dans la recherche des stratégies, identifier leurs multiples intérêts, construire et planifier les stratégies, mobiliser la communauté pour celles-ci.

Le développement communautaire durable peut être caractérisé par les « 6 P » (*Bryant, 1997*): Planification, Processus, Partenariat, Projets, Participation, Personne.

La *Planification* représente la réalisation d'un schéma à long terme visant l'atteinte des buts et des objectifs de la communauté, reliés à la vision communautaire, c'est-à-dire orientés vers un avenir déterminé par les individus. La planification et la mise à l'exécution du développement communautaire est un *Processus* continu qui implique la participation de tous les intervenants économiques (et non seulement) de la communauté. « Le processus c'est le Produit ! ». La *Participation* est un moyen et un engagement de volonté pour les initiatives de développement communautaire et, en même temps, c'est elle qui donne le sentiment d'appartenance. « Les *Partenariats* et les approches coopératives sont des éléments-clés pour le développement communautaire économique » (*Bryant, 1991, p. 35*). Aussi le plan de la communauté est généralement mis à exécution par l'entremise des *Projets*. Toutes ces caractéristiques s'appuient, en fin de compte, sur la *Personne*.

L'essentiel dans toute démarche de développement est de toujours considérer la communauté dans sa totalité. Le développement durable, dont le point de départ est représenté par des expériences élaborées par les communautés mêmes et non pas imposés par des technocrates ou des gouvernements trop peu sensibles aux besoins réels des gens, constitue aujourd'hui la seule façon de s'en sortir. Donc, les liens entre la communauté et le système global doivent être cohérents.

2.2. Le concept de « fragilité »

- De la notion de marginalité à celle de fragilité
- Les principales dimensions du concept de fragilité
- Les facteurs de la fragilité
- Une réversibilité toujours possible

La persistance des disparités régionales résulte d'un enchevêtrement complexe de facteurs géographiques, sociologiques, culturels, économiques, psychologiques,

structurels et conjoncturels. Le poids respectif de chacun varie selon les lieux et les périodes et demeure toujours difficile à préciser. Il est même impossible de faire l'unanimité de tous les analystes sur la portée réelle de telle ou telle variable. Généralement on présume des effets, quelquefois on calcule des coûts différentiels par rapport à de divers scénarios, mais jamais on ne réussit à établir avec certitude indiscutable les effets nettement mesurés d'un paramètre quelconque. Une évaluation considérée par l'un comme juste et rigoureuse, pourra être jugée comme superficielle et contestable par un autre.

2.2.1. *De la notion de marginalité à celle de fragilité*

« Marginaux, défavorisés ou fragiles » ainsi qualifie-t-on depuis longtemps déjà dans les pays industrialisés, certains espaces, particulièrement ruraux, en difficulté. Une vue d'ensemble des travaux réalisés pendant les dernières années autour de ce thème donne la possibilité de constater que les auteurs recourent à des expressions multiples comme « zones fragiles, vulnérables, défavorisées, marginales, dévitalisées... » pour désigner les espaces en crise. Mais cette diversité lexicale illustre tout autant une certaine ambiguïté des termes eux-mêmes que la complexité des situations analysées.

La notion de marginalité, notion géographique car faisant référence à la distance et la limite, se rattache au modèle centre-périphérie. Mais souvent elle « fluctue entre une acceptation géographique privilégiant l'espace et une acceptation sociologique, centrée sur des mécanismes sociaux » (*Hussy*, 1986, p.33). *Dugas* (1989) met en évidence « les cinq facteurs de marginalité » : le contexte biophysique; la structure du peuplement; les politiques gouvernementales; les lois de l'économie; les valeurs symboliques, les idéologies et les perceptions. À la notion de marginalité, nous préférons le concept de fragilité, parce que, comme le souligne *Gumuchian* (1990, p.6), la fragilité d'un espace considéré « ne tient, en effet, pas seulement à sa situation périphérique mais à la conjonction d'éléments qui, à un moment donné, vient rompre une situation de développement ».

On peut définir la *fragilité* comme « un état et un processus susceptible de conduire à une situation de crise » (*Aitchison et Bontron*, 1984, p.25). Tout d'abord se pose la

question de savoir à quelle fragilité on veut faire référence: celle du milieu-support des activités, celle des structures productives, celle de divers groupes sociaux et leurs institutions. Ces éléments ne sont pas à priori interdépendants, mais souvent le concept s'applique à des mécanismes complexes et met en jeu toutes les composantes socio-économiques d'un espace. La situation de fragilité n'est pas nécessairement suivie d'une phase de crise. « La crise » peut être considérée comme un moment de transition dans la recherche d'un nouvel équilibre, même comme la condition nécessaire à la mise en place d'un nouveau système. Il en découle une ambiguïté dans l'interprétation des indicateurs de la fragilité.

Dans plusieurs pays européens la notion de fragilité a été largement utilisée dans la planification économique et l'aménagement du territoire. En France, par exemple, c'est en 1980 qu'apparaît le concept de « zones rurales fragiles », en liaison avec la création du Fonds Interministériel pour le Développement et l'Aménagement Rural (FIDAR). Pour la Communauté Européenne le rapport « L'avenir du monde rural » (1988) définit non seulement les différents types de régions rurales – proches des grandes agglomérations urbaines, en déclin et marginalisées ou fragilisées – mais aussi les orientations suggérées et la nature des mesures envisageables pour chacun de ces types de régions.

Les contributions de *Aitchinson et Bontron* (1984), *Bontron* (1990; 1993), *Bontron, Jollivert et Mathieu* (1990), *Bontron et Chouipe* (1991) sont concentrés vers la définition du concept de fragilité et vers l'identification des indicateurs pour mesurer la fragilité. Aussi, il faut souligner les études remarquables réalisés par *Marie-Elisabeth Chassagne* (1986; 1988; 1995) – souvent dans un groupe de recherche pluridisciplinaire – sur les zones rurales fragiles dans les pays membres de la Communauté Européenne. L'accent est mis sur l'implication active des populations locales dans le processus de développement, sur les actions d'animation, d'assistance technique et de formation et particulièrement sur l'élaboration des stratégies de développement adaptées aux caractéristiques du territoire.

Arocena (1986) traite la problématique des zones rurales en difficulté dans le contexte du développement local. *Mathieu* (1986) met en évidence les principaux moments du

développement local en milieu rural et *Chosson* (1990) fait une excellente histoire du développement rural en France. *Gadant* (1987) bâtit un « plaidoyer » pour l'aménagement et le développement rural, tandis que *Flaech-Mougin* (1996) se concentre sur l'avenir de la politique agricole communautaire. *Souchon* (1988) d'une part et *Plassard* (1990) d'autre part, analysent les projets de développement local dans le milieu rural.

Aussi le guide de la *DATAR* (1986) sur le développement local et « *Les chantiers du développement local* » (1986) publiés par la revue *Pour*, analysent le développement des régions fragiles sous plusieurs aspects. Dans ce contexte, l'initiative LEADER de la Communauté Européenne – envisagée en 1991, démarrée en 1992 et maintenant entrée dans une deuxième phase (1994-1999) – vise à créer de nouvelles valeurs économiques, sociales, culturelles, dans les zones rurales en retard et dans les zones fragiles, en valorisant les ressources locales. C'est un programme dont on retrouve des similitudes aussi au Canada.

Au Canada et particulièrement au Québec, la problématique des régions rurales en difficulté peut être saisie par l'étude des analyses et de nombreux rapports des différents organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux, ainsi que par l'appréciation de divers ouvrages, particulièrement ceux qui analysent les régions périphériques (*Dugas*, 1983, 1984, 1990, 1994 ; *Bailly*, 1986 ; *Archel et Joyal*, 1989 ; *Gumuchian*, 1990, 1991 ; *Côté*, 1992 ; *Côté, Klein et Proulx*, 1995 ; *Vachon et Lemieux*, 1996). La contribution québécoise à ce sujet est caractérisée par son originalité et par la diversité des points de vue.

Le tableau suivant présente une synthèse des plus importantes études réalisées au Canada au cours des dernières vingt années. Il s'agit de travaux concernant les régions rurales, la problématique des zones rurales « fragiles », ainsi que de certaines synthèses plus générales qui alimentent la réflexion sur la fragilité.

Tableau I : Études canadiennes concernant les zones rurales.

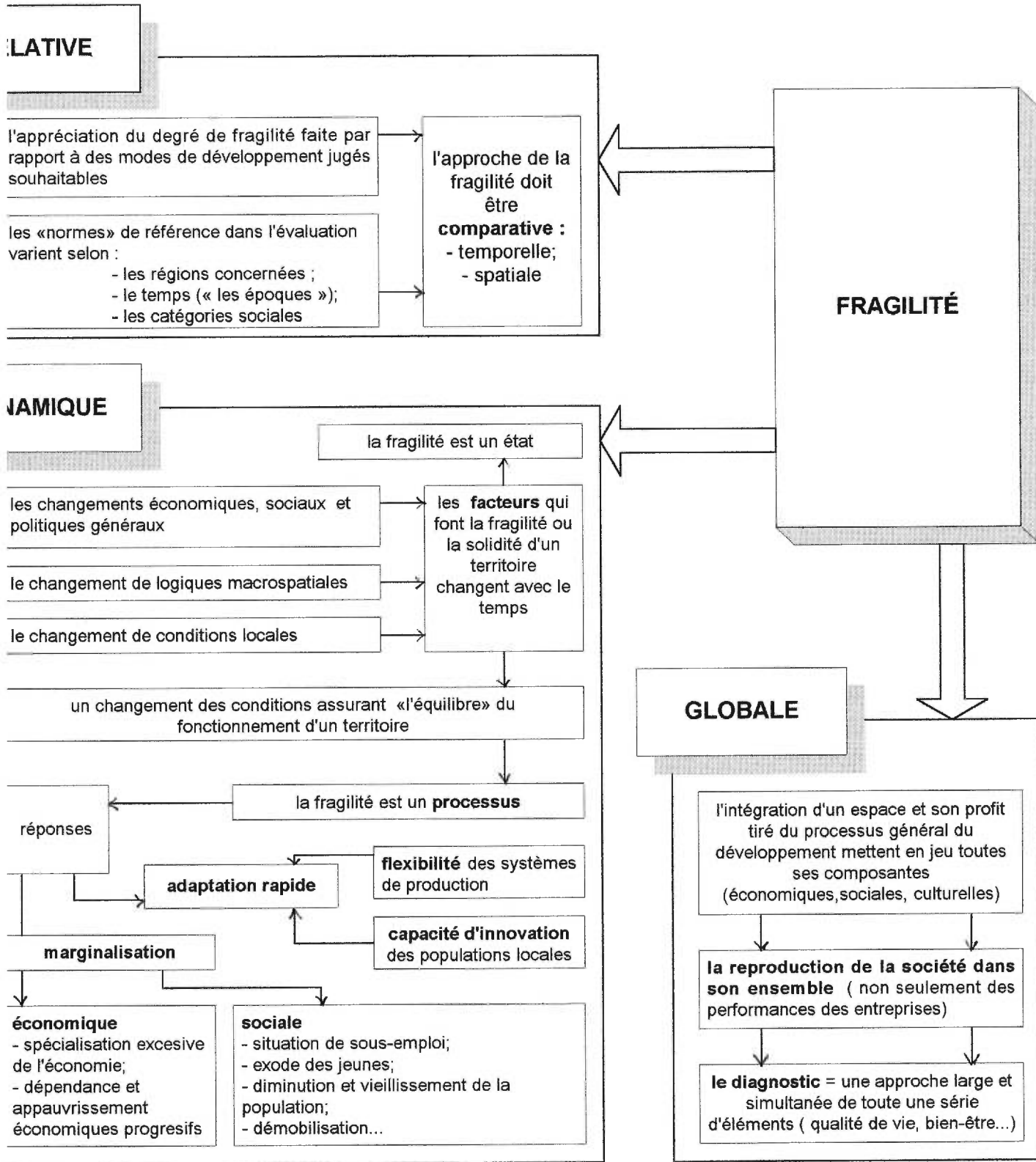
Année	Auteur	Problématique
1976	<i>Bryant, C. R.</i>	Nouvelles perspectives pour l'utilisation des terres dans les régions périurbaines.
1979	<i>Bryant, C. R. et Russwurm, H. L.</i>	L'impact des activités non-agricoles en milieu rural.
1981	<i>MEQ</i>	La pauvreté en milieu rural.
1982	<i>Polèse, M. et Coffey, W.</i>	Les éléments de définition pour les politiques de développement local en milieu rural.
1984	<i>Dugas, C.</i>	L'évolution et les disparités de la ruralité québécoise.
1985	<i>Dugas, C.; Jean, B.; Martin, F.</i>	Le développement socio-économique des régions rurales éloignées.
1986	<i>Bailly, A.; Coffey, W. et Runte Roseann; Polèse, M.; Klein, J.L.</i>	Le développement des communautés isolées et des petites régions économiques.
1987	<i>Dion, Y. et Desaulniers, P.; Bryant, C. R. et Preston, R.</i>	Le développement socio-économique des petites régions rurales et les initiatives locales.
1988	<i>GRIDEQ; OPDQ</i>	L'utilisation des ressources locales en milieu rural.
1989	<i>Conseil des Affaires sociales (« Deux Québec en un ») ; Bryant, C. R. ; GRIR; Lamontane, F.</i>	Le développement social et démographique dans les régions périphériques. Typologie des zones rurales.
1990	<i>Brklacich, M., Bryant, C. R. et Smit, B.; Bryant, C. R., Marois, C., Deslauriers, P.; Conseil Économique du Canada; Mungal, C. et McLaren, D.J.; Vachon, B.</i>	Le développement local en milieu rural; la mobilisation des forces endogènes; les stratégies pour un développement durable dans les zones rurales défavorisées.

1991	<i>Emploi et Immigration Canada; Mungal, C.; OPDQ; Vachon, B.</i> (« Le Québec rural dans tous ses états »)	L'avenir du monde rural périphérique; l'éthique du développement rural durable.
1992	<i>Bowler, J.R., Bryant, C. R. et Nellis, M. D.; Bryant, C. R.; Jean, B.</i>	Le système rural contemporain en transition. Le développement communautaire durable et les partenariats. Les éléments de spécificité et de différenciation de la ruralité québécoise.
1993	<i>Murdoch, J.; Vachon, B. et Coallier, Francine</i>	Le développement rural durable.
1994	<i>Bryant, C. R. ; Union des municipalités du Québec (U.M.Q.)</i>	Le développement communautaire durable dans le milieu rural.
1995	<i>André, P.; Bryant, C. R.; Côté, S., Klein, J. L., Proulx, M.U.; Deslauries, P.; Vachon, B. et Coallier, Francine</i>	Le développement durable et l'environnement rural. La planification stratégique du développement durable en milieu rural. Les nouveaux modèles de développement dans les espaces périphériques. L'entrepreneuriat rural.
1996	<i>Mathews, G.; Vachon, B. et Lemieux, A.</i>	Les nouvelles possibilités de développement pour les régions intermédiaires et périphériques.
1997	<i>Michel, C., Dahms, F.</i>	La planification du changement dans les villages et petites villes.

2.2.2. Les principales dimensions du concept de fragilité

Toute démarche de diagnostic appliquée à une région, ayant pour objectif d'évaluer sa situation de fragilité ou de bonne santé socio-économique, doit prendre en compte les principales dimensions du concept de fragilité (figure 6).

Figure 6. **SYNTHÈSE : LES DIMENSIONS DU CONCEPT DE FRAGILITÉ**



Source : synthèse réalisée par l'auteur à partir de la littérature scientifique

Le concept de fragilité est *relatif*. L'appréciation du degré de fragilité d'un territoire se fait par rapport à des situations ou des modes de développement qui sont jugés souhaitables par l'observateur. Il est clair que les « normes » ou les moyennes qui peuvent servir de références dans cette évaluation vont varier selon les régions concernées (notamment en fonction de leur niveau de développement), selon les époques ou les catégories sociales. L'approche de la fragilité doit nécessairement être *comparative* dans *le temps* et dans *l'espace*.

Le concept de fragilité est *évolutif* et *dynamique*. En raison des changements sociaux, économiques ou politiques généraux, des logiques macrospatiales ou des conditions purement locales, il n'y a pas de système stable pour la mise en valeur ou pour l'usage social d'un territoire. Avec le temps, selon des séquences plus ou moins rapides, les facteurs qui contribuent à la fragilité ou à la solidité d'une économie changent. Telle condition favorable au développement d'une activité peut ne plus l'être à un autre moment, telle contrainte à l'exercice d'une activité peut devenir un atout pour un nouvel usage. La valeur des potentiels et du patrimoine local doit être en permanence reconsidérée. Si la fragilité est un *état* elle est aussi et surtout un *processus*. Un changement des conditions qui assurent « l'équilibre » de fonctionnement d'un territoire est susceptible de déboucher sur plusieurs formes de réponses - d'une part l'adaptation rapide, favorisée par la flexibilité des systèmes de production et la capacité d'innovation des populations locales, et d'autre part, des phénomènes de marginalisation, de crise ou d'abandon.

Le concept de fragilité est *global*. Le fonctionnement d'un espace, sa capacité à adapter et à renouveler son économie, à moderniser ses infrastructures, à maintenir sa population, bref à s'intégrer et à tirer part du processus général de développement, mettent en jeu toutes ses composantes, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. Ce n'est donc pas seulement des performances des entreprises qu'il s'agit, mais aussi de la reproduction de la société dans son ensemble. Pour le diagnostic ceci implique que l'approche doit prendre en compte simultanément toute une série d'éléments ayant trait à la démographie, à l'économie, aux conditions de vie et au niveau du développement culturel.

2.2.3. Les facteurs de la fragilité

L'évaluation, et plus encore l'appréciation chiffrée, de la fragilité d'un territoire sont des exercices complexes. Un tel travail nécessite en premier lieu la mise au point d'un système de références pertinent, qui tente de prendre en compte non seulement la situation actuelle, mais aussi les changements prévisibles de l'économie locale et du marché en général. Enfin, le travail devra toujours être éclairé par un apport de données quantitatives et qualitatives.

De nombreuses analyses de la fragilité des territoires reposent à la fois sur plusieurs facteurs (*Aitchinson et Bontron, 1984; Bontron, 1990, 1993; Dugas, 1983; Gumuchian, 1990, 1991*).

Les *facteurs structurels* , peu modifiables dans le court terme, sont la faible densité démographique, le manque de diversification de l'économie (souvent une importante place étant accordée seulement à l'agriculture ou à d'autres activités « rurales »), la dégradation des structures démographique (sur-vieillessement), l'enclavement par rapport aux services aux pôles urbains (figure 7). Ils sont nombreux, par exemple, les cas où l'éparpillement d'une faible population sur de vastes espaces a amené la formation de localités peu peuplées mais n'a pas favorisé l'émergence de véritables pôles de croissance ou même de centres de services complets à grand rayonnement.

Les *facteurs conjoncturels* sont liés à la déstabilisation des systèmes économiques locaux par la modification du contexte. La crise d'une branche industrielle ou d'une entreprise locale, les effets d'une réforme de la politique agricole, l'apparition ou la disparition de micromarchés sous l'effet de la concurrence ou de changements de la demande... représentent seulement quelques exemples de facteurs conjoncturels du processus de la fragilité. Ils se traduisent par la montée du chômage, la baisse des revenus individuels... Et comme la plupart des régions fragiles sont associées à la marginalité économique – occupations fortement axées sur l'utilisation des ressources naturelles, secteur industriel faible, secteur de services constitué surtout d'activités de support – les effets des facteurs conjoncturels s'amplifient.

Figure 7 : LES FACTEURS DE LA FRAGILITÉ

facteurs structurels

- faible densité démographique (sans vouloir préciser un seuil de peuplement correspondant à la fragilité)
- manque de diversification de l'économie (forte place de l'agriculture et/ou de la mono-industrie)
- dégradation des structures démographique (vieillissement)
- exode des jeunes
- enclavement par rapport aux services des pôles urbains...

facteurs conjoncturels

- déstabilisation des systèmes économiques locaux par des modifications du contexte (crise d'une branche industrielle ou d'une entreprise locale, effets de la réforme agricole, apparition ou disparition de micromarchés etc.)

facteurs spécifiques du milieu naturel et du «contenant» humain

- handicaps naturels forts
- contextes fonciers particuliers
- réseau de transports et de communications
- situations insulaires...

facteurs qualitatifs, d'ordre social et culturel

- faible niveau de la formation de base
- manque de mobilité géographique ou professionnelle des individus et des ménages
- ouverture insuffisante de la société locale sur l'extérieur qui freine l'adaptation des structures et l'innovation
- découragement et manque de volonté de développement
- capacité faible de projets...

Les *facteurs spécifiques du milieu naturel et du « contenant » humain* tiennent des handicaps naturels forts, des contextes fonciers particuliers, du faible réseau de transport et de communication. Par exemple, les régions périphériques du Québec – situées en majeure partie au nord de 48 degrés de latitude et même pour certaines au nord de 50 degrés – sont lourdement hypothéquées par la position latitudinaire qui les désavantage sur le plan climatique.

Les *facteurs qualitatifs d'ordre social et culturel* font référence au faible niveau de la formation de base, à l'insuffisante ouverture de la société locale sur l'extérieur, au découragement, au manque de volonté de développement, ainsi qu'à la faible capacité de projets. La qualité de vie joue un rôle important dans la capacité de résistance des entrepreneurs, dans le désir des habitants de rester au pays et dans l'attraction des populations résidentielles. Dans certains cas la capacité d'organisation et d'innovation sociale est plus importante que d'autres facteurs d'adaptation (comme les ressources naturelles inexploitées) face au risque de crise.

Finalement, il faut préciser que, dans le domaine du développement, on demeure toujours – malgré la profusion des concepts, des théories, des modèles et des méthodologies – dans l'aléatoire, l'approximatif et le mouvant. Néanmoins il existe un certain nombre de facteurs qui, à défaut d'être facilement quantifiables, apparaissent assez déterminants sur l'évolution du contexte socio-économique d'une région.

2.2.4. *Une réversibilité toujours possible*

Les processus de « fragilisation » et de déclin sont souvent perçus par les territoires affectés – particulièrement les espaces ruraux – comme des *phénomènes irréversibles*. Cette idée, quelque peu déterministe, doit être écartée. En réalité, *on peut dire qu'aucune zone, même vulnérable, n'est condamnée à terme au « non usage » ou à l'abandon*. Les analyses d'ailleurs ont mis en évidence que, dans des régions où les activités traditionnelles sont pourtant en crise, une nouvelle lecture des atouts et des potentialités locales a permis le développement d'initiatives et l'installation de porteurs de projets souvent venus d'autres horizons avec ou sans le soutien de l'État et des régions (provinces).

Chapitre 3

Les objectifs, les hypothèses et la méthodologie de la recherche

- trois objectifs principaux
- trois hypothèses de travail

3.1. *Les objectifs et les hypothèses de la recherche*

« Avec les mutations engendrées par l'économie moderne, industrielle et urbaine dit-on le plus souvent, la ruralité contemporaine existe-t-elle encore, garde-t-elle une certaine spécificité ? » (*Jean*, 1991, p. 81).

La ruralité québécoise existe et représente une réalité sociale dans la société moderne, même si l'urbanité s'est imposée économiquement et comme phénomène social majeur, en devenant le cadre de vie dominant pour la plupart de la population. L'évolution sociale et économique du Québec, surtout depuis un demi-siècle, a largement modifié les caractéristiques de sa ruralité. Les changements profonds qui ont touché le monde rural québécois ont été très rapides. Cependant, dans certaines régions le processus a commencé plus tard. Autrefois, à l'autosuffisance des familles agricoles qui composaient en majorité le monde rural, se juxtaposait une autosuffisance de ses collectivités. La vie sociale et économique se réduisait à l'échelle de la paroisse. La modernisation de l'économie rurale a déterminé son intégration dans la « société globale ». Actuellement, l'interdépendance entre la campagne et la ville est plus forte que jamais et l'avenir du monde rural, son dynamisme, ne dépendent plus seulement des « ruraux ».

Dans le contexte de la diversité et de la dynamique du monde rural québécois, les objectifs de la recherche sont les suivants (figure 8) :

Objectifs

1. selon le développement socio-économique, réaliser une comparaison entre les régions rurales du Québec et identifier une typologie de ces régions
2. évaluer la situation de « fragilité » socio-économique pour les régions rurales et choisir plusieurs zones témoins pour pousser plus loin l'analyse de la « fragilité »
3. analyser et comparer, pour les zones témoins, les programmes de développement rural pertinents sélectionnés dans le cadre du «Programme de développement des collectivités»

Hypothèses de travail

1. dans la typologie des régions rurales, les zones rurales fragiles comportent une complexité et une dynamique à part et elles ne sont pas nécessairement des zones « éloignées »
2. la revitalisation des zones rurales fragiles passe par une diversification de leurs activités
3. pour un développement durable dans les zones rurales fragiles les projets globaux et spécifiques réussis doivent s'appuyer sur la solidarité, la coopération et la concertation

Figure 8 : Objectifs et hypothèses de travail.

1. selon le développement socio-économique, réaliser une comparaison entre les régions rurales du Québec et identifier une typologie de ces régions .

La fragilité est une notion non seulement complexe, mais relative et dynamique. Elle met en jeu toutes les composantes socio-économiques d'un espace : le milieu-support des activités, les structures productives, les divers groupes sociaux et leurs institutions. En terme de processus, la situation de « fragilité » peut être « un moment de transition » dans la recherche d'un nouvel équilibre, voire même une condition nécessaire à la mise en place d'un nouveau système. Des correctifs, ou des formes de résistance, peuvent permettre aux résidents et aux intervenants d'une région d'adapter les structures ou stabiliser le processus. En conséquence, on peut définir le second objectif de la recherche.

2. évaluer la situation de « fragilité » socio-économique pour les régions rurales et choisir plusieurs zones témoins pour pousser plus loin l'analyse de la fragilité.

Le développement durable est en grande partie un processus ascendant, résultant d'une part de l'existence des ressources locales susceptibles d'être valorisées et transformées, et d'autre part des initiatives des acteurs économiques, des divers groupes sociaux, plus généralement de la population, tout ceci complété par un environnement favorable au progrès, y compris un support approprié de l'extérieur.

Le gouvernement du Québec – parmi d'autres observateurs et intervenants – se préoccupe depuis le début des années 1960 du problème des disparités du développement entre les régions. Diverses solutions ont été envisagées et mises à l'exécution, comme la mise en place de politiques et de programmes d'aide à l'implantation et à la modernisation d'entreprises manufacturières ou l'aide aux milieux locaux dans la prise en main du développement de leur région.

De même, au niveau fédéral, par exemple, à partir des années 1980 les Comités (maintenant nommées Sociétés) d'aide au développement des collectivités (SADC) sont de plus en plus impliquées dans le développement local de nombreuses régions rurales en difficultés, en assurant la promotion, en offrant la formation et de

l'information sur le développement local. Ainsi se détache le dernier objectif de la recherche.

3. analyser et comparer, pour les zones témoins, les programmes de développement rural pertinents sélectionnés dans le cadre du « Programme de développement des collectivités ».

Actuellement, plusieurs programmes coordonnés par différents paliers sont démarrés pour aider les collectivités rurales dans leur effort de développement. L'analyse de ces programmes dans une perspective comparative offre la possibilité de connaître non seulement le contenu spécifique du chacun d'entre eux, mais aussi de saisir s'il existe une cohérence stratégique et une vision générale.

En corrélation avec les objectifs de l'étude, on peut émettre l'hypothèse de travail :

1. dans la typologie des régions rurales, les zones rurales fragiles comportent une complexité et une dynamique à part et elles ne sont pas nécessairement des zones « éloignées ».

Le but final de n'importe quelle stratégie ou action, de n'importe quel programme pour une région rurale en difficulté est la revitalisation socio-économique et culturelle, la correction du trajet de décroissance et la création d'un état de « bonne santé ». Mais quelles sont les rôles des collectivités et des paliers supérieurs ? Qui sont les partenaires dans ce processus ? Comment les propositions des projets peuvent-elles être utilisées pour renforcer ce processus ? Par conséquent une autre hypothèse de travail stipule :

2. la revitalisation des zones fragiles passe par une diversification de leurs activités.

Le développement d'un territoire s'inscrit dans un environnement de plus en plus internationalisé, qui fait peser des contraintes multiples sur l'économie locale, mais lui ouvre également des opportunités nouvelles. La mise en oeuvre d'un processus de développement requiert un ensemble d'actions qui recherchent un effet « dynamisant », susceptible de produire des résultats au-delà du court terme. Il s'agit de stimuler la volonté d'entreprendre de la population dans son ensemble et d'encourager de nouvelles initiatives. Ainsi, la dernière hypothèse de travail suppose que :

3. pour un développement durable dans les zones rurales fragiles, les projets doivent s'appuyer sur la solidarité, la coopération et la concertation.

Dans la conceptualisation de la recherche la succession des objectifs et des hypothèses est logique. Ainsi, les objectifs no. 1 , no. 2 et l'hypothèse no. 1 sont dans une liaison directe, tandis que les hypothèses no.2 et no. 3 découlent particulièrement de l'objectif no. 3.

3.2. La méthodologie et les limites de la recherche

- l'identification spatiale des zones rurales
- le choix des indicateurs à partir des objectifs fixés
- l'analyse des indicateurs-clés pour définir la « fragilité »
- la comparaison entre les « besoins » des zones rurales fragiles et les programmes envisagés
- l'analyse de projets globaux des zones choisies et d'une sélection de projets spécifiques
- les limites de l'approche

Passer d'un schéma théorique à une mesure de la fragilité comporte une méthodologie spécifique, qui comprend plusieurs étapes et bien sûr certaines difficultés qu'il importe de souligner dès le début (figure 9).

1. L'identification spatiale des zones rurales fragiles. Cette étape soulève la question de l'échelle géographique d'analyse. Il n'y a pas a priori un découpage meilleur que d'autres pour identifier les zones rurales fragiles (unité administrative, région agricole...). Toutefois, s'agissant de l'espace rural, l'unité géographique à retenir ne doit être ni trop petite, à cause surtout des problèmes de cueillette et traitement des données, ni trop grande car certaines caractéristiques peuvent échapper à l'analyse.

À cet égard, la « *municipalité régionale de comté* », un des niveaux de prise en charge possible des problèmes de développement par les collectivités elles-mêmes, apparaît

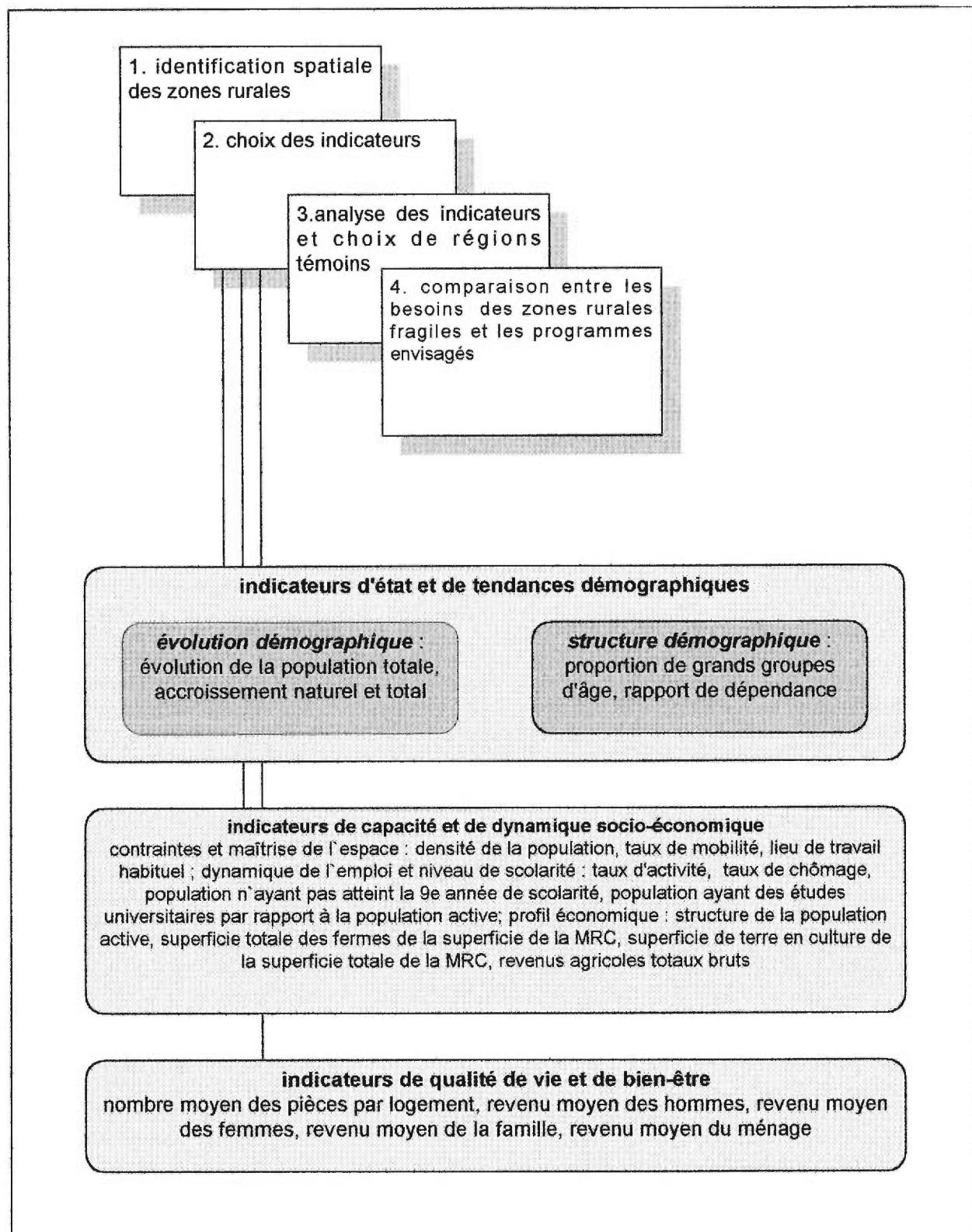


Figure 9 : Méthodologie.

comme une échelle pertinente et appropriée. De plus, elle représente une des unités spatiales utilisées par le Recensement du Canada pour la diffusion des données.

2. Le choix des indicateurs. Les indicateurs servent à dresser « le portrait » et à saisir « les besoins » des régions rurales fragiles. Souvent le choix est limité par les disponibilités de l'appareil statistique et la fiabilité des données. Mais les indicateurs eux-mêmes sont toujours réducteurs d'une réalité complexe : quels sont les plus pertinents ? Comment les hiérarchiser selon leur plus ou moins grand rôle dans l'état général de fragilité ? Comment les graduer ? Pour la plupart, ce sont des questions qui trouvent des réponses dans une bonne documentation et dans l'expérience du chercheur.

Les « axes de fragilité » sont difficilement réductibles à un indice global satisfaisant. La prise en compte du temps et les effets de seuil dans le processus de fragilisation posent également des problèmes de mesure; il en va de même de l'intégration de la prospective dans les indicateurs chiffrés. Dans ce contexte un ensemble d'indicateurs représentatifs (indicateurs-clés) a été choisi pour mesurer et représenter le développement socio-économique des régions rurales. Ce sont les indicateurs dits « traditionnels », les plus fréquemment utilisés dans les analyses de développement régional, dans les rapports officiels et non-officiels, dans les principaux ouvrages, disponibles dans les publications statistiques officielles.

Ces indicateurs sont regroupés en cinq catégories thématiques :

a. l'état et les tendances démographiques. Un espace est d'autant plus fragile qu'il est concerné par une forte émigration, un vieillissement marqué, une mobilité élevée... Par conséquence, « le portrait » démographique présente une grande importance pour comprendre le processus de fragilisation d'une région. Cette catégorie thématique inclut des indicateurs mettant en évidence l'évolution démographique (évolution de la population totale; accroissement naturel et total), la structure démographique (proportion des grands groupes d'âge ; rapport de dépendance) et les migrations (infraprovinciale, interprovinciale, externe), en utilisant deux années de recensement (1991 et 1996).

b. *les contraintes et la maîtrise de l'espace.* La notion de fragilité est en directe liaison avec le degré de maîtrise de l'espace par la population. Ainsi ces indicateurs regroupent la densité de la population, le taux de mobilité, le lieu de travail habituel.

c. *la dynamique de l'emploi et le niveau de scolarité.* Dans les régions en difficulté la population locale est confrontée à une fluctuation importante de l'emploi, doublée souvent d'un bas niveau de scolarité. Donc, l'analyse d'un ensemble d'indicateurs pour caractériser cette réalité s'avère très importante. Ces indicateurs comprennent, d'une part, la population n'ayant pas atteint la 9^{ème} année de scolarité et la population ayant des études universitaires rapportées à la population active; d'autre part, les taux de chômage et d'activité (totaux et pour les jeunes de 15 à 24 ans).

d. *le profil économique.* Pour dresser « le portrait économique » des régions fragiles ont été choisis des indicateurs représentatifs mettant en évidence la structure de la population active, la superficie totale des fermes et de terre en culture de la superficie totale de la MRC, les revenus totaux agricoles bruts, la population ayant un lieu de travail habituel à domicile, ainsi que les travailleuses rémunérées par rapport à la population active. Ces indicateurs sont fréquemment utilisés dans les analyses du développement territorial.

e. *les conditions de vie.* Le choix des indicateurs s'est forcé de ne pas favoriser uniquement les aspects démographiques ou économiques et de prendre en considération l'ensemble des conditions de vie quotidienne de la population des régions rurales. Ainsi, dans cette catégorie thématique sont réunis des indicateurs comme le nombre moyen des pièces par logement, le revenu moyen des hommes et des femmes, le revenu moyen de la famille et le revenu moyen du ménage.

3. *L'analyse des indicateurs-clés et le choix des régions témoins.* L'ensemble d'indicateurs-clés est utilisé principalement pour atteindre le premier objectif de la recherche. En dépit des difficultés pour passer du concept à la mesure de la fragilité et des limitations qu'impose l'appareil statistique, la mise en oeuvre d'une méthode d'analyse de corrélations et de classements des indicateurs est nécessaire pour comparer les différents composants de la fragilité ainsi que pour désigner les zones rurales les plus fragiles.

4. *Comparaison entre les besoins des zones rurales fragiles et les programmes envisagés.* Pour réaliser le troisième objectif de la recherche a été entreprise une comparaison des besoins des régions rurales fragiles, cernés à l'aide des indicateurs, avec les programmes envisagés par les collectivités. Dans ce contexte les entrevues et les discussions avec les intervenants principaux (un agent de projet à Charlevoix et la directrice générale à Pabok) se sont avérées d'une importance majeure comme source d'informations pertinentes et pour aider à l'interprétation des données. Les quatre entrevues avec ces deux personnes ont eu pour objet de connaître les orientations stratégiques et les ressources des régions témoins, ainsi que les projets en cours ou envisagés. L'essentiel dans toute démarche de développement est de toujours considérer la communauté dans sa totalité et non par rapport à une seule stratégie. Un volet logique, la planification stratégique n'est pas une « recette magique » pour un développement durable, mais un élément nécessaire pour atteindre ce but. Ainsi, dans cet « environnement » de la construction des stratégies se trouve la réponse aux nombreuses questions concernant le développement des zones rurales fragiles.

Établir une *vision claire, fixer des objectifs réalistes* et essayer de les atteindre désignent l'essentiel du développement communautaire durable. La vision ne peut être simplement assimilée à l'élimination des « problèmes » d'une communauté. Une solide vision doit refléter les conditions locales, les contraintes et les opportunités présentés par leur environnement externe en général. La connaissance du milieu local ne se limite pas à l'élaboration d'un inventaire des ressources naturelles et humaines. Aussi, elle englobe des aspects psychosociaux et culturels comme les mentalités, l'esprit d'appartenance à la communauté, les caractéristiques ethniques, les aspirations des gens. Selon *Polèse et Coffey* (1982, p.14) « toutes les micro-régions en retard ont des potentiels à mettre en valeur ». Même si ce point de vue a été critiqué par d'autres chercheurs comme *Martin* (1986), il reste toujours valable.

1. *Martin* (1986) affirme que toutes les régions ne sont pas viables pour l'auto-développement. Il faut un « modicum » de ressources physiques, une bonne situation géographique et une économie d'agglomération, pour permettre au capital humain de s'introduire dans la fonction de production. *Baillly* (1986) suppose l'existence d'un seuil de non-retour au développement pour les régions marginales tant sur le plan de la densité de la population et sa capacité de se gérer que sur le plan des services à la population et aux entreprises.

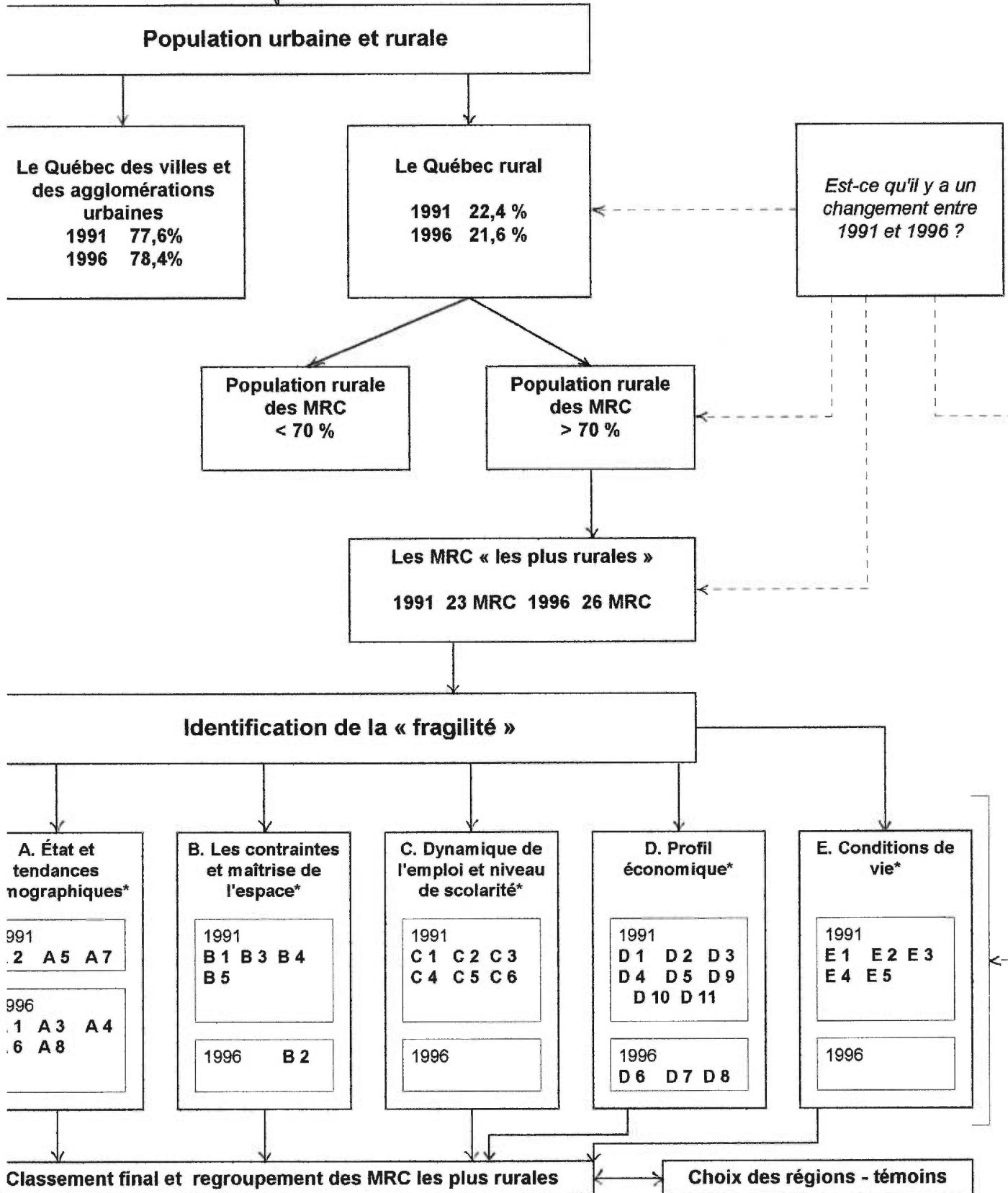
Chapitre 4

L'analyse de la fragilité

- Le Québec rural
- Les *municipalités régionales de comté* (MRC) les « plus rurales »
- Les zones rurales fragiles

Le Québec est constitué d'un ensemble de vastes régions aux caractéristiques physiques, humaines et économiques très différentes. Certaines concentrent la majeure partie de la population et de ses installations tandis que d'autres ne sont occupées que par une trame de peuplement étirée ou ne sont que des zones de passage ou d'extraction de ressources. À la marge du territoire densément urbanisé, de grandes entités spatiales se sont individualisées et sont devenues des lieux de transition entre les secteurs fortement urbanisés et industrialisés et d'autres pratiquement non peuplés. Ces derniers territoires – souvent ruraux - sont habituellement nommés « les régions périphériques ».

La fragilité d'un espace rural spécifique tient, en effet, non seulement à sa situation périphérique mais aussi à la conjonction d'éléments qui, à un moment donné, sont venus rompre une situation de développement. Par conséquent, dans le « Québec rural » ont été identifiées les zones (les MRC) « les plus rurales » et, pour celles-ci, a été réalisée l'analyse de la « fragilité » basée sur un ensemble d'indicateurs-clés. La démarche a permis la mise en évidence des MRC les plus fragiles et le choix des régions témoins (figure 10).



r tableau II pour l'explication des indicateurs

Tableau II : Les indicateurs-clés de la fragilité

A. État et tendances démographiques

- A 1. Évolution de la population (taux de variation) entre 1986 et 1996 (%)
- A 2. Évolution de la population (taux de variation) entre 1991 et 1996 (%)
- A 3. Accroissement total en 1991
- A 4. Accroissement total en 1995
- A 5. Personnes âgées de 65 ans et plus en 1991 (%)
- A 6. Personnes âgées de 65 ans et plus en 1996 (%)
- A 7. Rapport global de dépendance en 1991
- A 8. Rapport global de dépendance en 1996

B. Contraintes et maîtrise de l'espace

- B 1. Densité de la population en 1991 (hab./km²)
- B 2. Densité de la population en 1996 (hab./km²)
- B 3. Mobilité de la population (taux de mobilité) en 1991 (%)
- B 4. Population active occupée ayant le lieu de travail habituel dans la SDR de résidence par rapport à la population totale active occupée, en 1991 (%)
- B 5. Population active occupée ayant le lieu de travail habituel dans autre SDR par rapport à la population totale active occupée, en 1991 (%)

C. Dynamique de l'emploi et niveau de scolarité

- C 1. Population n'ayant pas atteint la 9e année de scolarité / population active, en 1991 (%)
- C 2. Population ayant des études universitaires / population active, en 1991 (%)
- C 3. Taux de chômage en 1991 (%)
- C 4. Taux de chômage (15-24 ans) en 1991 (%)
- C 5. Taux d'activité en 1991 (%)
- C 6. Taux d'activité (15-24 ans) en 1991 (%)

D. Profil économique

- D 1. Population occupée dans le secteur primaire / population totale active, en 1991 (%)
- D 2. Population occupée dans le secteur secondaire / population totale active, en 1991 (%)
- D 3. Population occupée dans le secteur tertiaire / population totale active, en 1991 (%)
- D 4. Travailleuses rémunérées de la population active, en 1991 (%)
- D 5. Population active occupée ayant le lieu de travail habituel à domicile par rapport à la population active occupée (%)
- D 6. Superficie totale des fermes de la superficie de la MRC, en 1996 (%)
- D 7. Superficie des terres en culture de la superficie de la MRC, en 1996 (%)
- D 8. Revenus agricoles totaux bruts, en 1995 (mil.\$)
- D 9. Superficie totale des fermes de la superficie de la MRC, en 1991 (%)
- D 10. Superficie de terre en culture de la superficie de la MRC, en 1990 (%)
- D 11. Revenus agricoles totaux bruts, en 1990 (mil.\$)

E. Conditions de vie

- E 1. Nombre moyen des pièces par logement, en 1991
- E 2. Revenu moyen des hommes (15 ans et plus avec revenu), en 1991 (\$)
- E 3. Revenu moyen des femmes (15 ans et plus avec revenu), en 1991 (\$)
- E 4. Revenu moyen de la famille, en 1991 (\$)
- E 5. Revenu moyen du ménage, en 1991 (\$)

4.1. Le Québec rural

- La dichotomie urbain-rural
- Est-ce qu'on peut considérer le « rural » comme un système ?
- La ruralité québécoise

4.1.1. *La dichotomie urbain-rural*

Les sociétés industrielles et postindustrielles ont souvent été caractérisées comme « urbaines », même si le « rural » était présent sur des espaces étendus. Plusieurs fois le terme *rural* a été contesté et la dichotomie urbain-rural a généré une vaste littérature et des discussions animées. Pendant les dernières décennies deux principales opinions ont été forgées au sujet de la définition et de l'utilisation du terme « rural » (*Bowler, 1995*).

La première met en évidence l'ensemble des structures, processus et emplacements qui caractérisent un territoire dit « rural » par rapport au territoire dit « urbain ». La démarche est une construction analytique fondée sur les propriétés qui sont spécifiques à l'espace rural (*Pahl, 1966; Cloke and Edwards, 1986; Haggart, 1990*). La seconde considère le « rural » comme un cadre géographique, tout simplement ; un cadre qui permet la mise en place de structures et de processus sociaux et économiques globaux. Cette opinion, qui s'appuie sur la difficulté d'identifier des structures et des processus de la société qui sont spécifiquement ruraux, représente la perspective de l'économie politique et particulièrement le point de vue de ceux qui travaillent à la restructuration agricole ou rurale (*Cloke, 1990; Marsden et al., 1990*).

Pour cerner la géographie du monde rural, il nous faut une définition quantitative d'une unité de base, bien qu'il n'existe pas de critères entièrement satisfaisants permettant de réaliser sans équivoque un partage précis des deux structures, le rural et l'urbain. Ainsi, Statistique Canada a établi des seuils numériques afin de distinguer le monde rural du monde urbain : est défini comme rural tout ce qui n'est pas urbain et est considéré urbain « un espace dont la concentration démographique est de 1 000 habitants ou plus

et dont la densité de population est de 400 habitants ou plus au kilomètre carré » (*Statistique Canada, 1996, p.7*). Enfin, la ruralité évolue à travers un cadre institutionnel à deux échelons représentés par la municipalité locale et la municipalité régionale de comté (MRC).

4.1.2. *Est-ce qu'on peut considérer le « rural » comme un système ?*

Un système comprend : des *éléments* (l'unité fondamentale du système) identifiés comme attributs variables des objets ; des *rappports* (liens) *entre les attributs des objets* ; des *rappports* (liens) *entre les attributs des objets et l'environnement* (*Harvey, 1969*). L'approche systémique a été utilisée par de nombreuses disciplines particulièrement pour analyser les composantes biophysiques. Les difficultés survenues pour définir les éléments qui seront inclus dans le système, les attributs variables qui seront mesurés, les relations qui seront prises en compte ont déterminé une utilisation plus faible de la démarche dans l'analyse des composantes socio-économiques. Selon *Bowler et Ilbery (1992)* le terme « système rural » a plutôt été utilisé soit pour la description du cadre organisé de la recherche (et non comme un modèle analytique), soit pour une large description de l'interaction complexe entre les diverses variables dans un espace défini.

Veldman (1984) identifie trois éléments dans un système socio-économique : les utilisateurs de l'espace, les espaces utilisés et l'utilisation de l'espace. Dans un contexte géographique particulier ils représentent les principaux attributs des objets avec leurs liaisons, c'est-à-dire les activités économiques et les résidences (sous-système économique), la population qui y habite (sous-système social) et la structure physique de l'espace (sous-système biophysique ou naturel). Même si le modèle conceptuel de *Veldman* a ses limites, il démontre que le « système rural » ne représente pas seulement les préoccupations pour le milieu biophysique. Il va plus loin. Le modèle souligne la possibilité des éléments urbains et ruraux de se combiner et aussi la nécessité d'établir une échelle d'analyse du système rural (de l'échelle globale – internationale, nationale, régionale – vers l'échelle locale).

4.1.3. *La ruralité québécoise*

L'espace rural québécois se caractérise par la prépondérance en surface des usages agricoles, forestiers ou naturels du sol (l'espace rural ne se limitant toutefois à l'espace agro-forestier), par la faible dimension et la dispersion sur un vaste territoire des établissements humains, par une gamme de services moins étendue et moins spécialisée que dans l'espace urbain et par une organisation et un équipement du territoire à la mesure d'une population dispersée et d'une activité économique faible ou modérée (*Dugas et Vachon, 1991*). Ainsi l'espace rural existe, aussi bien qu'une société rurale existe : celle qui habite et utilise quotidiennement cet espace. Cette société rurale fait partie intégrante de la société globale, de même que l'espace rural est inclus dans les espaces régional et local.

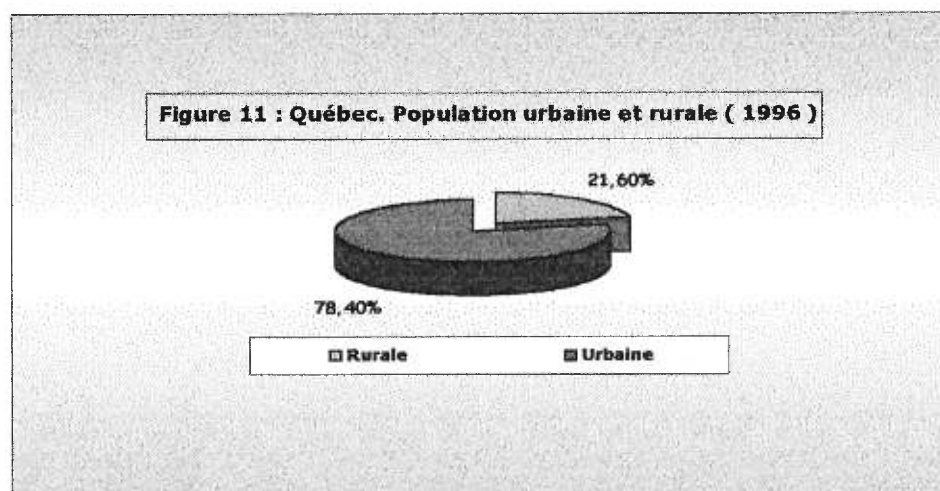
La disparition des sociétés rurales telles qu'elles existaient au début du siècle ne signifie pas qu'il n'y a plus de ruraux. Selon la classification actuelle faite par le gouvernement du Québec (le rapport Picotte, 1992), les régions de la province ont été regroupées en *régions métropolitaines* (Montréal, Laval, Québec, Lanaudière, Laurentides), *régions centrales* (Mauricie - Bois Francs, Outaouais, Centre du Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie) et *régions périphériques* (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte Nord). Le « monde rural » est présent dans toutes ces régions, mais chaque grande région offre un paysage rural différencié non seulement par des éléments physiques mais aussi par des modes d'organisation de l'espace et par la vie socioculturelle.

Au cours des quarante dernières années, les grandes tendances spatiales de l'évolution démographique du Québec se traduisent par un mouvement d'unification: une urbanisation constante, une concentration continue de la population au sein d'agglomérations urbaines centrales et son corollaire, une érosion permanente du poids démographique des régions périphériques (*Vachon et Lemieux, 1996*). Progressivement, la part de la population rurale est passée de 55,5 % en 1911, à 33,5 % en 1951, à 19,3 % en 1971 et à 22,4 % en 1991. En comparaison, pendant que la population du Québec est accrue de 70 % de 1951 à 1991, la population urbaine a presque doublée (+156 %) et la population rurale n'a augmenté que de 13,7 %.

Toutes ces années les régions urbaines ont effectué de lourds prélèvements dans les régions rurales. Les particularités de la période fordiste (1945 – 1975) expliquent dans une large mesure les grandes tendances de la répartition territoriale de la population québécoise. D'ailleurs, c'est durant cette même période (1951 – 1971) qu'au Québec la croissance du taux d'urbanisation, de la proportion de personnes habitant dans une Région Métropolitaine de Recensement (RMR) et du poids démographique des régions centrales, est la plus forte. Le modèle d'organisation de la production a donc eu un effet direct sur le modelage de l'espace québécois.

La période de 1971 à 1991 marque un certain retournement. Le grand exode rural est responsable entre autres de l'érosion des régions périphériques (le poids démographique de ces régions passant de 16,2 % en 1951 à 12,5 % en 1991). Après avoir connu une perte importante de population, les régions rurales montrent une augmentation nette de 32,4 %, tandis que les régions urbaines ne croissent que de 10 % entre 1971 et 1991. Entre 1971 et 1981 les régions rurales ont contribué de 68 % à la croissance démographique du Québec. Aussi à partir de 1971, bien que manifestant sa présence, le mouvement d'exode s'est atténué.

Le recensement de 1996 évalue *la population « rurale »* du Québec à 21,6 % (1,54 millions habitants) de la population totale de la province (figure 11). Par rapport à l'année 1991 il y a une faible diminution (de 0,8 %), même si dans certaines municipalités régionales de comté de la Launadière, des Laurentides, du Québec ou de l'Outaouais la population rurale a augmenté.



4.2. Les municipalités régionales de comté « les plus rurales »

- La population rurale au niveau des régions administratives et des MRC
- Le regroupement des municipalités régionales de comté selon la population rurale

4.2.1. La population rurale au niveau des régions administratives et des MRC

L'analyse comparative du recensement de 1991 et du recensement de 1996 met en évidence une baisse de la population rurale de 0,8 % (3576 personnes) pour l'ensemble du Québec. Évidemment la situation n'est pas la même dans toutes les *régions administratives* et dans toutes les municipalités régionales de comté. En 1996 par rapport à 1991, les plus importantes décroissances de la population rurale sont enregistrées dans les régions Chaudière-Appalaches (- 4,1 %), Saguenay-Lac-Saint-Jean (- 3,0 %), Mauricie-Bois-Francs (- 1,9 %) et Centre-du-Québec (- 1,9 %). Pour la même période, d'un total de 17 régions administratives de la province, 9 régions ont connu une décroissance de la population rurale (2 régions plus de - 2 %, 4 régions entre -1 et -2 % et 3 régions moins de -1 %) et 6 régions une croissance (5 régions entre +0,1 et +1 % et 1 région plus de +1 %). Selon Statistique Canada la Communauté Urbaine de Montréal et la municipalité de Laval n'ont pas une population rurale.

La plus importante croissance de la population rurale est enregistrée au Nord-du-Québec (Administration régionale Kativik et Territoire conventionné): +4,2 %. Les autres régions administratives avec une augmentation de la population rurale sont la Côte-Nord (+0,9 %), le Québec (+0,4 %), les Laurentides (+0,4 %), l'Éstrie (+0,3 %) et l'Outaouais (+0,2 %).

Quant aux *municipalités régionales de comté* il existe des différences importantes concernant l'évolution de la population rurale. Les-Chutes-de-la-Chaudière est celle qui a connu la plus grande diminution de la part de la population rurale : de 37 % de la population totale, en 1991, sa population rurale a baissé à 15,9 % de la population totale, en 1996 (- 21,1 %). Des diminutions semblables sont enregistrées dans les MRC Desjardins (- 9,1 %), Lotbinière (- 8,4 %), ainsi que dans cinq autres MRC, toutes

situées dans la région Chaudière-Appalaches. Ainsi, cette région administrative a enregistré la plus grande diminution de la part de la population rurale du Québec.

Une diminution assez importante de la part de la population rurale marquent également d'autres municipalités régionales de comté situées dans presque toutes les régions administratives. Par exemple, pour la période de 1991 à 1996, la MRC Mirabel, en Laurentides, a enregistré une diminution de la part de la population rurale de -12,5 %, la MRC Vaudreuil-Soulanges en Montérégie de - 8,5 %, la MRC Maria-Chapdeleine en Saguenay-Lac-Saint-Jean de - 7,4 %, la MRC Vallée-de-l'Or en Abitibi-Témiscamingue de - 6,5 % et la MRC Drummond, aussi dans les Laurentides, - 4,4 %.

En 1996 par rapport à 1991, la plus grande augmentation de la part de la population rurale est enregistrée dans la MRC Rouyn-Noranda (12,5 %) en Abitibi-Témiscamingue. Elle est suivie par les MRC Argenteuil (7,5 %) en Laurentides, Papineau (5,6 %) en Outaouais, Montcalm (4,4 %) en Lanaudière, La Jacques Cartier (3,1 %) au Québec...

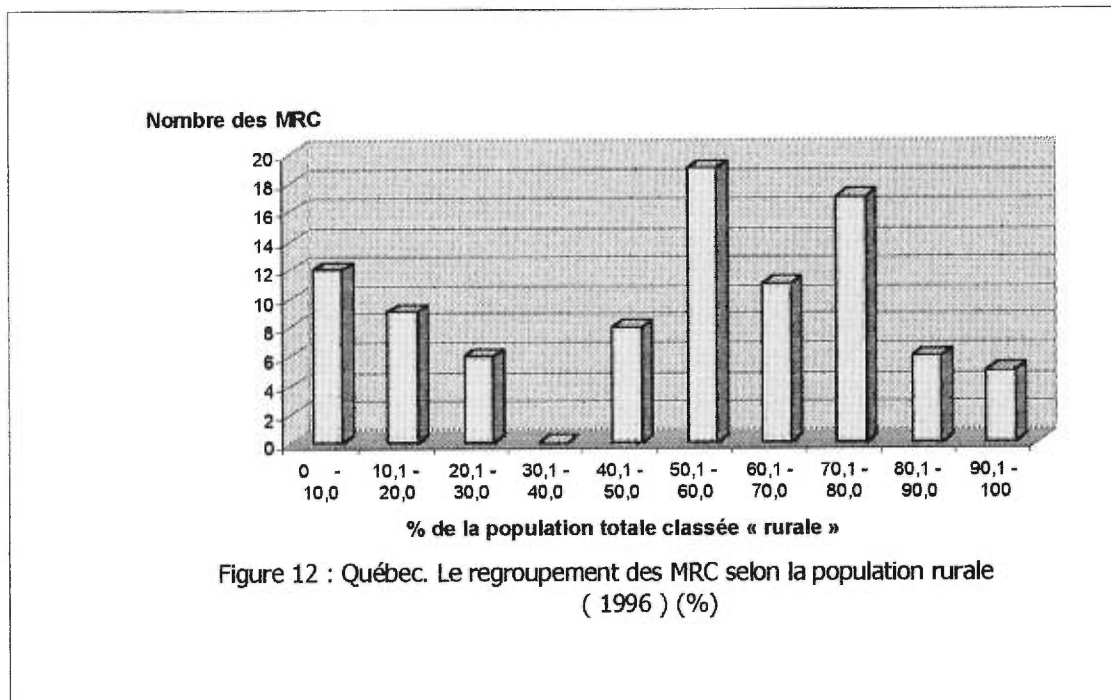
La migration nette est le principal facteur qui a déterminé les changements de poids de la population rurale dans les municipalités régionales de comté, car l'accroissement naturel reste positif dans l'ensemble des MRC. Les causes de la migration sont complexes et différentes d'une municipalité à l'autre, mais les mutations survenues dans l'économie locale, souvent sous l'influence des méga-tendances comme la mondialisation des échanges ou le développement du secteur tertiaire, les changements politiques et sociaux, ainsi que de divers facteurs locaux, sont sans doute les plus importantes.

4.2.2. Le regroupement des municipalités régionales de comté selon la population rurale

Selon le dernier recensement, le pourcentage de la population rurale dans les régions administratives varie entre 30 % et 70 %, à l'exception de la Communauté urbaine de Montréal et de la municipalité de Laval. Pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madelaine la population rurale représente 75,9 % de la population totale, mais pour la plupart des régions administratives (7 régions) la population rurale représente entre 51 et 60 % de leur population totale. Le poids de la population rurale en 1996 par rapport au

recensement du 1991 a légèrement baissé dans toutes les régions administratives, sauf dans le Nord-du-Québec, l'Éstrie, le Québec, les Laurentides et l'Outaouais.

En ce qui concerne les municipalités régionales de comté on peut remarquer une plus grande hétérogénéité. Ainsi selon le critère statistique, les MRC de l'Île-d'Orléans et des Collines-de-l'Outaouais ont 100 % de leur population classée « rurale », tandis que la CUM de Montréal, les MRC Laval et Champlain ont 0 %. Entre « ces extrêmes », pour les autres 88 municipalités régionales de comté, le rapport population rurale/population totale est très différent (figure 12).



Les municipalités régionales de comté ayant un pourcentage élevé de leur population classée « rurale » (plus de 70 %) se trouvent partout dans la province. Certaines – MRC Bécancour, MRC Islet – sont situées à mi-chemin entre les agglomérations urbaines québécoises (figure 13). Les municipalités régionales de comté ayant une faible population rurale (< 20 %) sont situées tout autour des grands pôles urbains, comme Montréal-Laval, Québec, Trois-Rivières, mais également sur « l'axe » nord-sud de Marie-Chapdelaine à Sherbrooke ou sur la côte nord (Sept-Îles). Cette répartition de la

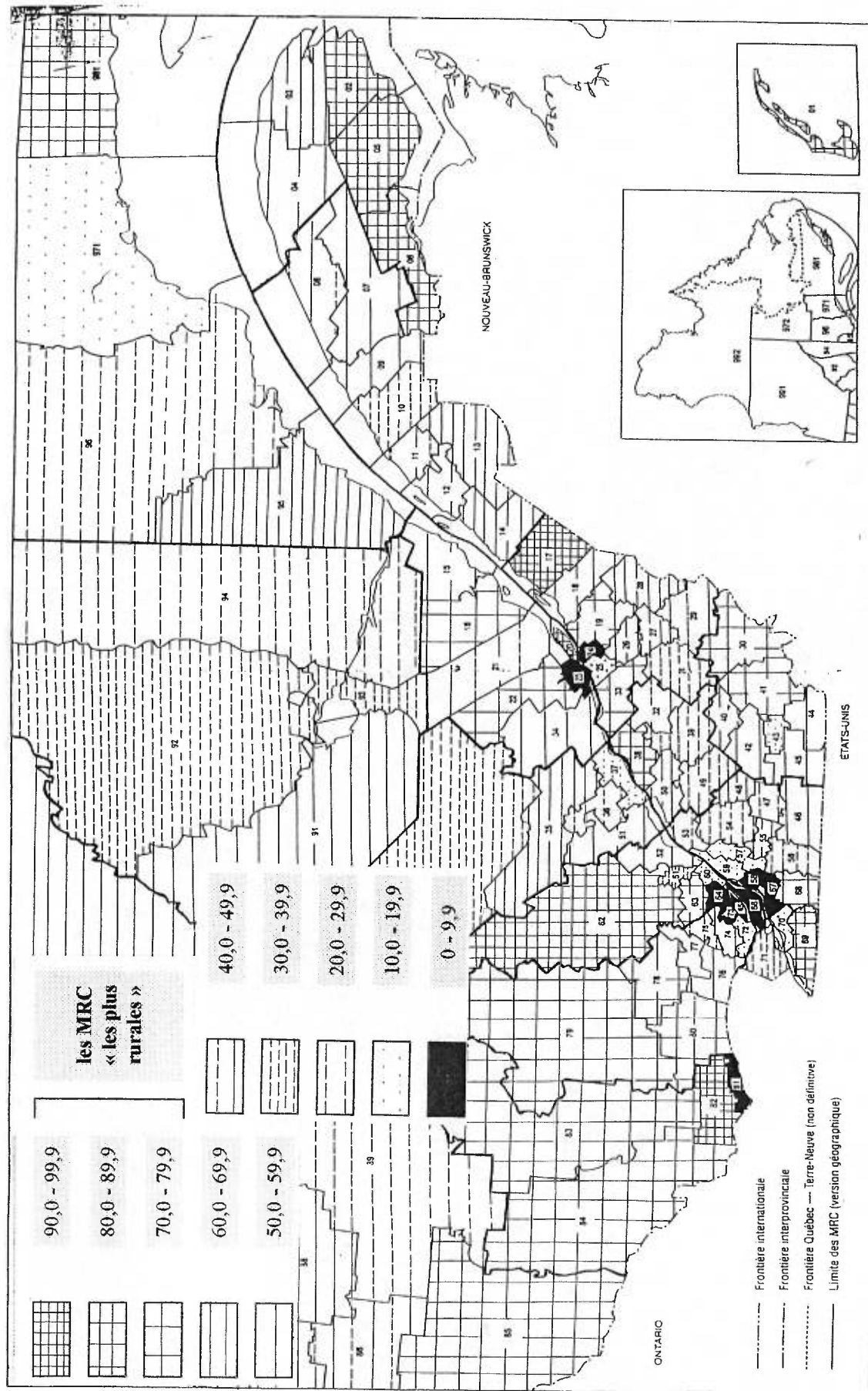


Figure 13 : Québec. Population rurale des municipalités régionales de comté (% de la population totale) (1995).
 Les chiffres correspondent aux codes des MRC (version géographique) du Québec; tableau III).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1997), Recensement du Canada 1996, no. 93-357-XPB au catalogue.

Tableau III. La liste des *municipalités régionales de comté* (version géographique) du Québec (par ordre numérique).

<u>Code</u>	<u>Nom</u>	<u>Code</u>	<u>Nom</u>	<u>Code</u>	<u>Nom</u>
01	Les Îles-de-la-Madeleine	38	Bécancour	72	Deux-Montagnes
02	Pabok	39	Arthabaska	73	Thérèse-De Blainville
03	La-Côte-de-Gaspé	40	Asbestos	74	Mirabel
04	Denis-Riverin	41	Le Haut-Saint-François	75	La Rivière-du-Nord
05	Bonaventure	42	Le Val-Saint-François	76	Argenteuil
06	Avignon	43	Sherbrooke	77	Les Pays-d'en-Haut
07	La Matapédia	44	Coaticook	78	Les Laurentides
08	Matane	45	Memphrémagog	79	Antoine-Labelle
09	La Mitis	46	Brome-Missisquoi	80	Papineau
10	Rimouski-Neigette	47	La Haute-Yamaska	81	C.U. de l'Outaouais
11	Les Basques	48	Acton	82	Les Collines-de-l'Outaouais
12	Rivière-du-Loup	49	Drummond	83	La Vallée-de-la-Gatineau
13	Témiscouata	50	Nicolet-Yamaska	84	Pontiac
14	Kamouraska	51	Maskinoné	85	Témiscamingue
15	Charlevoix-Est	52	D'Aupray	86	Rouyan-Noronda
16	Charlevoix	53	Le Bas-Richelieu	87	Abitibi-Témiscamingue
17	L'Islet	54	Les Maskoutains	88	Abitibi
18	Montmagny	55	Rouville	89	Vallée-de-l'Or
19	Bellechasse	56	Le Haut-Richelieu	90	Le Haut-Saint-Maurice
20	L'Île-d'Orléans	57	La Vallée-du-Richelieu	91	Le Domaine-du-Roy
21	La Côte-de-Baupré	58	Champlain	92	Maria-Chapdelaine
22	La Jacques-Cartier	59	Lajemmerais	93	Lac-Saint-Jean-Est
23	C.U. de Québec	60	L'Assomption	94	Le Fjord-du-Saguenay
24	Desjardins	61	Joliette	95	La haute-Côte-Nord
25	Les Chutes-de-la-Chaudière	62	Matawinie	96	Manicouagan
26	La Nouvelle-Beauce	63	Montcalm	971	Sept-Rivières
27	Robert-Cliché	64	Les Moulins	972	Caniapiscau
28	Les Etchemins	65	Laval	981	Minganie
29	Beauce-Satigan	66	C.U. de Montréal	982	Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent
30	Le Granit	67	Rousillon	991	Territoire conventionné
31	L'Amiante	68	Les Jardins-de-Napierville	992	Administration régionale Kativik
32	L'Érable	69	Le Haut-Saint-Laurent		
33	Lotbinière	70	Beauharnois-Salaberry		
34	Portneuf	71	Vaudreuil-Soulanges		
35	Mékinac				
36	Le Centre-de-la-Mauricie				
37	Francheville				

Source: *Bureau de la Statistique du Québec*, 1998 (site Web).

population rurale est le résultat d'une action conjointe et complexe de plusieurs facteurs : géographiques, démographiques, économiques, sociaux, culturels...

En 1996, pour 26 municipalités régionales de comté, la population rurale représentait plus de 70 % de leur population. Nommées « *les MRC les plus rurales* », elles constituent la cible principale de cette étude de « fragilité ». Il est intéressant de souligner que le nombre de ces MRC a augmenté de 3 par rapport à 1991; les MRC Le Haut-Saint-François, Les Jardins-de-Napierville, Papineau et Antoine-Labelle ont dépassé le seuil de 70 %, tandis que la MRC Nicolet-Yamaska a baissé sous 70 %. Ces vingt-six « *MRC les plus rurales* » occupent 8,01 % (122 061 km²) de la superficie du Québec et représentent 8,83 % (652 229 habitants) de la population totale ainsi que 42,3 % de la population rurale du Québec. Ces zones « très rurales » sont localisées aussi bien dans les régions centrales – Québec, Chaudière-Appalaches, Centre du Québec, Estrie, Launadière, Montérégie, Laurentides – que dans les régions périphériques – Gaspésie-Les-Îles-de-la-Madeleine, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord. Toutefois, presque 50% sont situées dans l'Outaouais, les Laurentides et la Gaspésie.

4.3. Les zones rurales fragiles

- Les indicateurs de la fragilité
- Le regroupement des municipalités régionales de comté « les plus rurales » selon l'indice global de la fragilité

4.3.1. Les indicateurs de la fragilité

Aborder la fragilité différentielle de l'espace rural québécois nécessite de recourir à l'échelle la plus pertinente possible pour saisir la spécificité des rapports à l'espace des groupes et des individus dans leur vie quotidienne. Le choix effectué porte sur le

1. Pour une meilleure analyse de la fragilité et pour une meilleure comparaison nous avons aussi inclus les MRC Mékinac et Nicolet-Yamaska, situées près du seuil de 70 %.

découpage en municipalités régionales de comté (MRC créées en 1980, suite à l'entrée en vigueur de la Loi 125 sur l'aménagement et l'urbanisme). Construites par regroupement des municipalités, les MRC ont été bâties en prenant appui sur le sentiment d'appartenance des populations locales; de fait, leur extension coïncide assez souvent avec les espaces de vie de divers groupes.

Un ensemble de 35 indicateurs ont été sélectionnés pour caractériser le degré de fragilité des municipalités régionales de comté « les plus rurales ». Ils ont été choisis parmi les plus souvent associés à la notion de fragilité ou qui ressortaient des diagnostics partiels déjà réalisés. Cinq grands sous-ensembles ont été privilégiés : l'aspect démographique, la maîtrise de l'espace, le profil économique, la dynamique de l'emploi et le niveau de scolarité, les conditions de vie (tableau II).

Étant donné le caractère complexe du processus de fragilité, une analyse de la situation géographique pour chaque variable s'impose.

Du point de vue *démographique* (sous-ensemble A des indicateurs-clés, tableau II), l'espace rural est d'autant plus fragile qu'il est concerné par une forte émigration, un vieillissement marqué et une mobilité élevée, surtout lorsqu'il s'agit des communautés déjà entraînées dans un processus de dévitalisation.

Dans ce contexte, l'analyse de *l'évolution de la population totale* (A1; A2) pour la période 1986-1996 dans les MRC « les plus rurales », met en évidence une très grande différence entre les MRC. Le taux de variation est compris entre +51,7 % pour la MRC Les Pays-d'en-Haut dans les Laurentides et - 8,0 % dans la MRC Pabok, en Gaspésie. En chiffres absolus, la plus importante augmentation est enregistrée dans les MRC Montcalm (+10 465 habitants) et Matawinie (+10 392 habitants). Elles sont suivies par les MRC Les Pays-d'en-Haut (+9751 habitants), Les Collines-de-l'Outaouais (+9176 habitants), Les Laurentides (+8100 habitants) ..., généralement des MRC situées dans les régions centrales et dans l'ouest du Québec, pendant que les MRC ayant une forte baisse de la population se trouvent dans l'est de la province et sur la Côte-Nord.

Pour la période de 1991 à 1996, l'évolution de la population totale est caractérisée par une diminution générale du taux de variation (valeurs entre +33,7% et -2,1 %), en comparaison avec la période de 1986 à 1991, et par une modification du « sens d'évolution » dans certaines municipalités régionales. Par exemple, en Gaspésie, seulement la MRC Pabok reste avec une évolution négative de la population, tandis que les MRC Les Îles-de-la-Madeleine et Bonaventure ont une évolution positive. Pendant les dernières cinq années, les MRC Le Haut-Saint-Laurent, L'Île-d'Orléans et Bellechasse passent d'une évolution positive vers une évolution négative de leurs populations. Particulièrement à long terme, ces changements dans l'évolution de la population conduisent certaines MRC vers une situation de fragilité.

La comparaison entre *l'accroissement total* pour 1991 (A3) et pour 1995 (A4) met en évidence des changements importants. D'une part, une diminution de l'accroissement total pour l'ensemble des MRC « les plus rurales » inscrite dans l'évolution générale de cet indicateur pour la province (pour le Québec l'accroissement total passe de 71402 en 1991 à 37481 en 1996) ; d'autre part, on constate une croissance dans quelques MRC (Les Pays-d'en-Haut, Les Laurentides, Antoine-Labelle, Témiscamingue, Bellechasse, Le Granit, Charlevoix). Il faut souligner que dans les trois dernières municipalités régionales, les valeurs négatives de l'accroissement, en 1991, deviennent positives, en 1995. Pour la MRC L'Islet même s'il y avait une croissance de la population rurale, la valeur de l'accroissement total demeure négative.

En 1995, pendant que les comtés du sud de la Gaspésie et certains d'autres situés dans les régions centrales (Île-d'Orléans, Islet, Nicolet-Yamaska, Les Jardins de Napierville) connaissent un accroissement total négatif, tous les autres comtés « ruraux » ont un accroissement positif (figure 14). Cette situation reflète la tendance générale enregistrée à partir de 1991 pour ces zones. Si l'accroissement naturel est positif dans tous les comtés (sauf Mékinac et Charlevoix), c'est la migration nette qui modifie l'équation au sens négatif ou positif. Elle fluctue beaucoup ces dernières années et, selon les statisticiens, son interprétation est délicate. La migration nette tient compte des Canadiens de retour et des résidents non permanents, les mouvements migratoires

Figure 14 Accroissement total 1995

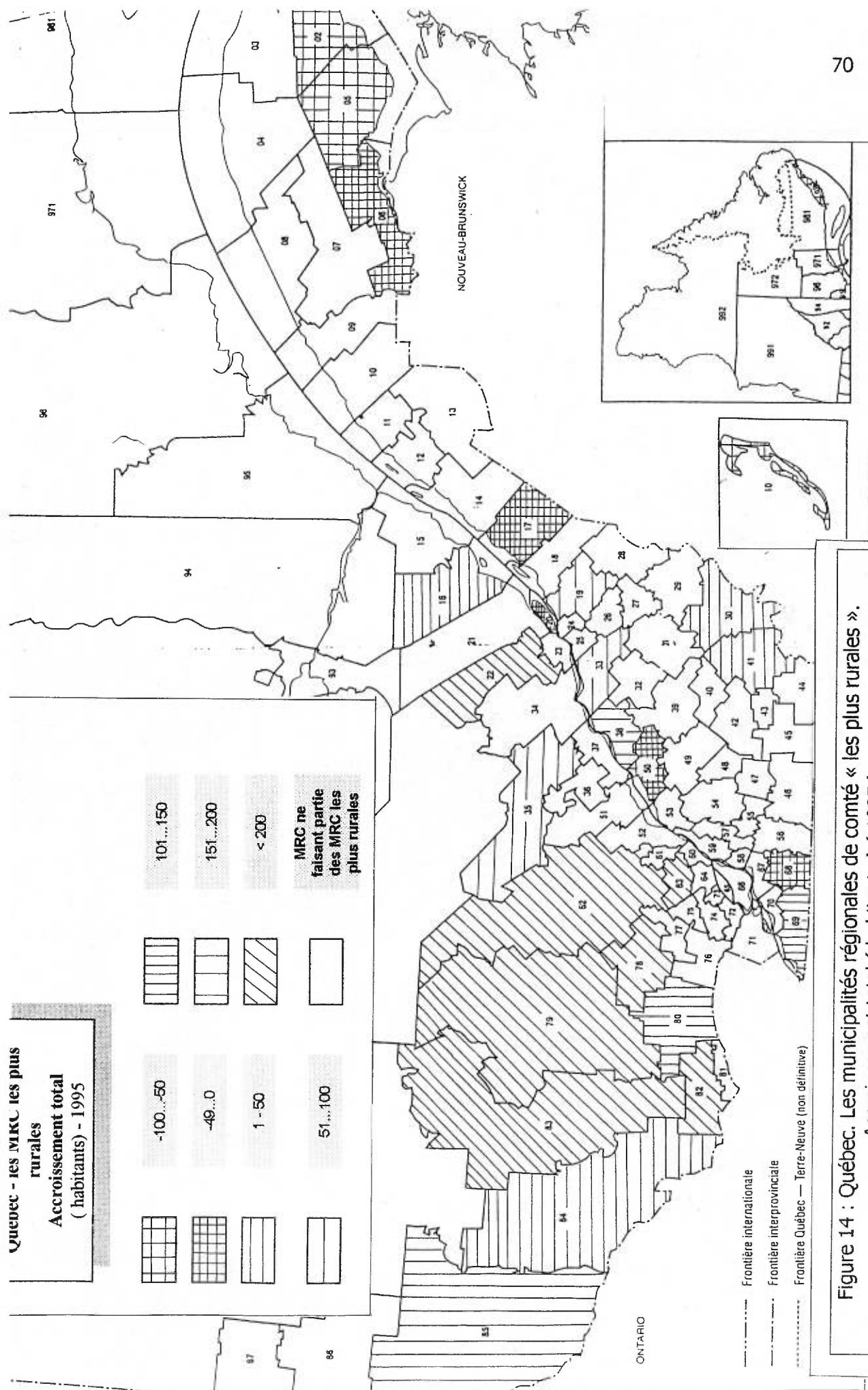


Figure 14 : Québec. Les municipalités régionales de comté « les plus rurales ».
 Accroissement total (habitants) (1995).
 Les chiffres correspondent aux codes des MRC (version géographique) du Québec; tableau III).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1997), Recensement du Canada 1996, no. 93-357-XPB au catalogue.

étant constitués des entrées et des sorties interprovinciales et internationales, exception faite des immigrants internationaux qui sont directement enregistrés.

Pour 1995, en valeurs absolues la migration nette varie entre -100 habitants dans la MRC Bonaventure (-90 habitants dans la MRC Pabok) en Gaspésie et +1300 habitants dans le comté Les Pays-d'en Haut dans les Laurentides (tableau IV). Il faut remarquer que les comtés Islet et Nicolet-Yamaska, qui ont un important accroissement négatif, sont situés dans une zone où l'attraction des pôles urbains voisins se rejoignent réciproquement.

Le pourcentage *des personnes âgées de 65 ans et plus* de la population totale représente un indicateur important pour le processus de vieillissement d'une région. Si le vieillissement accroît, une situation de fragilité peut s'installer. Dans l'ensemble des MRC « les plus rurales », la comparaison de cet indicateur pour les années 1991 (A5) et 1996 (A6) ne fait pas ressortir des changements majeurs. Mais il faut souligner la différence considérable qui existe entre les pourcentages de divers comtés. Par exemple, les MRC La Jacques Cartier, Les Collines-de-l'Outaouais, Lotbinière et Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent ont entre 6 et 9 % population âgée de 65 ans et plus, mais pour les MRC L'Islet, Mékinac, Matawinie, Les Pays-d'en-Haut, Papineau et Pontiac la valeur est presque double.

Le rapport global de dépendance (A7; A8) est la somme des rapports de dépendance des enfants (égal au nombre des personnes de moins de 15 ans par adulte) et des personnes âgées (égal au nombre de personnes de plus de 65 ans par adulte), donc il mesure le poids relatif des jeunes et des vieux en regard de la population de 15 à 64 ans. Du point de vue social, le rapport de dépendance s'avère un indicateur important pour la fragilité d'un territoire.

Pour l'ensemble du Québec, cet indicateur est de 0,45 en 1996; il se maintient à peu près au même niveau depuis 1981 et à partir de 2011 on devrait l'observer une augmentation rapide de ce rapport pour atteindre 0,67 en 2031 (*Duchesne, 1997*). Pour l'ensemble des MRC « les plus rurales » il est de 0,50 en 1991 et de 0,49 en 1996, et seulement cinq MRC ont des valeurs en dessous de la moyenne québécoise de 0,45. En 1996, le plus petit rapport de dépendance est enregistré dans la MRC Les

Tableau IV

Québec - les MRC les plus rurales

L'état et les tendances démographiques

	Superficie (km ²)	Population		Densité (hab./km ²)	Naissances 1995	Décès 1995	Croissance naturel 1995	n	Migration net 1995	Croissance total 1995
		1996 n (,000)	1991 n (,000)							
Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine (11)										
1 Les Îles-de-la-Madeleine	202	14362	14336	71,1	132	128		4	-73	-69
2 Pabok	3233	21863	22245	6,8	217	181		36	-90	-54
5 Bonaventure	4457	20465	20314	4,6	190	151		39	-100	-61
6 Avignon	3501	16170	15864	4,6	179	153		26	-73	-47
Québec (03)										
16 Charlevoix	3802	13570	13857	3,6	99	113		-14	43	29
20 L'Île-d'Orléans	192	6978	7089	36,3	67	42		25	-16	9
22 Jacques Cartier	3310	27282	23922	8,2	384	72		312	266	578
Chaudière-Appalaches (12)										
17 L'Islet	2092	20493	20406	9,8	207	187		20	-53	-33
19 Bellechasse	1645	30088	30204	18,3	331	250		81	-24	57
33 Lotbinière	1651	27725	27302	16,8	307	190		117	-39	78
Mauricie - Bois-Francs (04)										
35 Mékinac	507	14032	13937	27,7	113	128		-15	91	76
Centre-du-Québec (17)										
38 Bécancour	1137	20213	19621	17,8	239	141		98	68	166
50 Nicolet-Yamaska	999	24668	24466	24,7	275	231		44	-58	-14
Éstrie (05)										
30 Le Granit	2710	22368	21483	8,3	223	197		26	-25	1
41 Le Haut-Saint-François	2359	21926	21263	9,3	234	175		59	-19	40

Collines-de-l'Outaouais (0,40) et le plus grand dans la MRC Matawinie (0,56). Entre 1991 et 1996, la MRC Bécancour a eu la réduction la plus importante du rapport de dépendance : de 0,57 à 0,43.

La notion de fragilité renvoie à une plus ou moins grande *maîtrise de l'espace* par la population locale (sous-ensemble B des indicateurs-clés, tableau II). La population québécoise tend à se concentrer sur quelques noeuds urbains de son territoire. En 1991, près des deux tiers de la population vivaient dans six régions métropolitaines de recensement (RMR). Sur une axe de 300 km le long du fleuve Saint-Laurent les grandes agglomérations de Montréal, de Québec et de Trois Rivières comptaient à elles seules 56,7 % de la population totale du Québec. En conséquence, on trouve ici la plus grande densité de population, souvent plus de 400 habitants/km², tandis que pour l'ensemble du Québec la valeur est 4,9 habitants/km².

Pour « les MRC les plus rurales » la *densité de la population* varie d'un comté à l'autre, la moyenne étant de 14,6 habitants/km² en 1991 (B1) et de 15,8 habitants/km² en 1996 (B2). Les comtés « insulaires » (Les Îles-de-la-Madeleine, l'Île-d'Orléans) ont une densité de la population élevée. Pour plusieurs municipalités régionales de comté situées dans les « régions centrales » comme, par exemple, Montcalm, Les Jardins-de-Napierville, Les Pays-d'en-Haut, Mékinac, Nicolet-Yamaska et Le Haut-Saint-Laurent, les valeurs de la densité sont au-dessus de la moyenne des MRC les plus rurales. Pour toutes les autres MRC la densité demeure moins de 10 habitants/km² (figure 15). Particulièrement dans les extrémités est et ouest de la province (sans prendre en compte le Grand Nord), les valeurs descendent en dessous 5 habitants/km² (Témiscamingue 1,0 hab./km², Pontiac 1,1 hab./km²). Ici, faibles populations et grandes superficies favorisent dans ces zones une situation de fragilité.

Le *taux de mobilité** (B3) représente un indicateur qui reflète très bien les contraintes et la maîtrise d'un espace. D'ailleurs, la mobilité explique en bonne partie l'évolution des autres indicateurs socio-économiques. Par exemple, la grande vague de périurbanisation, qui constitue l'un des éléments caractéristiques de la restructuration du

* Les données sont pour l'année 1991.

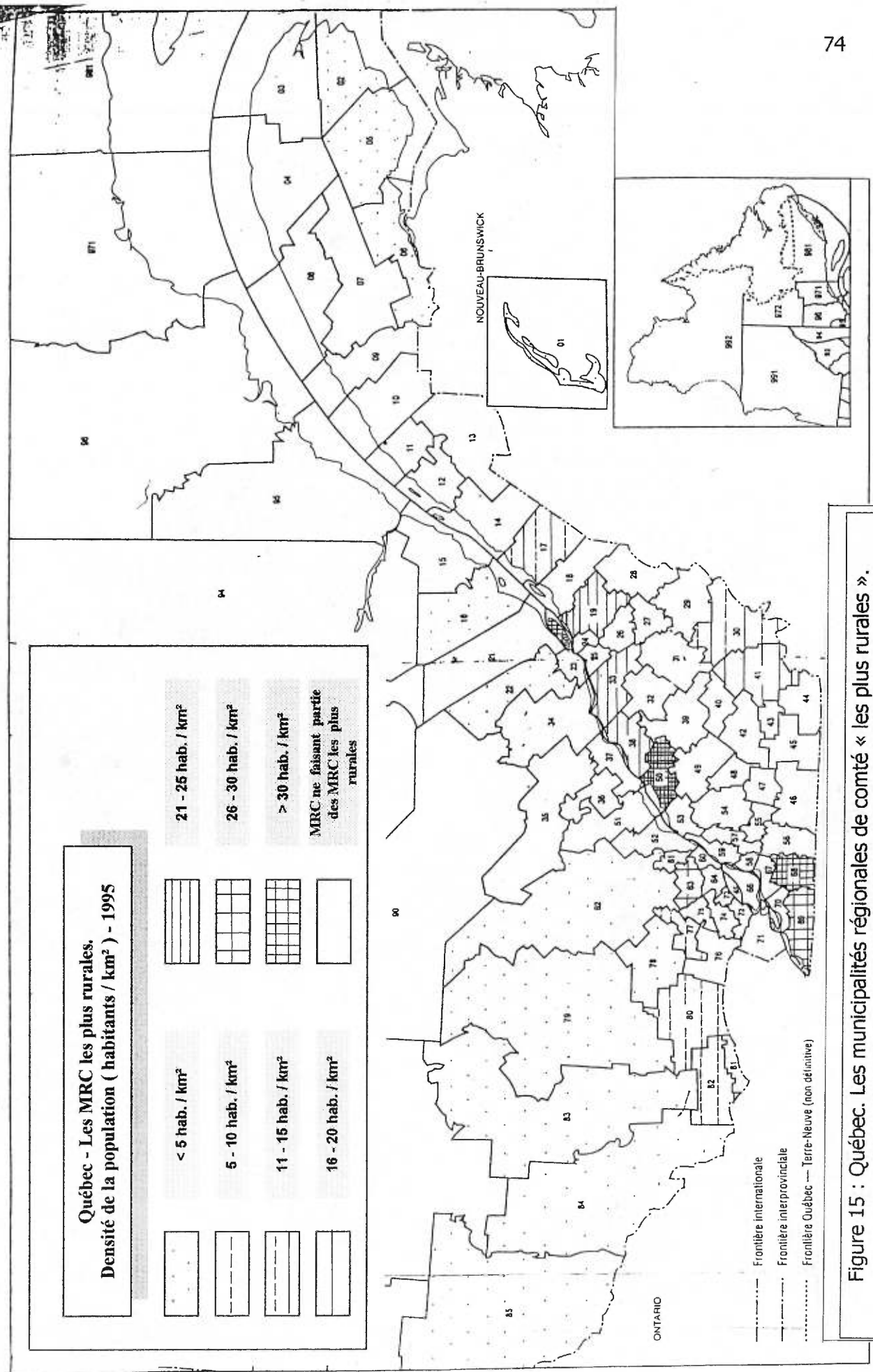


Figure 15 : Québec. Les municipalités régionales de comté « les plus rurales ».
 Densité de la population (habitants/km²) (1996).
 Les chiffres correspondent aux codes des MRC (version géographique) du Québec; tableau III).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1997), Recensement du Canada 1996, no. 93-357-XPB au catalogue.

tissu de population durant les 25 dernières années, s'est effectuée largement aux dépens de l'espace rural. Pour beaucoup de localités rurales constituant les couronnes des villes, cette arrivée de population s'est avérée une heureuse solution à la diminution des activités primaires tout en permettant d'améliorer l'infrastructure des services, abstraction faite d'une importante perte de terrains agricoles. La contrepartie négative des processus d'urbanisation et de périurbanisation se faisait sentir dans les centaines de petites localités en déstructuration situées loin des villes, qui n'ont que très peu d'emplois à fournir à leur main-d'oeuvre instruite et ne sont même en mesure d'offrir les services essentiels à leurs résidents, d'où leur très faible capacité de rétention. Pour les MRC « les plus rurales » cette réalité explique en grande mesure les valeurs du taux de mobilité, qui varient de +14,3 % dans la MRC Les Pays-d'en-Haut à +5,7 % dans la MRC l'Île-d'Orléans, dont la moyenne est de 10,1 %.

L'analyse de la *population active occupée ayant le lieu de travail habituel dans la SDR de résidence** (B4) et de la *population active occupée ayant le lieu de travail habituel dans une autre SDR** (B5) par rapport à la population totale active occupée, met en évidence certaines caractéristiques intéressantes. Dans les comtés qui appartiennent aux « régions périphériques » (Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord), le rapport entre les deux catégories de population active occupée est presque égal (environ 40 %). Pour les autres MRC ce rapport varie, mais il reste dans tous les cas en faveur de la population ayant le lieu de travail habituel dans une autre SDR. Ainsi, dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais, 79,5 % de la population active occupée a un lieu de travail dans une autre SDR et seulement 9,2 % dans la SDR de résidence. Une situation pareille est enregistrée dans la MRC Île-d'Orléans où 63,8 % de la population a le lieu de travail habituel dans une autre SDR et 8,1 % dans la SDR de résidence. C'est-à-dire, ce sont des zones rurales de mouvance et « d'instabilité » où les possibilités d'embauche existent en acceptant des migrations alternatives quotidiennes, voire hebdomadaires de 10 km et plus.

Souvent, *la dynamique de l'emploi** et *le niveau de scolarité** se chevauchent (sous-ensemble C des indicateurs-clés, tableau II). Deux indicateurs concernant le

* Les données sont pour l'année 1991.

niveau de scolarité et quatre indicateurs pour la dynamique de l'emploi ont été utilisés dans l'analyse de la fragilité des comtés très rurales. En 1991, le pourcentage de la *population n'ayant pas atteint la 9^{ème} année de scolarité par rapport à la population active** (C1) était de 47,3 %, au-dessous de la moyenne du Québec. Mais dans plusieurs comtés cette valeur de 47,3 % est de loin dépassée. Par exemple dans la MRC Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent le pourcentage est presque double (80,2 %), dans la MRC Pabok 62,9 % et dans la MRC La Vallée-de-la-Gatineau 60,9 %... Par contre, la MRC La Jacques-Cartier enregistre la plus faible valeur : 17,8 %.

Pour l'Île-d'Orléans la valeur de 27,5 % associée avec le pourcentage élevé de la population ayant un lieu de travail dans une autre SDR et même avec une importante partie de la population active ayant des études universitaires, met en évidence sa caractéristique de « comté résidentiel ». La position dans le voisinage de l'agglomération urbaine de Québec explique cette caractéristique, ainsi que son « profil agricole et touristique ».

En ce qui concerne *la population ayant des études universitaires par rapport à la population totale active occupée** (C2), dans certains comtés comme Les Pays-d'en-Haut (49,9 %) ou Les Collines-de-l'Outaouais (38,4 %), la valeur de cet indicateur dépasse considérablement la moyenne de 23,2 % pour les régions « très rurales ». Pour les MRC Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent et Le Granit le pourcentage est au-dessous de 15 %. On remarque une liaison assez directe entre le niveau de scolarité, particulièrement secondaire, et la situation de fragilité des zones « les plus rurales ».

En même temps, *le taux de chômage** (C3) et particulièrement *le taux de chômage parmi les jeunes (15-24 ans)** (C4) sont plus élevés dans les comtés où le niveau de scolarité est faible, comme par exemple dans les MRC Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent, Pabok, Les Îles-de-la-Madelaine, Bonaventure, La Vallée-de-la-Gatineau... Si la moyenne du taux de chômage pour l'ensemble des régions les plus rurales est 16,2 % (22,8 % pour la catégorie 15-24 ans), pour la MRC Côte-Nord, il est 55,4 % (60,0 % pour les jeunes) et pour la MRC Pabok il est 30,2 % (49,5 %). La plus basse valeur est

* Les données sont pour l'année 1991.

enregistrée dans le comté de L'Île-d'Orléans : 7,8 %. Pour les mêmes régions *le taux d'activité** (C5) varie entre 72,1 % dans la MRC L'Île-d'Orléans et 55,2 % dans la MRC Matawinie (55,4 % dans la MRC Pabok). Aussi, *le taux d'activité pour les jeunes (15-24 ans)** (C6) est plus faible que pour l'ensemble de la population active et il suit les mêmes variations que celui-ci. Un taux de chômage élevé et un taux d'activité faible sont des facteurs favorisant pour le processus de fragilisation.

Un groupe distinct d'indicateurs fait référence au *profil économique* des MRC les plus rurales (sous-ensemble D des indicateurs-clés, tableau II). *La structure de la population active** met en évidence la dominance du *secteur tertiaire* (D3). Le pourcentage de la population active occupée dans les industries du secteur tertiaire varie entre 45,1 % dans la MRC Le Granit et 82,5 % dans la MRC La Jacques-Cartier, ayant une moyenne de 63,2 % . Pour *le secteur primaire* (D1), dont la moyenne est de 11,8 % , les valeurs du même indicateur varient entre 1,0 % dans la MRC Les Pays-d'en-Haut en Laurentides et 20,3 % dans la MRC montréalaise Les Jardins-de-Napierville. Finalement, les industries manufacturières et de la construction (*secteur secondaire* – D2) comptent un pourcentage de la population active entre 15,5 % pour la MRC La Jacques-Cartier et 42,6 % pour la MRC Le Granit en Estrie, avec une moyenne de 24,9 % . Des facteurs complexes géographiques, historiques, économiques, sociaux et culturels donnent cette hétérogénéité de la structure de la population active.

L'indicateur *travailleuses rémunérées** (D4) offre la possibilité de voir le degré d'intégration de la population active féminine sur le marché du travail. Selon Statistique Canada, la catégorie « travailleur(euse)s rémunéré(e)s » est formée par la combinaison des catégories « employé(e)s » et « travailleur(euse)s autonomes (constitué(e)s en sociétés) ». Pour les régions très rurales, le pourcentage des travailleuses rémunérées est inférieur de 10 à 25 % au pourcentage des travailleurs rémunérés. La moyenne est 38,3 %. Aussi, le pourcentage de *la population active occupée ayant le lieu de travail habituel à domicile** (D5) varie considérablement. Si la moyenne pour les zones

* Les données sont pour l'année 1991.

analysées est de 15,1 %, au niveau des MRC les valeurs sont comprises entre 5 % pour la MRC La Jacques-Cartier et 30,4 % pour la MRC Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent. Jusqu'à un certain point les valeurs élevées de cet indicateur montrent un changement dans le développement local particulièrement lié à « la construction des inforoutes ».

L'agriculture occupe une place importante dans la plupart des municipalités régionales de comté analysées. En faisant une présentation des principaux éléments de spécificité et de différenciation de la ruralité québécoise contemporaine, *Jean* (1991, p.85) affirme qu'on « pourrait parler du paradoxe entre une « agriculture forte » et des « agriculteurs fragiles ». D'un côté, une agriculture québécoise forte de ses entreprises familiales modernisées, de ses industries agro-alimentaires, de ses systèmes de régulation de la production et des marchés, éléments qui profitent aux consommateurs; mais de l'autre côté, des agriculteurs fragiles avec des niveaux de capitalisation et d'endettement inquiétants, des responsabilités accrues, de nouvelles sources d'inquiétude pour produire à bon compte des denrées alimentaires tout en préservant l'environnement ».

Plusieurs spécialistes apprécient que souvent dans les espaces ruraux les plus éloignés une agriculture dynamique et performante prend place dans un milieu social qui se dépeuple, s'appauvrit, où, somme toute, la trame du tissu socio-économique s'amenuise. Or à moyen ou long terme, cela risque d'avoir des effets en retour sur cette agriculture. La baisse de l'effectif agricole dans le monde rural ne doit pas nous faire oublier l'importance de *l'agriculture* comme *élément structurant* de plusieurs milieux ruraux, même si elle n'occupe plus toute la place. La revitalisation des ces milieux ruraux n'est pas possible s'il n'y a pas cette présence d'une agriculture forte. De plus, l'agriculture remplit d'autres fonctions que seulement celle de la production agricole, fonctions tout à fait essentielles mais guère reconnues, comme l'aménagement et l'entretien des paysages (bénéfiques pour l'activité touristique) ou tout simplement l'occupation humaine du territoire.

Une analyse comparative du « *profil agricole* » des plus rurales municipalités régionales des comtés, en 1991 et en 1996, met en évidence des aspects assez intéressants. Dans un premier temps, la *superficie totale des fermes* (figure 16), que ce soit en 1990 (D9)

Québec - Les MRC les plus rurales.
Superficie des fermes - 1995
(% de la superficie totale de la MRC)

	0 - 9,9 %		30,0 - 39,0 %		60,0 - 69,9 %
	10,0 - 19,9 %		40,0 - 49,9 %		> 70 %
	20,0 - 29,9 %		50 - 59,9 %		MRC ne faisant partie des MRC les plus rurales

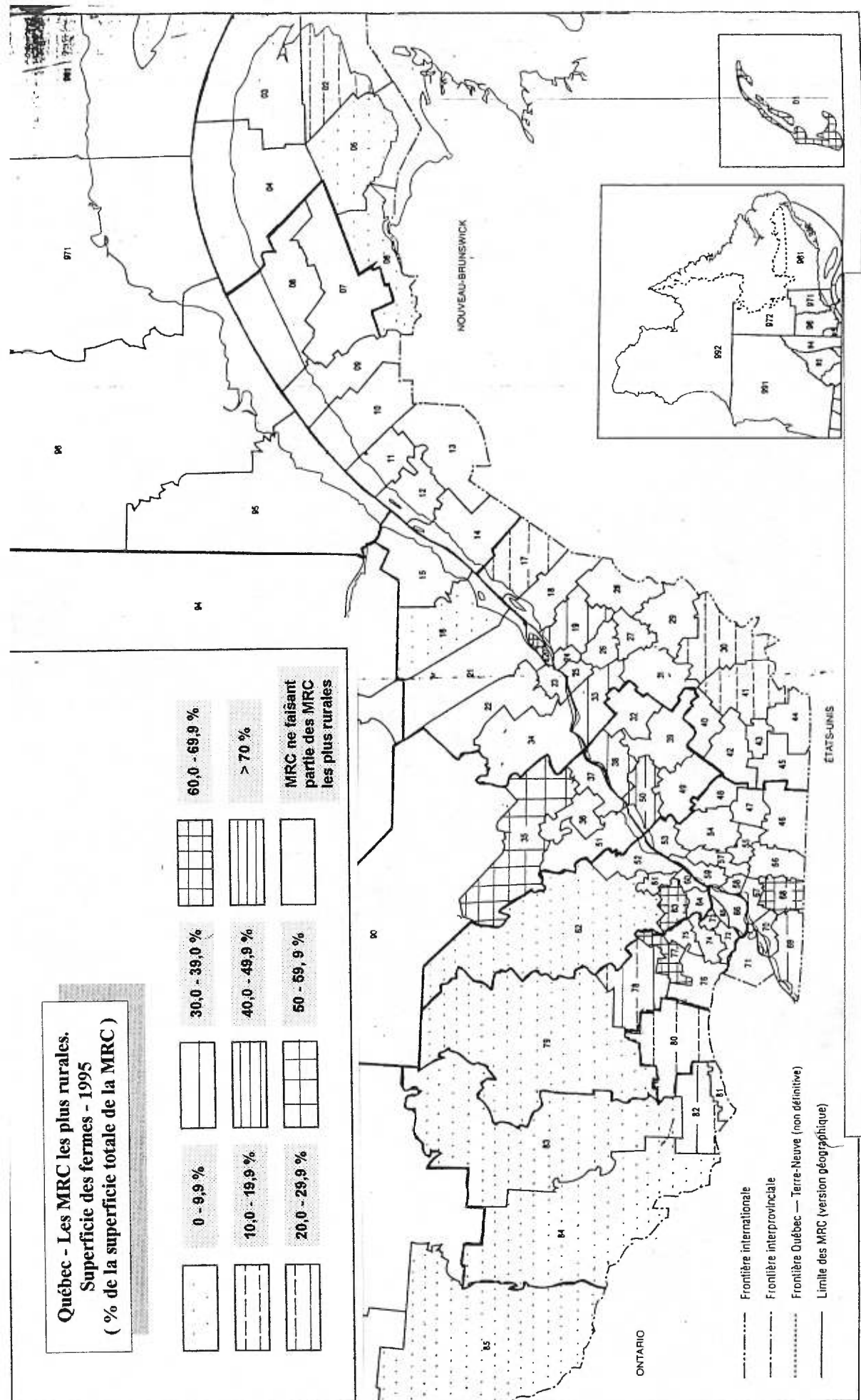


Figure 16 : Québec. Les municipalités régionales de comté « les plus rurales ».
Superficie des fermes (% de la superficie totale de la MRC) (1996).
Les chiffres correspondent aux codes des MRC (version géographique) du Québec; tableau III).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1996), Profil agricole du Québec, no. 93-176-XPB au catalogue.

ou en 1996 (D6), varie considérablement d'un comté à l'autre et dans la plupart des comtés il y a une augmentation de la superficie agricole pour 1996.

Pour les MRC des régions administratives périphériques ou certaines régions administratives centrales, mais sur la rive nord, la superficie de la majorité des fermes a une valeur égale ou plus de 400 acres. Dans les autres MRC et particulièrement en Montérégie et au Centre-du-Québec la moyenne se déplace vers 100 acres. Même si la superficie des fermes est plus grande, leur proportion dans l'ensemble de la MRC reste modeste : moins de 20 % (moins de 5 % dans la Gaspésie, dans le nord de l'Outaouais, des Laurentides et du Québec). Ici des forêts étendues, des cultures, des pâturages et des espaces non-organisés se chevauchent. N'oublions pas que dans ces régions l'agriculture est doublée d'autres activités qui valorisent les ressources locales, parmi lesquelles le tourisme et l'exploitation forestière. Pour la rive sud, dans certains cas, la superficie des fermes atteint jusqu'à 70 % de la superficie totale de la municipalité.

En 1996, *la superficie totale des terres en culture* (D7) représente 13 % de la superficie totale agricole des comtés « les plus rurales », c'est-à-dire une petite augmentation de 0,7 % par rapport à l'année 1990 (D10). Dans certaines municipalités régionales comme Les Jardins-de-Napierville ou Nicolet-Yamaska le pourcentage des terres en culture dépasse 50 % des terres agricoles, tandis que pour d'autres municipalités régionales il n'atteint même pas 1 % (MRC Antoine-Labelle 0,8%).

Pour la plupart des comtés, l'élevage représente un grand poids dans l'agriculture, étant suivi par les grandes cultures cultivées et par diverses spécialités agricoles. En 1995, la valeur des *revenus agricoles totaux bruts* (D8) dépasse 100 millions \$ dans certaines municipalités régionales des comtés situées dans la Plaine de Montréal en Montérégie, dans la Lanaudière ou dans le Centre-du-Québec (Les Jardins-de-Napierville 157,1 mil. \$, Bellechasse 157,0 mil. \$, Nicolet-Yamaska 117, 3 mil. \$, Matawinie 116,8 mil. \$). Dans ces régions, les plus nombreuses sont les fermes ayant une valeur des revenus agricoles totaux bruts entre 50 000 \$ et 250 000 \$. Pour les comtés situés dans les régions périphériques ou à la limite nordique des régions centrales, les revenus agricoles baissent considérablement, même s'ils gardent leur importance pour la population locale. Par exemple, en 1995 les revenus agricoles totaux bruts sont chiffrés

dans Les Pays-d'en-Haut à 822 949 \$, dans la MRC Pabok à 869 788 \$ et dans Les Îles-de-la-Madeleine à 913 150 \$. La plupart de ces fermes ont des revenus agricoles entre 10 000 \$ et 50 000 \$ par année.

Selon les principales sources de revenus agricoles totaux bruts (1996) il est possible de réaliser une *typologie des fermes commerciales* (figure 17). Pour la majorité des fermes la plus importante source de revenus est représentée par *les produits laitiers et/ou les bovins de boucherie*. À cette principale source de revenus s'ajoutent soit ceux provenant de l'élevage des porcs ou des cultures (céréales - excluant le blé, graines oléagineuse), soit ceux provenant d'autres spécialités agricoles (foin cultivé, autres cultures fourragères, arbres de Noël). Ce type de ferme est caractéristique particulièrement pour les comtés d'Outaouais, de Témiscamingue et de Gaspésie, mais on le trouve aussi dans le centre du Québec et dans l'est de l'Éstrie.

Le type des *fermes d'élevage de volailles pour la viande et pour les oeufs* est spécifique pour les fermes situées dans les MRC plus proches des agglomérations urbaines, tandis que *la culture des légumes et des fruits* comme principale source de revenus constitue des « oasis » dans l'est de la Montérégie (Les Jardin-de-Napierville) et dans le centre de la province (Île-d'Orléans).

Il est aussi intéressant de souligner la préoccupation de plus en plus forte pour la modernisation des fermes et, particulièrement pour l'intégration dans le système d'informatisation. Cette préoccupation est mise en évidence principalement par l'augmentation des dépenses des fermes pour acquérir de la haute technologie, comme des ordinateurs. C'est une direction imposée par les nouvelles tendances comme l'ouverture des marchés, l'augmentation de la concurrence, même la mondialisation.

En ce qui concerne *les conditions de vie* (sous-ensemble E des indicateurs-clés, tableau II) cinq indicateurs ont été utilisés. Dans le domaine de la vie quotidienne, les populations locales rurales se trouvent confrontées à une situation très fluctuante de l'emploi, et doivent aussi composer avec des revenus moyens souvent moins élevés qu'en milieu urbain et avec la fermeture progressive des établissements scolaires. La fragilité sera d'autant plus grande une fois conjugués bas revenus, taux de chômage

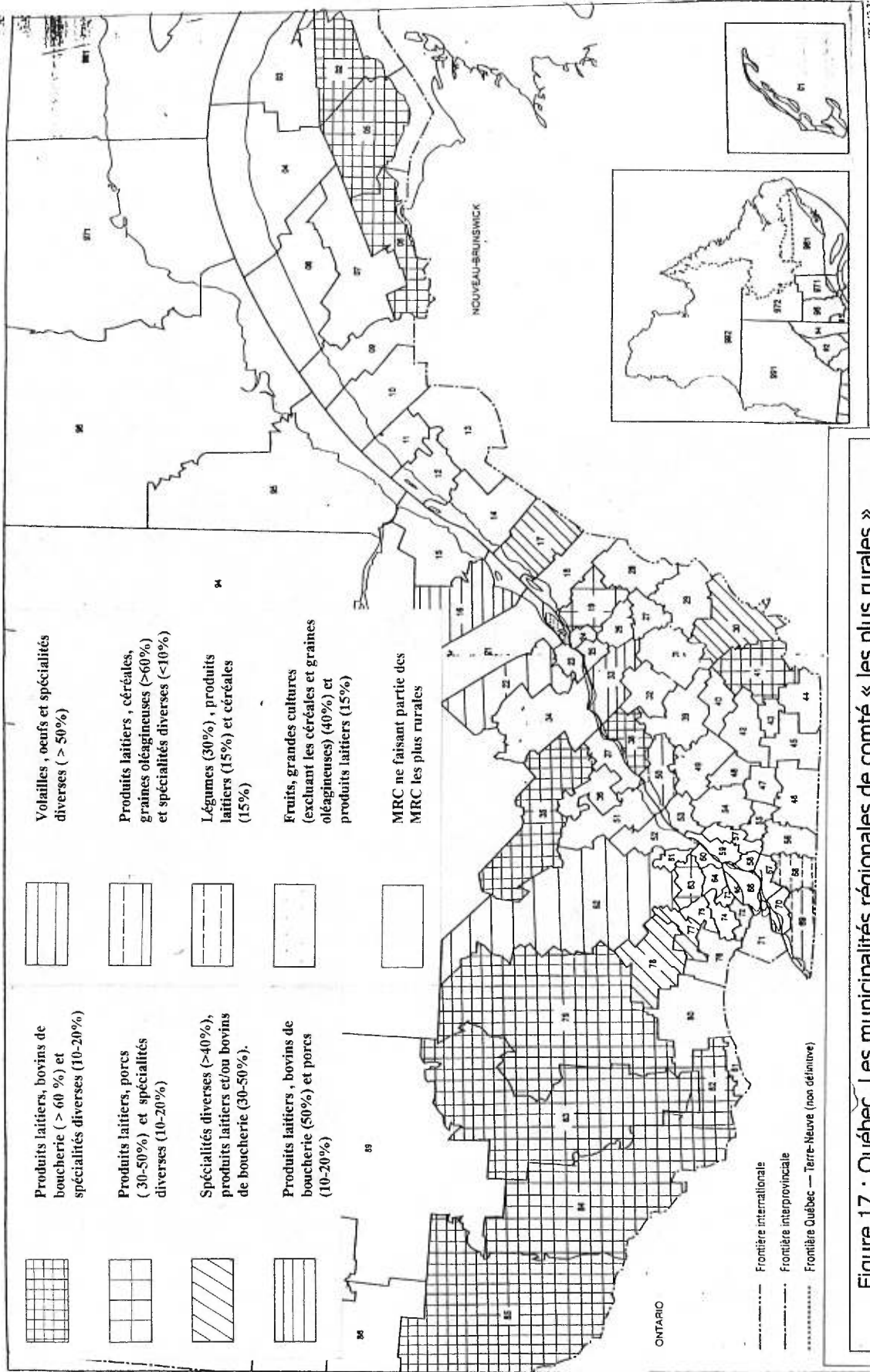


Figure 17 : Québec. Les municipalités régionales de comté « les plus rurales ». La typologie des fermes commerciales selon les principales sources des revenus agricoles totaux bruts (1996). Les chiffres correspondent aux codes des MRC (version géographique) du Québec; tableau III).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1996), Profil agricole du Québec, no. 93-176-XPB au catalogue.

élevé et déficience des équipements d'accueil en matière de scolarisation primaire et préscolaire.

En 1991, *le revenu moyen de la famille* (E4) et *le revenu moyen du ménage* (E5) sont plus élevés dans les comtés où la plupart de la population active travaille dans les industries du secteur secondaire et particulièrement dans les industries du secteur tertiaire. Par exemple, dans la MRC Les Collines-de-l'Outaouais le revenu moyen de la famille est de 59 % plus grand que la moyenne de cet indicateur pour l'ensemble des régions très rurales analysées. Pour les autres comtés, comme MRC Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent ou MRC Pabok, les valeurs de l'indicateur sont de 5 à 13 % au-dessous de la moyenne. Quant au *revenu moyen des hommes* (E2) , en 1991, il est presque le double du *revenu moyen des femmes* (E3), un écart qui se maintient aussi pour la majorité des professions et qui pose une question en matière d'équité du travail.

Pour les MRC « les plus rurales » *le nombre moyen des pièces par logement* (1991) (E1), un indicateur important pour apprécier la qualité des foyers, est de 6,1 pièces/logement. La plupart des logements sont construits après 1970 et ils disposent de conditions d'habitation considérées « bonnes et très bonnes » par les standards internationaux de qualité de vie. C'est-à-dire ils ont de l'électricité, de l'eau potable, des branchements téléphoniques et des routes d'accès, entre autres.

La liste des indicateurs, dont certains ont été élaborés par la combinaison de plusieurs variables, reste évidemment ouverte, par rapport à la possibilité d'obtenir des données pertinentes. Pour les indicateurs choisis nous avons tenu compte non seulement de leur rôle individuel pour la fragilité d'un territoire, mais aussi de l'ensemble des liaisons et des interdépendances qui s'établissent entre eux, car le processus de fragilisation est un processus complexe et systémique. De ce point de vue, l'analyse de la matrice des coefficients de corrélation entre les variables pour « les MRC les plus rurales » a mis en évidence *une importante interrelation entre la plupart des variables*. Ainsi, 28 d'un total de 35 ont un coefficient de corrélation égal ou > 0.60 avec au moins une autre variable (annexe 1).

D'autre part, *l'évolution de la population* (A1, A2), *le vieillissement de la population* (A5, A6), *la mobilité* (B3), *le niveau de scolarité* (particulièrement la basse scolarité de la population active – B4), *le taux d'activité* (C5, C6) et *le revenu moyen* (des hommes - E2 et de la famille – E3) s'avèrent les variables les plus interdépendantes. Si le rôle de la variation et de la mobilité de la population est bien connu dans la situation de fragilité, ainsi que le taux de chômage et le taux d'activité, un pourcentage élevé de la population active qui n'a pas atteint la 9ème année de scolarité représente aussi un facteur important dans le processus de fragilisation des régions rurales.

4.3.2. *Le regroupement des municipalités régionales de comté « les plus rurales » selon l'indice global de la fragilité*

Afin d'illustrer les différences de fragilité entre les municipalités régionales de comté « les plus rurales » et pour tenir compte du fait qu'il existe de nombreuses interrelations entre les différents indicateurs, nous avons construit un *indice global de fragilité* à partir de ces 35 indicateurs présentés, dont certains ont été élaborés par la combinaison de plusieurs variables. Un tel indice de fragilité s'efforce de ne pas privilégier seulement les données socio-économiques, mais surtout de rendre compte des conditions de vie quotidienne des populations concernées. Tout imparfait qu'il puisse demeurer, il permet d'individualiser les municipalités régionales de comté les « plus fragiles », celles qui ultérieurement dans la démarche vont faire l'objet d'une analyse approfondie.

Notre souci a été d'obtenir une base comparable entre tous les indicateurs analysés et finalement élaborer un indice global de la fragilité. Pour chaque indicateur des 35 déjà présentés, nous avons établi un classement pour les 28 MRC les plus rurales, de 1 à 28 (voir note à la page 67). 1 représente toujours la situation la moins fragile, et 28 la plus fragile, selon chaque indicateur. Nous avons donc élaboré pour les 28 MRC 35 classements, en fonction des 35 indicateurs. L'indice global de fragilité d'une MRC représente la somme des positions qu'elle occupe dans les 35 classements, et peut être calculé selon la formule :

$$I_g = \frac{\sum_{i=1}^{i=35} P_{i1}}{1000}$$

- où : I_g = indice global de fragilité pour chaque MRC;
 P = position occupée par la MRC dans le classement selon l'indicateur i ;
 $i 1...i 35$ = indicateur selon lequel a été réalisé le classement.

Cette méthode est souvent utilisée pour les analyses de développement socio-économique régional ou pour les études d'évaluation des impacts environnementaux (par exemple, les études d'impacts réalisées par Hydro-Québec). Le tableau V présente le classement final des municipalités régionales de comté selon l'indice global de fragilité.

La fragilisation et la vulnérabilité d'un comté sont favorisées par un taux négatif de variation de la population, une croissance de la population âgée (c'est-à-dire un vieillissement de la population), une faible densité, un haut taux de chômage particulièrement parmi les jeunes combiné avec un faible niveau de scolarité, un pourcentage élevé de la population active occupée dans les industries du secteur primaire, ainsi que des revenus familiaux au-dessous de la moyenne provinciale ou régionale. Par contre, un accroissement total positif et une migration nette réduite, un taux d'activité élevé, une population active principalement occupée dans le secteur tertiaire ou même travaillant à domicile, ainsi que des revenus moyens élevés peuvent conduire ou au moins être associés au développement local et à la diversification des activités, à la revitalisation d'une municipalité régionale de comté.

Les municipalités régionales de comté situées dans le quart inférieur du classement peuvent être considérées « les plus fragiles ». Généralement, les principaux facteurs qui les mettent dans cette situation de fragilité tiennent d'une part de l'état et des tendances démographiques, particulièrement de la variation de la population, et d'autre part de la dynamique de l'emploi ainsi que du niveau de scolarité. Mais, il existe aussi des différences spatiales. Pour les comtés du centre du Québec, comme Charlevoix et

Tableau V

Le classement des municipalités régionales de comté les plus rurales selon l'indice global de fragilité			
Position	Code géographique	Municipalité régionale de comté	L'indice global de fragilité
1	82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,30
2	78	Les Laurentides	0,33
3	20	L'Île-d'Orléans	0,35
4	33	Lotbinière	0,37
5	22	La Jacques-Cartier	0,38
6	63	Montcalm	0,39
7	77	Les Pays-d'en-Haut	0,43
8	69	Le Haut-Saint-Laurent	0,44
9	38	Bécancour	0,44
10	30	Le Granit	0,44
11	79	Antoine-Labelle	0,45
12	1	Les Îles-de-la-Madeleine	0,45
13	19	Bellechasse	0,47
14	85	Témiscamingue	0,48
15	41	Le Haut-Saint-Francois	0,48
16	50	Nicolet-Yamaska	0,48
17	982	Côte-Nord-du-Golf-Saint-Laurent	0,50
18	68	Les Jardins-de-Napierville	0,51
19	80	Papineau	0,52
20	62	Matawinie	0,52
21	5	Bonaventure	0,53
22	17	L'Islet	0,55
23	6	Avignon	0,55
24	83	La Vallée-de-la-Gatineau	0,60
25	16	Charlevoix	0,61
26	84	Pontiac	0,62
27	2	Pabok	0,62
28	35	Mékinac	0,67

l'Islet, et même pour le nord des Laurentides (MRC Mékinac) la situation de fragilité s'explique par la combinaison d'une décroissance démographique, d'un vieillissement de

la population, d'un modeste niveau de scolarité, d'un faible taux d'activité, des revenus considérablement au-dessous de la moyenne régionale ou québécoise.

En Gaspésie, pour la MRC Pabok, et dans une certaine mesure pour la MRC Avignon, non seulement leur précarité démographique mais aussi leur longue et ancienne dépendance de quelques activités économiques (par exemple, la pêche côtière, les exploitations forestières) contribuent à leur fragilité. Aussi ces principales causes de fragilité ont entraîné une augmentation progressive du taux de chômage (pour les jeunes en particulier) et la diminution du taux d'activité. De plus, il y existe un faible niveau de scolarité - en 1991, 62,9 % de la population active n'ayant pas atteint la 9ème année de scolarité. Les plans et les programmes de développement mis sur pied dans les années 1970 et 1980 n'ont pas eu les effets souhaités. Par exemple, l'implantation des parcs industriels ne s'est pas avérée assez incitante pour les nouveaux investisseurs.

Les MRC La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac sont situées en Outaouais, une région périphérique du sud-ouest du Québec. Si pour le comté Pontiac trois facteurs – faible densité de la population, vieillissement, chômage – contribuent à sa fragilité, pour La Vallée-de-la-Gatineau s'ajoute une baisse du taux d'activité ainsi qu'un faible niveau de scolarité et un manque de diversité dans les industries manufacturières.

Donc, l'analyse de la fragilité met en évidence la validité de la première hypothèse de l'étude, qui stipule que *dans la typologie des régions rurales, les zones rurales fragiles comportent une complexité et une dynamique à part et elles ne sont pas nécessairement des zones « éloignées ».*

Finalement, ces aspects généraux ne représentent que le début de la démarche visant l'identification de la situation de « fragilité » dans les zones rurales (les plus rurales) québécoises.

Chapitre 5

Les régions témoins

- La municipalité régionale de comté de Charlevoix
 - Portrait socio-économique
 - Un avenir difficile
- La municipalité régionale de comté de Pabok
 - « À la périphérie des périphéries »
 - Toujours à la recherche de son chemin de développement

On ne peut pas réduire l'analyse de la fragilité à une modélisation purement économique, même si la capacité de résistance, d'adaptation et d'innovation des entreprises jouent un rôle essentiel. Il faut prendre en compte toute une autre série d'éléments, qui peuvent être déterminants pour le devenir d'une zone rurale. Ainsi, la qualité du cadre de la vie a sa place importante dans la capacité de résistance des entrepreneurs indépendants, dans le désir des habitants de rester « au pays » et dans l'attraction des populations résidentielles. Les ressources non seulement naturelles inexploitées, la capacité d'organisation et d'innovation sociale sont aussi des facteurs d'adaptation face au risque de crise.

Pour mieux comprendre les particularités et la complexité du processus de fragilisation des zones rurales, l'analyse se poursuit dans deux *régions témoins*. Il s'agit de la municipalité régionale de comté de Charlevoix située au nord de la région du Québec et de la municipalité régionale de comté de Pabok, qui occupe l'extrémité du sud-est gaspésien. Ce choix a été fait par rapport à leur *indice global de fragilité*, ainsi qu'en concordance avec *l'objectif no. 3* de l'étude. Dans un premier temps, le portrait socio-économique présente le potentiel local de chaque région témoin à partir des

éléments favorisant le cadre naturel et des ressources humaines. Par la suite sont décomposés les contraintes, les difficultés ainsi que les problèmes spécifiques du développement de leurs collectivités.

5.1. *La municipalité régionale de comté de Charlevoix*

5.1.1. *Portrait socio-économique. Un potentiel important, mais un avenir inquiétant*

Charlevoix allie en parfaite harmonie la dualité nature et culture. Couvrant un territoire de 6 000 km² situé en plein cœur du bouclier canadien (le plus vieux sol de la Terre), Charlevoix regroupe l'espace compris entre Petite-Rivière-Saint-François au sud-ouest et Baie-Sainte-Catherine au nord-est, partagé entre deux municipalités régionales de comté : Charlevoix et Charlevoix-Est. Au nord-ouest ce même territoire se poursuit dans la réserve faunique des Laurentides jusqu'au bord du Saguenay à la hauteur de Sagard. Au sud, le fleuve Saint-Laurent marque sa limite (figure 18 a). Environ 400 kilomètres sépare Montréal de la région de Charlevoix et 100 kilomètres de la « vieille capitale », la ville de Québec. L'accès principal vers la région charlevoisienne est possible sur le réseau routier, en suivant la route 138, qui unit d'ailleurs les plus importantes villes et centres touristiques de Baie-Saint-Paul jusqu'à Baie-Sainte-Catherine en passant par La Malbaie.

Les principaux éléments du cadre naturel du Charlevoix sont incontestablement la majestueuse chaîne de montagnes *Les Laurentides* et le *fleuve Saint-Laurent* (*Giroux et Joyal, 1978*). Le plateau Laurentien correspond à un arrière-pays fort éloigné du fleuve et séparé de celui-ci par la plaine côtière (figure 18 b). Les diverses glaciations ayant affecté le territoire de Charlevoix ont modelé la région laissant un impressionnant front rocheux aux Palissades, près de Saint-Siméon, ou des dépôts morainiques au lac Nairn, près de Saint-Aimé-des-Lacs. De plus, à Charlevoix, les montagnes du plateau, tout en gagnant en altitude (Le Massif - 770 m), se rapprochent du fleuve à un tel point que, par endroits, le piémont y baigne directement sans autre transition. Depuis Petite-Rivière-Saint-François jusqu'à l'embouchure du Saguenay, c'est une succession de caps enserrant d'étroites vallées où coulent impétueusement ruisseaux et rivières. À Saint-Joseph-de-la-Rive, le cap Saint-Joseph réduit considérablement la distance entre la

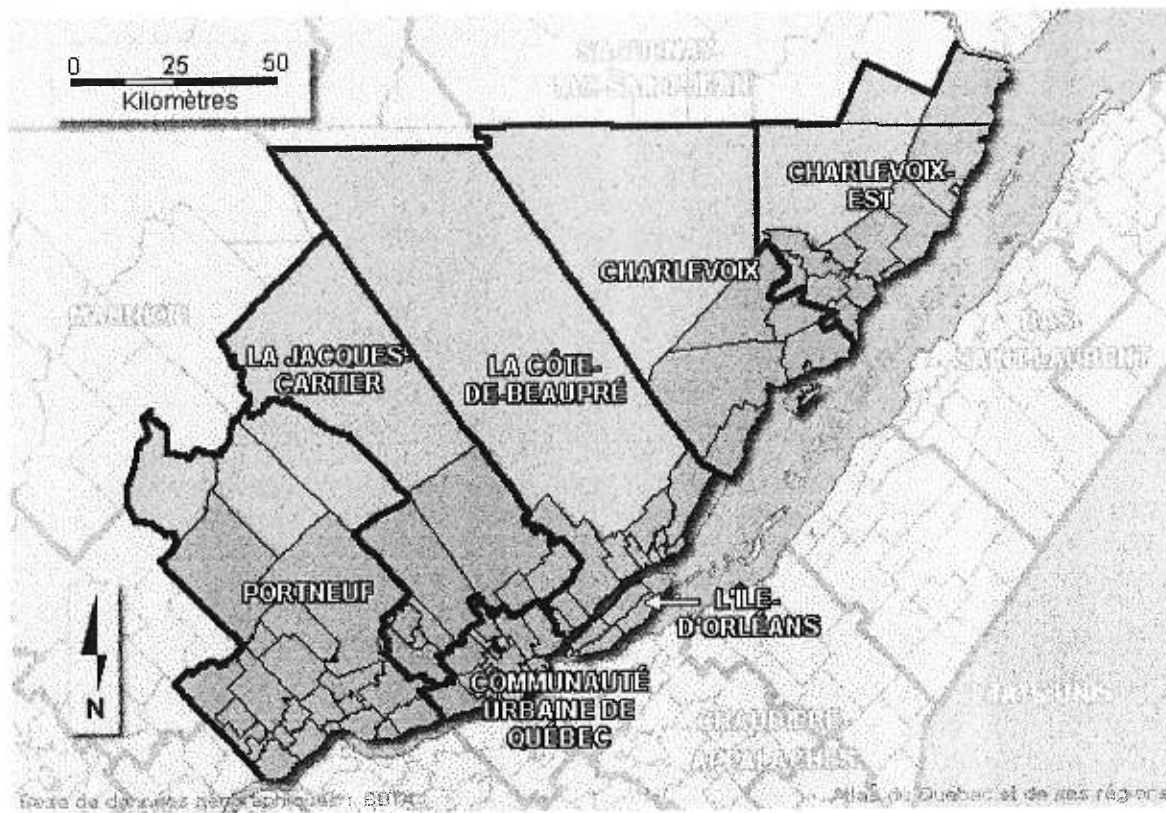


Figure 18 a. : MRC Charlevoix. Position géographique et limites.

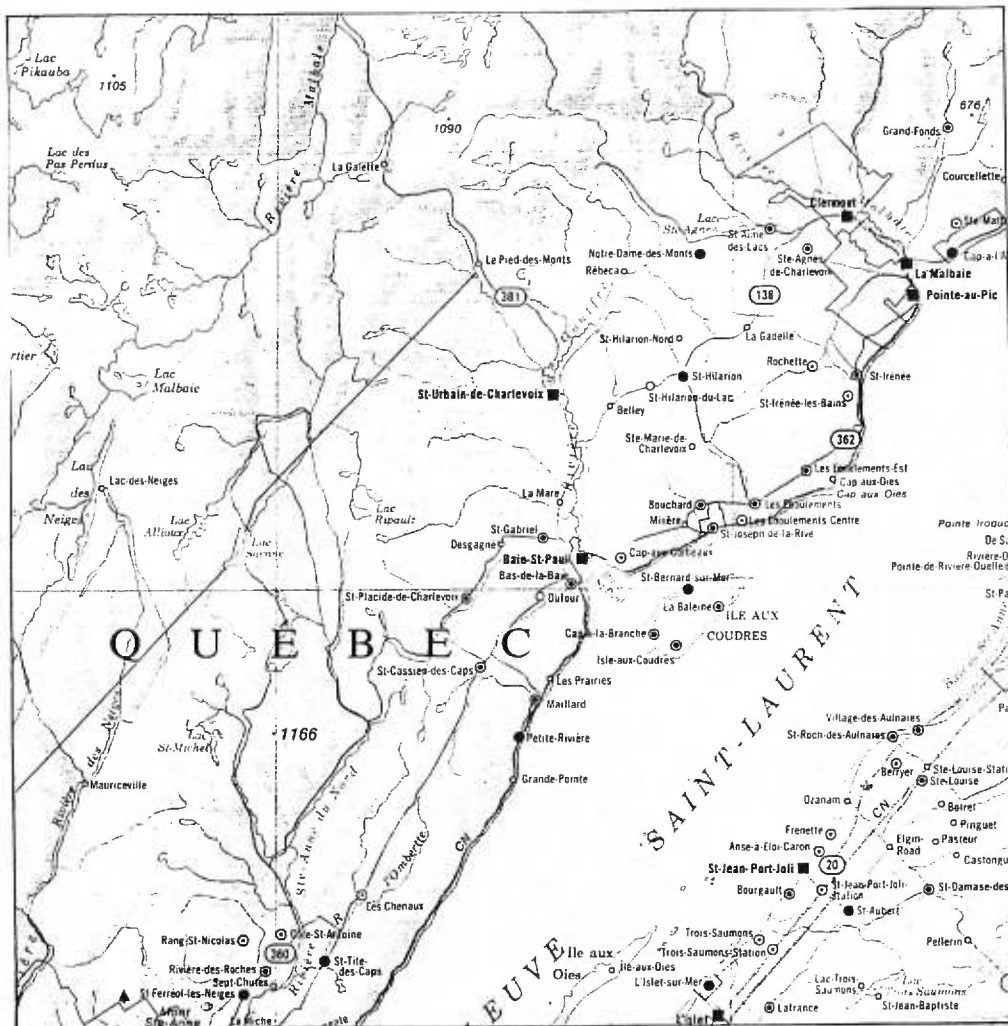


Figure 18 b. : MRC Charlevoix. Le cadre naturel.

terre ferme et les eaux profondes et rend ainsi l'endroit propice à l'accostage des bateaux. Aussi, le cap crée deux baies : la prairie marine, à l'ouest, et la baie des Éboulements, à l'est. Il y a 350 millions d'années, la chute d'un météorite a soulevé le mont des Éboulements et façonné la vallée qui l'entoure. Les tremblements de terre, dont le plus important remonte à 1663, ont aussi contribué à accentuer le relief caractéristique de cette région.

La région charlevoisienne est située en plein climat continental humide, c'est-à-dire un climat aux hivers froids (-12 degrés Celsius, la moyenne en janvier; 32 cm des chutes de neige normales), aux étés chauds (19 degré Celsius, la moyenne en juillet) et aux précipitations abondantes (769 mm précipitations de pluie normales). Mais le relief et la couverture végétale introduisent des différenciations locales.

On retrouve à Charlevoix une faune et une flore exceptionnelles. La flore de l'arrière-pays du territoire est, dans son ensemble, dominée par la forêt boréale. Cependant, la diversité du relief et une certaine rigueur du climat associées à l'histoire des peuplements forestiers a permis l'établissement d'espèces végétales, forestières particulières (végétation d'aspect arctique alpin, toundra, érablière laurentienne à ormes et à frênes). Sur les hauts sommets de l'arrière-pays, dans *le parc des Grands-Jardins*, c'est la taïga à seulement cent vingt kilomètres de la ville de Québec. Le caribou, espèce faunique arctique, et le grand loup, son prédateur, y vivent : coexistence inusitée à cette latitude. Dans *le parc régional des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie* se trouvent les plus hautes parois rocheuses à l'est du Canada. Au confluent de la rivière Saguenay et du fleuve Saint-Laurent, dans une partie importante du *parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*, où se mêlent l'eau douce et l'eau salée, évoluent plus de six espèces de grandes baleines migratrices, à partir de la fin mai jusqu'à fin octobre. Celles-ci se rejoignent tout l'été dans ces eaux très riches en nourriture. Au même endroit, à Pointe-Noire, tout près du fjord du Saguenay, on observe aussi le béluga, petite baleine blanche (de quatre à cinq mètres), espèce menacée. Elle vit en permanence dans le fleuve Saint-Laurent constituant un troupeau d'environ 500 individus (*Charlevoix. Guide touristique*, 1996).

Les richesses charlevoisiennes attirent les gens dès le début de la colonisation du territoire québécois. D'abord, la région doit son nom au père François-Xavier de Charlevoix, jésuite et premier historien de la Nouvelle-France. Le peuplement du territoire débute à *Baie-Saint-Paul*, ouvert aux colons dès 1678. En 1728, avec l'octroi des premières concessions, la colonisation se poursuit à *l'Île-aux-Coudres* - cette petite île au relief très doux qui doit son nom à Jacques Cartier (1535) – et à *La Malbaie*, en 1760. C'est au début du régime anglais (1760), que la région qui s'étend de *Pointe-au-Pic* à *Cap-à-l'Aigle* commence à être colonisée. L'agriculture, le cabotage et la coupe du bois sont les activités principales de la population, mais peu à peu, ces secteurs, sans disparaître, perdent de l'importance au profit du tourisme.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la villégiature débute à La Malbaie par les biais des seigneurs écossais Malcom Fraser et John Nairn, qui reçoivent des visiteurs dans leur manoir. L'hébergement s'organise : des pensions de famille et de petits hôtels s'installent pour accueillir les visiteurs en quête d'air pur et de lieux pittoresques où s'adonner à la randonnée, la pêche à la truite ou au saumon, les bains à l'eau de mer...La région devient si populaire qu'on y construit, à Pointe-au-Pic, au début du XXe siècle, un hôtel de 350 chambres, le Manoir Richelieu. C'est désormais en bateaux à vapeur – de vrais palais flottants – qu'on se rend à La Malbaie. Cette époque des bateaux blancs a été désignée comme « la belle époque de Charlevoix » où l'exotisme et le romantisme règnent. Au fil des ans, un réseau d'auberges se développe. Région hospitalière, avec des paysages remarquables, Charlevoix a séduit les peintres, poètes, écrivains et musiciens (*Annuaire Québec-Vacances. Guide Internet, 1998*).

Toutes ces caractéristiques exceptionnelles, tant au niveau de la nature que de la culture, ont valu à la région de Charlevoix le statut de *réserve mondiale de la biosphère* accordé par l'UNESCO, en novembre 1989. Il s'agit de l'une des premières réserves de la biosphère habitée et elle fait partie d'un réseau international qui en compte trois cent vingt-cinq, réparties dans plus de quatre-vingt pays (*Allard, 1996*).

Du point de vue administratif, le territoire de Charlevoix est partagé entre deux municipalités régionales de comté : à l'ouest, Charlevoix (13 437 habitants, en 1996) et Charlevoix-Est (17 252 habitants, en 1996). La première, qui est la cible de notre

analyse, regroupe la ville Baie-Saint-Paul (3569 habitants), Baie-Saint-Paul (paroisse) - les localités urbaines - et huit autres municipalités, paroisses et villages (en 1996, comptant 7 456 habitants) ainsi que le Territoire Non-Organisé du Lac-Pikauba (non-habité). Celui-ci occupe une superficie de 2 491,7 km² au nord du comté, c'est-à-dire 66,3 % de la superficie totale de 3 756,6 km² de la MRC. Selon le dernier recensement, pour l'ensemble du comté, la densité de la population est de 3,6 habitants/km², donc un faible taux d'occupation du territoire. Comme la plupart de la population est concentrée au bord du fleuve, c'est ici qu'on trouve les plus hautes densités, atteignant à Baie-Saint-Paul (ville) 840 habitants/km².

L'économie charlevoisienne repose sur quelques secteurs clés : le tourisme, la foresterie, les industries manufacturières et l'agriculture. En 1991, la population active comptait 6000 personnes, c'est-à-dire 43,3 % de la population totale de la MRC Charlevoix, mais seulement 1,8 % de la population active de la région du Québec et 0,2 % de la population active de la province. En 1996, selon une étude réalisée par la Société d'Aide au Développement des Collectivités (SADC), la population active de Charlevoix était de 6200 personnes (*Allard, 1996*).

En 1996, dans le milieu rural* on trouve 58,1 % de la population active du comté. Le secteur *tertiaire* représente le secteur d'activité le plus important pour la région de Charlevoix, également dans le milieu urbain et dans le milieu rural. La population active totale de 15 ans et plus occupée dans ce secteur varie entre 56,7 % à Saint-Hilarion et 88,9 % à La Baleine. Les *industries de l'hébergement et de la restauration* ainsi que les autres *industries de services* demeurent les domaines qui, à l'intérieur du secteur tertiaire, accaparent le plus grand nombre d'emplois. Aussi, il faut souligner que 64,1 % des industries d'hébergement et de la restauration sont présentes dans les localités rurales. En 1991, 24,4 % de la population active du milieu rural travaillait dans ce domaine. Donc, le *tourisme* se détache comme le plus gros employeur de la région favorisé par des infrastructures majeures, en quantités et diversités suffisantes pour répondre à une demande diversifiée et d'origines distinctes.

* Pour la MRC Charlevoix « le milieu rural » représente l'ensemble des localités qui ont seulement une population rurale selon la définition de Statistique Canada pour ce terme. Il s'agit de : l'Île-aux-Coudres, La Baleine, Les Éboulements, Petite-Rivière-Saint-François, Rivière-du-Gouffre, Saint-Hilarion, Saint-Joseph-de-la-Rive, Saint-Urbain.

Il coexiste à Charlevoix plusieurs *types de tourisme*. Par rapport à la période et à la durée des séjours, il s'agit principalement d'un tourisme estival et de court terme (les voyages de 2 jours représentaient 63,7 % des voyages-personnes en 1992). Le tourisme hivernal est lié à la station de ski « Le Massif » qui offre l'un des meilleurs services du Québec par sa dénivelée de 770 mètres, par son système d'enneigement artificiel, ainsi que par ses 19 pistes pour tous les calibres. Aussi, il faut faire la distinction entre les diverses *sous-régions* touristiques où les caractéristiques locales imposent de différents types de tourisme (figure 19).

a) Le *secteur de Baie-Saint-Paul*, s'étalant de Petite-Rivière-Saint-François jusqu'à Rivière-du-Gouffre, a su développer au fil des ans un tourisme important autour de l'axe *nature-culture*. Les activités et les attraits touristiques – brièvement présentés pour chaque sous-région en petits caractères - ne sont pas situés seulement dans « l'agglomération » Baie-Saint-Paul, mais également dans les petites municipalités rurales au bord du fleuve.

En 1678, Noël Simard, dit Lombrette, quitte la Côte-de-Beaupré pour venir défricher des terres aux abords de la rivière du Gouffre. Ainsi débute le peuplement de Baie-Saint-Paul, l'une des villes les plus anciennes du Québec. C'est ce dont témoigne l'architecture typiquement québécoise de ses nombreuses maisons (à toiture « mansardée ») bicentenaires, qui a charmé tant d'artistes. Au coeur de Baie-Saint-Paul, le *Centre d'Art* offre des expositions thématiques, un salon de la tapisserie traditionnelle, la « Galerie René Richard », un atelier de tissage qui poursuit la célèbre technique traditionnelle du « boutoné de Charlevoix ». Inauguré en 1992 et récipiendaire du premier prix d'architecture décerné par l'Ordre des Architectes du Québec, le *Centre d'Exposition* de Baie-Saint-Paul propose un riche éventail d'événements chaque année.

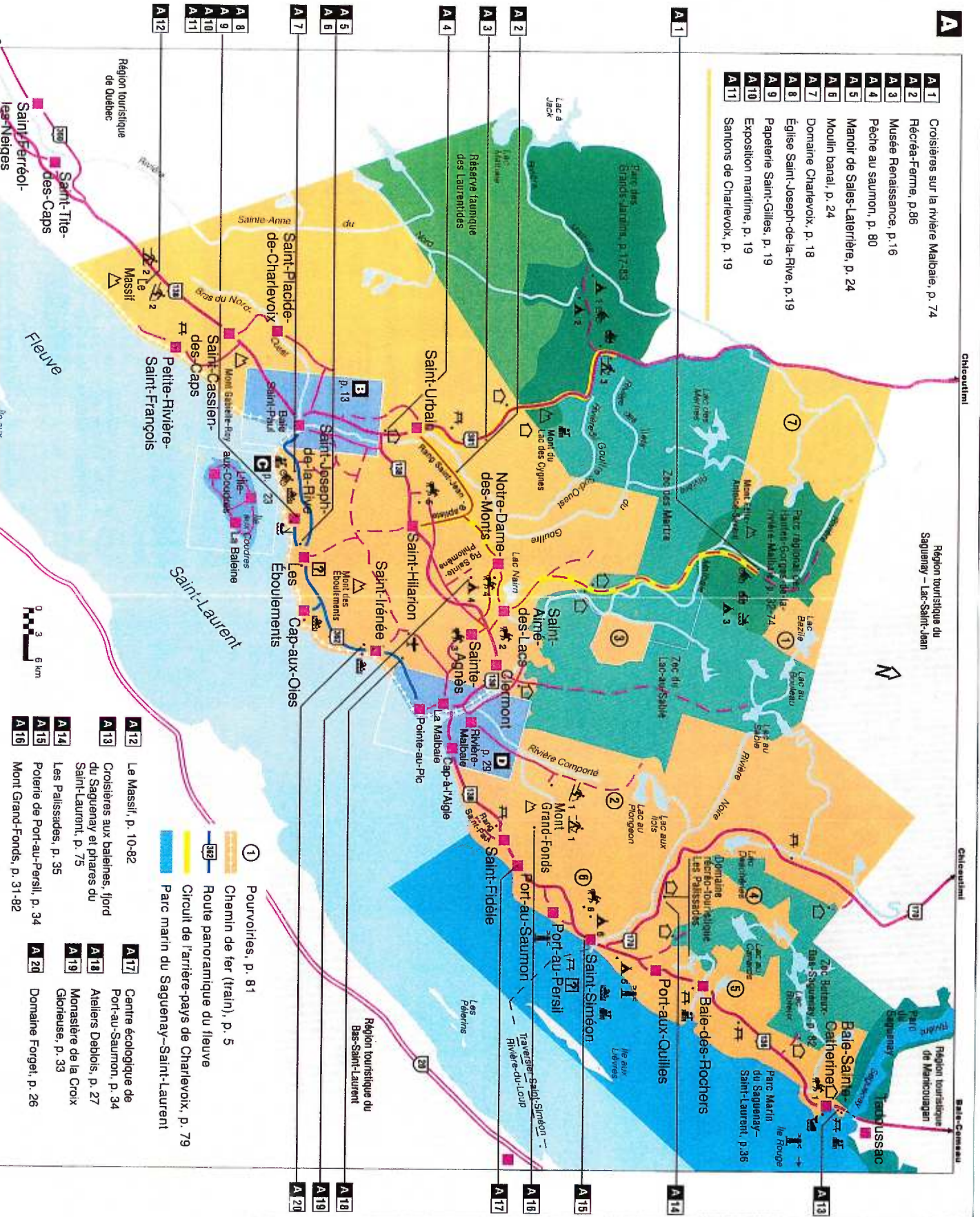
Le milieu artistique de Baie-Saint-Paul est en constante effervescence. Il y règne une atmosphère propice à la création et aux échanges entre artistes et amateurs d'art. En raison de cela on trouve ici un réseau de galeries d'art remarquables comme la *Galerie d'art Clarence-Gagnon* (le peintre qui a immortalisé l'architecture typique de ce coin québécois) ou la Maison de René Richard datant de 1852. Cette maison où vécut et travailla René Richard pendant 43 années est demeurée inchangée, ainsi que son atelier.

b) Le *secteur de la route du Fleuve*, éloigné de Saint-Joseph-de-la-Rive jusqu'à Saint-Irénée, à Charlevoix-Est, se remarque par des attraits spécifiques. Le tourisme *culturel* s'entrecroise ici avec de nouvelles formes de tourisme comme l'*écotourisme*. Ici, le village Saint-Joseph-de-la-Rive a su conserver son patrimoine : quelques goélettes échouées au rivage rappellent l'important chantier naval qui animait autrefois la localité; plusieurs grandes et belles maisons témoignent de l'activité maritime et agricole qui a

Figure 19 : La région touristique de Charlevoix.
Source : *Guide touristique Charlevoix 1996-1997*, T.A.R.Charlevoix.

A

- A 1 Croisières sur la rivière Malbaie, p. 74
- A 2 Récréa-Ferme, p. 96
- A 3 Musée Renaissance, p. 16
- A 4 Pêche au saumon, p. 80
- A 5 Manoir de Sales-Laterrière, p. 24
- A 6 Moulin banal, p. 24
- A 7 Domaine Charlevoix, p. 18
- A 8 Église Saint-Joseph-de-la-Rive, p. 19
- A 9 Papeïerie Saint-Gilles, p. 19
- A 10 Exposition maritime, p. 19
- A 11 Santons de Charlevoix, p. 19



Région touristique du Saguenay - Lac-Saint-Léon

Chicoutimi

Chicoutimi

Baie-Comeau

Région touristique de Manicouagan

- A 8
- A 9
- A 10
- A 11
- A 12

Région touristique de Québec
 Saint-Tite-des-Caps
 Saint-François
 Petite-Rivière-Saint-François
 Saint-Cassien-des-Caps
 Saint-Joseph-de-la-Rive
 Saint-Philippe
 Les Éboulements
 Cap-aux-Oies

A 12 Le Massif, p. 10-82
 A 13 Croisières aux baleines, fjord du Saguenay et phares du Saint-Laurent, p. 75
 A 14 Les Palissades, p. 35
 A 15 Pointe de Port-au-Persil, p. 34
 A 16 Mont Grand-Fonds, p. 31-82

A 17 Centre écologique de Port-au-Saumon, p. 34
 A 18 Ateliers Dablos, p. 27
 A 19 Monastère de la Croix Glorieuse, p. 33
 A 20 Domaine Forget, p. 26



① Pourvoires, p. 81
 Chemin de fer (train), p. 5
 Route panoramique du fleuve
 Circuit de l'arrière-pays de Charlevoix, p. 79
 Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

A 17 Centre écologique de Port-au-Saumon, p. 34
 A 18 Ateliers Dablos, p. 27
 A 19 Monastère de la Croix Glorieuse, p. 33
 A 20 Domaine Forget, p. 26

marqué la vie du village; des boutiques artisanales conservent et perpétuent des activités traditionnelles.

L'atelier « *Les Santons de Charlevoix* » réalise de petites figurines de terre cuite, peintes à la main. Les personnages sont inspirés des métiers traditionnels de Charlevoix. À la « *Papeterie Saint-Gilles* » les artisans fabriquent un « papier fin » de coton et incrusté des feuilles et fleurs de la région. Son atelier, son musée d'oeuvres en papier et sa boutique forment le *premier écomusée du papier* du pays. L'ancien chantier naval, devenu *l'écomusée de la goélette*, relate le passé maritime charlevoisien.

Le micro-climat a favorisé le développement d'une végétation riche et variée (la «Petite Floride de Charlevoix »). À l'ouest du Cap Saint-Joseph, *la prairie marine*, une zone libre de cailloux et de rochers, est couverte de foin salé, une source non négligeable de fourrage pour les agriculteurs des Éboulements. Le climat un peu plus doux (environ cinq degrés sous la moyenne de la région) ne serait pas étranger à la présence de nombreuses espèces d'oiseaux nicheurs ou en migration. Comme la prairie marine, *la plage de sable* – l'une des rares sur le fleuve à Charlevoix, *les chutes* (la chute de la rivière Boudreault, la chute Cimon), *les marécages* caractérisés par une riche faune et une flore intéressante à observer, constituent des endroits où *l'écotourisme* se développe présentement.

Le nom « Les Éboulements » rappelle le gigantesque glissement de terrain consécutif au violent tremblement de terre de 1663. Le village a gardé son cachet d'antan avec son église de pierre et ses maisons anciennes.

Le « *Manoir de Sales-Laterrière* » des Éboulements, acquis par les Frères du Sacré-Coeur, forme avec ses dépendances et le moulin banal tout près, un exemple presque intact de l'organisation matérielle sous le régime seigneurial. Construit en 1790 par le Seigneur Jean-François Tremblay sur la rivière du Moulin au sommet d'une chute d'environ trente mètres, le moulin seigneurial des Éboulements conserve toujours son aspect et ses mécanismes d'origine. À cet important objectif touristique s'ajoute « *L'atelier d'art Claude Chiasson* » et « *La Galerie d'art du Patrimoine* ». Cette galerie expose les bien connues aurores boréales, huiles et pastels de l'artiste peintre Michelle Duquette. Aussi est présentée l'oeuvre de Jacques Lebreque, folkloriste réputé, auteur de la Géographie sonore du Québec et du Monde francophone du Canada.

c) Dans le *secteur de l'Île-aux-Coudres* est présent un tourisme *culturel* car l'architecture traditionnelle (particulièrement les moulins), les activités artisanales, les expositions et les représentations théâtrales (d'été) sont les éléments principaux de l'attraction touristique. Aussi on ajoute le tourisme *sportif* (de pêche). L'activité touristique est axée sur deux pôles principaux : Île-aux-Coudres et La Baleine (figure 20).

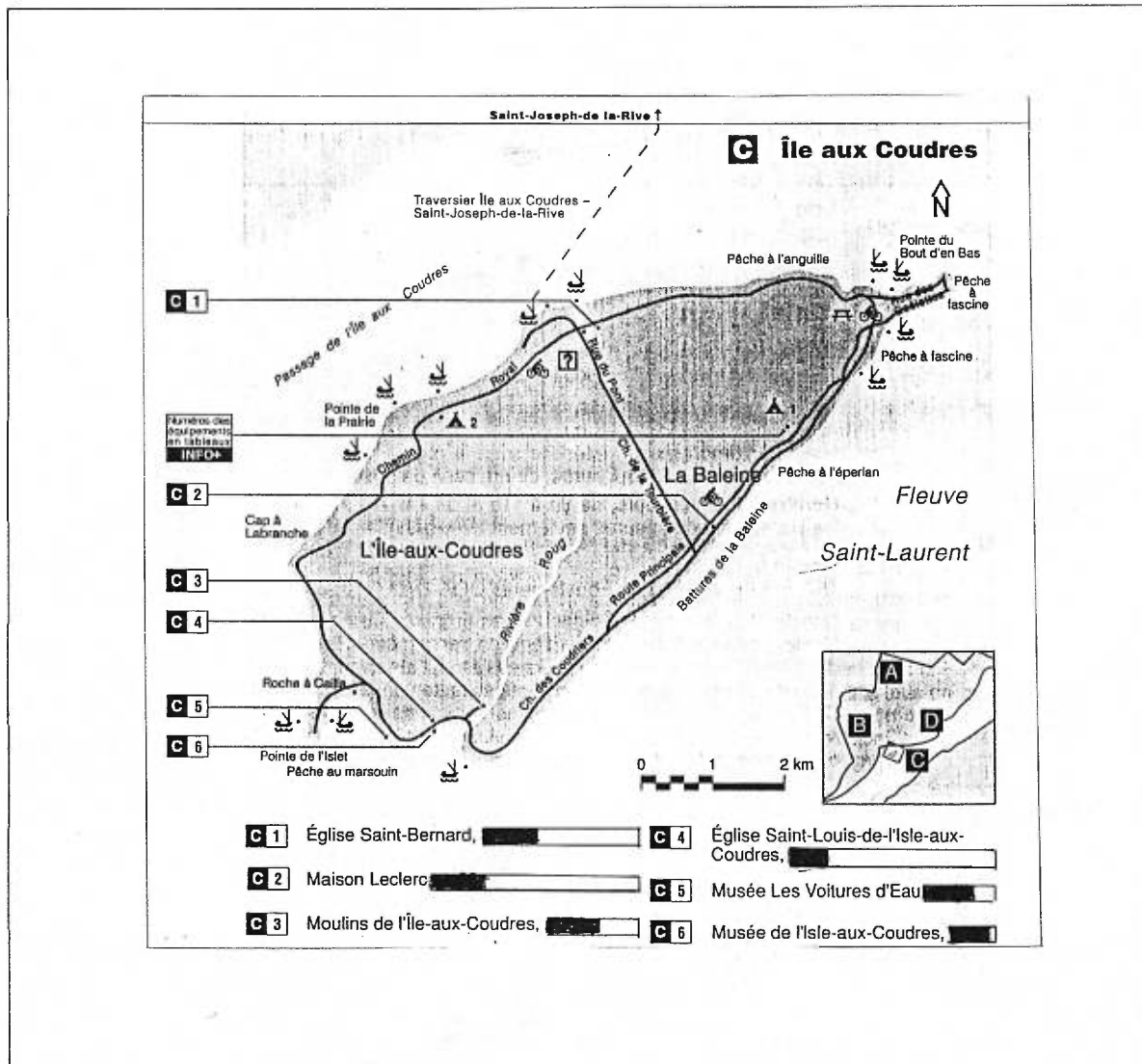


Figure 20 : MRC Charlevoix. L'Île-aux-Coudres. Tourisme.
 Source : *Guide touristique Charlevoix 1996-1997*, A.T.R. Charlevoix.

L'île doit son nom à Jacques Cartier qui mouilla dans la baie de la Prairie le 6 septembre 1535, lors de son deuxième voyage. Durant plus d'un siècle l'île ne fut qu'une halte pour les navires, puis, en 1677, Fontenac la concéda à Étienne Lessard de Beaupré qui ne l'habita jamais. Il vendit ses titres dix ans plus tard aux Messieurs du Séminaire de Québec. La première paroisse s'établit en 1748. La construction navale fut très importante à l'Île-aux-Coudres (canot d'écorce, canot lourd, chaloupe, goélette). Les insulaires, se devant d'être autosuffisants, ont dû, dès le début de la colonie, se pourvoir en vêtements et en linge de maison. Le tissage artisanal est une tradition que l'on a conservée.

À l'Île-aux-Coudres, « Le Musée de l'Isle-aux-Coudres » expose les us et les coutumes des insulaires qui font vivre le passé; mais également les collections de l'histoire naturelle donnent l'image du paysage de la région. « Les Moulins de l'Isle-aux-Coudres », (« l'économusée de la farine ») est un site unique au Québec car il réunit au même endroit un moulin à l'eau (1825) ainsi qu'un moulin à vent (1836), tous deux munis de leur mécanisme et pouvant être fonctionnels. Le Musée « Les Voitures d'Eau » fait revivre le passé de la navigation sur le Saint-Laurent.

La Baleine désigne à la fois une municipalité, un cap et la côte sud-est de l'île. On dit que le nom vient du fait qu'une baleine eut échouée sur la plage il y a plus de 200 ans. La pratique de la pêche à la fascine sur les larges battures ainsi que l'exploitation de la tourbe demeurent des activités importantes et des attraits touristique. La « Maison Leclerc », datant de 1750, est l'une des toutes premières à être construites sur l'Île-aux-Coudres.

d) Le *secteur de l'arrière-pays* rassemble plusieurs centres naturels de chasse et de pêche à l'intérieur de cinq zones de protection et de 14 pourvoiries. Il s'agit ici d'un tourisme *sportif*, mais certains endroits sont privilégiés pour favoriser l'*écotourisme* ou de nouvelles formes de tourisme sportif comme le « *tourisme d'aventure* ». À la limite de cette sous-région touristique, deux localités rurales – Saint-Urbain et Saint-Hilarion – représentent les principaux points de support pour les activités touristiques.

Le village agro-forestier Saint-Urbain sis aux portes des hauts sommets de l'arrière-pays (Parc des Grands-Jardins) donne accès à des activités sportives en grande nature telle que la *pêche au saumon* dans les fosses de la rivière du Gouffre. « *La traversée de Charlevoix* » (106 km) représente un défi pour les randonneurs. « *Musée Renaissance* », situé sur la côte Saint-François à l'extrémité ouest de Charlevoix, relate, par une collection de maquettes, de photos d'époque et de documents d'archives, 360 ans d'histoire de Saint-Urbain. Constituant une des aires centrales de la Réserve de la Biosphère de Charlevoix, le « *Parc des Grands-Jardins* » (310 km²) se caractérise par une végétation nordique (la taïga) où vit le caribou. Au coeur de l'arrière-pays charlevoisien, haut perchée, la municipalité de Saint-Hilarion s'élève à une altitude de 500 mètres offrant un exceptionnel panorama sur les montagnes.

Le grand potentiel naturel et l'héritage du passé ont fait du tourisme la colonne vertébrale de l'économie charlevoisienne. Les touristes ont dépensé dans les deux MRC de Charlevoix 40,3 millions \$ en 1992¹. Par exemple, seulement pour le secteur de

l'Île-aux-Coudres, le tourisme entraîne de 12 à 15 millions de \$ de retombées économiques annuellement et crée de 300 à 400 emplois saisonniers ². L'étude « Le tourisme au Québec en 1995 » faite par Statistique Canada et Tourisme Québec plaçait Charlevoix, avec 1503 dollars, dans le premier rang parmi les régions touristiques selon l'indicateur « ratio dépenses des touristes/taille de la population » (figure 21). La valeur économique de ce secteur est sans doute beaucoup plus importante que les chiffres publiés, considérant les retombées indirectes et induites vers les autres industries dans la région, particulièrement vers le commerce et les transports.

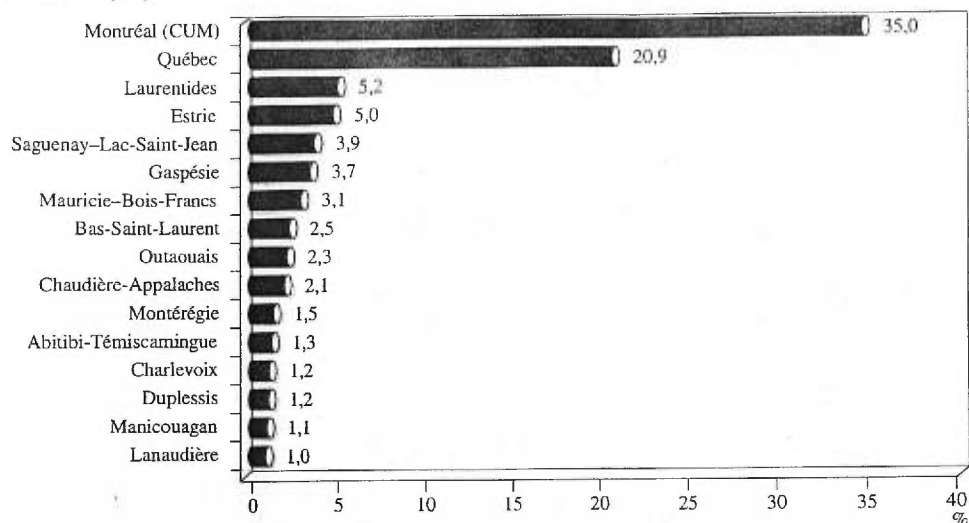
Ainsi, pour le milieu rural, en 1991, la population travaillant dans *les industries du commerce* représentait 12,6 % de la population active totale, ce domaine occupant le troisième rang comme importance dans le secteur tertiaire. Il était suivi par les industries de transport et d'entreposage (8,1 %). Malgré les compressions budgétaires et « la perte de vitesse » pendant les dernières années, le secteur *de la santé et des services sociaux* embauchait encore une partie importante de la population active dans les régions rurales (13,7 % , en 1991).

Même si la région de Charlevoix est perçue comme une région ayant « une économie limitée au tourisme..., et une population qui tient à son environnement... » (*Le journal « Les Affaires* », avril, 1995, p. 4), les ressources naturelles, la disponibilité de la main-d'oeuvre spécialisée et non-spécialisée, le coût des terrains et celui de la main-d'oeuvre, ainsi que d'autres facteurs favorisant ont déterminé un développement continu du secteur *secondaire* de l'économie. En 1991, pour l'ensemble de la MRC Charlevoix, la population occupée dans *les industries manufacturières et les industries de la construction* représentait 15,8 % de la population active totale. Ce pourcentage augmentait à 19 % dans le milieu rural. La transformation du bois et des produits agro-alimentaires demeure l'activité la plus importante pour le secteur manufacturier.

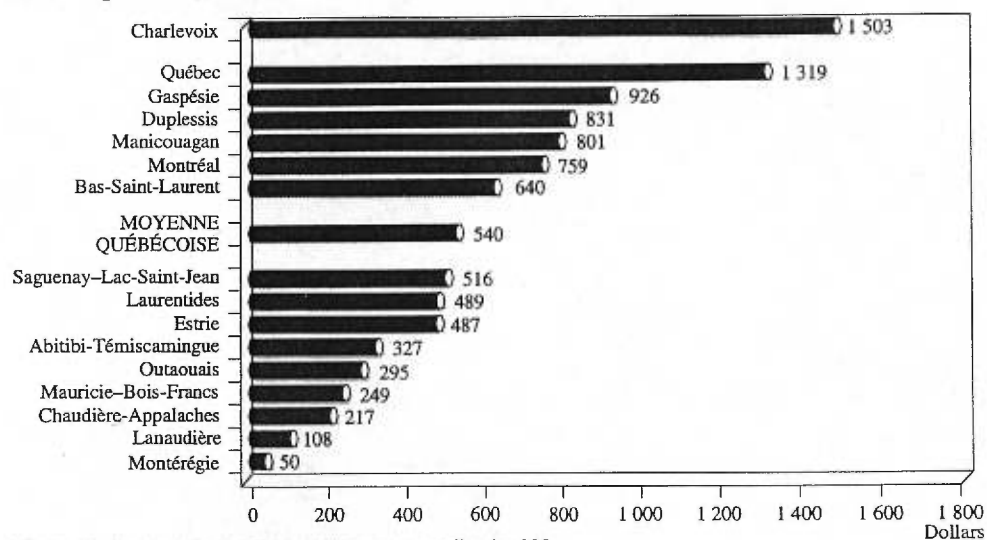
Le secteur manufacturier est fondé sur la petite et moyenne entreprise. Ainsi les statistiques de 1997 du ministère des Industries, du Commerce, de la Science et de la

1. Statistique Canada, Direction de la planification et de la recherche, Tourisme Québec, informations fournies par l'ATR de Charlevoix et incluses dans l'étude de la SADC Charlevoix « Axes, conditions et stratégies de développement de la région de Charlevoix ».
2. Pour l'ensemble de la région de Charlevoix (MRC Charlevoix et MRC Charlevoix-Est).

i Dépenses des touristes dans les principales régions touristiques du Québec en 1995 (%)^E



Ratio dépenses des touristes/taille de la population* dans chaque région touristique du Québec^E



* La population est celle de 1995. Les dépenses sont celles de 1995.

^E Estimations.

Sources : Statistique Canada et Tourisme Québec.

Figure 21 : Dépenses des touristes dans les principales régions touristiques du Québec en 1995 (%); ratio dépenses des touristes/taille de la population (en 1995) dans chaque région touristique du Québec (E).

Technologie (MICST) montrent que 96,3 % du nombre total d'établissements manufacturiers avaient 49 employés et moins (tableau VI). De l'ensemble des 26 entreprises, seulement 4 établissements sont exportateurs. Aussi, les PME embauchaient 78,6 % des travailleurs du secteur manufacturier.

Tableau VI. Profil économique de la MRC Charlevoix. Le secteur manufacturier.

Nombre <i>total</i> d'établissements manufacturiers, selon la taille de l'établissement (1997) :		
	Nombre d'établissements	%
- 49 employés et moins	26	96,3
- 50 à 199 employés	1	3,7
- 200 employés et plus	0	0,0
- toutes catégories	27	100,0
Nombre total d' <i>emplois</i> manufacturiers, selon la taille de l'établissement (1996) :		
	Nombre d'emplois	%
- 49 employés et moins	271	78,6
- 50 à 199 employés	74	21,4
- 200 employés et plus	0	0,0
- toutes catégories	345	100,0

Source : MICST (1998). Profil économique des régions (site Web).

Le secteur *primaire* réunit les industries agricoles et des services connexes, les industries de la pêche et du piégeage ainsi que les industries de l'exploitation forestière et des services forestiers. Selon les statistiques de 1991, pour la MRC Charlevoix, la population active occupée dans ce secteur représentait 8,5 % de la population active totale, mais pour les régions rurales le pourcentage était de 11 %. Dans plusieurs municipalités situées soit dans « l'arrière-pays », soit au bord du fleuve, dans les « trous » agricoles, la valeur de cet indicateur dépassait la moyenne de 11 % : Saint-Urbain 18,4 %, Saint-Hilarion 17,5 %, Les Éboulements 15,2 %.

Les conditions naturelles de la région charlevoisienne ne permettent pas le développement d'une *agriculture* similaire, par exemple, à l'agriculture de la Plaine de Montréal, mais ce domaine d'activité demeure assez important pour l'économie locale. Même si pour l'ensemble de la région de Charlevoix le nombre des fermes est passé de

613 en 1979 à 254 en 1996 et le nombre d'entreprises agricoles a diminué de 60 % en 15 ans, pour la MRC Charlevoix, pendant les dernières années, ces phénomènes connaissent une relative stabilité. Ainsi, en 1990 le nombre de fermes était de 163 pour une superficie totale de 14 507 hectares, tandis qu'en 1996 le nombre de fermes était de 162 avec une superficie totale de 15075 hectares. Certaines modifications se sont produites en ce qui concerne la taille des fermes, mais la plupart restent de petite et moyenne taille (figure 22).

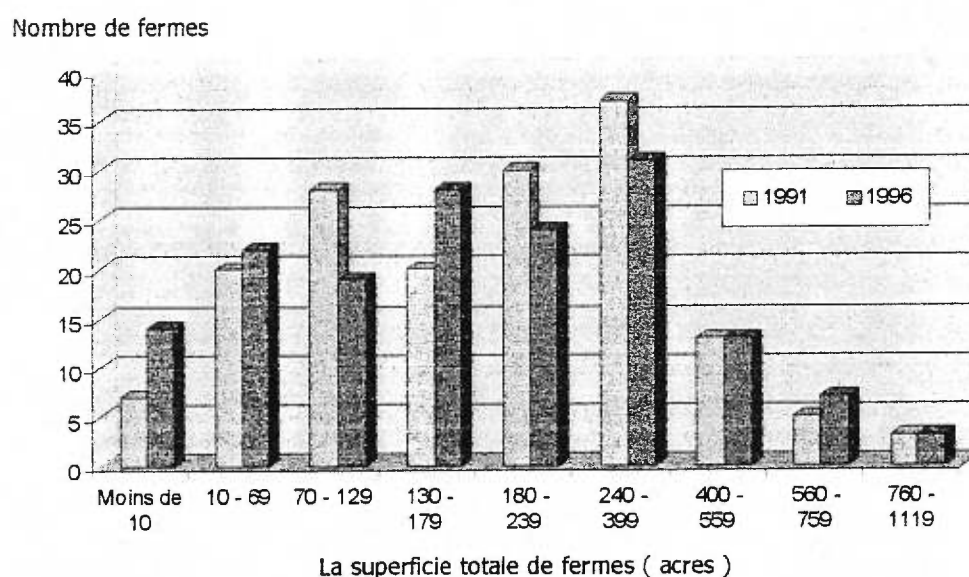


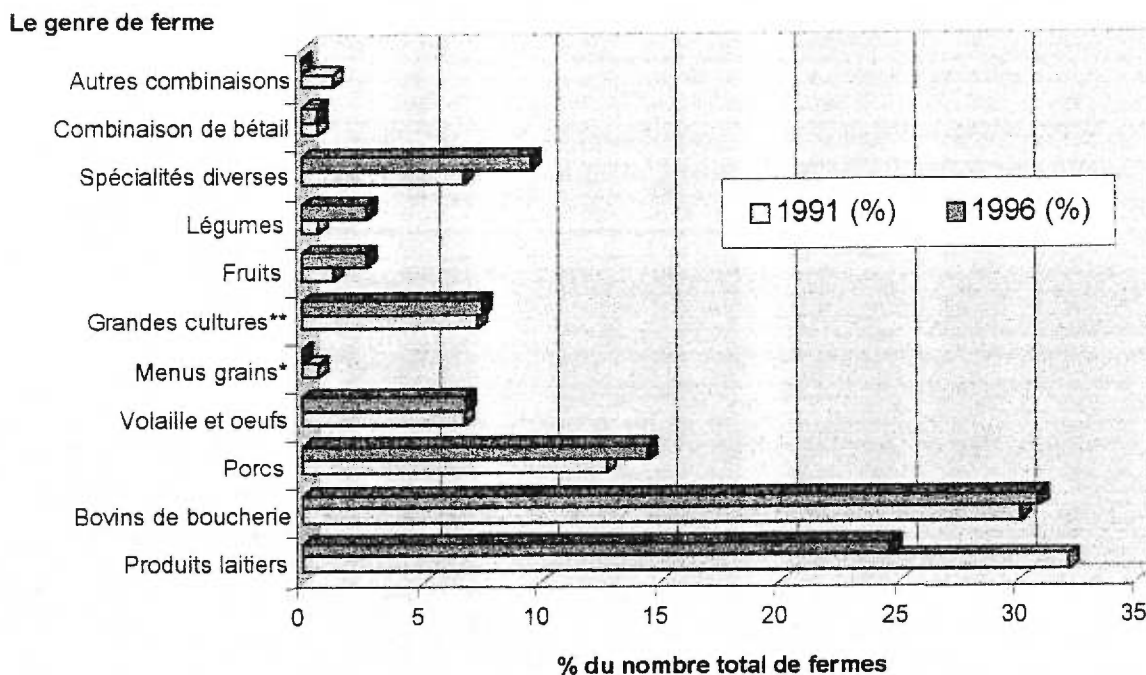
Figure 22 : MRC Charlevoix. Fermes classées selon la superficie totale des fermes (1996)

Source: Réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada. Profil agricole du Québec, 1996.

Selon le recensement agricole de 1996, les fermes charlevoisiennes représentent 11,6 % du nombre total des fermes et 13,2 % de la superficie totale des fermes de la région du Québec. Les fermes individuelles (à propriétaire unique) constituent la majorité des fermes, mais, aussi, il existe un important nombre de « sociétés de personnes » et de « corporations familiales ».

L'agriculture charlevoisienne repose principalement sur l'élevage. D'ailleurs, également pour l'année 1991 et pour l'année 1996, la structure des fermes commerciales montre que plus de 70 % d'entre elles sont spécialisées dans la production laitière, dans la

production de bovins de boucherie et dans la production porcine. Aussi, pendant les dernières années, la volaille prend une place assez importante (figure 23). Ces secteurs représentent 80 % des revenus agricoles totaux de la région.



*excluant le blé; ** excluant les céréales et graines oléagineuses

Figure 23 : MRC Charlevoix. Fermes déclarantes de revenus agricoles totaux bruts de 2500 \$ et plus, classées selon le genre de ferme (1996).

Source: Réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada. Profil agricole 1996 .

La production laitière compte 36 fermes qui alimentent deux fromageries dont les produits sont destinés au marché local : la crème de Saint-Fidèle (11 à 12 millions de litres de lait transformés annuellement dont 36 % de ses approvisionnements sont importés de l'extérieur) et la laiterie privée de Charlevoix. Actuellement, les couvertures de l'Assurance Stabilisation des Revenus Agricoles (ASRA) encouragent la mise en production des superficies à la culture des céréales dans la région de Montréal. La production laitière alors existante a été en partie repoussée vers les régions périphériques, notamment vers la Beauce, mais aussi vers d'autres régions comme Charlevoix.

La *production porcine* du comté est vraiment importante car, en 1991, elle représentait 75 % de la production porcine de la région de Québec, ainsi que 13 millions de dollars de revenus, soit 37 % des revenus agricoles totaux de la région. Aussi, la région de Charlevoix réalise 40 % de la production totale de *volailles* de la région de Québec. Les approvisionnements de l'abattoir « La Poulette Grise » proviennent à 30 % des fermes indépendantes de Charlevoix, de 15 à 20 % de leur propre production et de 50 % de l'extérieur de la région. Le volume annuel des produits de l'abattoir s'élève à 17 millions de kilos mais les débouchés locaux ne représentent que 1,5 % de cette production. En 1994, pour consolider ses positions dans la région, l'entreprise a investi 3 millions \$ dans un système de refroidissement (*Allard, 1996*).

En 1996, les *terres en culture* (4838 hectares) de la MRC Charlevoix représentaient environ 1/3 de la superficie totale des fermes et cette proportion est restée presque inchangée depuis 1991. Les cultures fourragères, particulièrement le foin cultivé, occupent 76 % des terres en culture (3679 ha). La culture du blé de printemps souvent en mélange avec d'autres plantes céréalières, la culture de certaines légumes, des pommes de terres et quelques hectares d'arbres fruitiers complètent la gamme des cultures.

Dans le comté de Charlevoix la *forêt* occupe plus de 80 % du territoire. Elle comprend deux parties distinctes : la forêt publique et la forêt privée. *La forêt publique* couvre environ 60 % de la superficie totale de la forêt charlevoisienne et elle est gérée par le gouvernement qui attribue depuis 1989 des CAAF (contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier) faisant en sorte que la récolte permise ne dépasse pas les capacités de production de la ressource disponible. De grandes entreprises se partagent ces droits d'exploitation. Toute la ressource *résineuse* disponible est exploitée et trouve son débouché dans l'industrie du sciage. Les sous-produits (copeaux) sont destinés à la production de pâtes et papiers. L'usine Donohue de Clermont (Charlevoix-Est) s'approvisionne exclusivement en copeaux et n'achète plus des billes de 4 inch depuis 1993. Ainsi, elle doit se procurer la matière ligneuse pour plus de 85 % de ses besoins à l'extérieur de la région charlevoisienne. En revanche, il y a une sous-utilisation de la ressource feuillus (qualité pâte) dont environ 20 000 m³ sont inutilisés.

La forêt privée est exploitée par environ 2000 propriétaires* (700 à 800 actifs) dont la taille des exploitations varie considérablement. Depuis le passage de la Donohue à l'utilisation de copeaux, les petits producteurs ont donc perdu ce marché local et exportent entre 12 000 et 15 000 m³ de cette ressource vers d'autres papetières situées à l'extérieur de la région. Selon l'étude de la SADC de Charlevoix (1996) cette ressource pourrait très bien être destinée aux scieries régionales mais les producteurs sont confrontés à des équipements de débardage pas toujours adaptés à la récolte du bois en billes de sciage, ainsi qu'à des écarts de prix qui favorisent plus les résineux que les feuillus (55 \$/m³ le résineux contre 30 \$ à 35 \$/m³ le feuillu). Le bois de sciage en provenance de la forêt privée est orienté principalement à la scierie de Saint-Hilarion (Gouffre) et la scierie de Petit-Saguenay (Fjord). La scierie du Gouffre avec ses équipements ultramodernes, pourrait transformer davantage de matière ligneuse d'essence résineuse et feuillue. Sans réellement affecter le marché actuel des grandes scieries, une nouvelle petite scierie devrait être installée très prochainement à Baie-Saint-Paul.

┌ Selon le même étude, un inventaire a été effectué en 1992, le premier après celui de
 │ 1987. Mais ses données ne sont toujours pas disponibles pour fin de planification. Ainsi,
 │ l'installation de nouvelles scieries pourrait avoir des conséquences néfastes tant sur la
 │ ressource que sur les scieries déjà existantes.

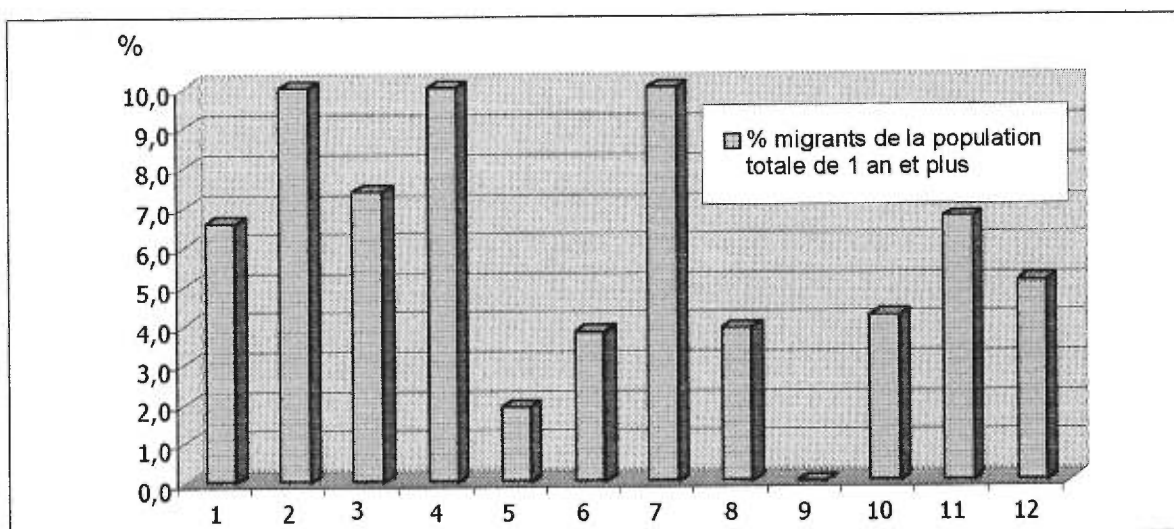
Des efforts sont requis dans le domaine de la forêt privée ainsi que dans le domaine de la forêt publique et toutes les ressources doivent être mises en valeur pour que le potentiel forestier actuel sous-estimé contribue pleinement au développement économique régional.

5.1.2. *Un avenir difficile.*

Malgré son potentiel naturel et humain, l'avenir s'avère difficile pour la collectivité charlevoisienne, car plusieurs causes du processus de dévitalisation demeurent encore présentes. Ainsi, *l'exode* de la population vers d'autres régions reste une caractéristique du territoire de Charlevoix. La population totale du comté diminue lentement mais de façon continue: 14 168 habitants en 1986, 13 857 habitants en 1991,

*Il s'agit du nombre des producteurs pour l'ensemble de la région de Charlevoix.

13 570 habitants en 1996, donnant un taux de variation de la population pour la période 1986-1996 est de -2,0 % et pour la période 1991-1996 de -2,1 %. En 1991, le taux de mobilité pour la MRC de Charlevoix atteignait 6,4 % et les migrations étaient entièrement infraprovinciales. Le pourcentage des « migrants » était plus élevé en milieu « urbain » (8,7 %) qu'en milieu « rural » (5,1 %) (figure 24).



1. MRC de Charlevoix; 2. Baie-Saint-Paul (ville); 3. Baie-Saint-Paul (paroisse); 4. La Baleine ;
5. Les Éboulements; 6. Petite-Rivière-Saint-François; 7. Rivière-du-Gouffre;
8. Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres; 9. Saint-Hilarion; 10. Saint-Joseph-de-la-Rive;
11. Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres; 12. Saint-Urbain.

Figure 24 : MRC Charlevoix. Mobilité de la population (1991).

Source : Réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991), Recensement du Canada, Québec, no. 95-326 au catalogue.

Cette évolution négative de la population est accompagnée de phénomènes démographiques inquiétants. La *structure de la population selon l'âge* se modifie : la proportion des jeunes diminue régulièrement alors que celle des personnes âgées augmente plus que dans l'ensemble de la province. Ainsi, en 1991, le groupe d'âge « 0-14 ans » représentait 19,1 % de la population totale, tandis qu'en 1996 il a baissé à 17 %. Pour la même période, la proportion du groupe des personnes âgées de « 65 ans et plus » a légèrement augmenté de 14,1 % à 14,8 %. Ces dynamiques sont plus accentuées dans les zones rurales et particulièrement pour celles situées au bord du

fleuve Saint-Laurent. Souvent les jeunes doivent « s'exiler » en ville pour poursuivre des études universitaires. Rares sont ceux qui reviennent à la fin de leurs études.

Pour l'an 2000, si cette tendance se maintient, la population totale pourrait osciller autour de 12 000 personnes. Plus grave encore, les personnes de 60 ans et plus pourraient représenter 25 % de la population, une proportion plus élevée que celle prévue pour l'ensemble de la province. Parmi les conséquences prévisibles, il faut d'abord considérer des pertes en terme de potentialités entrepreneuriales locales. En corollaire, la demande locale en infrastructures commerciales, touristiques ou industrielles risque de diminuer avec ses effets néfastes sur la valeur de ces biens, si la région ne réussit pas à attirer de nouveaux investisseurs.

À cause des caractéristiques des secteurs d'activités productrices, près de 60 % de la population active travaille sur une base saisonnière. Ainsi, Charlevoix est l'un des secteurs fortement touchés par le *chômage* dans la région de Québec. En 1991, pour l'ensemble du comté le taux de chômage était de 15,9 %, mais il y a de grandes différences entre les municipalités. Les plus affectées étaient et restent encore les localités rurales situées au bord du fleuve. Mais également il y a des différences entre les divers groupes de population (figure 25). Les jeunes et les femmes sont les catégories les plus touchées, le taux de chômage étant de 15 à 45 % plus élevé pour eux (figure 26). En 1994, 30 % des jeunes demeuraient en chômage tandis que la moyenne régionale atteignait 17,5 %. Considérant les personnes placées sous le régime de la sécurité du revenu, le taux d'inoccupation a atteint 32 % en 1992 (22 % chômage et 10 % sécurité du revenu).

D'après le recensement de 1991, 20 % de la population provinciale vivait sous le seuil de la pauvreté. Dans la région de Charlevoix, les pauvres représentent 24 % de la population selon les critères des revenus établis (22 065 \$ par famille de 5 personnes en 1991) (tableau VII). Donc, en prenant en considération les deux MRC, un peu plus de 7 000 personnes sur 30 000 n'ont pas suffisamment de revenus pour un mode de vie décent. Dans la province, 43,6 % des personnes vivant seules se situent sous le seuil de la pauvreté, mais dans les deux MRC de la région de Charlevoix ce phénomène

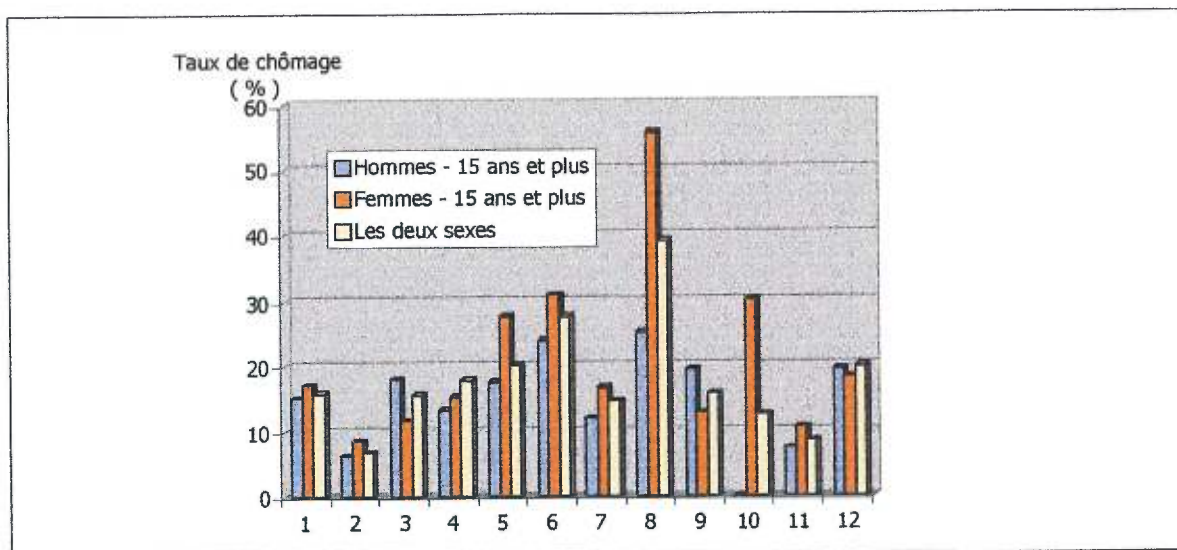
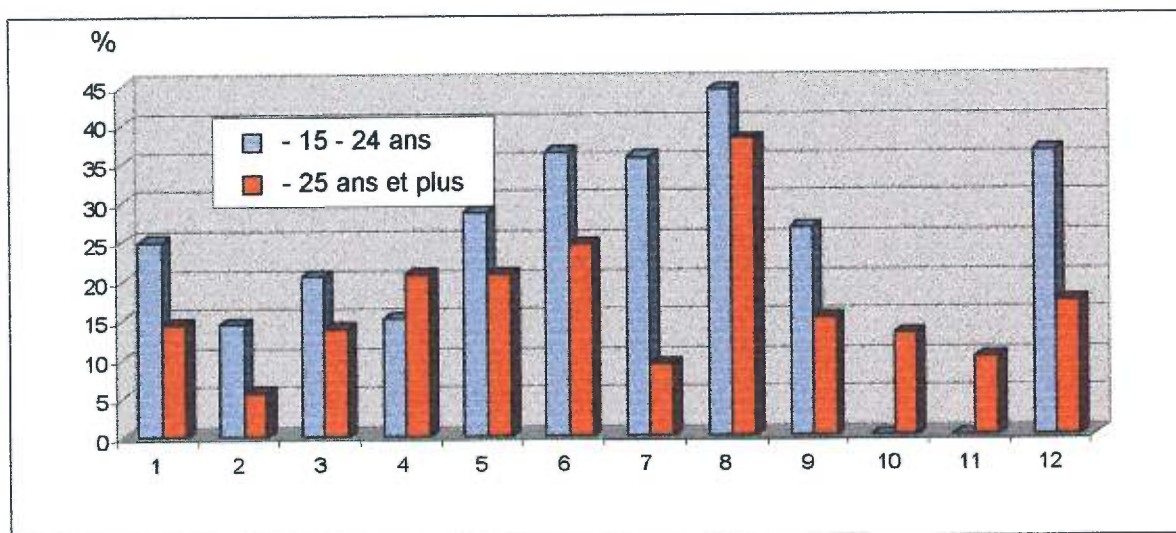


Figure 25 : MRC Charlevoix. Taux de chômage selon le sexe (1991).



1. MRC de Charlevoix; 2. Baie-Saint-Paul (ville); 3. Baie-Saint-Paul (paroisse); 4. La Baleine ;
 5. Les Éboulements; 6. Petite-Rivière-Saint-François; 7. Rivière-du-Gouffre;
 8. Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres; 9. Saint-Hilarion; 10. Saint-Joseph-de-la-Rive;
 11. Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres; 12. Saint-Urbain.

Figure 26 : MRC Charlevoix. Taux de chômage selon l'âge (1991).

Source : réalisés par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991), Recensement du Canada, Québec, no.95-326 au catalogue.

atteint 52 %. De 1993 à 1994 seulement, les prestataires de l'aide sociale ont augmenté de 4 %, le comté faisant partie des 10 MRC les plus pauvres au Québec.

Les modifications à la loi sur l'assurance emploi ont eu des impacts négatifs sur la collectivité de Charlevoix. Une étude réalisée par la SADC en collaboration avec les Chambres de Commerce de Charlevoix Est et Ouest (1996) estime les pertes de revenus des personnes concernées à 7 millions de \$ par année et conclut que « cette nouvelle loi va représenter une incitation au travail au noir, va augmenter les demandes d'assistance sociale et accentuer l'exode des jeunes » (*Allard*, 1996, p.4).

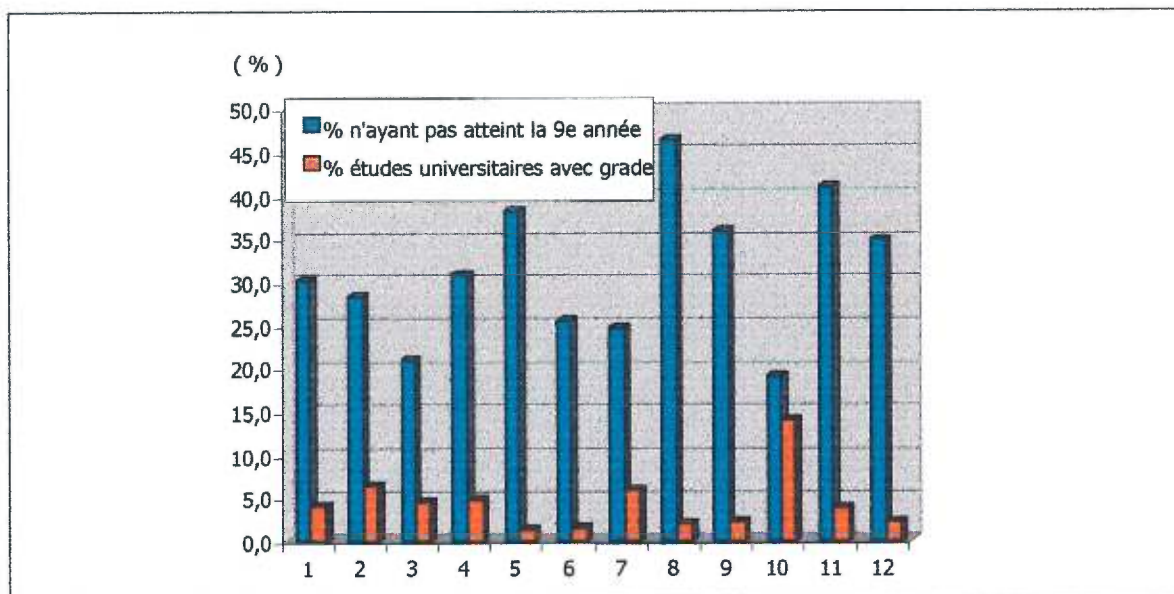
Tableau VII. MRC Charlevoix. Quelques caractéristiques du revenu (1990).

	Revenu moyen des hommes \$ (1990)	Revenu moyen des femmes \$ (1990)	Revenu moyen de la famille \$ (1990)	Revenu moyen du ménage \$ (1990)
MRC Charlevoix	22 233	12 364	37 432	34 251
Baie-Saint-Paul, ville	23 193	13 104	37 094	33 230
Baie-Saint-Paul, paroisse	25 740	14 079	43 045	39 206
La Baleine	21 979	11 961	40 441	38 391
Les Éboulements	16 513	10 879	31 565	28 497
Petite-Rivière-Saint-François	20 597	11 654	39 964	33 093
Rivière-du-Gouffre	21 274	12 595	34 784	32 848
Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres	20 657	8 601	32 751	29 341
Saint-Hilarion	22 711	9 442	30 984	30 964
Saint-Joseph-de-la-Rive	xxx	xxx	xxx	xxx
Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres	25 896	12 779	46 667	44 250
Saint-Urbain	20 239	12 676	37 983	35 262
Milieu urbain (moyenne)	24 446.5	13 591.5	40 069.5	36 218
Milieu rural (moyenne)	18 485.9	11 323.4	36 892.4	34 080.7
Québec (province)	28 001	16 512	46 593	40 826

Source : compilé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991), Recensement du Canada, Québec, no.95-326 au catalogue.

La population de la région charlevoisienne est de surcroît parmi la moins *scolarisée* de la province. Près du tiers de la population n'a pas atteint la 9^{ième} année de scolarité alors

que 20 % de la population du Québec fait partie de ce groupe. Ainsi, en 1991, dans les villes 24,6 % de la population faisait partie de cette catégorie par rapport à 33,6 % en milieu rural. Au sud de la région, certaines municipalités rurales enregistraient plus de 40 % de la population totale de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la 9^{ème} année. Aussi, pour la même année la proportion de la population avec des études universitaires (avec grade) variait entre 1,2 % et 13,9 % (figure 27).



1. MRC de Charlevoix; 2. Baie-Saint-Paul (ville); 3. Baie-Saint-Paul (paroisse); 4. La Baleine ;
5. Les Éboulements; 6. Petite-Rivière-Saint-François; 7. Rivière-du-Gouffre;
8. Saint-Bernard-de-l'Île-aux-Coudres; 9. Saint-Hilarion; 10. Saint-Joseph-de-la-Rive;
11. Saint-Louis-de-l'Isle-aux-Coudres; 12. Saint-Urbain.

Figure 27 : MRC Charlevoix. Niveau de scolarité (1991).

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991), Recensement du Canada, Québec, no. 95-326 au catalogue.

Dans les zones rurales seulement 3,2 % de la population avait des études universitaires, tandis que dans le milieu urbain le pourcentage était de 5,4 %. Une situation particulière est enregistrée pour le petit village Saint-Joseph-de-la-Rive où le niveau de scolarité était très élevé, car 13,9 % de la population de 15 ans et plus avait des études universitaires et la population n'ayant pas atteint la 9^{ème} année de scolarité se chiffrait à seulement 19,4 %.

Les phénomènes sociaux négatifs présents dans la région de Charlevoix sont soit la conséquence, soit le chevauchement des *faiblesses* des divers secteurs de l'économie, contribuant à l'apparition et au développement du processus de « fragilité ». Ainsi, le secteur *tourisme* est de plus en plus fragile à cause de l'influence de différents facteurs exogènes ou internes (du contexte économique général jusqu'aux variations de température; ou par exemple, le cas du terrible accident routier survenu en 1997 dans la localité Les Éboulements).

Aussi les salaires versés par cet important employeur charlevoisien qui est le tourisme sont relativement bas et le travail offert est souvent saisonnier. La présence d'une infrastructure seule n'est pas suffisante pour attirer la clientèle, sans une constante activité de promotion ou sans la diversification des services. Dans le comté de Charlevoix il existe peu d'activités pour attirer les familles ou pour prolonger les séjours touristiques. Également, les analystes locaux soulignent le manque de ressources humaines spécialisées aux divers fonctions rattachées au tourisme.

Le *commerce* est assez dépendant du contexte économique régional et dans la région de Charlevoix il est très dépendant du tourisme. L'étroitesse du marché local et la baisse graduelle de son pouvoir d'achat ne permettent pas une croissance de l'offre commerciale. Les deux paliers du commerce charlevoisien - pour la clientèle locale et pour les touristes - obligent les commerçants de la région à ajuster constamment leurs inventaires non seulement en fonction des saisons mais aussi en fonction des différents types de clients. Et la totalité des commerçants ne réussit pas réellement à maîtriser cette distinction. D'ici, le taux élevé de rotation des commerces, la concentration d'offre dans certains domaines (par exemple, la restauration), le manque de diversité, la faible utilisation de l'informatique pour accroître leur performance...

Pour le secteur *agro-alimentaire* les analystes de la SADC Charlevoix identifient quatre catégories de faiblesses pour lesquelles ils proposent des correctifs : à la production (accès aux résultats de la recherche en agriculture, amélioration des techniques de production et d'utilisation du territoire); à la transformation (croissance de la disponibilité en produits agricoles pour rentabiliser les activités de transformation, élaboration d'une stratégie de développement agro-alimentaire); à la mise en marché

(réseau de distribution amélioré, développement des produits haut de gamme); aux services professionnels (meilleure organisation du travail, protection des quotas de la région pour la production laitière et de volaille).

Le chevauchement administratif, l'absence du secteur de la seconde transformation, les contraintes d'exploitation, la sous-utilisation des feuillus (qualité pâte), le vieillissement de la main-d'oeuvre et les conditions difficiles de travail, les budgets insuffisants sont les grands problèmes du domaine *forestier* charlevoisien. Quant à *l'industrie*, le manque d'un entrepreneurship local solide et stable et la faible diversité de l'offre commerciale s'avèrent les principales contraintes au développement du secteur.

D'une part un potentiel naturel exceptionnel doublé d'un remarquable potentiel humain; d'autre part les faiblesses du secteur économique donnant lieu à d'inquiétants problèmes sociaux. Voilà les paradoxes d'une région rurale fragile !

5.2. *La municipalité régionale de comté de Pabok*

5.2.1. « À la périphérie des périphéries »

Situé dans le sud-est de la péninsule gaspésienne, le territoire de la municipalité régionale de comté de Pabok est dominé par les chaînes des montagnes Notre-Dame qui descendent lentement vers la Baie des Chaleurs (figure 28 a.). Si au nord de la Gaspésie les Monts Chic-Chocs atteignent 1268 m d'altitude, à Pabok les altitudes se maintiennent autour de 600-700 m. Au bord de la mer, une plaine étroite et discontinue où s'est développée une « agriculture de subsistance », ainsi qu'un littoral où les plages et les crêtes se succèdent, complètent le paysage de la région. Plusieurs baies (Baie de Malbaie, Baie du Grand Pabos, Baie Saint-Daniel) pointées par des promontoires (Rocher Percé – le plus connu, Pointe Verte, Cap Blanc, Cap d'Espoir) ont favorisé le développement de petites localités de pêcheurs (figure 28 b).

Le climat tempéré continental humide caractérise les hauts plateaux et les montagnes, tandis qu'au bord de la mer il y a un climat maritime. La température moyenne annuelle est de 0 degrés Celsius pour les zones montagneuses et de +1 degré Celsius pour les

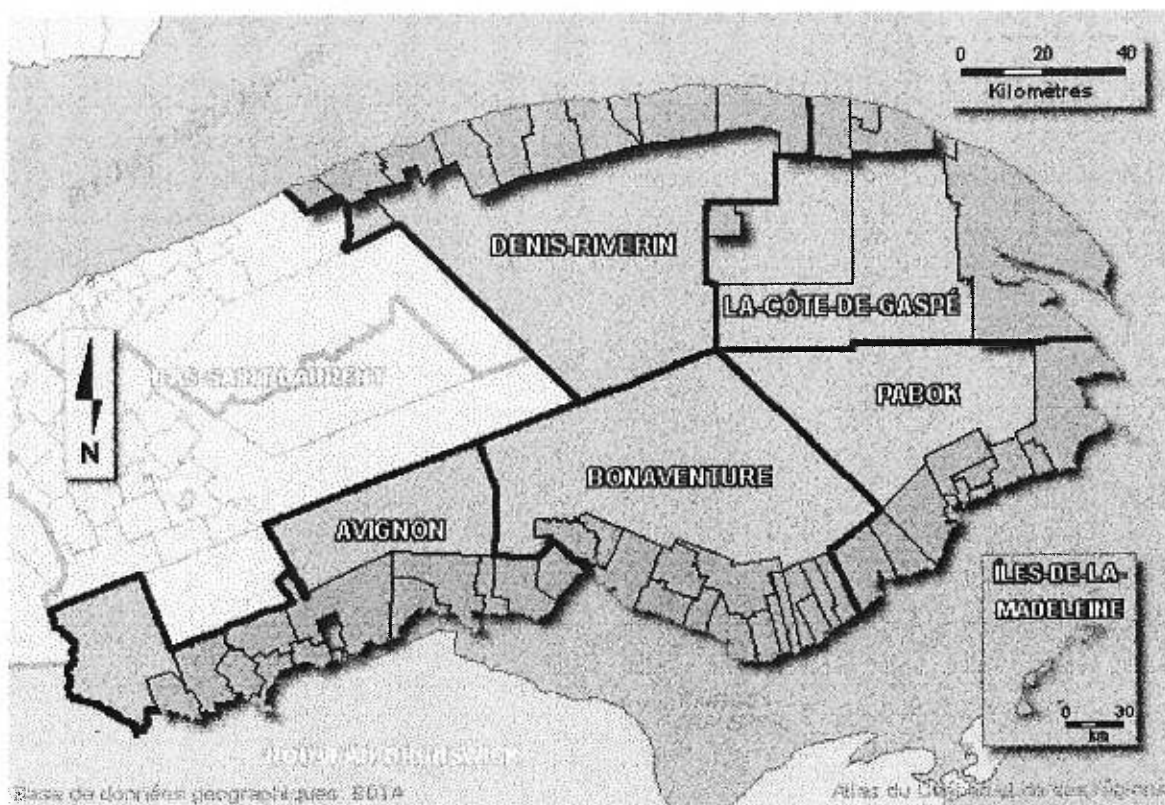


Figure 28 a. : MRC Pabok. Position géographique et limites.

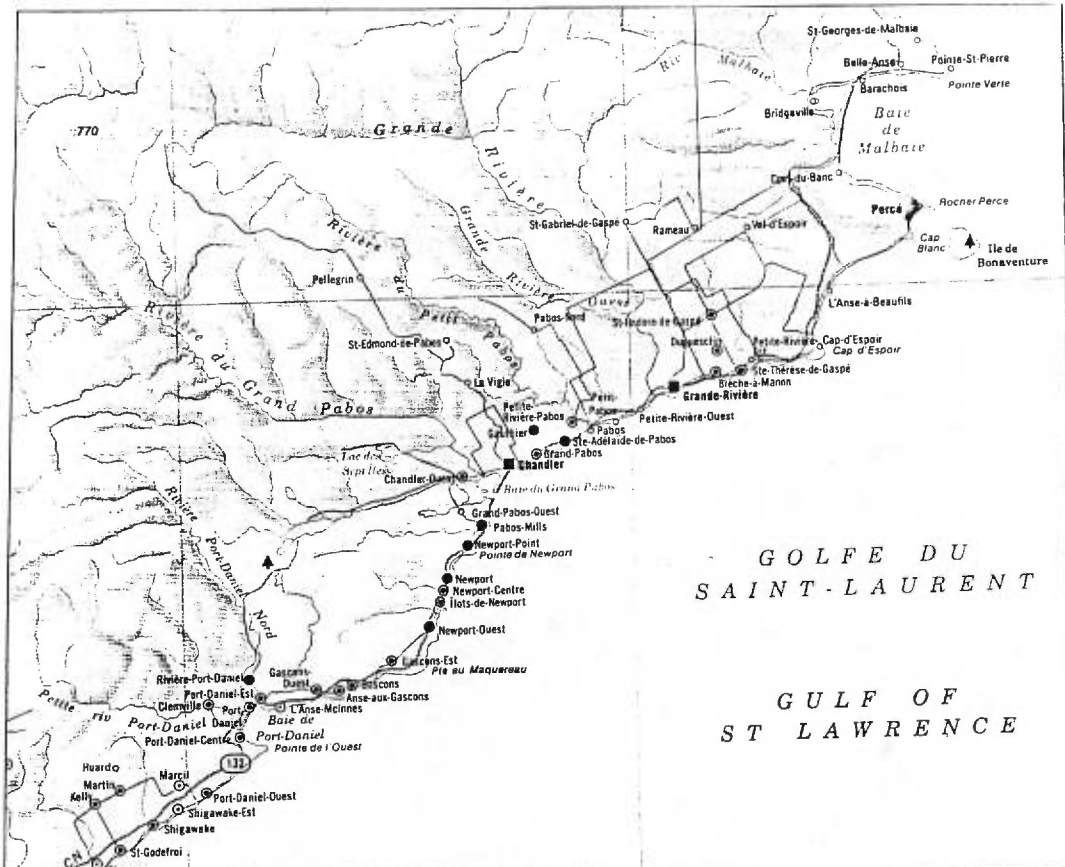


Figure 28 b. : MRC Pabok. Le cadre naturel.

zones littorales. En janvier, les températures moyennes sont comprises entre -12 et -15 degrés Celsius dans le centre et dans le nord de la MRC. Au bord de la mer elles se maintiennent autour de -11 degrés Celsius. Quant aux températures moyennes de juillet, les valeurs pour la région sont comprises entre 18 et 21 degrés Celsius, sauf le secteur de Baie de Malbaie à Chandler où elles dépassent 21 degrés Celsius. Les précipitations totales annuelles varient de 80 à 100 cm dans l'extrémité est du territoire de Pabok (Baie de Malbaie) et de 100 à 120 cm pour le reste de la région. Aussi, les précipitations neigeuses annuelles comptent de 300 à 400 cm. La longueur de la saison sans gel est de 100 à 120 jours pour la côte et de 80 à 100 jours pour le reste du territoire. Les vents de l'ouest et du sud-ouest sont dominants.

Un important et riche système hydrographique draine la région. Les principaux collecteurs – Rivière Malbaie, Grande Rivière, Rivière du Petit Pabos, Rivière du Grand Pabos, Rivière Port-Daniel, Petit Rivière Port-Daniel – se dirigent, généralement, du nord vers le sud, débouchant dans la Baie des Chaleurs.

La forêt, dominée par les espèces boréales de conifères et de feuillus, couvre de vastes espaces, c'est à dire plus de 80 % du territoire pabokien. D'ailleurs, la mer et la forêt ont marqué d'abord la colonisation et puis le développement de la région, car le relief accidenté, les conditions climatiques et les sols moins fertiles n'ont permis de pratiquer qu'une agriculture modeste, limitée à de petits espaces.

Pour le comté de Pabok, la colonisation, un processus très complexe en Gaspésie, a commencé vraiment dans la deuxième partie du XIXe siècle. Ainsi, en 1845 était fondé le village de Newport et en 1855 Port-Daniel, puis en 1860 celui de Grande Rivière, par la suite celui de Percé (1867)...Le principal flux des arrivants venait du sud et de l'Acadie. Villes et villages se sont développés au long de la côte, en pratiquant la pêche et en exploitant le bois, tandis qu'à l'intérieur de la région l'établissement était et reste jusqu'à nos jours rare.

Actuellement, le comté de Pabok est partagé entre trois villes (Chandler, Grande-Rivière, Percé), sept municipalités, villages et paroisses et un territoire non-organisé. Celui-ci, Mont Alexandre, situé au nord de la MRC, occupe 58,4 % de sa superficie et il n'est pas habité. La population des localités varie entre 700 habitants et 4000 habitants et elle est

concentrée exclusivement dans la zone littorale. Si la densité pour l'ensemble du comté est de 6,9 habitants/km², elle augmente à 198,8 habitants/km² dans la région de Chandler et dépasse 50 habitants/km² dans d'autres secteurs (Grande-Rivière, Pabos-Mills). Pour le « milieu rural* », la densité de la population est de 26,3 habitants/km². Toutes les données sont pour l'année 1996.

Profil économique. L'économie de la municipalité régionale de comté de Pabok repose sur trois principales activités : la pêche, l'exploitation et la transformation du bois, le tourisme. *La pêche* est une activité traditionnelle et présente partout au bord de la mer. Par rapport aux techniques utilisées, les pêcheurs peuvent être regroupés en deux grandes catégories à incidences très fortes sur l'organisation de l'espace : ce sont les pêcheurs artisanaux et les pêcheurs industriels (*Dugas, 1995*).

Les premiers utilisent de petites embarcations, se distribuent un peu partout le long du littoral et habitent des localités de toutes tailles démographiques, mais généralement petites, comme dans les cas des municipalités Port Daniel et Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons (bien connue pour la pêche aux crabes des neiges). Les seconds, qui requièrent des équipements plus sophistiqués, plus lourds et plus coûteux et qui soutiennent le secteur de la transformation, se concentrent à l'intérieur et autour de localités comprenant chacune plus d'un millier d'habitants.

Ainsi, à Newport on retrouve une usine de transformation du poisson et un considérable port de mer. À Sainte-Thérèse-de-Gaspé, l'un des plus importants havres de débarquement et sites de transformation de la région, l'économie repose presque exclusivement sur la pêche, car y fonctionnent des usines de traitement de poisson et de mise en marché du crabe, ainsi que des installations de séchage de la morue sur des vigneaux. Aussi, Pabos possède une usine de transformation du crabe des neiges et d'autres espèces de poisson. La pêche à la morue et au homard y est également pratiquée.

* Les localités Newport, Pabos, Pabos-Mills, Port-Daniel, Saint-François-de-Pabos, Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons et Sainte-Thérèse-de-Gaspé constituent « le milieu rural », car elles ont 100 % population rurale. La localité Percé est un cas spécial, car elle est formée d'un ensemble de petits villages ayant, selon Statistique Canada (1996), une population entièrement rurale. Toujours Statistique Canada la considère comme ville. Par conséquent dans notre analyse Percé a été incluse dans cette catégorie.

Mais la pêche est une activité marquante non seulement pour les localités rurales, mais aussi pour les villes. Grande-Rivière demeure un important havre de débarquement du poisson et possède le premier parc industriel des pêches du Québec. Ses usines sont spécialisées dans la transformation du poisson et des crustacés, tandis que le Centre Spécialisé des Pêches offre une formation au niveau collégial.

En dépit de la longueur de ses littoraux, le Québec ne possède que 78 petites localités avec pêcheurs (*Statistique Canada*, 1991). Ce n'est qu'à l'extrémité de la péninsule gaspésienne, qu'aux Îles-de-la-Madelaine et sur la Basse-Côte-Nord que la pêche marque substantiellement le paysage organisé. Mais, encore là, elle ne contribue que faiblement à la création d'emplois, une fois de plus avec la chute libre de la production pendant les dernières quinze années.

Dugas précise qu'actuellement « la pêche ne contribue que marginalement à la formation du rural, du fait de la petite taille démographique de nombreuses localités abritant des pêcheurs. Toutefois, elle n'implique pas obligatoirement une concentration et s'accommode, surtout lorsqu'elle est artisanale, d'un niveau plus ou moins élevé de dispersion. Elle contribue même à son maintien, dans bien des cas, en assurant aux petites communautés humaines un minimum de ressources vitales et une occupation structurante pour l'ensemble de la vie socio-économique. » (*Dugas*, 1995, p. 61).

L'agropêche, qui a été un système de production et un mode de vie sur les littoraux maritimes au début de la colonie, a graduellement laissé la place à d'autres formes économiques orientées vers la spécialisation de l'une ou de l'autre activité, mais n'a pas disparu. Dans ce sens, le village Port-Daniel de Pabok est un bon exemple.

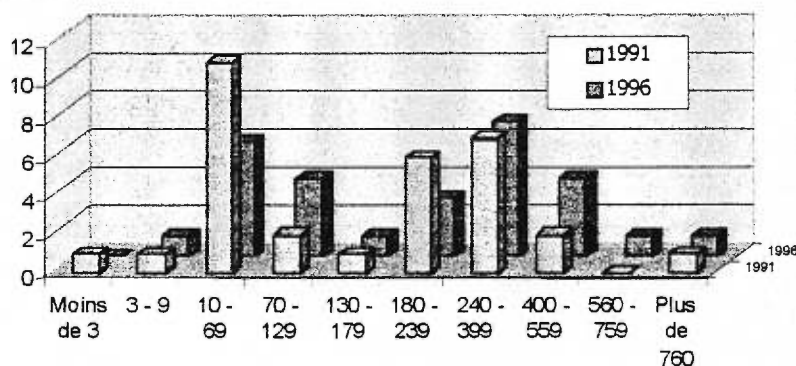
Parmi les activités traditionnellement associées à la vie rurale dans l'est du Québec figure aussi *l'exploitation forestière*. Malgré le rôle majeur joué dans l'économie régionale, les travailleurs forestiers ne forment actuellement qu'une très faible partie de la structure occupationnelle, bien qu'il se fasse de la coupe de bois dans les diverses parties de l'oekoumène rurale. Peu de travailleurs forestiers habitent les localités rurales. En fait, la situation pour cette catégorie se présente différemment de celle des pêcheurs ou des agriculteurs. Leur occupation ne justifie pas le maintien d'un habitat dispersé, pas plus qu'une localisation en milieu rural. Aussi, nombre d'entre eux vivent dans des localités plurifonctionnelles de plus de 1000 habitants dont certaines ont le statut légal de ville.

Sans nier l'importance de la forêt dans l'économie rurale de la région, il faut reconnaître que sa contribution s'affaiblit par rapport à l'ensemble des autres activités, comme par exemple le tourisme, et qu'il n'est plus possible d'associer rural à forêt ou à pêche. À Pabok, le primaire forestier est bien complété par un secteur de transformation constitué surtout de scieries et d'une papeterie. Ainsi, la compagnie « Gaspésia Ltée » de Chandler a été fondée en 1937 et elle produit du papier journal d'une excellente qualité. La compagnie est la plaque tournante de l'économie régionale. Beaucoup de ses travailleurs viennent à Chandler des municipalités rurales voisines, comme Pabos-Mills. Aussi sa présence contribue au développement des distributeurs de services spécialisés.

Compte tenu de la forte mécanisation des opérations forestières, le nombre des bûcherons - métier autrefois très répandu en Gaspésie - a connu une sévère diminution. Mais même si la forêt occupe moins de monde qu'avant, elle constitue tout une base de l'économie rurale et a imprégné la vie culturelle et sociales des communautés.

À cause des conditions peu favorables, *l'agriculture* joue un rôle secondaire dans l'économie rurale de Pabok. En 1996, la superficie totale des fermes était de 3 058 ha, presque la même qu'en 1990 (2 615 ha), c'est à dire 1 % du territoire de la MRC. Le nombre des fermes est passé de 32 en 1990 à 28 en 1996, dont 19 fermes individuelles, 5 sociétés de personnes et 4 associations familiales et non-familiales. La plupart des fermes sont de petite et moyenne taille (figure 29). Les revenus agricoles totaux bruts ont légèrement augmenté de 820 000 \$ en 1990, à 869 788 \$ en 1996, mais cela signifie un infime 0,02 % de ce type de revenus pour l'ensemble du Québec.

Nombre de fermes



Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada, Québec Profil Agricole, 1991 et 1996.

Figure 29 : MRC Pabok. Fermes classées selon la superficie totale des fermes (acres)

L'élevage représente le principal domaine agricole. Il s'agit particulièrement de bovins de boucherie. D'ailleurs, en 1996, 65,1 % des fermes commerciales étaient spécialisées dans ce secteur. Quant aux terres en culture, elles ont diminué de 844 ha en 1990, à 729 ha en 1996 (0,2 % de la superficie du comté). Le foin cultivé et d'autres cultures fourragères occupent la plupart des terres en culture (544 ha), suivis par l'avoine (134 ha), l'orge (32 ha), légumes et pommes de terre.

Malgré la tradition et le rôle que les activités de pêche, de foresterie et d'agriculture ont joué au long du temps dans l'établissement et le développement de la région, en 1991 7,8 % de la population active du comté était occupée dans le secteur *primaire*. Pour les zones rurales le pourcentage était de 8,6 %. À son tour, le secteur *secondaire* représentait 28,9 % de la population active, dont 23,9 % dans le domaine manufacturier et 5,1 % dans la construction. Les valeurs étaient plus élevées en milieu rural où on retrouvait 27 % de la population active dans le manufacturier et 5,8 % dans la construction. Au niveau de la MRC 55 % de la population active était comprise dans le secteur *tertiaire*, tandis que dans les régions rurales le pourcentage était de 50,6 % (figure 30).

Le secteur *manufacturier* est axé sur la production agro-alimentaire, la transformation du bois et les industries spécialisées connexes. Le manufacturier est plus développé dans les zones rurales que dans le milieu urbain à cause de sa dépendance des ressources primaires locales. Il est intéressant de souligner que, si dans les industries primaires il existe un fort avantage pour la force masculine de travail grâce à la pêche et à l'exploitation de la forêt, dans les industries de transformation, y compris les produits de la mer et du bois, il y a presque une égalité entre les travailleurs et les travailleuses (figure 31). L'industrie de la construction, où la force de travail masculine est aussi dominante, se dirige actuellement vers de nouveaux produits comme les maisons en bois entièrement réalisées et montées sur place.

Le commerce, que se soit de gros ou de détail, *la santé et les services sociaux*, ainsi que *le tourisme* représentaient, en 1991, les principales activités du secteur *tertiaire*. Avec 25,7 % de la population active occupée dans le commerce (particulièrement le commerce au détail), le comté de Pabok dépassait la moyenne provinciale pour ce

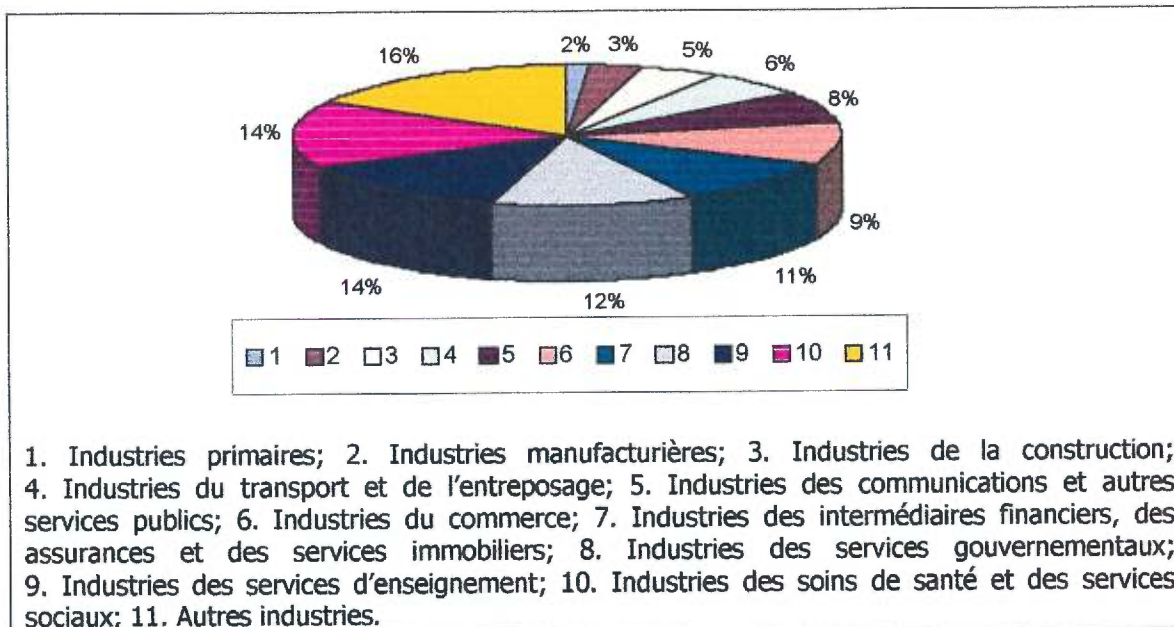
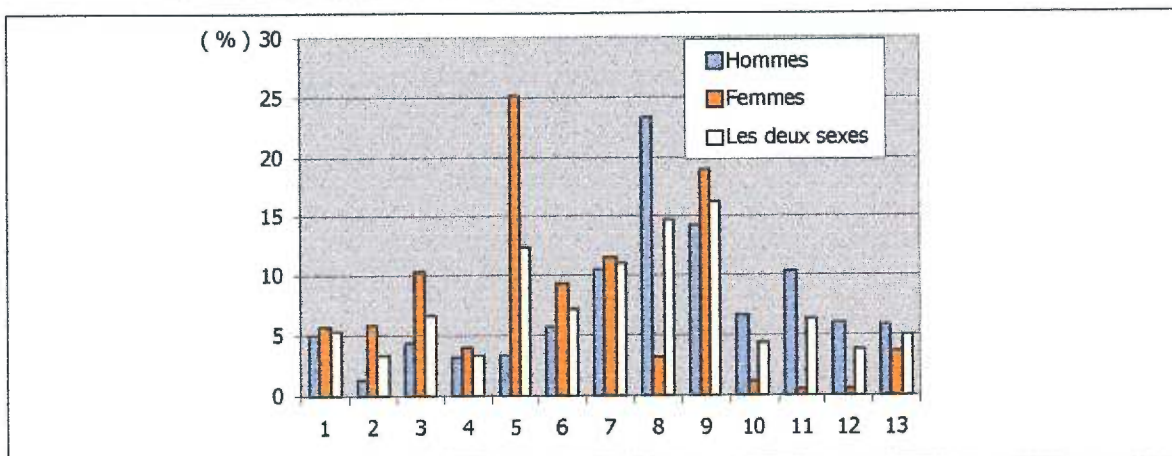


Figure 30 : MRC Pabok. Population active totale de 15 ans et plus selon les divisions de l'industrie, dans les zones rurales.



1. Directeurs, gérants, administrateurs et personnel assimilé; 2. Enseignants et personnel assimilé; 3. Médecine et santé; 4. Travailleurs des sciences naturelles et sociales, clergé, professions du domaine de l'art et personnel assimilé; 5. Employés de bureau et travailleurs assimilés; 6. Travailleurs spécialisés dans la vente; 7. Travailleurs spécialisés dans les services; 8. Travailleurs des industries primaires; 9. Travailleurs des industries de transformation; 10. Usineurs et travailleurs spécialisés dans la fabrication, le montage et la réparation de produits; 11. Travailleurs du bâtiment; 12. Personnel d'exploitation des transports; 13. Autres professions.

Figure 31 : MRC Pabok. Population active totale de 15 ans et plus selon le sexe et les grands groupes de professions dans les zones rurales (1991) (%).

Source : réalisés par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991), Recensement du Canada. Québec, no. 95-326 au catalogue.

domaine d'activité, mais dans les zones rurales la situation était différente, car seulement 12,9 % de la population active travaillait dans le secteur commercial. Aussi, un constat intéressant est qu'au niveau du comté, les services gouvernementaux occupaient plus de population active que l'enseignement ou le tourisme d'hébergement et de restauration. Qu'est-ce que ça signifie ? D'une part que la région a toujours eu besoin d'une aide de l'extérieur, c'est à dire des paliers supérieurs, que se soit provincial ou fédéral, pour maintenir sa vie socio-économique au niveau acceptable, et d'autre part que la mentalité « d'attendre » et la façon d'agir n'a pas trop changé.

Par ses paysages uniques, par sa tradition culturelle, par l'esprit accueillant des gens, le comté de Pabok, comme toute la Gaspésie, représente une remarquable région touristique. *Le tourisme* est actuellement l'activité la plus importante pour de nombreuses localités, particulièrement pour les petits villages. Il s'agit principalement d'un tourisme *estival*, mais les *activités d'hiver* ne manquent pas. Ainsi, les villages autour du Percé, plaque tournante du tourisme en Gaspésie, attirent par leurs objectifs des touristes du monde entier pendant l'été.

Le village Cap d'Espoir offre aux touristes une superbe plage sablonneuse dominée par un phare. Anse-à-Beaufils est un havre de pêche et sa plage d'agates et jaspes est remarquable. À Val-d'Espoir où s'ouvre une belle vue panoramique de la Côte des Pères, la pêche à la truite est pratiquée en étang artificiel. Les villages Coin-du-Banc, Brigeville et Barachois ont d'importants sites ornithologiques et de merveilleuses plages, tandis que Pointe-Saint-Pierre conserve des bâtiments patrimoniaux. À Saint-Georges-de-la-Malbaie les outils et les méthodes artisanales de séchage de la morue représentent d'originaux attraits touristiques.

Le Parc de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. L'Île Bonaventure (4,2 km²) est séparée du littoral percéen par une distance de 3,5 km. Autrefois reliée au Mont Sainte-Anne, l'île est formée de conglomérat rouge datant de l'époque carbonifère. En 1916, la Convention des Oiseaux Migrateurs nomma l'Île Bonaventure sanctuaire d'oiseaux, car elle accueille chaque année plus de 25 000 couples de fous de Bassan et d'autres variétés d'oiseaux : macareux, guillemots, mouettes, petits pingouins, marmettes. *Le Rocher Percé*, symbole touristique de la Gaspésie, a souvent été une source d'inspiration pour poètes et peintres. D'une longueur de 438 m et d'une hauteur de 88 m, il est entièrement formé de calcaire et il date d'environ 375 millions d'années. Le rocher perd chaque année plus de 300 tonnes de roche.

L'activité halieutique est doublée du tourisme dans de nombreuses zones rurales de Pabok. Ainsi, à *Port-Daniel* des attraits touristiques comme la réserve faunique l'Anse McInnes, la plage avec des fossiles en bordure de la mer, la rivière Port-Daniel, les lacs

complètent essentiellement son économie. Newport, lieu de naissance de Mary Travers, dite Bolduc, chanteuse folklorique, interprète et compositrice, attire de nombreux visiteurs. Ainsi cet endroit représente un pôle de tourisme culturel.

Sainte-Thérèse-de-l'Anse-aux-Gascons bénéficie d'une infrastructure importante pour les activités d'été et d'hiver. Le centre de plein air « La Souche » donne la possibilité de pratiquer en été le volley-ball, le vélo de montagne et en hiver la motoneige ainsi que le ski. Le Lac à la Pelle et le Lac à la Truite sont des espaces spécialement aménagés pour la pêche à la truite, tandis que le centre récréatif de Gascons est préparé pour des sports sur glace pendant la saison hivernale.

À *Sainte-Thérèse-de-Gaspé*, d'une part le centre de ski de fond augmente le potentiel touristique d'hiver pour la région rurale de Pabok, et d'autre part « La ferme du Petit Moulin » ainsi que « Le chalet du Pont Rouge » représentent un début pour *l'écotourisme*. *Pabos* est connu pour ses plages et pour les courses de chevaux. La « Base de plein air de Bellefeuille », les terrains de jeux, la patinoire, les plages et les campings de *Pabos-Mills* achèvent l'infrastructure touristique de Pabok.

L'activité économique du secteur tertiaire et, dans une certaine mesure, du secteur primaire se fonde principalement sur les PME. Dans le secteur manufacturier 69,2 % des établissements ont 49 employés et moins, tandis que la catégorie des établissements ayant de 50 à 199 employés détient 7,7 %. Donc, selon la taille des établissements les PME sont les plus nombreuses (tableau VIII).

Mais, il existe aussi à Pabok quelques entreprises « de grande taille », c'est-à-dire ayant 200 employés et plus. Elles sont situées dans les principales villes du comté, mais il faut souligner qu'une bonne partie de leurs travailleurs habitent dans les villages voisins et par la suite ils font un déplacement quotidien de moins de 10 km. L'importance de ces entreprises, non seulement pour la vie économique locale mais aussi pour celle régionale, est prouvée par le fait qu'elles représentent 23,1 % de l'ensemble des établissements manufacturiers de Pabok et 42,9 % des établissements manufacturiers de la région gaspésienne. De plus, si on regarde le nombre d'emplois manufacturiers total selon la taille de l'établissement, il est évident que cette catégorie d'entreprises

représente « le moteur » de l'économie du comté, car elles embauchent 82,3 % des travailleurs du secteur manufacturier.

5.2.1. *Toujours à la recherche de son chemin de développement.*

L'analyse de la fragilité démontre que le comté de Pabok a été et est encore confronté avec des phénomènes inquiétants : le dépeuplement et le vieillissement de la population, le manque chronique d'emplois, l'exode des jeunes, le bas niveau de scolarité, les revenus modestes pour la plupart de la population et même l'épuisement de certaines ressources naturelles comme le poisson et le bois.

Tableau VIII. Profil économique de la MRC Pabok. Secteur manufacturier.

Nombre d'établissements manufacturiers <i>total</i> selon la taille de l'établissement (1997) :						
	49 employés et moins		50 à 199 employés		200 employés et plus	
MRC Pabok	9	69,2 %	1	7,7 %	3	23,1 %
Région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	94	81,0 %	15	12,9 %	7	6,0 %
Ensemble du Québec	10 619	83,3 %	1 624	12,8 %	437	3,4 %
MRC/Région	9,6 %		6,7 %		42,9 %	
MRC/Québec	0,1 %		0,1 %		0,7 %	
Nombre <i>d'emplois</i> manufacturiers total selon la taille de l'établissement (1996) :						
	49 employés et moins		50 à 199 employés		200 employés et plus	
MRC Pabok	154	11,4 %	88	6,3 %	1 144	82,3 %
Région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1 199	23,0 %	1271	24,4 %	2 742	52,6 %
Ensemble du Québec	137 606	13,2 %	154 945	31,0 %	206 551	41,7 %
MRC/Région	13,2 %		6,9 %		41,7 %	
MRC/Québec	0,1 %		0,1 %		0,6 %	

Source : MICST, Direction de l'analyse des PME et des régions, 1997 (site Web).

Par exemple, lors du recensement de 1991, les pêcheurs n'arrivent à former plus de 5 % de la main-d'oeuvre active que dans trois divisions de recensement au Québec, mais aucune en Gaspésie, territoire longtemps identifié à la pêche. Cette concentration territoriale relativement faible est en quelque sorte à l'image de la linéarité et de l'étirement marqué des zones d'accès à la ressource et témoigne de la marginalisation des pêcheurs dans les autres activités économiques.

De longue date, non seulement le comté de Pabok et son territoire rural, mais aussi toute la région gaspésienne était identifiée comme terre d'émigration vivante en marge du développement socio-économique. En 1927, *Esdras Minville* écrivait :

« La Gaspésie...parvient à peine à faire vivre de 70 000 âmes et ne réussit pas à retenir la moitié de ses enfants. Voilà à mon sens ce que nous pouvons appeler un pays sinon encore mourant du moins très dangereusement atteint » (*Minville*, 1981, p. 390).

Déjà, à cette époque on diagnostiquait pour la région les mêmes malaises d'aujourd'hui. Minville parlait de « l'inaptitude de l'entreprise capitaliste à répondre aux besoins permanents de la population », des batailles juridictionnelles entre le fédéral et le provincial, de l'oubli de la région par le gouvernement, des mauvaises politiques sociales, d'une exploitation irrationnelle des forêts, etc. À l'égard de cette importante ressource naturelle, Minville notait :

« Seule la population locale traitant la forêt comme partie intégrante de son établissement peut assurer une exploitation rationnelle et régulière » (*Minville*, 1981, p. 99).

Au fil des années de nombreux programmes, schémas d'aménagement, plans d'actions ont été mis sur pied pour que la région dépasse cette situation. La plupart ont échoué ou ont eu peu de résultats. Ainsi les sentiments d'incertitude et d'inquiétude demeurent présents aujourd'hui comme dans le passé, car certains phénomènes persistent encore.

Ainsi, une décroissance continue *du nombre de la population* marque les zones rurales, comme l'ensemble du comté, même si le taux de variation pour la MRC est diminué pour la période 1991-1996 (- 6,4 %) par comparaison à la période 1986-1991 (- 8,0 %). Mais au niveau des municipalités il existe d'importantes différences (tableau IX). Le recensement du 1996 comptait 21 863 d'habitants dans la MRC Pabok, c'est-à-dire

20,5 % de la population de la région de Gaspésie et seulement 0,3 % de la population du Québec. Aussi, 83,1 % de la population du comté vivait dans le milieu rural.

Tableau IX. MRC Pabok. Évolution démographique.

	Population 1991	Population 1996	Variation (%)
Localités urbaines			
Chandler	3 382	3 358	- 1,7
Grande-Rivière	3 979	3 888	- 0,7
Percé	4 028	3 993	- 0,9
Localités rurales			
Newport	2 158	2 029	- 6,0
Pabos	1 475	1 488	0,9
Pabos-Mills	1 557	1 578	1,3
Port-Daniel	1 804	1 755	- 2,7
Saint-François-de-Pabos	765	708	- 7,5
Sainte-Germaine-de- l'Anse-aux-Gascons	1 285	1 281	- 0,3
Sainte-Thérèse-de-Gaspé	1 280	1 262	- 1,4
MRC Pabok	21 713	21 340	- 1,7

Source : Statistique Canada (1997). Un aperçu national. Chiffres de population et des logements. Recensement 1996, no. 93-357-XPB au catalogue.

Au niveau de l'ensemble du territoire pabokien, l'analyse de la *mobilité* de la population pour l'année 1991 prouve que la migration infraprovinciale était dominante. Ainsi, les migrants de cette catégorie représentaient 6,6 % de la population de 1 an et plus dans les zones rurales et 7,9 % de la population de 1 an et plus dans la MRC, tandis que les migrants interprovinciaux représentait seulement 0,1 % également pour « le rural » que pour « l'urbain » (tableau X).

À Pabok, le *chômage* a été et s'avère encore très élevé, tenant compte, par exemple, que le taux de chômage était, en 1991, de 30,2 % pour l'ensemble du comté et de 28 % pour les régions rurales, un taux de chômage qui dépasse considérablement la moyenne de la province (12,2 %) et même la moyenne des « MRC les plus rurales »

Tableau X. MRC Pabok. Mobilité de la population (1991).

MRC	Chandler, V	Grand-Rivière, V	Newport, M	Pabos, M	Pabos-Mills, M	Percé, V	Port-Daniel, M	Saint-François-de-Pabos, M	Sainte-Germe-de-l'Anse-aux-Lacs, M	Thérèse-Mont-UNO	Milieu rural
Pabok	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Population totale de 1 an et plus	3240	3935	2130	1430	1575	4010	1725	720	1320	1245	0
- Migrants infraprovinciaux	315	410	140	115	290	75	25	75	105	0	10145
%	9,7	10,4	6,6	9,8	7,3	7,2	4,3	3,5	5,7	8,4	0
- Migrants interprovinciaux	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0
- Migrants externes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Statistique Canada (1991), Recensement du Canada-Québec, no.95-326 au catalogue.

(22,8 %). Et la situation était encore plus grave si on se réfère au taux de chômage au niveau des jeunes ou des femmes.

Dans plusieurs municipalités rurales *le taux de chômage pour les jeunes* atteignait ou dépassait 50 % (63,2 % à Newport), sans prendre en considération la ville « rurale » de Percé, où le taux de chômage au niveau des jeunes était de...73,3 %. La moyenne pour les zones rurales enregistrait une valeur de 44,3 %. Au niveau du compté, *le taux de chômage pour les femmes* était de 30,1 %, c'est-à-dire égal avec le taux de chômage chez les hommes (30,2 %). Mais dans les localités rurales Port-Daniel et Saint-François-de-Pabos le taux de chômage moyen chez les femmes dépasse de beaucoup la moyenne dans le milieu rural (figure 32).

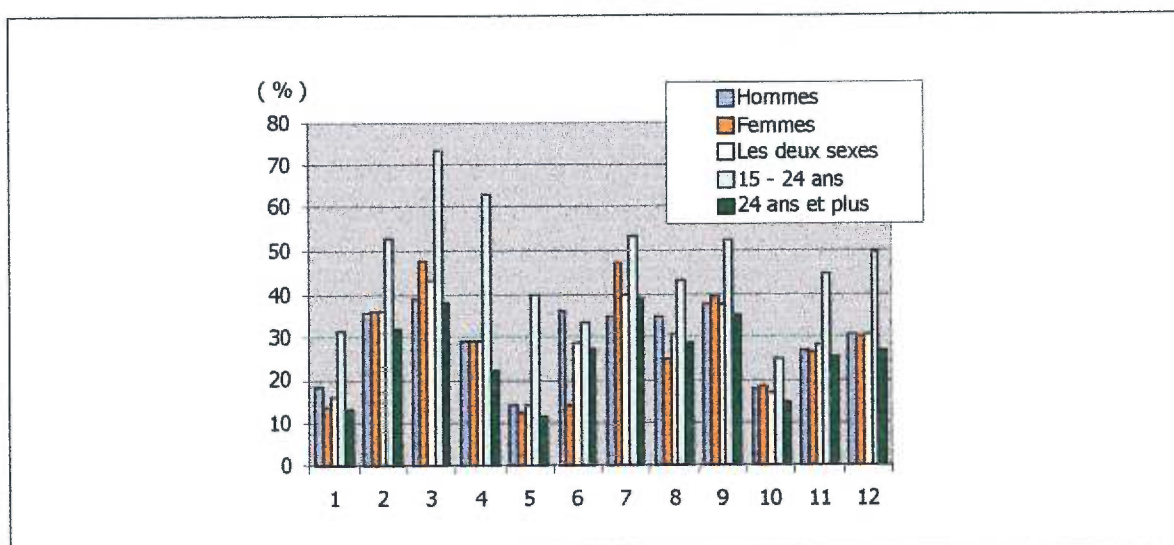


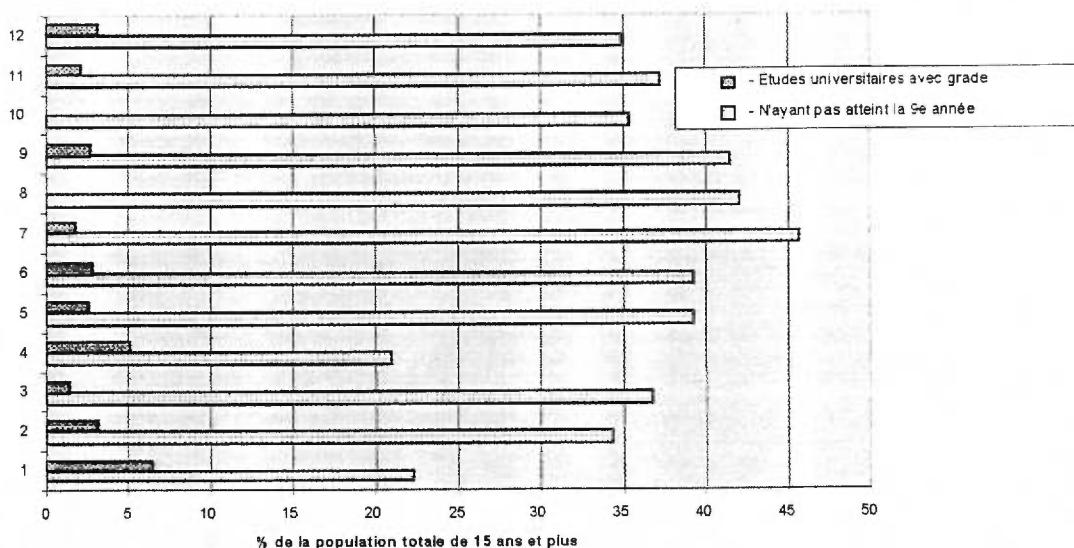
Figure 32 : MRC Pabok. Taux de chômage (1991) (%).

1. Chandler; 2. Grande-Rivière; 3. Percé; 4. Newport; 5. Pabos; 6. Pabos-Mills; 7. Port-Daniel;
8. Saint-François-de-Pabos; 9. Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons;
10. Sainte-Thérèse-de-Gaspé; 11. Zones rurales; 12. MRC Pabok.

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991). Recensement du Canada, Québec, no. 95-326 au catalogue.

Donc, le chômage frappe sans distinction toutes les catégories de la population, mais les jeunes constituent une cible particulièrement vulnérable. Et cela dans un contexte où le

niveau de scolarité est faible. Ainsi, en 1991, 34,9 % de la population totale de 15 ans et plus du comté n'atteignaient pas la 9e année de scolarité. Pour les régions rurales le pourcentage était de 37,3 %. Mais dans quelques municipalités rurales cette catégorie enregistrait des valeurs plus élevées (figure 33).



1. Chandler; 2. Grande-Rivière; 3. Percé; 4. Newport; 5. Pabos; 6. Pabos-Mills; 7. Port-Daniel;
8. Saint-François-de-Pabos; 9. Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux-Gascons;
10. Sainte-Thérèse-de-Gaspé; 11. Zones rurales; 12. MRC Pabok.

Source : réalisé par l'auteur d'après les données de Statistique Canada (1991). Recensement du Canada, Québec, no. 95-326 au catalogue.

Figure 33 : MRC Pabok. Niveau de scolarité (1991) (%).

Cette triste situation était et reste largement tributaire au problème concernant les jeunes décrocheurs, particulièrement les élèves de niveau secondaire. Dans une société hautement productiviste, les diplômés sont non seulement un critère de qualification, mais aussi un facteur déterminant d'embauche. La sélection de candidats pour l'obtention d'un emploi stable repose sur des exigences beaucoup plus élevées que par le passé, lorsque le rythme accéléré de la croissance et la nature des emplois industriels permettaient aux personnes peu qualifiées de trouver un travail.

À Pabok, en 1991, seulement 3,2 % de la population de 15 ans et plus avaient des études universitaires avec grade, tandis qu'en milieu rural le pourcentage était de 2,1 %. On peut aussi constater des différences marquantes entre les municipalités (figure 33). Si la qualification accroît les chances d'embauche, elle n'en assure pas pour autant l'accès automatique. Les périodes d'inoccupation étaient et sont encore parfois longues et les emplois disponibles ne correspondent pas à la qualification du candidat. Le phénomène d'exclusion par insuffisance de qualification n'est toujours pas «l'apanage» de la jeunesse. Il touche aussi des travailleurs adultes peu qualifiés et peu incités, par des raisons diverses, à parfaire leur formation.

Un aperçu de la situation des revenus pour la MRC Pabok au niveau de l'année 1990 met en évidence des revenus plus élevés chez les hommes que chez les femmes, aussi dans le milieu urbain que dans les zones rurales (tableau XI). Généralement, dans les régions rurales les principales catégories de revenus – des hommes et des femmes de 15 ans et plus, de la famille, du ménage – étaient et restent jusqu'aujourd'hui au-dessous de la moyenne québécoise.

Tableau XI. MRC Pabok. Quelques caractéristiques du revenus.

Source : Statistique Canada (1991). Recensement du Canada. Québec, no. 95-326 au catalogue.

	Revenu Hommes de 15 ans et plus	moyen Femmes de 15 ans et plus	(\$) (1990) : De la famille	Du ménage
MRC Pabok	20 254	12 765	34 410	33 511
Chandler	27 254	15 148	42 164	38 737
Grande-Rivière	18 107	10 471	31 187	28 928
Percé	16 524	12 462	29 826	28 437
Newport	19 372	14 784	39 661	39 212
Pabos	34 019	17 643	53 818	49 425
Pabos-Mills	22 785	12 608	39 182	37 886
Port-Daniel	14 790	8 857	25 305	24 049
Saint-François-de-Pabos	17 095	9 986	26 430	26 039
Sainte-Germaine-de-l'Anse-aux- Gascons	17 376	11 068	34 084	34 763
Sainte-Thérèse-de Gaspé	17 201	13 562	34 574	32 122

Donc, les zones rurales de Pabok, pour la plupart situées au bord de la mer, qui fondent leur économie sur l'utilisation des ressources naturelles du milieu, principalement la pêche et le bois, traversent actuellement une profonde crise. Le moratoire sur le poisson de fond, la réduction de la production de matière ligneuse pour pâtes et papiers, la concurrence accrue dans le domaine agro-alimentaire sont seulement quelques facteurs qui ont généré une situation de fragilité. Même si au fil des années de nombreux programmes ont essayé de corriger cette situation et de donner espoir aux collectivités rurales, tenant compte de l'important potentiel humain qu'y existe, l'avenir reste aujourd'hui assez incertain et inquiétant.

Chapitre 6

Vers un développement durable dans les zones rurales fragiles

- Le développement local et régional au Canada et au Québec – tradition et nouveauté
- Le *Programme de développement des collectivités* (PDC)
- Les *Sociétés d'aide au développement des collectivités* (SADC) et leur rôle dans le milieu rural
- Les défis des collectivités dans les zones rurales fragiles
- Similitudes et différences entre les régions témoins

L'analyse de l'espace rural québécois nous a donné la possibilité d'identifier et de détacher les MRC « les plus rurales » ainsi que de saisir leurs caractéristiques. Du point de vue démographique, ces régions sont confrontées avec des phénomènes de dépeuplement, de vieillissement et de forte mobilité qui ont des conséquences importantes sur la vie économique et sociale. Le dépeuplement est souvent déterminé par la base étroite de leur économie qui repose sur l'exploitation de quelques ressources naturelles. Il s'agit d'une économie manquant de diversification et qui n'est pas en mesure d'assurer suffisamment d'emplois pour la population active. Cette situation entraîne sans doute des répercussions sur le plan social comme un taux élevé de chômage, une diminution du pouvoir d'achat, la perte de confiance en soi, une dissolution du sentiment d'appartenance...

Il n'y a pas longtemps les fondements conceptuels du développement des régions rurales étaient relativement simples, plus ou moins appropriés à ce milieu et habituellement subordonnés aux modèles de développement urbain. La concentration sous toutes ses formes était considérée comme le facteur principal de la croissance économique et dans une large mesure de progrès social. Actuellement, dans le contexte

de la décentralisation et de l'accent mis de plus en plus sur le développement *par* et *pour* les collectivités, la connaissance de la réalité globale et/ou sectorielle des régions rurales ainsi que leurs états de « fragilité » ou de « bonne santé » nécessite de nombreuses informations quantitatives et qualitatives ainsi que leur interprétation pertinente. Donc, l'analyse de la fragilité des MRC « les plus rurales » a poursuivi cette logique (chapitre 4 et 5) afin de mieux identifier les stratégies et les actions de développement qui se déroulent présentement dans les régions analysées.

Certaines données fondamentales ne font jamais l'objet de recensements. C'est le cas pour celles relatives aux migrations pendulaires, à la qualité de l'habitat, à la consommation, à l'endettement et au niveau de vie. Pourtant il s'agit de facteurs déterminants pour la qualité de vie et qui orientent le devenir de nombreuses collectivités. Dans ce contexte les entrevues et les discussions avec les représentants du milieu local se sont avérés très utiles pour saisir la problématique et les défis des collectivités ciblées par notre étude.

6.1. Le développement local et régional au Canada et au Québec - tradition et nouveauté

Dès le début des années soixante des mouvements importants ont été observés en ce qui concerne le développement régional au Canada et au Québec, comme d'ailleurs dans de nombreux pays d'Europe, ainsi qu'aux États-Unis. À cette époque, il s'agit surtout d'un intérêt central pour le développement régional, intérêt manifesté à l'intérieur de toutes les provinces canadiennes et marqué par l'avènement de différentes lois et l'instauration de divers programmes. Cependant dans les années 1960 le Québec construit véritablement une stratégie moderne de développement des régions.

En 1961 la *Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole* (ARDA) représentait le premier geste spécifique du gouvernement fédéral en matière de développement régional pour l'espace rural. Au Québec a été formé le *Conseil d'orientation économique du Québec*, et le *Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec* (BAEQ) a élaboré le plan d'aménagement de l'Est du Québec, un projet - pilote visant à aider les populations locales en voie de marginalisation sociale à s'intégrer dans des municipalités considérées comme pôles obligés de développement (*U.M.Q.*, 1994). Les

faits et les réalisations démontrent que les gouvernements tant provincial que fédéral ont participé activement au développement des régions au cours de cette période. Dans leurs premières interventions ces gouvernements ont favorisé deux grandes directions : le développement des infrastructures locales et le support aux entreprises et à l'activité industrielle.

L'Agence de développement régional de l'Atlantique (1962) et de l'Agence de développement régional (1963) ont accéléré le processus de diversification industrielle des régions défavorisées et ont précédé la création, en 1966, du Fonds de développement économique rural (FODER). Ces interventions aboutissent à la fin des années soixante à la création du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER). Durant ses premières années d'existence (de 1969 à 1973), le MEER s'est graduellement intéressé aux secteurs dynamiques des régions possédant un « potentiel de développement ». Cette tendance s'est concrétisée par le biais du programme de zones spéciales (22 zones réparties dans presque toutes les provinces canadiennes) et celui de subventions au développement (PSDR). Pour la période de 1968 à 1973, les budgets consacrés à ces deux programmes ont dépassé 123 millions de dollars (Lamontagne, 1989).

Le sens des interventions de cette époque était : les analyses et les décisions provenaient des pôles centraux des gouvernements supérieurs (du haut) et s'appliquaient dans les territoires (vers le bas) sans tenir compte des caractéristiques locales (en 1971, 70% du personnel du MEER était en poste à Ottawa). Ces engagements ont occasionné une croissance des activités des gouvernements et ont introduit un mouvement de *centralisation* très important. L'État constituait toujours l'élément central dans l'élaboration des problématiques et des stratégies de développement des régions. Les régions ne possédaient pas de véritables pouvoirs politiques face au gouvernement central. L'État voulait de plus en plus que les régions se prennent en main, mais aucun pouvoir ni outil ne leur était formellement offert.

Les processus mis en place au cours de cette époque ont permis d'identifier certains phénomènes à prendre en considération dans la planification du développement des différentes régions de la province et du pays (*Archer et Joyal, 1989*):

l'apparition des premières prises de conscience régionales; la nécessité d'une participation de la population aux processus qui la concernent directement; l'observation par l'État québécois de certaines lacunes visant la procédure technocratique en planification.

À partir de ces constatations, une seconde génération de projets de développement régional a été élaborée. La création de *l'Office de la planification et du développement du Québec* (OPDQ) en 1969 a contribué à harmoniser les planifications sectorielles des organismes gouvernementaux et à leur donner une assise régionale. En même temps, le MEER connut une profonde réorganisation en 1972. Le changement majeur: *les ententes cadres de développement* (ECD). Signées entre le gouvernement fédéral et chacune des provinces, elles contenaient une série d'*ententes auxiliaires* dans lesquelles étaient énoncés les orientations et les programmes sectoriels spécifiques à chaque province. À la fin de 1974, toutes les provinces avaient conclu des ententes cadres avec le fédéral. Les autres réorganisations importantes de cette période sont: la création du *département de l'État au Développement économique et régional* (DEDER) en 1978, qui visait à cordonner les activités de différents ministères fédéraux à vocation économique; la fusion du MEER et du ministère de l'Industrie et du Commerce au sein du *ministère de l'Expansion industrielle régionale* (MEIR) en 1982, qui intègre finalement (en 1984) le DEDER; le remplacement des ECD par les *ententes de développement économique et régional* (EDER), et celui du PSDR par *le programme de développement industriel et régional* (PDIR).

Les analyses ultérieures ont montré que ni le PSDR, ni le PDIR n'ont provoqué d'importants effets de redistribution de l'activité industrielle entre les régions canadiennes (*Rioux, 1993*). Mais une volonté de *concertation* entre le gouvernement et les régions commençait à s'établir. Les intervenants régionaux s'organisaient de mieux en mieux. La consultation et la participation devenaient de plus en plus une évidence et une valeur sûre à prendre en considération. De plus les milieux locaux revendiquaient une participation à tous les niveaux des processus de planification et de développement de leur territoire (*Boisvert et Rioux, 1995*).

Parallèlement, sur le plan fédéral, la création de nouveaux organismes régionaux en 1987 et la fusion de MEIR en 1988 au sein du *ministère de l'Industrie, des Sciences, et de la Technologie* (MIST), témoignent d'un changement radical dans l'orientation des politiques fédérales de développement régional. Si, jusqu'alors, la responsabilité spécifique du développement régional tombait sous la juridiction d'un département et d'un ministère, les politiques et programmes nouveaux sont maintenant défendus par des organismes régionaux.

Dans les provinces de l'Atlantique, *l'Agence des perspectives de l'Atlantique Canada* (APAC) gère les EDER, le PDIR et d'autres programmes propres à cette région. Au centre, le MIST devient responsable du nouveau *Programme de développement économique des régions et des autochtones* (DERA), en plus des EDER et du PDIR qui touchent le Québec et l'Ontario. Pour le Québec est créé le Bureau fédéral de développement régional du Québec. Le nouveau *ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest* (DEO), quant à lui, devient maître-d'oeuvre du développement régional pour l'Ouest (*Lamontagne*, 1989). L'autonomie quant à l'établissement des priorités et des objectifs spécifiques de développement et le pouvoir de décision ont conduit les agences à promouvoir des stratégies de développement différentes : la diversification industrielle pour l'Ouest canadien, les initiatives orientées vers la petite et moyenne entreprise et tous les secteurs d'activité pour les provinces de l'Atlantique, et des programmes adaptés aux conditions intra-régionales au Québec et en Ontario.

Les tendances qui ont soutenu le développement régional au Québec au cours des années 1960 se caractérisaient par une amorce des responsabilités de l'État vis-à-vis du développement régional et le renforcement de ces responsabilités durant les années 1970. Un des derniers mécanismes mis en place par le gouvernement provincial pour permettre aux régions de se structurer a été la création des sommets socio-économiques régionaux. Il s'agit de l'établissement d'un mécanisme permanent de concertation mais qui a été abandonné en 1992 lors du dépôt du rapport Picotte.

Le rôle de l'État a été considérablement modifié pour permettre aux régions d'établir elles-mêmes leurs priorités et leurs modes d'intervention. Les milieux régionaux agissent dorénavant au niveau des premières étapes d'intervention et une grande participation

des intervenants se développe. L'accent est mis maintenant sur la création de comités locaux, sur l'augmentation des responsabilités locales, sur l'amélioration des échanges régionaux, sur la structuration des régions à partir de leurs propres dynamismes, sur la mise en valeur de nouvelles axes de développement, et particulièrement sur le changement radical de la mentalité des populations et des gouvernements. Les conditions économiques imposent le changement continu du processus de développement et de ce point de vue, le développement endogène est caractérisé par sa souplesse d'organisation et sa variété d'application. Il est important de comprendre que le processus de développement local s'applique à tous les niveaux de développement tant communautaire, social qu'économique.

6.2. *Le Programme de développement des collectivités*

La difficulté de mettre en oeuvre de véritables politiques de développement régional et local dans un contexte de forte centralisation, ainsi que les nouvelles tendances économiques mondiales, ont fourni l'occasion de chercher et de trouver d'autres avenues possibles pour permettre aux populations des régions en difficultés, éloignées des grands centres urbains, de répondre à leurs besoins en valorisant leurs ressources humaines, physiques et financières. La *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, adoptée en 1979, a donné lieu à la création des municipalités régionales de comté, mais deux ans plus tôt le gouvernement québécois s'est fixé trois objectifs fondamentaux : fournir un cadre au dynamisme local et régional ; redonner des responsabilités aux citoyens par une plus grande participation ; fournir aux collectivités locales de nouveaux moyens appropriés pour prendre en main l'aménagement de leur territoire selon leurs objectifs et leurs priorités (*Gouvernement du Québec*, 1977). La porte vers le développement local, dans lequel l'État, les entreprises privées et le secteur associatif sont les grands acteurs, est maintenant ouverte.

Il faut reconnaître, comme *Martin* (1986) le précise, que toutes les petites régions ne sont pas économiquement viables et que souvent les régions périphériques se placent de façon permanente sous la dépendance de l'État. Mais à l'intérieur des régions fragiles, il existe des potentialités à mettre en valeur. C'est précisément ce que vise le *Programme de développement des collectivités* (PDC) du gouvernement fédéral. Et

comme l'État veut désormais devenir l'accompagnateur, ou le partenaire, des dynamismes régionaux et locaux, le PDC est une bonne illustration de cette nouvelle tendance. Ce partenariat se traduit au niveau local par la mise en place d'organismes de développement tels que les comités d'aide au développement des collectivités - CADC (devenus il y a quelques années Sociétés d'aide au développement des collectivités - SADC). Les deux types d'acteurs y sont impliqués : les acteurs locaux composant le conseil d'administration ; l'État fournissant les financements et parfois un encadrement technique dans le cadre d'une procédure.

Le Programme de développement des collectivités (PDC) est un programme gouvernemental élaboré pour les régions « qui perdent ». À l'origine, le programme était réservé aux régions qui manifestaient un taux de chômage plus grand de 3 % par rapport à la moyenne nationale. Par ailleurs, il s'agit d'une intervention publique fort novatrice avec sa gestion décentralisée pratiquement dédiée aux populations locales.

Les actions de développement des collectivités dans le cadre du Programme de développement des collectivités s'adressent, particulièrement, aux milieux ruraux où le sous-emploi est plus généralisé. La gestion du programme était donc confiée au ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, devenu récemment le ministère du Développement des ressources humaines. Comme ce programme vise la création d'emplois, on y trouve un effort conjoint de l'État et du secteur privé capable de soutenir l'entrepreneuriat local et la petite entreprise. En même temps, le programme tente de réunir les communautés rurales d'une petite région économiquement éprouvée, afin de les aider à maîtriser leur destin.

Avec les modifications apportées au programme après 1992 et avec la création des Sociétés d'aide au développement des collectivités, les principaux volets d'intervention du PDC (fonds pour les initiatives communautaires; achat de formation; aide au déplacement et à la recherche d'emploi; implantation d'un centre d'aide aux entreprises; encouragement à l'activité indépendante) ont été regroupés de la façon suivante : *services aux entreprises et aux entrepreneurs; services à la collectivité, partenariat.*

a. Le premier volet s'adresse aux petites entreprises et aux travailleurs autonomes et comprend, d'une part *le soutien technique* et d'autre part, *le support financier*, mis en place pour les entrepreneurs locaux.

Le support technique prend des formes très différentes, mais il reste principalement axé sur l'activité de l'assistance-conseil. Toujours dans l'optique de soutenir les entreprises locales, les SADC ont produit des banques de données couvrant leur territoire. Le financement correspond tout particulièrement aux fonds d'investissement des SADC, qui sont définis en fonction du territoire de la collectivité désignée et qui rendent disponible le financement aux entreprises locales sous forme de prêts et de capital-actions. Les SADC sont parfaitement autonomes dans la gestion de leurs fonds dont la propriété demeure à la collectivité. Ce qui distingue les fonds de développement des SADC des autres fonds locaux et régionaux, ce sont principalement les services offerts aux entreprises et à la collectivité sur lesquels s'appuient les activités d'investissement.

b. Les services à la collectivité se rattachent particulièrement à la prise en charge du développement par le milieu et réunissent toute une panoplie de formes d'interventions. Ainsi, les SADC encouragent la concertation, animent directement des comités ou des événements au niveau local, visent l'émergence d'une aspiration locale et d'un sentiment d'appartenance, s'impliquent comme maître-d'oeuvre ou comme partenaire dans le processus de planification et dans un dernier effort de développement, et non le moindre, elles soutiennent la mise en place d'initiatives locales à travers ses différentes approches. L'étude « *Portrait des SADC du Québec* » réalisée en 1997 par le Réseau des SADC du Québec souligne que 48 % des activités de développement des SADC se déroulent au niveau des initiatives locales.

c. Toujours fidèles aux objectifs du PDC, chez 90 % des SADC on retrouve plusieurs formes de partenariat. Elles travaillent conjointement avec différents acteurs du développement local, sur des projets spécifiques visant à rallier les forces vives du milieu. Les partenaires les plus fréquemment impliqués sont les MRC, les Corporations de développement économique, la Société québécoise de la main-d'oeuvre (SQDM), le Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et Industrie Canada.

Les principaux dossiers ainsi traités concernent la gestion de SOLIDE, la révision de schémas d'aménagement, la planification stratégique, le programme « Place aux jeunes », les programmes de formation (où adhèrent souvent les commissions scolaires, les CÉGEP et les universités), l'ATI (aide au travailleur indépendant) et le centre d'accès communautaire. Même si le but principal du programme est la création d'emploi, les effets d'une telle action sont plus amples et visent principalement le domaine social.

6.3. *Les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et leur rôle dans le milieu rural*

Au moment du lancement du Programme de développement des collectivités, la mise sur pied d'un comité d'aide au développement des collectivités (CADC) s'inscrivait parfaitement dans la démarche soutenue par les partisans du développement local. La présentation du programme nous a offert la possibilité de voir que les SADC sont le levier territorial du PDC. Terrain propice de concertation et de collaboration, les SADC s'affirment de plus en plus comme un acteur principal dans le processus du développement local. Tenant compte de cette réalité et par rapport au troisième objectif de l'étude, l'analyse a ciblé principalement ces organismes. D'ailleurs, les entrevues et les discussions avec les représentants des SADC nous a permis de décomposer et d'interpréter mieux les informations recueillies. Mais qu'est ce que c'est au juste une Société d'aide au développement des collectivités ?

La SADC est une corporation sans but lucratif financée par le Bureau fédéral de développement régional (Québec). Depuis 1981 le gouvernement fédéral a injecté près de 80 millions de dollars dans l'ensemble des fonds d'investissement des SADC au Québec (1,5 millions de dollars per SADC) dans le but de favoriser la création et le développement de l'emploi (figure 34)(*Réseau des SADC du Québec, 1997*).

Chaque SADC a pour mandat de regrouper les efforts du milieu autant pour analyser les problématiques de l'emploi, de l'économie et de la qualité de vie dans leur région, que pour y répondre de façon innovatrice, professionnelle, concrète et durable. De différentes manières, et notamment dans le cadre de l'élaboration du plan de

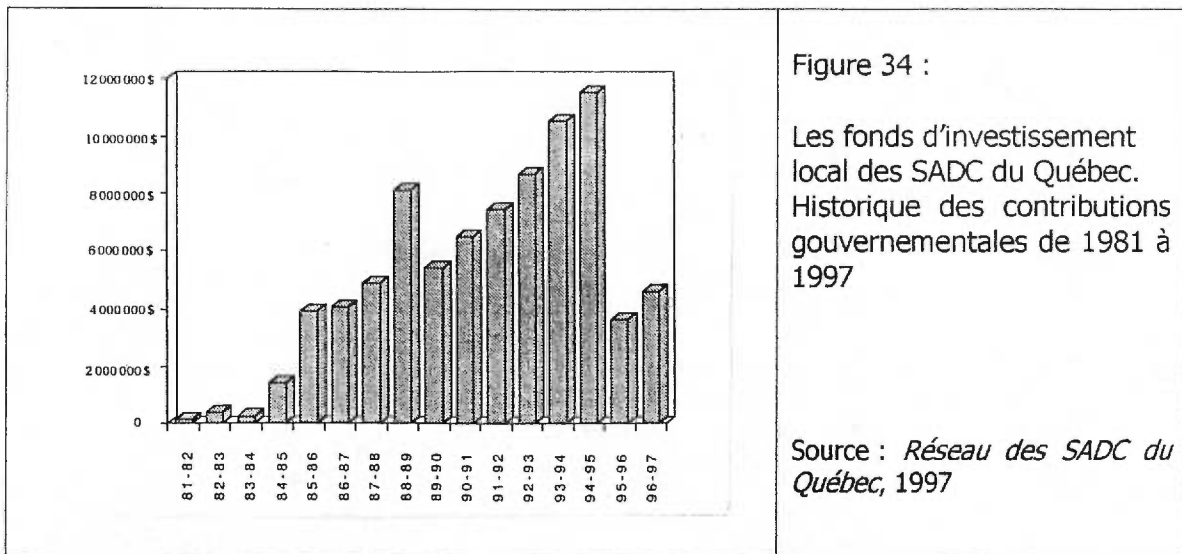


Figure 34 :

Les fonds d'investissement local des SADC du Québec. Historique des contributions gouvernementales de 1981 à 1997

Source : Réseau des SADC du Québec, 1997

développement stratégique du territoire des SADC, les coordonnateurs des SADC deviennent des agents d'animation et de développement en milieu rural.

Le premier plan stratégique quinquennal fut réalisé en 1988, le second en 1993 (Favreau et Jean, 1995). Il s'agissait d'analyser la situation économique et sociale de la région, de repérer ses forces, ses faiblesses, ses potentialités, puis d'élaborer une stratégie de développement générale décomposée en objectifs et projets précis par secteurs d'activité. L'objectif des responsables du PDC était de faire des plans stratégiques des cadres d'interventions aussi bien pour les SADC que pour leurs collectivités. Les plans stratégiques des SADC réalisés en 1993, souvent conjointement avec ceux des MRC, étaient plus réalistes et opérationnels que ceux de la première génération, qui dans bien de cas étaient préparés « pour répondre aux exigences du programme que pour servir de plan d'action à la collectivité » (Favreau et Jean, 1995, p. 141).

Les pratiques des SADC ont aussi changé, passant d'une logique de gestionnaire de programme à une logique plus endogène d'animation communautaire de terrain, au fur et à mesure que les administrateurs se sont appropriée la structure des SADC, qu'il ont défini par eux-mêmes le rôle que devait jouer la SADC dans la collectivité et qu'ils ont découvert les limites du PDC.

Favreau et Jean (1995) classifient les pratiques des SADC en plusieurs thèmes : aide à la création et au maintien d'emploi (favoriser l'esprit d'entreprise par des actions de sensibilisation et d'information – articles dans les journaux locaux, actions auprès des jeunes... ; aider les individus à bien définir leur projet, à adapter une démarche d'entreprise, à planifier leur projet en fonction des impératifs de gestion d'une entreprise – adéquation produit/marché, rentabilité économique...; réaliser, avec les porteurs de projets, les dossiers nécessaires à l'attribution de subventions et de prêts ; jouer un rôle de relais entre les porteurs de projets et les organismes concernés par la création d'entreprises – administrations, banques, organismes de développement économique, organismes de formation, autre entreprises...; animation communautaire dans les municipalités rurales (travail de mobilisation, de sensibilisation aux problèmes du développement rural – colloques, rencontres avec la population, utilisation des médias...; accompagnement des groupes au cours du cheminement de leurs projets et actions, par un apport d'information, un soutien logique, un appui sur la manière de conduire leur projet); susciter et dynamiser la concertation et le partenariat (mise sur pied et coordination de tables de concertation sectorielles – agriculture, tourisme, santé, entrepreneurship...- et de structures de concertation réunissant les organismes de développement locaux à vocation générale); réalisation d'un plan stratégique quinquennal (souvent le plan stratégique est délaissé au profit de la gestion des demandes du milieu, limitant son rôle de structuration des pratiques de développement); organiser des formations en fonction des besoins du milieu local (identification des besoins de formation; organisation et coordination de la mise en place des formations – rôle de relais entre les personnes formées et les structures de formation).

En 1997, l'étude « *Portrait des SADC du Québec* » réalisée par Le Réseau des SADC du Québec a répertorié 1334 diverses formes d'action de la part des SADC.

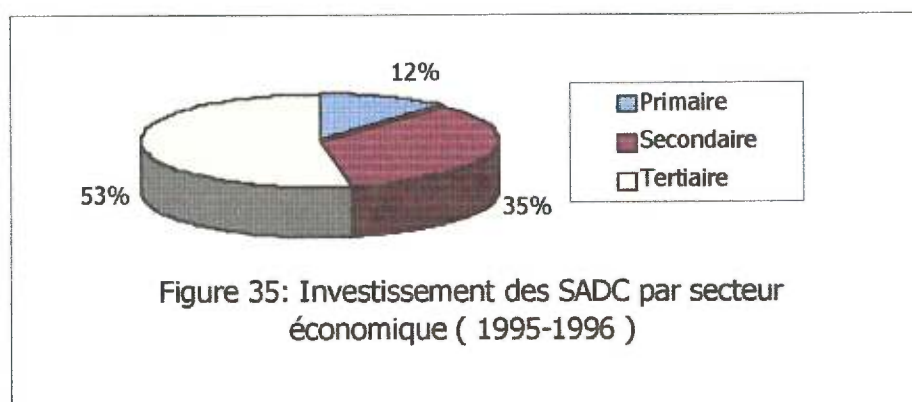
L'analyse des plans stratégiques des différentes SADC des régions rurales montre que « le volet *développement local* », qui a pour but d'encourager et soutenir les initiatives issues du milieu, occupe une place de plus en plus importante. La planification stratégique est conçue de plus en plus *pour* et *par* la collectivité et les actions visent à susciter la concertation et à opérer en partenariat avec les intervenants du milieu, en impliquant et en ralliant les forces vives de la région. Aussi, les stratégies «de la deuxième génération» mettent beaucoup l'accent sur l'encouragement de l'émergence d'un sentiment d'appartenance.

En même temps, la principale mission des SADC – stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir afin de favoriser la création et le maintien d'emplois permanents – reste prioritaire. Par conséquent le volet *aide à l'entreprise* offre ses services dans le but d'encourager l'entrepreneurship au sein de la collectivité, ainsi que d'identifier, favoriser et appuyer les axes de développement et les

projets structurants et créateurs d'emplois, dans une stratégie globale basée sur un équilibre entre l'environnement, l'économie et la société.

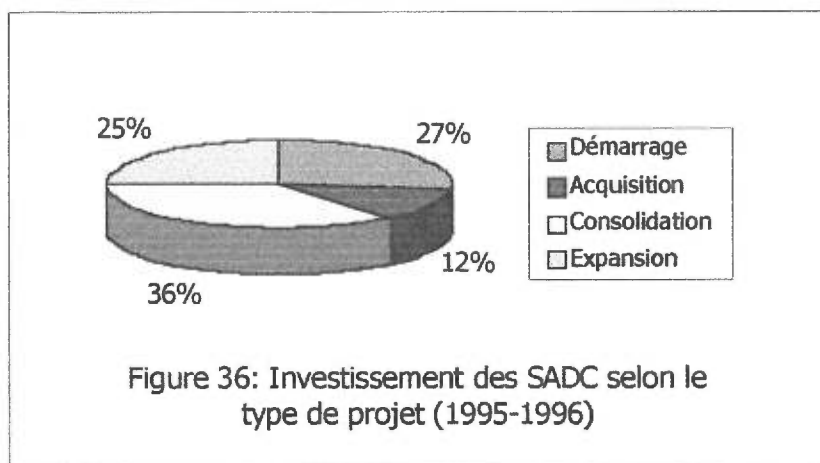
Seulement pour la période de 1995 à 1996, les SADC du Québec ont injecté plus de 24 millions de dollars dans près de 800 projets, soit une contribution moyenne de 31 140 dollars. Les projets capitalisés par les fonds des SADC ont permis la création de 2 200 emplois et le maintien de plus de 4 300 autres. La coût moyen par emploi crée ou maintenu est établi à 3 700 dollars (*Réseau des SADC du Québec, 1997*).

Les politiques d'investissement des SADC sont ouvertes à tous les secteurs économiques, mais pour la période de 1995 à 1996 on peut faire l'observation que l'aide financière des SADC a été dirigée principalement vers des entreprises du secteur des commerces et des services (figure 35).



Source : *Réseau des SADC du Québec, 1997, p. 35.*

Également, il n'y a pas de restriction quant au stade de développement des entreprises, les capitaux investis par les SADC permettant de financer des projets de démarrage d'entreprise, d'expansion, de consolidation et d'acquisition (figure 36). Généralement, il y a deux types de financement proposés par les SADC : le capital-actions et le prêt. Toutefois, la majeure partie des investissements, soit 90 %, se matérialisent sous forme de prêts. De plus, 51 % de ces investissements permettent d'acquérir des immobilisations alors que 49 % servent au fonds de roulement de l'entreprise.



Source : Réseau des SADC du Québec, 1997, p. 35.

La SADC est aussi habilitée à recommander la formation d'une Commission d'assistance à l'entreprise (CAE). Cette recommandation est la condition « sine qua non » au maintien d'une Société CLE (programme de croissance locale d'emplois).

L'analyse des stratégies et des plans d'action du réseau des SADC démontre que la plupart d'entre elles s'impliquent de plus en plus dans la vie communautaire en utilisant la panoplie des pratiques d'animation, de sensibilisation et de concertation, déjà présentées. Ainsi, dans notre étude les SADC situées dans les régions témoins font la preuve de cette affirmation.

6.4. Les défis des collectivités dans les zones rurales fragiles.

L'analyse de la « fragilité » pour les comtés les plus ruraux du Québec a mis en évidence un ensemble de facteurs déterminants pour l'apparition et le développement de ce processus, comme la pénurie d'emplois, l'exode, la diminution et le vieillissement de la population, le faible niveau de scolarité, le manque d'un entrepreneurship local, la dégradation sociale, ainsi que l'absence, dans certains cas, de volonté et de concertation de la part des acteurs locaux. L'analyse des différents défis des collectivités dans le milieu rural représente une synthèse des informations et des interprétations provenant principalement des discussions et des entrevues.

6.4.1. La formation.

Dans ce contexte la *formation* s'avère une condition essentielle pour la construction d'un avenir durable. Selon notre opinion, il s'agit d'une formation *continue* et *flexible* (figure 37). *Continue* signifie qu'elle doit être maintenue de façon constante, en tout

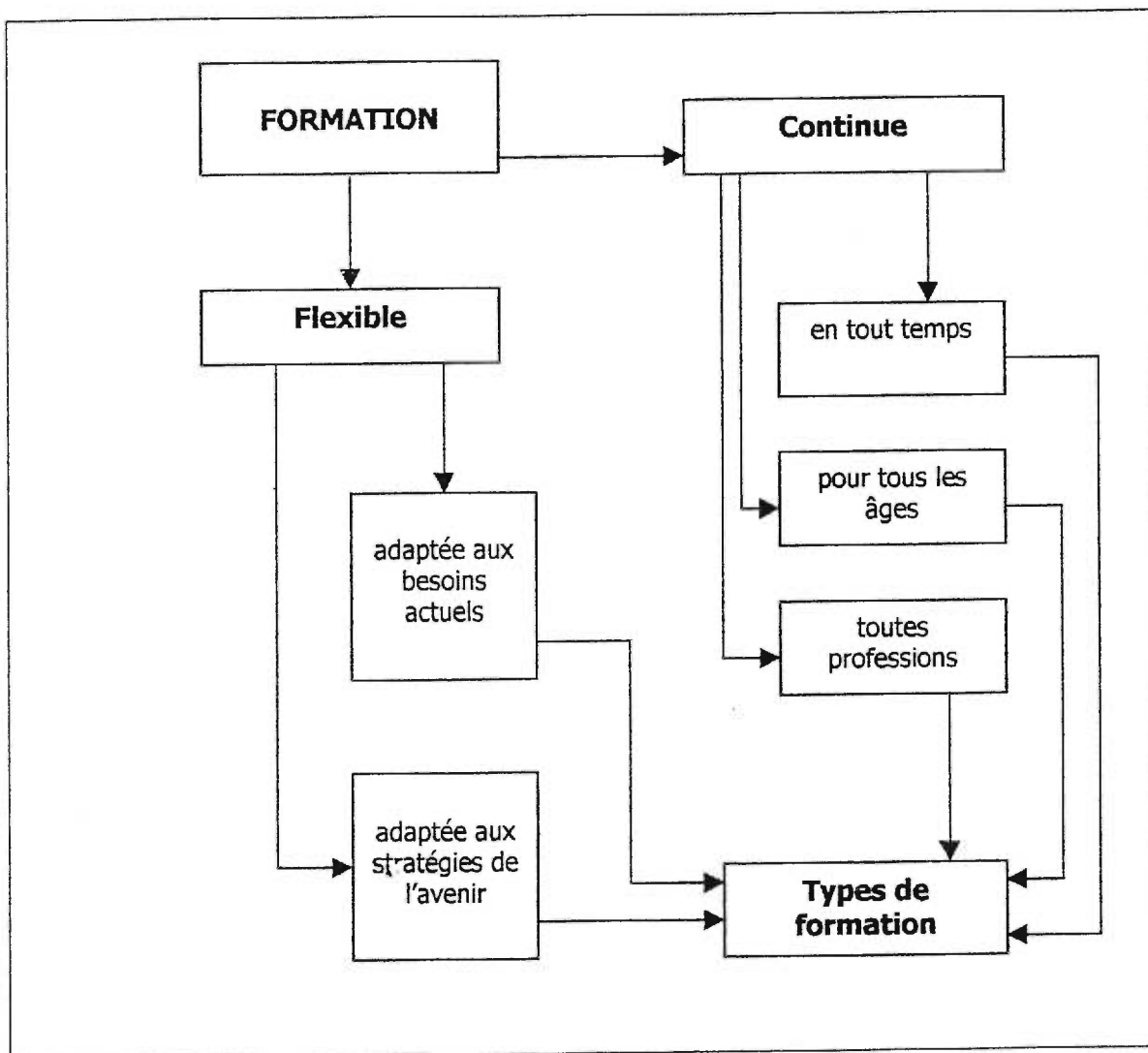


Figure 37 : La formation et son rôle pour les zones rurales fragiles

temps, en s'adressant également aux jeunes et aux adultes. Pour les jeunes, l'ouverture vers une solide culture générale, le développement de l'esprit d'initiative et des aptitudes de travail représentent les jalons principaux de l'éducation et de la formation. Mais, en même temps, un important objectif demeure la réduction de l'abandon scolaire, car au Québec un étudiant sur six ne finit pas ses études secondaires et dans le milieu rural la proportion est beaucoup plus élevée.

Pour les adultes, le terme *continue* peut représenter soit le fait de combler une formation par rapport à leur carrière, soit un retour aux études visant un nouveau horizon professionnel. Souvent le changement de carrière demeure difficile mais nécessaire pour rester concurrentiel. Donc, une formation continue est une formation qui s'adresse à *tous* et qui se déroule *en tout temps*.

Les changements rapides qui interviennent dans tous les domaines d'activité, le grand volume d'informations, la mondialisation de l'économie et même la mondialisation sociale, font que les spécialistes de n'importe quel domaine et de n'importe quel lieu doivent être « branchés » toujours sur les dernières nouveautés. Cette ouverture ne serait possible sans la poursuite d'une *formation*. Ainsi, les professionnels des régions rurales fragiles ne sont pas en dehors de cette exigence. Par contre, ils ont des obligations supplémentaires car ils représentent un des principaux types d'acteurs du développement du territoire où ils vivent.

La formation *flexible* est conçue non seulement comme une formation adaptée aux besoins actuels, mais aussi comme une formation visant les directions de développement de l'avenir, c'est à dire adaptée aux stratégies du futur. L'informatique ainsi que la biotechnologie reliée à l'agriculture et à la foresterie sont des domaines qui pourraient être présents avec succès dans les zones rurales fragiles, favorisant le changement de la structure économique locale.

Il existe de nombreux *types de formations* qui pourraient être appliqués en milieu rural, d'une manière efficace, dans le processus d'éducation et de formation des gens. Cette panoplie de types inclut des cours et des séminaires permanents ou saisonniers (par exemple, dans les périodes où les activités de base comme l'agriculture ou le tourisme connaissent un certain ralentissement), des stages en production, des ateliers

spécialisés, des sessions de conseils techniques, des tables de discussions, des rencontres entre et avec les divers acteurs impliqués dans le développement socio-économique, des colloques et des réunions...En même temps la formation ne doit pas représenter uniquement une tâche des responsables de l'éducation - commissions scolaires, cégeps, universités - qui assument sans aucun doute un rôle de coordonnateur du processus, tous les autres responsables locaux ayant le devoir de se rejoindre et de soutenir l'activité de formation.

À Charlevoix des efforts importants ont été faits dans cette direction. Ainsi, le projet « Place aux jeunes » est en pleine expansion dans la région. Par exemple, en 1997, la SADC a participé non seulement financièrement à ce genre d'activité, mais aussi comme organisatrice et animatrice à deux des trois fins de semaine de la formation. Aussi, suite à un mini-colloque, les jeunes ont décidé que le projet « Place aux jeunes » devrait devenir un organisme sans but lucratif. Actuellement, l'organisme est en place et s'occupe du développement du projet dans la région de Charlevoix et de la gestion des activités. En même temps, le rôle joué par « Le Centre d'études collégiales » ainsi que par d'autres établissements d'éducation et de formation de la région charlevoisienne ne doit pas être minimisé.

D'après nos entrevues et les documents consultés, les promoteurs du tourisme charlevoisien visent, entre autres objectifs, de *développer un sentiment d'appartenance* de la population à l'importance du tourisme régional. Dans ce contexte, ils ont conçu des projets qui invitent les milieux scolaires à présenter les richesses régionales en matière de tourisme, son historique et son avenir, ainsi que d'organiser des *journées « portes ouvertes »* et des *visites de sites*, particulièrement pour les jeunes.

La forêt occupe encore une place majeure dans l'économie de Charlevoix et pour optimiser l'exploitation ainsi que la transformation de cette importante ressource, les besoins en main-d'oeuvre doivent être comblés par une revitalisation et une formation accrue des travailleurs sylvicoles. Valoriser et former les travailleurs de la forêt signifie pour les analystes locaux, entre autres, maintenir *la journée des travailleurs de la forêt* et y inviter des jeunes, ainsi qu'évaluer et intensifier des *programmes de formation et de perfectionnement* (Allard, 1996).

Pour créer dans Charlevoix une agriculture ayant une production de qualité, les responsables du secteur agro-alimentaire proposent de mettre sur pied *des écoles de formation* en agriculture et en cuisine comme une condition sine qua non pour atteindre leur objectif. Le projet « implantation de produits d'appellation d'origine contrôlée – AOC » va offrir une image d'excellence pour les produits provenant des fermes qui se seront imposées cette « discipline » de production. Dans ce contexte, les promoteurs du projet visent à assurer *des conseils techniques* et *des stages de formation*. Aussi, l'objectif « qualité » du secteur agro-alimentaire est ciblé par d'autres projets comme la réalisation d'*expérimentations* en collaboration avec des centres de recherche.

Conscients du rôle joué par la formation dans l'avenir des collectivités, toujours d'après les entrevues et les documents consultés, les responsables de la région de *Pabok*, y compris la SADC, se sont concertés dans leurs efforts pour organiser des activités dans cette direction. La crise de la pêche déclenchée, en 1995, par le moratoire du poisson du fond, affecte l'économie des villes et des zones rurales pabokiennes et préoccupe les dirigeants ainsi que les travailleurs du secteur. La SADC, par exemple, s'est impliquée directement et activement pour trouver des moyens afin de gérer la crise. Ainsi, en novembre 1996, elle a organisé à Newport *une journée d'activités* pour les gens affectés par le moratoire. Parmi les thèmes discutés, une place importante a été occupée par « le cheminement scolaire », car la formation apparaît encore une fois comme une condition nécessaire pour une meilleure intégration sur le marché du travail.

Au niveau du comté la SADC demeure une des principales animatrices en ce qui concerne de nombreuses autres activités visant la formation. Sa participation au comité d'élaboration des « Projets étudiants de SADC », ses rencontres avec les jeunes au Cégep de Matane et avec « L'école de cirque Percé », ainsi que son intérêt pour l'action « Forum Internet » sont de bons exemples qui démontrent son implication active en ce sens. D'ailleurs, constante à son objectif de trouver de nouvelles voies de développement pour le milieu rural, la SADC a été présente aux formations sur les thèmes : « Internet en affaires » tenue en 1997 à Gaspé, programme « Stratégie Jeunesse » (1997; 1998), « Développement local » (1996; 1997).

6.4.2. *La diversification des activités économiques, la création et la soutenance d'un entrepreneurship local.*

Dans le contexte de la diversification économique à partir d'une solide formation, s'inscrit aussi l'objectif de la SADC d'offrir des cours dans le domaine de l'agriculture aux niveaux primaire, secondaire et même collégial en partenariat avec le Centre d'interprétation et de formation agricole de la Coopérative générale Rocher Percé. En 1997, la SADC a été directement impliquée dans l'élaboration et l'organisation du projet « Salon jeunesse » à Chandler, qui a offert une excellente possibilité d'information sur les initiatives venues de la part des jeunes ou les touchant directement. Le chômage dans les zones rurales fragiles est généralement plus élevé que dans l'ensemble de la province et même de la région dont elles font partie. Tenant compte de cette réalité, la création d'emplois représente un objectif majeur pour tous les responsables du développement. Mais la réalisation d'un tel objectif est en liaison directe avec *la diversification des activités économiques* et avec *la création et la soutenance d'un entrepreneurship local* fort (Allard, 1996).

Pour le comté de *Charlevoix* la *diversification* est conçue à l'intérieur des domaines économiques de base, mais cela n'exclut pas des orientations vers de nouvelles activités. Pour le *tourisme*, la colonne vertébrale de l'économie charlevoisienne, la diversification vise deux axes : l'axe produits et l'axe marchés. Les produits touristiques se développent ou doivent être développés pour attirer le tourisme d'hiver et accroître celui des « épaules » de la saison (mai-juin, septembre-octobre), pour valoriser les infrastructures en toute saison, pour rejoindre et intéresser des segments précis de clientèles (internationale, revenus supérieurs, familles, santé), ainsi que pour conserver et mettre en valeur la richesse du patrimoine de *toute* la région, y compris les zones rurales de « l'arrière-pays ». Quant à la diversification des marchés, la région dispose de tous les attraits pour le développement du tourisme international (européen et asiatique), du tourisme des congrès, des réunions d'affaires, ainsi que du tourisme familial. Des projets ont été mis sur pied ou sont en train de se réaliser à partir des ces objectifs. Ainsi, grâce à des ententes fructueuses avec les commerçants en tourisme de la région, le centre de ski « Le Massif » (Petite-Rivière-Saint-François) a réussi à accroître sa clientèle. La diversification des activités - ski de randonnée, ski alpin, forfaits ski,

motoneige, traîneaux à chiens, festival de la neige et du froid...- est aussi à la base de cette réussite. Le projet « Rêve d'automne » valorise les beaux paysages ruraux aux épaules de la saison (septembre-octobre). Suite à la table agro-touristique, le projet « La route des saveurs » a déjà commencé à faire valoir la qualité des produits agricoles de Charlevoix, en comblant aussi la tâche d'une meilleure utilisation des infrastructures touristiques locales.

Un autre exemple de la préoccupation pour la diversification des activités touristiques dans les zones rurales est représenté par la « SETIAC », un organisme dynamique de promotion qui regroupe 60 commerces du secteur de l'Isle-aux-Coudres. Dans cette sous-région touristique rurale la réalisation d'un circuit des moulins et d'autres attraits, ainsi que l'utilisation de la tourbe disponible pour le traitement des rhumatismes et de l'arthrite pourraient donner une nouvelle vocation au territoire et pourraient faire de l'Isle un centre de santé naturel ou toutes les auberges y seront associées à l'accueil.

Tenant compte de son potentiel naturel, dont la chasse et la pêche occupent un place importante, dans le secteur de « l'arrière-pays » un certain nombre d'auberges exploite efficacement « l'hiver » comme produit touristique. Aussi certains endroits ici sont privilégiés pour favoriser l'écotourisme (la traversée de Charlevoix, les parcs des Hautes Gorges et des Grands Jardins). « Le Regroupement de l'Arrière-pays de Charlevoix » qui réunit plusieurs promoteurs du tourisme de la région, est de plus en plus actif en tant qu'intervenant de soutien et de produit d'appel aux établissements touristiques de Charlevoix. Le Regroupement a animé un centre d'information touristique et produit une publicité conjointe. Dans ce but l'association réalise présentement une page « web ».

La diversification des activités n'est pas spécifique seulement au tourisme. Les responsables du *secteur agro-alimentaire* ont démarré plusieurs projets, également pour consolider et accroître la production agricole locale (particulièrement la production laitière et de volailles) et pour offrir des moyens pour diversifier l'agriculture charlevoisienne. À la « La route des saveurs » se rejoignent d'autres projets comme celui « d'implantation de produits d'appellation d'origine contrôlée (AOC) » ou « Le Centre intégré agro-alimentaire ». Ce centre va permettre de fermer la boucle formation-production-transformation-commercialisation. Aussi, dans la production, de

nouvelles directions se sont développées comme l'élevage des ratites, des grands gibiers, des lapins et la culture des fleurs en champs. La commercialisation et la transformation de ces produits sont actuellement en croissance au niveau régional et provincial.

Deux groupes de promoteurs tentent à développer l'exploitation des ressources marines présentes dans les eaux du fleuve. Un de ces promoteurs a repris une entreprise de pêche avec des filets fixes et il est en train de réaliser de petites infrastructures permettant la transformation et la commercialisation de ses produits dans la région charlevoisienne et ailleurs au Québec. L'entreprise va créer au moins quatre emplois.

Dans le *domaine forestier* la diversification vise d'optimiser l'exploitation et la transformation tout en protégeant et en conservant cette importante ressource. Dans ce contexte, l'accent est mis sur la seconde et la troisième transformation. La réalisation du compost à base de lisiers de porc et d'écorce, ainsi que des briquettes, produits pour bricoleurs, planches à neige, skis, marqueteries de bouleaux blancs souligne une préoccupation pour une utilisation novatrice et plus complexe de la matière ligneuse.

La production de trembles hybrides représente un projet de recherche et d'expérimentation. Cinq producteurs répartis sur les territoires des MRC Charlevoix et Charlevoix-Est se sont partagés 1 000 arbres de trembles hybrides. Le transplante étant fait à mi-juin 1997, un suivi et une compilation des résultats seront effectués, permettant de déterminer le clone le plus performant dans la région. En même temps le processus d'aménagement forestier intensif continue et il est fortement encouragé.

Aussi il est intéressant de souligner « le concept de la forêt habitée » autour duquel se tisse un ensemble d'activités visant un équilibre efficace entre l'utilisation et la conservation de la forêt. Dans ce contexte, le projet d'économie solidaire « Pro-Forêt » a comme but la mise sur pied d'une coopérative de travailleurs qui exploiteraient la matière ligneuse qui ne se dirige pas vers les marchés traditionnels. Ces résidus de bois seront transformés en bois de chauffage et éventuellement en d'autres produits. La coopérative va créer bientôt cinq emplois.

En même temps, les partenaires du milieu (4 groupes : industrie, producteurs, municipalités, gouvernement; 3 secteurs : Portneuf, Québec-Montmorency, Charlevoix) se sont réunis avec un mandat pour réaliser le consensus, la concertation pour l'application du nouveau régime de protection et de mise en valeur de la forêt privée, et plus précisément pour définir un plan dans ce sens. Par conséquence, plusieurs projets *récréo-touristiques* ont été proposés et sont en cours de développement dans la région. Ainsi la « Traversée de Charlevoix » est en train de formuler un plan d'affaires qui lui permettra de mieux exploiter ses infrastructures.

Un projet d'hébergement en forêt incluant des activités d'interprétation et d'animation est en voie de réalisation dans le secteur de la route du fleuve (Les Éboulements). Aussi en ce qui concerne la diversification des activités récréo-touristiques, il faut compter sur le « Parc des Grands Jardins » qui a déjà obtenu son statut de parc provincial. Un organisme sans but lucratif travaille en ce moment à valoriser son potentiel. « Le Parc des Hautes-Gorges », quand à lui, fait des efforts pour être reconnu comme parc provincial. Également, « Les sentiers des Caps de Charlevoix » veulent étendre leur réseau pour couvrir tout le territoire du Massif jusqu'à Saint-Tite des Caps.

La diversification est envisagée par *le commerce* au même titre que dans les autres domaines d'activité. Mais, par exemple, les efforts déployés durant les campagnes « Achat chez nous » n'ont pas produit les effets escomptés. Les commerçants sont plus attirés par une clientèle plus « rentable », spécifique pour la période estivale, que par le consommateur régulier, résidant de la région. Dans ce contexte, les responsables du développement du secteur visent à augmenter la performance commerciale et à améliorer l'image du commerce et des services. Dans ce sens, le projet d'amélioration d'aménagement des « centre-villes » s'avère très important. La façon de réaliser le projet est de dynamiser divers circuits d'animation de jour et de soir (en dehors de saison) pour retenir la clientèle le plus longtemps possible.

Une étude devrait prochainement établir les orientations industrielles de la MRC Charlevoix, car le secteur *manufacturier* est moins développé dans la région et en perte de vitesse. Le projet pour mettre en place un parc industriel et un incubateur industriel s'inscrit dans la perspective de la diversification des domaines économiques régionaux

de base et pourrait conduire à la création des opportunités pour attirer d'autres activités. Tous les responsables du secteur industriel travaillent fort pour déterminer la localisation, pour identifier les sources de financement, ainsi que pour préparer un plan d'affaires relié au projet de l'incubateur industriel.

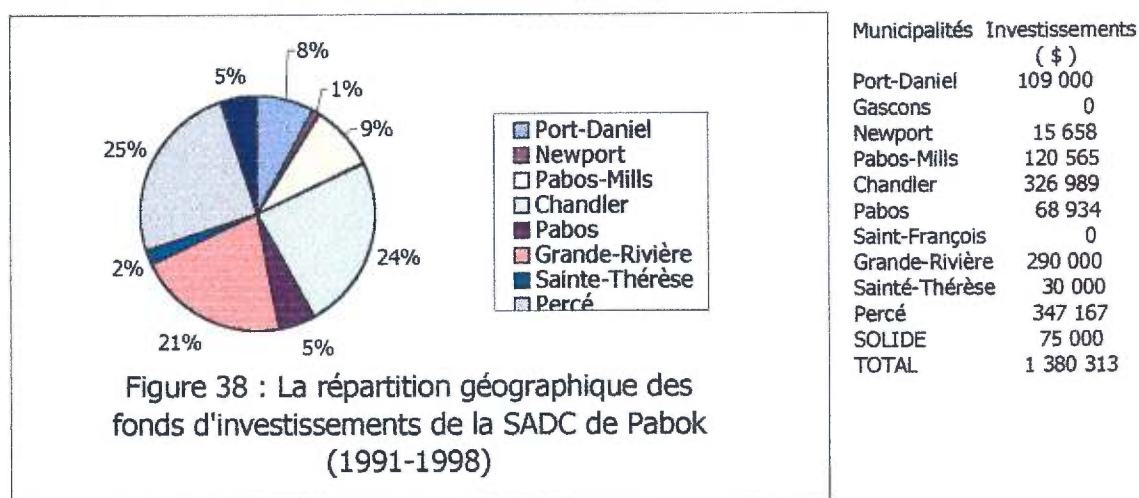
En même temps, l'élaboration d'une charte d'accueil des nouvelles industries demeure au centre des préoccupations des spécialistes locaux. Ainsi, présentement se réalise une étude du marché dans le milieu de l'art pour identifier les potentialités du secteur sur le plan commercial et industriel. Certains facteurs favorisant une qualité de vie supérieure – le paysage, la qualité de l'air et de l'eau, la tranquillité – pourraient intéresser des entreprises oeuvrant dans le domaine de la recherche à s'établir dans la région. C'est un des secteurs que les responsables du développement local privilégient à long terme.

La diversification des activités économiques est conçue à *Pabok* à partir de la crise qu'affecte le secteur de la pêche. Dans ce contexte *l'agriculture* est la principale cible. Particulièrement pour la période de 1998 à 1999, en collaboration avec d'autres acteurs locaux impliqués dans le développement agricole, la SADC vise à consolider ou à mettre en place des structures afin d'offrir aux producteurs actuels et potentiels, des biens et des services à prix compétitifs. En même temps, conjointement avec la MRC de Pabok et avec d'autres responsables du domaine agricole, la SADC se propose de réaliser un inventaire des terres de la MRC ayant un potentiel agricole, ainsi qu'un inventaire des ressources du milieu au service de l'agriculture (machines agricoles, bâtiments, entreprises de services agricoles). Aussi elle est en train de contacter les propriétaires de ces terres et de connaître leur ouverture face à la location ou à la vente à des fins agricoles. Également, la SADC travaille pour obtenir un moratoire sur l'incitation au reboisement des terres agricoles en friche.

Par sa capacité organisationnelle et par ses professionnels, la SADC de Pabok peut offrir des ressources techniques afin d'augmenter le nombre des producteurs agricoles et d'intensifier la production agricole actuelle, en partenariat avec le MAPAQ et l'UPA. Ainsi, elle peut recevoir les promoteurs et les assister dans le montage de leur plan d'affaires. Présentement, la SADC de Pabok recherche des modalités d'implantation applicables à la

région en vérifiant leur faisabilité. En même temps elle essaye d'identifier des types de production propices aux conditions locales.

À cet égard, la SADC étudie les opportunités pour la production porcine (cette orientation est moins faisable avec la crise actuelle de l'élevage des porcs), pour les productions céréalières et fourragères et pour d'autres productions animales et végétales. Dans ce sens, en 1996, elle a organisé un « Forum agricole » à Val-d'Espoir. Tous ces initiatives et projets touchent particulièrement les zones rurales et visent le démarrage ou le développement d'entreprises locales. D'ailleurs, les régions rurales ont été moins présentes en ce qui concerne les investissements de la SADC. Un aperçu des investissements pour la période de 1991 à 1998, démontre que seulement 25 % des fonds d'investissements de la SADC ont été destinés au milieu rural (figure 38).



Source : SADC Pabok-Rapport annuel 1998, p.30.

Très incitant est aussi le projet « Jardins communautaires » réalisé en collaboration avec la MRC Pabok et destiné principalement aux personnes à faible revenu.

L'ouverture vers le développement de l'agriculture ne signifie pas que d'autres secteurs de l'économie vont être négligés, comme, par exemple *la pêche*. Ainsi, à la journée d'activités à Newport, déjà mentionnée, s'ajoutent d'autres activités pour le soutien de ce domaine, dont on mentionne les conférences sur l'entrepreneuriat et sur les programmes d'aide aux travailleurs, données au Centre spécialisé des pêches, en février

1996. En même temps, la SADC a mis en application le programme « Québec côtier » qui a conduit, en 1997, à la création de 31 emplois.

Par son aide technique, la SADC a soutenu également de différents groupes locaux à promouvoir leurs initiatives dans le domaine du *tourisme*. L'appui que les spécialistes de la SADC ont accordé au « Club de Golf Grand Pabos », au « Centre d'interprétation de Malbaie », à la « Z.E.C. Harfang des neiges », à la « Coopérative de Val-d'Espoir », à « L'art-à-tous de Percé » souligne la préoccupation pour le maintien et le développement des structures et pour la diversification des activités touristiques.

La participation de la SADC à la *Table de concertation des organismes socio-économiques et communautaires de la MRC de Pabok* l'implique continuellement comme intervenant principal dans l'analyse et l'action directe concernant tous les domaines économiques.

La diversification des activités économiques est directement liée avec la création et la soutenance d'un *entrepreneurs*hip local. De nombreux acteurs – que ce soit locaux ou gouvernementaux, communautaires ou sectoriels – rejoignent leurs efforts pour atteindre cet objectif. Dans cette panoplie d'intervenants, la SADC joue un rôle central issu de sa mission principale – l'aide aux collectivités. Grâce à ses volets – développement local, aide financière, aide technique, aide aux travailleurs indépendants (ATI), stratégie jeunesse – la SADC s'implique directement dans le lancement et la consolidation des entreprises (qui à leur tour génèrent des emplois) ainsi que dans la prise en charge du milieu.

Ainsi, la SADC Charlevoix a initié un ensemble d'actions menées à stimuler les promoteurs pour travailler au développement de leur potentiel, d'une part, et d'autre part pour faire mieux connaître aux investisseurs les opportunités locales. Par exemple, la série sur l'entrepreneurship intitulée « Tout est possible » et qui compte dix émissions de trente minutes chacune, a été diffusée en 1997 par les télévisions communautaires de la région. Le Bureau fédéral de développement régional (Québec), la Société québécoise de développement de la Main d'oeuvre, le Centre d'Étude collégial en Charlevoix et évidemment la SADC ont participé au financement du projet. Une douzaine d'intervenants ont été impliqués dans la réalisation des chroniques. Dix entreprises ont

été présentées dans la deuxième partie de l'émission : « Les coups de chapeau ». Non seulement les chroniques reçues ont été favorables mais aussi l'impact dans le milieu local a été positif (*Allard, 1996*). Toujours, la SADC de Charlevoix a eu comme objectif principal de faire connaître les initiatives locales. Par exemple, dans la période de 1995 à 1996 ont été publiées dans les journaux six chroniques portant sur le programme ATI, le développement local et l'aide financière.

L'analyse des rapports annuels pour la période de 1991 à 1998 montre que les efforts déployés au fil des années par la SADC* ont donné des résultats (*SADC Charlevoix, Rapport annuel, 1998*). Par exemple, le programme « Travail indépendant » qui soutient les promoteurs à démarrer des entreprises ou à acquérir des entreprises existantes, a été et reste, sans doute, rentable et bénéfique pour la région. Pour être admissible au programme le promoteur doit avoir reçu des prestations d'assurance chômage dans les trois dernières années. Ce programme a permis le lancement continu d'un important nombre d'entreprises et la création d'emplois (tableau XII).

Tableau XII. MRC Charlevoix et MRC Charlevoix-Est. Programme A.T.I.

Nombre d'entreprises et d'emplois.

	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Entreprises	35	36	24	x	36	26
Emplois	42	36	30	14	40	34

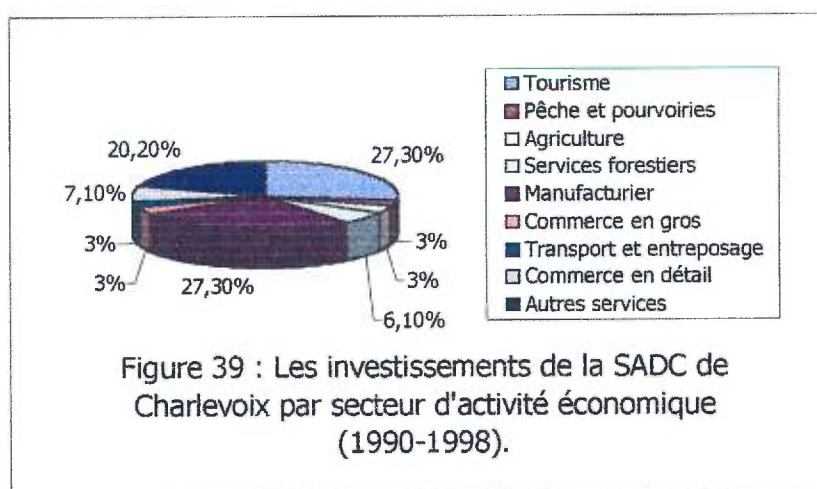
Source : SADC Charlevoix. Rapports annuels 1991-1998.

Les domaines d'activité envisagés par les promoteurs s'avèrent très différents, la plupart d'entre eux étant dans les services et, par rapport à leur répartition géographique, dans les deux centres urbains. En 1992, seulement 19,7 % des demandes de participation au programme venaient de la part des promoteurs des zones rurales de la MRC Charlevoix. En 1998, la situation n'a pas trop changé.

* Le Centre d'Aide aux Entreprises de Charlevoix existe depuis 1 juillet 1990. Depuis 28 mars 1995 il opère sous la raison sociale de SADC, en regroupant le CAE et le CADC.

Aussi, il est intéressant de voir comment se répartissent les investissements de la SADC pour la période de 1990 à 1998, car cette analyse offre la possibilité d'avoir une image de l'initiative entrepreneuriale par rapport aux besoins locaux. Ainsi, 89,9 % des investissements ont été répartis dans les entreprises exploitées toute l'année (pour l'année financière 1997-1998, 100%) et 9,9 % dans les entreprises saisonnières. Les très petites entreprises (de 1 à 9 employés) ont reçu 72,7 % des investissements. La répartition du financement selon l'âge des entreprises (moins de 5 ans, de 6 à 10 ans, plus de 10 ans) a été presque égale (30-38 %).

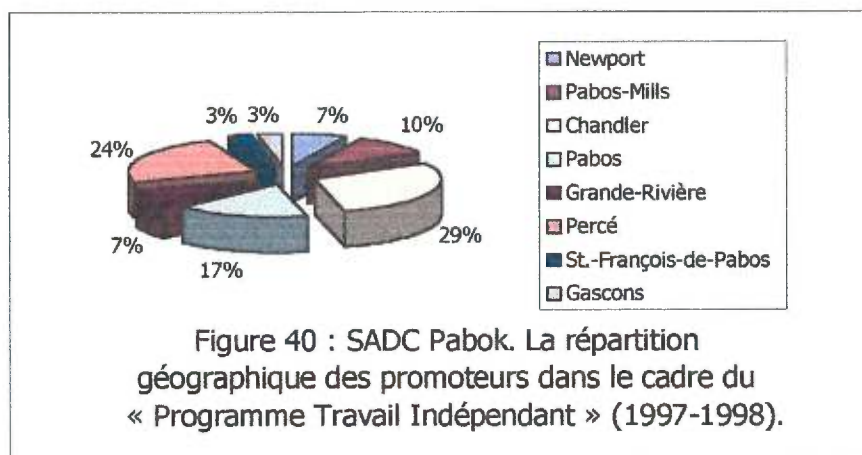
Le chiffre d'affaires pour 49,5 % des entreprises soutenues par le programme d'aide financière était compris entre 100 000 et 500 000 \$/an. Seulement 7,1% des entreprises qui ont fait une demande d'aide financière dépassaient 1 000 000 \$/an en terme de chiffre d'affaires. Dans cette période 144 emplois ont été créés et 498 ont été maintenus. Les investissements ont été dirigés vers plusieurs secteurs d'activité économique (figure 39).



Source : SADC Charlevoix, Rapport annuel 1997-1998, p.5.8.

De façon semblable, le développement d'un entrepreneurship local est une tâche permanente de la SADC de *Pabok*. Par exemple, l'analyse du « Programme Travail Indépendant » a permis de constater que, pour la période de 1995 à 1998, 145 emplois ont été créés, dont 83 emplois permanents à temps plein, 12 emplois permanents à temps partiel, 40 emplois saisonniers à temps plein et 10 emplois saisonniers à temps

partiel. Il faut remarquer que la plupart des promoteurs viennent du domaine des services, mais il est aussi important de souligner que, par exemple, entre 1997 et 1998, une partie importante des projets se trouvent dans le milieu rural (figure 40).



Source : SADC Pabok, Rapport annuel 1997-1998, p.12.

Donc, notre hypothèse de travail qui stipule que « *la revitalisation des zones rurales fragiles passe par une diversification de leurs activités* » est aussi vérifiée.

6.4.3. La mobilisation, la concertation et le partenariat.

D'après les entrevues et les documents consultés, la plupart des intervenants dans les zones rurales fragiles ont bâti leurs stratégies de développement et leurs plans d'action, que se soit par secteurs ou pour l'ensemble de la région. Mais pour que ces stratégies ne restent que « de simples papiers » il est nécessaire que *les forces* de la région soient *mobilisées* pour les mettre en application. Tous les acteurs impliqués dans le développement régional et local reconnaissent l'importance de se donner une vision commune de ce processus, d'identifier des objectifs réalistes et mobilisateurs et de mettre en place des mécanismes performants de *concertation*.

Lorsque la *volonté* de réaliser tel ou tel projet est partagée unanimement par tous les intervenants de la région, il est habituellement mené à terme. Souvent, les intervenants se mobilisent quand la situation devient urgente. La question qui se pose est : est-il nécessaire d'atteindre « un seuil de pauvreté et de désespoir » pour que les gens réagissent en réunissant leurs forces pour s'en sortir de la crise ? Les expériences

vécues à cet égard par diverses régions rurales suggèrent le constat que la mobilisation est presque spontanée quand il s'agit de passer à des actions concertées. La concertation pour le seul principe de se « concerter » ne rassemble personne. De plus, la motivation des intervenants est particulièrement élevée lorsqu'il s'agit d'un dossier politique.

Il faut donc dépasser les intentions ou les simples vœux et identifier alors les motivations profondes qui réussiraient à mobiliser véritablement les intervenants autour d'une même cause de développement. De ce point de vue, on ne peut jamais aboutir à des résultats positifs s'il n'existe pas une *coordination*, une *coopération* et un *partenariat* entre les acteurs. Un partenariat qui doit être conçu horizontalement et verticalement, c'est à dire entre les intervenants locaux ainsi qu'entre ceux-ci et les intervenants des paliers supérieurs.

Dans ce contexte, *le changement des mentalités* s'avère très important. Passer d'une attitude « d'attente » à une attitude « d'action » n'est pas facile, mais essentiel. De plus en plus le gouvernement n'est pas en mesure de gérer tous les problèmes locaux. Ses marges de manoeuvre sont de plus en plus limitées, il se retire de plus en plus et, dans une certaine mesure, décentralise ses pouvoirs. Donc aujourd'hui les projets doivent être définis en termes d'autonomie financière et par conséquent, de rentabilité. Ils doivent tous franchir des étapes de faisabilité ainsi que d'un plan d'affaires réaliste.

La mondialisation des marchés et les changements structurels majeurs que subissent les économies vont aussi imposer des ajustements à tous les niveaux de la société. Il n'est plus possible de définir le développement en « circuit fermé », de se limiter à son village ou à sa région. Tous les projets doivent s'ouvrir sur l'extérieur et tenir compte de ces nouvelles réalités. Voici donc le terrain fertile pour le changement des mentalités, pour la collaboration et le partenariat : l'action.

Mais les contraintes demeurent nombreuses. Les mentalités ne changent pas d'un jour à l'autre. Des intérêts obscurs et des orgueils freinent souvent les élans des promoteurs, comme d'ailleurs la bureaucratie et les tracasseries administratives. Alors, même si des résultats positifs apparaissent à l'égard de certains projets, il reste un long chemin à parcourir pour que les choses soient dirigées vers un développement stable et continu.

La région de *Charlevoix*, comprenant aussi ses zones rurales fragiles, a démontré dans le passé de bonnes capacités de mobilisation de ses énergies. Elle a fait preuve de dynamisme dans plusieurs grands dossiers tels que le Massif, le mont Grand-Fonds, le CEGEP et bien d'autres. D'ailleurs, les responsables locaux affirment qu'il ne faut pas perdre de vue le fait que la population locale est prête à contribuer avec temps et argent lorsqu'il est vraiment nécessaire de le faire.

Les intervenants charlevoisiens du développement régional possèdent une *vision* claire et bien articulée :

« Charlevoix, région réputée pour sa qualité de vie, la richesse de son patrimoine, de ses infrastructures touristiques et foyer des arts visuels du Québec, amorce d'ici la fin de ce 20^{ième} siècle, un virage qui vise à redonner à sa population la plus grande autonomie économique possible et à sa jeunesse, l'espoir d'une vie convenable dans la région »
(*SADC Charlevoix*, 1996, p. 10).

Des *objectifs* spécifiques sont poursuivis non seulement pour les zones rurales fragiles, mais aussi pour l'ensemble de la région : « freiner le processus de dévitalisation, favoriser le retour des jeunes en région, optimiser la valeur ajoutée des ressources naturelles du milieu (le paysage, le fleuve, la forêt, l'agriculture), favoriser les initiatives locales de création d'emplois en respect à son environnement » (*SADC Charlevoix*, 1996, p.10). Les exemples donnés à travers notre étude indiquent que les actions entreprises par les responsables et les promoteurs dans chaque domaine ont été directement liées avec ces objectifs.

Malgré ces efforts qui ont abouti vers certains résultats positifs, les derniers rapports, comme celui de la SADC Charlevoix pour l'année 1997-1998, mettent en évidence que le processus de fragilisation de l'économie n'a pas été arrêté, par contre il continue à toucher la région, avec de graves conséquences sur le plan social. Ainsi, en décembre 1996, l'usine de la Poulette Grise fermait, mettant à pied 142 employés. Aujourd'hui à peine une dizaine d'entre eux se sont replacés. D'autre part, la compagnie qui dirige la Crémierie Saint-Fidèle a annoncé sa fermeture d'ici 1999. À cette situation s'ajoute la faible performance de l'été 1997 pour de nombreux intervenants touristiques.

Des efforts supplémentaires doivent donc être déployés pour chaque domaine d'activité. Le tourisme doit valoriser davantage ses infrastructures, ciblant la clientèle familiale et européenne. Les défis du secteur agro-alimentaire restent le renforcement des productions actuelles, ainsi que l'encouragement et la structuration des activités de la table agro-touristique. Également, il faut redonner à la forêt sa capacité de développement économique, surtout en ce qui concerne son exploitation et ses attraits récréo-touristiques. L'industrie doit consolider les entreprises existantes, en attirant de nouveaux investisseurs et en stimulant l'entrepreneuriat local, tandis que le commerce doit accroître sa compétitivité.

Comme déjà mentionné, l'action concertée a constitué et constitue la pierre angulaire pour les bons résultats obtenus par les divers organismes de développement économique régional et local. Dans ce sens, la Société des entreprises touristiques de l'Isle-aux-Coudres (SETIAC), le Regroupement de l'Arrière-Pays de Charlevoix, la Table agro-touristique, la Table forestière, le Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre, le projet Place aux jeunes...sont des exemples révélateurs. En même temps, « pour s'assurer que chaque organisme puisse jouer véritablement son rôle et concerter ses énergies sur sa propre mission », la formation « d'un comité stratégique constitué des présidents des conseils d'administration des différents organismes assistés de leurs permanents et des représentants des élus », ainsi que la formation « d'un comité opérationnel constitué des permanents du développement économique régional » seraient des structures utiles une fois mises en place (*SADC Charlevoix*, 1996, p.65).

Les actions visant le développement de chaque zone rurale devraient aussi améliorer la situation économique des groupes les plus défavorisés. Des mesures spécifiques doivent être alors élaborées de manière à fournir non seulement les opportunités mais aussi les outils pour intégrer certains groupes cibles. Dans Charlevoix, les groupes qui nécessitent une attention toute particulière sont les jeunes et les femmes chefs de famille monoparentale. Dans ce sens, les projets envisagés doivent être élaborés en tenant compte de ces réalités sociales, tout en favorisant leur autonomie financière ainsi que la prise en charge de leur destinée par eux-mêmes.

Généralement, on retrouve les mêmes problèmes à *Pabok*, en ce qui concerne la concertation, la collaboration et le partenariat. Ainsi, la SADC de Pabok se propose de « diffuser et tenir à jour un plan concerté de développement stratégique et de devenir un forum de concertation et de partenariat pour les organismes moteurs de la collectivité » (*SADC*, 1998, p.31). Mais la *vision* et les *objectifs* sont moins précis et la planification stratégique est seulement en train de se réaliser. Les grandes lignes du développement sont tracées, mais il reste encore beaucoup à faire dans cette direction. Il persiste toujours dans cette région, et particulièrement dans les zones rurales, une certaine inertie alimentée par les anciennes mentalités. C'est le champ où se porte la principale bataille, celle de changer les mentalités.

Autour de la crise du poisson de fond se construit présentement toute une nouvelle stratégie pour les régions rurales de Pabok. Dans un premier temps est visée une orientation des travailleurs du domaine de la pêche vers d'autres activités. Dans ce contexte la formation joue un rôle essentiel. Puis les stratégies des intervenants sont dirigées vers la consolidation et la valorisation plus importante du potentiel touristique, ainsi que vers le développement des autres services. Des activités touristiques de toute saison, une augmentation de la qualité des produits touristiques, un effort supplémentaire pour se faire mieux connaître sur le marché touristique national et international, représentent quelques objectifs de la stratégie de développement du tourisme dans la région. Et en premier les zones rurales seront celles qui vont profiter de ce développement.

Pour le domaine forestier les orientations stratégiques sont concentrées non seulement vers le reboisement des terrains en vue d'assurer la continuité dans l'exploitation, mais aussi vers une collaboration entre les forestiers et les producteurs agricoles, particulièrement dans les zones de friche. Les problèmes causés par la réduction de la demande de pâte et papier sur le marché américain ont poussé les dirigeants du secteur d'essayer de trouver des solutions et des moyens pour arrêter le déclin de cette importante activité, vitale pour la région pabokienne. La valorisation des sous-produits, la diversification de la production, l'augmentation de la qualité des produits, l'ouverture vers de nouveaux marchés représentent les principaux objectifs pour cette industrie.

Il est nécessaire, d'ailleurs, pour l'ensemble du secteur manufacturier de réaliser une nouvelle concentration des forces et des efforts pour atteindre une diversification du domaine et pour attirer des investisseurs dans la région. Même si les domaines de haute technologie sont moins visés, déjà quelques pas ont été exécutés pour la réalisation d'une « inforoute » qui, d'une part, offre la possibilité de mieux connaître les potentialités des collectivités de Pabok, et, d'autre part, donne aux promoteurs locaux la possibilité d'être toujours « branchés » aux informations nécessaires.

Il faut souligner également les orientations vers le développement de l'agriculture et du secteur agro-alimentaire. Des actions concrètes ont été entreprises dans cette direction, comme par exemple, des tables sectorielles, des réunions, des plans d'inventaire des terres agricoles.

Dans ce contexte il s'avère très important, pour le développement de la région pabokienne ainsi que pour l'essor des zones rurales, d'assurer la continuité des initiatives et des actions déjà entreprises au niveau de la *Table de concertation des organismes socio-économiques et communautaires de la MRC de Pabok*. Cela souligne un certain changement de mentalité, mais pas tout à fait suffisant. Donc, les racines pour un avenir durable dans les collectivités rurales se trouvent principalement dans la création d'un environnement favorable pour le développement.

6.5. *Similitudes et différences entre les régions témoins*

Certes, les MRC de Charlevoix et de Pabok sont des régions fragiles, en difficulté. Dans les domaines économiques traditionnels comme la foresterie, la pêche, l'agriculture, le tourisme, elles demeurent fortement dépendantes des grands investisseurs et particulièrement de l'appui de l'État. Malgré les efforts des acteurs locaux, les principales causes du processus de fragilisation n'ont pas été éliminées et le climat d'incertitude et d'inquiétude concernant un avenir durable pour les collectivités, reste encore présent. La fragilité génère les mêmes grands problèmes à Chalevoix qu'à Pabok: création et maintien d'emplois, recherche de nouveaux investisseurs, valorisation supérieure des ressources locales, promotion des propres produits...

En même temps, on ne peut pas nier les réussites dans le développement local de ces deux régions témoins. Ainsi, à Charlevoix le succès des projets *Centre de ski « Le Massif », Rêve d'automne, SETIAC, l'écotourisme et tourisme d'aventure, forêt habitée...* vient de deux principales directions. D'une part, non seulement la SADC de Charlevoix mais aussi la majorité des intervenants locaux, ont construit progressivement une planification stratégique bien articulée, ayant une vision claire et des objectifs précis. D'autre part, les projets réussis sont principalement le résultat d'un changement de mentalité. Pour de nombreux promoteurs de la région « l'action » a remplacé de plus en plus l'attitude « attentiste ». Que se soit la promotion de nouvelles formes de tourisme dans « l'arrière-pays » ou la diversification des produits agro-alimentaires charlevoisiens, que se soit la revitalisation du commerce rural ou la transformation secondaire du bois, les « racines » du succès se trouvent dans la concertation, la collaboration et le partenariat. Les promoteurs et les principaux intervenants locaux ont mieux su s'entendre et collaborer que dans le passé et ont fait plus d'efforts pour mettre en valeur leurs potentialités.

C'est par la perspective du changement de mentalité que nous avons constaté la principale différence entre les deux régions témoins. Plus de volonté, plus de collaboration, plus de concertation, un partenariat « horizontal » et « vertical » plus efficace à Charlevoix qu'à Pabok. Et tout montre que la MRC Charlevoix est plus engagée dans le processus de mobilisation des ses « forces vivantes » et qu'elle affiche une plus grande réussite que la MRC Pabok. Sans minimiser les efforts faits par de divers organismes pabokiens, comme la SADC, pour réaliser une mobilisation et une liaison entre les acteurs locaux, la volonté d'agir ensemble traîne et les projets réussis sont assez rares. Comme déjà mentionné, il nous semble que l'accent est principalement mis sur la gestion de la crise de la pêche et sur l'aide extérieure, que sur la diversification des activités à partir des ressources locales ou sur le soutien des promoteurs du milieu.

Nous croyons que la présentation de la problématique des régions témoins vérifie entièrement l'hypothèse de travail qui stipule que « *pour un développement durable dans les zones rurales fragiles, les projets doivent s'appuyer sur la solidarité, la coopération et la concertation* », quand la collaboration et le partenariat se réalisent

également entre les acteurs locaux et entre ceux-ci et les intervenants des paliers supérieurs (régionaux, provinciaux, fédéraux).

Conclusions

Au delà d'une réflexion sur l'ensemble des concepts largement utilisés aujourd'hui dans la théorie et les pratiques de développement et d'aménagement du territoire, notre étude nous a permis de constater qu'actuellement, dans les pays industrialisés où la société est de plus en plus urbanisée, le « rural » n'a pas cessé d'exister. Et il existe comme partie intégrante de la société et non seulement comme un simple pourcentage dans les statistiques. Le Canada et le Québec ne font pas exception...

D'ailleurs, le « Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada » publié en 1998 par Statistique Canada, met en évidence pour la période de 1991 à 1996 la croissance démographique dans les régions rurales et les petites villes canadiennes. Pour le Québec, la variation de la population des régions rurales et des petites villes est passée de - 0,7 %, entre 1981 et 1986, à +3,5 %, entre 1991 et 1996.

Malgré des transformations successives, constantes et déterminantes, le « Québec rural » existe donc toujours et sa spécificité se constate dans les paysages et les modes d'occupation du territoire, comme dans les rapports sociaux, la qualité de l'environnement, la taille des activités de production et des services. C'est un Québec « rural » à plusieurs facettes évidemment. Le Québec des régions rurales porte en lui des richesses importantes pour l'avenir, même si de nombreuses collectivités rurales, sous la pression des tendances actuelles (libre-échange, mondialisation...), n'ont pas encore trouvé leur chemin et leur rythme de développement, étant dans une situation difficile, marginale, de « fragilité ». La reconnaissance et la mise en valeur des potentialités existantes tout autant que la consolidation du monde rural, s'imposent présentement comme un défi majeur.

Même s'il n'y a pas, a priori, un découpage meilleur que les autres pour identifier les zones rurales fragiles, la municipalité régionale de comté (MRC) apparaît comme une échelle pertinente et appropriée. De plus, elle représente une des unités spatiales utilisée par le Recensement du Canada pour la diffusion de ses données. Donc, nous

avons poursuivi notre analyse à ce niveau. En 1996, pour 26 municipalités régionales de comté la population rurale représentait plus de 70 % de la population totale. De plus, 100 % de la population des MRC l'Île-d'Orléans et Les Collines-de-l'Outaouais a été classée comme « rurale ».

Ces 26 municipalités, nommées « les MRC les plus rurales », se trouvent partout dans la province, et non seulement dans les régions périphériques. Ce type de MRC occupe 8,01 % (122 061 km²) de la superficie et représente 42,3 % de la population rurale du Québec. Donc, un constat, qui répond directement au premier objectif de la recherche, est que *des régions « très rurales » ou « rurales profondes » existent encore au Québec et n'importe quelle analyse de la ruralité doit tenir compte de cette réalité.*

Pour les « MRC les plus rurales », l'étude de la « fragilité » a été conçue à partir de 35 indicateurs socio-économiques et démographiques, les plus fréquemment utilisés dans les analyses de développement régional, dans les rapports officiels et non-officiels, dans les publications statistiques. La liste des indicateurs, dont certains ont été élaborés par la combinaison de plusieurs variables, reste évidemment ouverte, par rapport à la possibilité d'obtenir d'autres données pertinentes.

Pour les indicateurs choisis nous avons tenu compte non seulement de leur rôle individuel pour la fragilité d'un territoire, mais aussi de l'ensemble des liaisons et des interdépendances qui s'établissent entre eux. De ce point de vue, l'analyse de la matrice des coefficients de corrélation entre les variables a mis en évidence *une importante interrelation entre la plupart des variables.* Ainsi, 28 d'un total de 35 ont un coefficient de corrélation égal ou > 0.60 avec au moins une autre variable, *donc on peut conclure que le processus de fragilisation est un processus complexe et systémique.*

L'évolution démographique, le vieillissement de la population, la mobilité, le niveau de scolarité (particulièrement le bas niveau de scolarité de la population active), le taux d'activité, le taux de chômage et le revenu moyen (des hommes et de la famille) se sont avérées les variables les plus interdépendantes. Si le rôle de la variation et de la mobilité de la population était bien connu dans la situation de fragilité, ainsi que le taux de chômage et le taux d'activité, *un pourcentage élevé de la population active qui n'a*

pas atteint la 9^{ème} année de scolarité représente un facteur qui joue un rôle de plus en plus important dans le processus de fragilisation pour de nombreuses régions rurales.

Dans ce contexte, la *formation*, qui est essentiellement reliée à la création d'emploi, demeure une condition majeure pour réaliser plusieurs objectifs d'un développement durable dans ces régions. Il s'agit, selon notre opinion, d'une formation *continue* et *flexible*, c'est-à-dire une formation qui doit être maintenue de façon constante, *en tout temps*, et qui s'adresse également *aux jeunes* et *aux adultes*, qui doit être *adaptée aux conditions locales* et qui doit *viser les besoins de l'avenir* de la collectivité rurale.

Les indicateurs-clés nous ont aussi permis de construire un *indice global de la fragilité*, qui ne privilégie pas uniquement les données socio-économiques, mais s'efforce de tenir compte des conditions de la vie quotidienne des populations concernées. Tout imparfait qu'il puisse demeurer, il nous a offert la possibilité d'individualiser les municipalités régionales de comté les « plus fragiles » et de choisir les régions témoins.

Il faut préciser que la classification actuelle faite par le gouvernement du Québec (le rapport Picotte, 1992) regroupe les régions de la province en *régions métropolitaines* (Montréal, Laval, Québec, Lanaudière, Laurentides), *régions centrales* (Mauricie-Bois Francs, Outaouais, Centre du Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie) et *régions périphériques* (Abitibi-Temiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte Nord). Les valeurs les plus élevées de l'indice global de fragilité sont enregistrées dans les comtés d'Islet, d'Avignon, de La-Vallée-de-la-Gatineau, de Charlevoix, de Pontiac, de Pabok et de Mékinac. *Ces comtés sont situés également à l'extrémité des régions métropolitaines* (Québec, Laurentides), *dans les régions centrales* (Outaouais) *et dans les régions périphériques* (Gaspésie, Abitibi-Témiscamingue). Ainsi se vérifie l'hypothèse de travail qui stipule que les zones fragiles « ne sont pas nécessairement des zones éloignées ».

Les principaux facteurs qui déterminent cette situation de fragilité des comtés tiennent, d'une part, de l'état et des tendances démographiques, particulièrement de la variation de la population, et d'autre part de la dynamique d'emploi ainsi que du niveau de scolarité. Mais il existe aussi des différences spatiales. Pour les comtés du centre du Québec, comme Charlevoix et l'Islet, et même pour le nord des Laurentides (MRC

Mékinac) la situation de fragilité s'explique par une combinaison de facteurs, comme une décroissance démographique, un vieillissement de la population, un modeste niveau de scolarité, un faible taux d'activité, des revenus considérablement au-dessous de la moyenne régionale ou québécoise.

En Gaspésie, pour la MRC Pabok, et dans une certaine mesure pour la MRC Avignon, non seulement leur précarité démographique mais aussi leur longue et ancienne dépendance vis-à-vis de quelques activités économiques (par exemple, la pêche côtière, les exploitations forestières) contribuent à leur fragilité. Ces principales causes de fragilité ont aussi entraîné une augmentation progressive du taux de chômage (et les jeunes sont ceux qui ressentent le plus ce processus) et une diminution du taux d'activité. De plus il y existe un faible niveau de scolarité - en 1991, 62,9 % de la population active n'ayant pas atteint la 9^{ème} année de scolarité. Les plans et les programmes de développement mis sur pied dans les années 1970 et 1980 n'ont pas eu les effets souhaités, y compris l'implantation des parcs industriels qui n'ont pas incité des nouveaux investisseurs.

Les MRC La Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac sont situées en Outaouais, une région périphérique du sud-ouest du Québec. Si pour le comté Pontiac il y a trois facteurs – faible densité de la population, vieillissement, chômage – qui contribuent à sa fragilité, pour La Vallée-de-la-Gatineau s'ajoutent aussi une baisse du taux d'activité, un faible niveau de scolarité ainsi qu'un manque de diversité dans les industries manufacturières.

L'analyse de la fragilité dans les « MRC les plus rurales », et particulièrement l'étude des régions témoins, nous a permis de constater, qu'au fil des années, pour aider les zones rurales en retard, de nombreux programmes et stratégies ont été appliqués. La difficulté de réaliser de véritables politiques de développement régional et local, dans un contexte de forte centralisation, ainsi que les nouvelles tendances économiques mondiales, ont fourni l'occasion de chercher et de trouver d'autres avenues possibles pour permettre aux populations des régions fragiles de répondre à leurs besoins en valorisant leurs ressources humaines, physiques et financières.

Il faut reconnaître que toutes les petites régions ne sont pas économiquement viables et que souvent les régions périphériques se placent de façon permanente sous la dépendance de l'État. Mais à l'intérieur de ces régions fragiles existent des potentialités qui peuvent être mises en valeur. C'est précisément ce qui vise le « *Programme de développement des collectivités* » (PDC) du gouvernement fédéral, un programme élaboré pour les régions « qui perdent ». *Il s'agit d'une intervention publique novatrice parce que l'État devient désormais l'accompagnateur, ou le partenaire, des dynamismes régionaux et locaux et parce que la gestion est pratiquement dévolue aux population locales.*

La « *Société d'aide au développement des collectivités* » (SADC), une corporation sans but lucratif financée par le Bureau fédéral de développement régional (Québec) en vertu du PDC, s'inscrit parfaitement dans la démarche des partisans du développement local. Sa *mission* proposée est de « stimuler la participation de la collectivité dans la prise en charge de son avenir qui se matérialise par le développement d'une vision d'avenir de la collectivité et par les biais d'activités qui supportent la concertation et le partenariat; qui amènent la collectivité à s'adapter et à planifier ses besoins en ressources humaines; et qui supportent l'entreprise et la création d'emplois par les biais de services techniques et financiers » (*Réseau des SADC du Québec*, 1997, p.4).

Ayant des objectifs de coordination, de planification stratégique et de sensibilisation de la population, les SADC jouent un rôle de plus en plus important dans le milieu rural et par leur principaux volets d'intervention (services à l'entreprise et à l'entrepreneur; services à la collectivité) elles s'impliquent directement dans les efforts du développement local. D'ailleurs, l'analyse de la fragilité dans les régions témoins nous a permis de constater le degré de participation et l'importance des SADC dans les zones rurales de la MRC de Charlevoix et de la MRC de Pabok.

L'étude des comtés les plus rurales du Québec nous a donné aussi la possibilité de saisir les stratégies et les actions envisagées par les principaux intervenants locaux pour diminuer ou pour arrêter le processus de fragilisation et pour construire un avenir durable.

Le chômage dans les régions rurales fragiles est, généralement, plus élevé que dans l'ensemble de la province et même de la région dont elles font partie. Tenant compte de cette réalité, *la création d'emplois* représente un objectif majeur pour les responsables du développement. Mais la réalisation d'un tel objectif est en liaison directe avec *la diversification des activités économiques* et avec *la création et le soutien d'un entrepreneurship local* fort.

Dans les zones rurales fragiles du comté de *Charlevoix*, la diversification est conçue à l'intérieur des domaines économiques de base. Par exemple, dans le domaine touristique, la colonne vertébrale de l'économie charlevoisienne, la diversification vise l'axe produits et l'axe marchés. À *Pabok*, la diversification des activités économiques se construit à partir de la crise du secteur de la pêche. Sans réduire les préoccupations pour ralentir le déclin de ce secteur, les énergies des responsables locaux du développement sont dirigées vers le progrès du tourisme et de l'agriculture.

De nombreux intervenants rejoignent leurs efforts pour réaliser la création et le soutien d'un entrepreneurship local et dans cette panoplie la SADC joue un rôle central issu de sa mission. Elle s'implique directement, grâce à ses volets d'intervention, dans le lancement et dans la consolidation des entreprises.

Notre recherche nous a donné la possibilité de constater que tous les acteurs entraînés dans le développement régional et local reconnaissent l'importance d'avoir une vision commune de ce processus, d'identifier des objectifs réalistes et mobilisateurs et de mettre en place des mécanismes performants de *concertation*. Lorsque la *volonté* de réaliser tel ou tel objectif est partagée unanimement par tous les intervenants de la région, il existe de fortes chances qu'il soit mené à terme. L'exemple de projets réussis dans les régions témoins démontre la justesse de cette affirmation. D'ailleurs, la principale différence entre les deux régions témoins concerne le rythme du changement des mentalités. La MRC Charlevoix est plus engagée dans le processus de mobilisation de ses forces et elle affiche une plus grande réussite que la MRC Pabok. On ne peut jamais aboutir à des résultats positifs s'il n'existe pas une *coordination*, une *coopération*, un *partenariat* entre les acteurs. Un partenariat qui, selon notre opinion, doit être conçu horizontalement et verticalement, c'est-à-dire entre les intervenants locaux, ainsi

qu'entre ceux-ci et les intervenants des paliers supérieurs. Cela vérifie également notre dernière hypothèse de travail.

La réalisation d'une *planification stratégique* ayant une *vision claire* et des *objectifs précis*, ainsi que la construction des *plans concrets d'action*, s'avèrent des conditions essentielles pour bâtir un avenir durable dans les régions rurales fragiles, mais aussi un terrain favorable où la collaboration et le partenariat puissent se manifester. La planification stratégique doit mettre en évidence le potentiel et les faiblesses de chaque zone rurale.

Passer d'une attitude « d'attente » à une attitude « d'action » n'est pas facile, mais très important car aujourd'hui les projets doivent être définis de plus en plus en termes d'autonomie financière et par conséquent de rentabilité. Ils doivent franchir les étapes de faisabilité et d'un plan d'affaires réaliste. Cette manière d'agir représente aussi *un changement de mentalité* et dans ce contexte le rôle de la SADC devient essentiel.

L'analyse des régions témoins a démontré que les mentalités ne changent pas d'un jour à l'autre, car les contraintes demeurent nombreuses. Des intérêts obscurs et des orgueils freinent souvent les élans des promoteurs, comme d'ailleurs la bureaucratie et les tracasseries administratives. Nous considérons que *le changement de mentalité représente le principal défi des collectivités rurales fragiles*. Ainsi, même si des résultats positifs apparaissent à l'égard de certains projets, il reste un long chemin à parcourir pour que les choses soient dirigées vers un développement stable et continu.

Finalement, par ses objectifs proposés et atteints, ainsi que par la vérification de ses hypothèses de travail, notre démarche contribue à l'acquisition d'un ensemble de résultats détaillés qui ont pour but une connaissance approfondie de la problématique du développement durable dans les zones rurales fragiles du Québec. Les informations acquises nous ont permis de constater la grande diversité et la complexité des zones rurales québécoises, ce qui représente l'élément le plus intéressant à travers notre étude. Sans être exhaustive, elle peut constituer un point de départ en deux directions : élargir l'ensemble des régions prises en considération et détailler l'analyse au niveau des collectivités (dans ce sens les enquêtes auprès des groupes-cibles des populations seraient très intéressantes et utiles).

Bibliographie

- Aitchison, J. W. et Bontron, J.,C. (1984) *Les zones rurales fragiles en France : une approche méthodique*, Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie, **28**, pp. 23-53.
- Allard, P.M. (1996) *Axes, conditions et stratégies de développement de la région de Charlevoix. Défi : création d'emplois.*, SADC de Charlevoix, **Baie-Saint-Paul**.
- André, P. (1995) *Le développement durable et l'environnement rural : Un concept utopique?* Dans Bryant C. et Marois C. (éds.) «Développement durable et les systèmes ruraux », Montréal, Université de Montréal, Département de géographie, **Montréal**, pp. 36-48.
- Archer, A. et Joyal, A. (1989) *Le développement économique dans les régions périurbaines et périphérique du Québec*, Plan Canada, **29 (2)**, pp. 87-98.
- Arocena, J. J. (1986) *Le développement par l'initiative locale*, l'Harmattan, **Paris**.
- Bailly, A., S. (1986) *Le développement des régions marginales : plaidoyer pour une analyse globale*. Dans Coffey, W. et Runte, Roseanne (éds.) Le développement local : l'avenir des communautés isolées et des petites régions économiques, Presses de l'Université Sainte-Anne, **Pointe de l'Église (Nouvelle Écosse)**, pp.33-41.
- Bernard Y. et Colli, J. C. (1996) *Dictionnaire économique et financier* , Édition du Seuil, **Paris**.
- Blowers, A. (1992) *Planning a sustainable future: problems, principles and prospects*. Town and Country Planning, **61** , p. 132-135.
- Bontron, J.C. (1990) *Zones rurales fragiles : actualisation du concept de fragilité, mise en place d'un outil d'évaluation et de suivi*, SEGESA/Commissariat Général du Plan, avril 1990, rapport de synthèse, **Paris**, 23 p.
- Bontron, J.C. (1993) *Les zones rurales fragiles ; du concept à l'identification*. Dans Rey, V. (coord.) Géographies et campagnes, École Normale Supérieure de **Fontenay / Saint Cloud**, pp. 281-289.
- Bontron, J. C. et Chouipe, P. (1991) *Guide du diagnostic pour le développement rural*, SEGESA/Commissariat Général du Plan, décembre 1991, **Paris**, 40 p.

- Bowler, I. (1995) *An Agenda for Research on Sustainable Rural Systems*. Dans Bryant, C. et Marois C. (éds.) « Développement durable et les systèmes ruraux », Montréal, Université de Montréal, Département de géographie, **Montréal**, pp. 10-20.
- Bowler, I. and Ilbery, B. (1992) *A conceptual framework for researching the environment impacts of agricultural industrialization*. In Baudry, J., Burel, F. and Hawrylenko, V. (eds.) Comparisons of Landscape Pattern Dynamics in European Rural areas. EUROMAB Research Programme, UNESCO, **Paris**, pp. 288-297.
- Brunet, R., Ferras, R., Théry, H. (1993) *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique* Collection « Dynamique du territoire », Reclus – La Documentation Française, **Montpellier**, 518 p.
- Boisvert, M. et Rioux, P. (1995) *L'évaluation des potentiels de développement à partir des projets acceptés lors des sommets régionaux*. Dans Côté, S., Klein, J. L. et Proulx, M. U. (1995) *Et les régions qui perdent...?*, Collection « Tendances et débats en développement régional », GRIDEQ, GRIR, Département de géographie de l'UQAM, **Rimouski-Chicoutimi-Montréal**, pp. 271-296.
- Bouvier, M., Esclassan, M. C., Perrin, R. (1986) *Solidarités locales : chartes intercommunales de développement et d'aménagement*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, **Paris**.
- Bryant, C.R. (1990) *Rural community, land use dynamics and sustainable development*. In: Oart, G., van den Berg, L., Groenendijk, J. and Kempers, A. (eds.), « Limits of Rural Land Use » Pudoc, **Wageningen**, pp. 9-15.
- Bryant, C. R. (1991) *Le développement communautaire durable, les partenariats et la préparation des propositions de projets réussis*, La série « Bonnes idées » pour le développement communautaire durable, no. **1**, Stratec Communications Inc., **Hudson** Québec, 65 p.
- Bryant, C. R. (1992) *La participation communautaire: la voie de l'avenir?*, Les Cahiers du développement local, **1**, pp.4-8.
- Bryant, C. R. (1994) *Travailler ensemble : la participation, la coopération et le partenariat. L'analyse pour un développement durable*. Cahier 1. Dans La géographie du développement. Recueil de lectures **1** (1997), Université de Montréal, pp.42-47.
- Bryant, C. R. (1995 a.) *Strategic management and planning for local and community economic development: I. The organization*. Sustainable Community Analyses Workbook **2**, Econotrends Lds., **St. Eugène**, Ontario, 50 p.

- Bryant, C.R. (1995 b) *Strategic management and planning for local and community economic development -II. The community.* Sustainable Community Analysis Workbook **3**. Econotrends Ltd., **St. Eugène**, Ontario, 55 p.
- Bryant, C. R. (1997) *La géographie du développement. Notes des cours.* Université de Montréal. Département de géographie.
- Bryant, C. R. et Preston, R. E. (1987) *Un schéma pour les initiatives locales en développement économique,* Bulletin de développement économique, **1**, Université de Waterloo, Ontario, pp. 1-17.
- Cameron, R. (1989) *Histoire économique du monde*, Larousse, **Paris**, 430 p.
- Carley, M. et Cristie, I. (1992) *Managing Sustainable Developmnet*, Earthscan, **London** 187 p.
- Champetier, Y. et al. (1994) *La conduite du projet local*, Dossier LEADER, **3**, 40 p.
- Chassagne, Marie-Elisabeth (1986) *Du développement rural à l'auto-développement : le poids des mots*, Collection « Pour », **106**, pp. 31-34.
- Chassagne, Marie-Elisabeth (1988) *Politiques rurales et souci de l'emploi.* Dans : L'Europe rurale à l'heure des choix, Collection « Pour », **115-116**, pp. 20-23.
- Chassagne, Marie-Elisabeth (1995) *Développement des territoires ruraux : la politique de la Communauté Européenne.* Dans Bryant C. et Marois C. (éd.s.) « Développement durable et les systèmes ruraux », Montréal, Université de Montréal, Département de géographie, **Montréal**, pp. 190-198.
- Chosson, J. F. (1990) *Les génération du développement rural*, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, **Paris**.
- Cloke, P. (1990) *Political economy approaches and changing rural geography*, Rural History, **1**, pp. 123-129.
- Cloke, P. and Edwards, G. (1986) *Rurality in England and Wales 1981*, Regional Studies, **20**, pp. 289-306.
- Cocklin, C. R. (1989) *Methodological problems in evaluating sustainability*, Environment Consevation, **16**, pp.343-51.
- Côté, S. et Lavertu, R. (1992) *Régions et interrelations économiques au Québec.* Ministère du conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), **Ottawa**, 216 p.

- Côté, S., Klein, J. L. et Proulx, M. U. (1995) *Et les régions qui perdent...?*, Collection « Tendances et débats en développement régional », GRIDEQ, GRIR, Département de géographie de l'UQAM, **Rimouski-Chicoutimi-Montréal**, 382 p.
- Côté, S., Klein, J. L. et Proulx, M. U. (1996) *Le Québec des régions : vers quel développement ?*, Collection « Tendances et débats en développement régional », **2, Rimouski**, 448 p.
- C.M.E.D. (1988) *Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.*, Éditions du Fleuve et Publication du Québec, **Montréal**, 44 p.
- Dionne, H. (1995) *Centralisation tranquille et ambiguïtés du développement régional*. Dans Côté, S., Klein, J. L. et Proulx, M. U. (1995) *Et les régions qui perdent...?*, Collection « Tendances et débats en développement régional », GRIDEQ, GRIR, Département de géographie de l'UQAM, **Rimouski-Chicoutimi-Montréal**, pp. 83-111.
- Duchesne, L. (1997) *La situation démographique du Québec*, Bureau de la Statistique du Québec, **Québec**, 85 p.
- Dugas, C. (1983) *Les régions périphériques : défi au développement du Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, **Québec**, 253 p.
- Dugas, C. (1984) *La ruralité québécoise : évolution et perspectives*, Statistique Canada, **Ottawa**, 58 p.
- Dugas, C. (1988) *Disparités socio-économiques au Canada*, Sillery, Presses de l'Université de Québec, **Québec**, 263 p.
- Dugas, C. (1989) *L'aménagement dans un espace à population dispersée*, Revue québécoise d'urbanisme, **9 (3)**, **Montréal**, pp. 19-23.
- Dugas, C. (1994) *Les disparités canadiennes*, Noréis, **44 (163)**, pp. 367-384.
- Dugas, C. (1995) *L'espace rural canadien*, Presses de l'Université du Québec, **Sainte-Foy**, 217 p.
- Dugas, C. et al. (1990) *Point de vue sur le développement rural au Québec*, Dossiers de développement régional, Ministère du conseil exécutif, Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), **Ottawa**, 78 p.
- Dugas, C. et Vachon, B. (1991) *Le Québec rural des années '90 : son territoire, sa population, sa structure institutionnelle*. Dans Vachon, B. (éd.) Le Québec rural dans tous ses états, Les Éditions du Boréal, **Montréal**, pp. 19-38.

- Favreau, J. L. et Jean, B. (1995) *Qui perd gagne. Les pratiques d'animation du développement rural dans les SADC*. Dans Côté, S., Klein, J. L. et Proulx, M. U. (éds.) *Et les régions qui perdent...?*, Collection « Tendances et débats en développement régional », GRIDEQ, GRIR, Département de géographie de l'UQAM, **Rimouski-Chicoutimi-Montréal**, pp. 129-149.
- Flaech-Mougin, Catherine (1996) *Quel avenir pour la politique agricole commune ?*, Travaux de la Commission pour l'étude des communautés européennes, Éditions Apogée, **Rennes**, 86 p.
- Friedman, J. and Alonso, W. (1964) *Regional development and planning. A reader*. The MIT Press, **Cambridge**, Massachusetts, 722 p.
- Gadant, J. (1987) *Aménagement et développement rural. Un plaidoyer*, Technique et Documentation Lavoisier, **Paris**, 210 p.
- Gagnon, J. (1985) *Redéploiement industriel et développement régional : une perspective québécoise*. Dans: Boivert, M. et Hamel, P.(éds.), Redéploiement industriel et planification régionale, Montréal, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, pp. 33-45.
- Giroux, G. et Joyal, G. (1978) *Le Canada. Le Québec. Géographie nationale*, Lidec Inc., **Montréal**, 288 p.
- Gumuchian, H. (1990) *À la périphérie de la périphérie : l'espace rural et le concept de fragilité en Abitibi.*, Collection « Notes et documents » 90-01, Université de Montréal, Département de géographie, **Montréal**, 66 p.
- Gumuchian, H. (1991) *Représentations et aménagement du territoire*, Economica, **Paris**, 143 p.
- Harvey, D. (1969) *Explanation in Geography*, Edward Arnold, **London**, 267 p.
- Hirschman, A.O. (1958) *The strategy of economic development*. Yale University Press, **New Haven**, 217 p.
- Hoggart, K. (1990) *Let's do away with rural*, Journal of Rural Studies, **6**, pp. 245-257.
- Isard, W. (1951) *Regional and interregional unput-output analysis : a model of space economy*, Review of Economic and Statistics, **33**, pp. 318-328.
- Jacobs, M. (1991) *The Green Economy: Environmet ,Sustainable Development and the Politics of the Future*. Pluto Press, **London**, 312 p.
- Jean, B. (1991) *La ruralité québécoise contemporaine : principaux éléments de spécificité et de différenciation*. Dans Vachon, B. (éd.) Le Québec rural dans tous ses états, Les Éditions du Boréal, **Montréal**, pp. 81-105.

- Johnston, T. R. et Bryant, C. R. (1987) *Agricultural adoptio : the prospects for Sustaining agriculture near cities*. Dans : Lockeretz, W. (éd.) Sustaining agriculture near cities. Soil and Water Conservation Society, **Ankeny**, Iowa, pp.9-21.
- Keyser, B. (1990) *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, A. Colin, **Paris**, 316 p.
- Keeney, D. R. (1988) *Towards a sustainable agriculture: need for clarification of concepts and terminology*. Journal of Alternative Agriculture, **4**, pp.101-105.
- Klein, J. L. et Waab, J. P. (1996) *Reconversion économique, développement local et mobilisation sociale : le cas de Montréal*, Recherches sociographiques, **XXXVII**, **3**, pp. 479-515.
- Lamontagne, F. (1989) *Le développement des régions canadiennes : la nécessité d'une approche alternative*, Revue Canadienne de Santé Mentale, **8 (2)**, pp. 44-63.
- Lemalin, A. et Morin R. (1989) *Le développement économique local et communautaire. Éléments d'analyse et pistes de réflexion pour une stratégie municipale*. INRS Urbanisation, **Montréal**, 250 p.
- Levallois, A. (1988) *L'organisation de l'espace*. Dans : Pierre Donnuergues (éd.) La société de partenariat, Afnor-Anthropos, **Paris**, pp.87-107.
- Mathieu, N. (1986) *Histoire du développement local en milieu rural : l'État et les mouvements sociaux, des routes qui se croisent*, Collection « Pour », **106**, pp. 35-39.
- Marsden, T., Lowe, P. and Whatmore, S. (eds.) (1990) *Rural Restructuring : Global Processes and Their Responses*. Fulton, **London**, 314 p.
- Martin, F. (1986) *L'encouragement à l'entrepreneurship dans les petites régions en difficulté : une évaluation*. Dans Coffey, W. et Runte, Roseanne (éd.) Le développement local: l'avenir des communautés isolées et des petites régions économiques, Presses de l'Université Sainte - Anne, **Pointe de l'Église (Nouvelle Écosse)**, pp. 61-79.
- Mengin, Jacqueline et Masson, G. (1989) *Guide du développement local et du développement social*, L'Harmatton, **Paris**, 149 p.
- Ministère de l'Environnement et de la Faune et Ministère des Affaires internationales (1992) *L'expérience du développement durable*. Québec, Ministère des Affaires internationales.
- Minville, E. (1981) *Oeuvres complètes. Plan et aménagement : les données fondamentales (381 p.); les secteurs de base (514 p.)*, Presses HEC, **Montréal**.

- Murdach, J. (1993) *Sustainable rural development : towards a research agenda*, Geoforum **24**, pp.225-41.
- Myrdal, G. (1957) *Economic theory and underdeveloped regions*. Duckworth, **London**, 167 p.
- Pahl, R. E. (1966) *The rural-urban continuum*. Sociologia Ruralis, **6**, pp. 299-329.
- Palmer, J. (1990) *Towards a sustainable future*. In Cooper, D. and Palmer, J.(Eds.) The Environment in Question, Routledge & Kegan, Paul, **London**, 256 p.
- Pearce, D. (1988) *Economics, equity and sustainable development*, Futures, December, pp.589-605.
- Pecqueur, B. (1989) *Le développement local*, Syros, **Paris**, 149 p.
- Perroux, F. (1950) *Economic space : theory and applications*. Quarterly journal of economic **64**, pp. 89-104.
- Polèse, M. et Coffey, W. (1982) *Les politiques de développement local : éléments de définition*, INRS-Urbanisation. Études et documents, **34**, **Montréal**, 39 p.
- Redclift, M. (1991) *The multiple dimensions of sustainable development*, Geography, **76 (1)** , pp.36-42.
- Redclift, M. (1992) *Sustainable development: needs, values, rights*. Unpublished paper, Wye College, Ashford.
- Richardson, N. (1989) *L'aménagement du territoire et le développement durable au Canada*, Conseil consultatif canadien de l'environnement. 132 p.
- Rioux, P. (1993) *L'intégration des potentiels humains et économiques dans l'évaluation des régions périphériques du Québec* (mémoire de maîtrise), Université de Montréal, Faculté d'aménagement, **Montréal**, 110 p.
- Rodwin, L. (1963) *Cloosing regions for development*. In Friedrich, C. J. and Harris, S.E. (eds.) Regional development, pp. 132-146.
- Thibeault, Marie-Thérèse H. (1995) *Le Québec statistique (60e édition, 1995)*, Les publications du Québec, **Québec**, 285 p.
- Therrien, M. (1991) *Profil statistique des régions du Québec*, Bureau de la Statistique du Québec, Les publications du Québec, **Québec**, 171 p.
- Turner, K .R. (1988) *Sustainability Environmental Management. Principles and Practice*, Belhaven Press, **London**.

- Union des municipalités du Québec (1994) *Rapport du Comité de travail sur le développement communautaire*, **Montréal**, 34 p.
- Vachon, B. et Coallier, F. (1993) *Le développement local. Théorie et pratique. Réintroduire l'humain dans la logique de développement*. Gaëtan Morin (éd.) **Montréal**, 331 p.
- Vachon, B. et Lemieux, A. (1996) *Les régions intermédiaires et périphériques : de nouvelles possibilités de développement ?* Recherches sociographiques, **XXXVII**, **2**, pp. 471-496.
- Vaillancourt, J. G. (1995) *Penser et concrétiser le développement durable*, Écodécision **15**, pp.24-29.
- Veldman, J. (1984) *Proposal for theoretical basis for human geography of rural areas*. In Clark, G., Groenendijk, J. and Thissen, F. (eds.) The Changing Countryside, Geo Books, **Norwich**, pp. 17-26.
- x x x (1992) *Recensement du Canada. Québec*, Statistique Canada, no. 95-326 au catalogue, **Ottawa**.
- x x x (1995) « *Les Affaires* », hebdomadaire, avril 1995.
- x x x (1996) *Profil agricole du Québec*. Statistique Canada, no. 95-176-XPB au catalogue, **Ottawa**, 329 p.
- x x x (1996) *Charlevoix. Guide touristique 1996-1997*, Tourisme Québec. Association touristique régionale de Charlevoix, **Québec**, 112 p.
- x x x (1997) *Portrait des SADC du Québec*, Réseaux des SADC du Québec, **Sainte-Foy**, 45 p.
- x x x (1997) *Un aperçu national. Chiffres de la population et des logements. Recensement 1996*. Statistique Canada, no. 93-357-XPB au catalogue, **Ottawa**.
- x x x (1998) *Annuaire Québec-Vacances*. Guide Internet (site Web).
- x x x (1998) *Le tourisme au Québec*. Statistique Canada et Tourisme Québec (site Web).
- x x x (1998) *Carte des régions*. Ministère des ressources naturelles (site Web).

Annexe

Matrice de corrélations entre les indicateurs-clés.

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	B1	B2	B3	B4
A1	1											
A2	0,87	1										
A3	0,84	0,91	1									
A4	0,88	0,90	0,84	1								
A5	-0,27	-0,23	-0,30	-0,03	1							
A6	-0,17	-0,14	-0,20	0,05	0,92	1						
A7	-0,50	-0,62	-0,58	-0,50	0,62	0,45	1					
A8	-0,09	-0,02	-0,03	0,03	0,68	0,68	0,52	1				
B1	0,20	0,27	0,16	0,17	-0,17	-0,15	-0,45	-0,28	1			
B2	0,27	0,35	0,24	0,24	-0,17	-0,15	-0,49	-0,27	0,99	1		
B3	0,78	0,72	0,70	0,68	-0,27	-0,20	-0,37	0,00	-0,04	0,02	1	
B4	-0,53	-0,39	-0,46	-0,35	0,28	0,17	0,33	0,13	-0,32	-0,35	-0,15	1
B5	0,68	0,52	0,59	0,49	-0,37	-0,16	-0,48	-0,22	0,25	0,28	0,39	-0
C1	-0,62	-0,34	-0,37	-0,36	0,39	0,31	0,23	0,36	-0,34	-0,35	-0,43	0
C2	0,62	0,31	0,30	0,47	-0,10	0,01	-0,16	-0,16	0,11	0,11	0,51	-0
C3	-0,36	-0,21	-0,18	-0,20	-0,05	-0,08	-0,14	-0,02	-0,25	-0,24	-0,11	0
C4	-0,46	-0,29	-0,28	-0,27	0,04	0,02	-0,09	-0,04	-0,15	-0,15	-0,23	0
C5	0,36	0,17	0,15	0,04	-0,74	-0,74	-0,39	-0,57	0,42	0,43	0,17	-0
C6	0,52	0,17	0,32	0,24	0,24	-0,46	-0,35	-0,27	0,37	0,36	0,21	-0
D1	-0,63	-0,55	-0,55	0,25	-0,65	0,05	0,51	0,26	0,09	0,04	-0,53	0
D2	-0,22	-0,07	-0,16	-0,15	-0,10	0,20	0,32	0,28	0,11	0,10	-0,39	0
D3	0,46	0,31	0,38	0,42	-0,34	-0,16	-0,47	-0,32	-0,11	-0,09	0,53	-0
D4	-0,05	-0,09	-0,14	0,01	-0,11	-0,02	-0,28	-0,16	0,11	0,10	0,09	0
D5	-0,33	-0,25	-0,27	-0,30	0,23	0,00	0,36	0,23	0,06	0,06	-0,42	-0
D6	-0,05	-0,05	-0,05	-0,17	0,00	-0,11	0,14	0,02	0,46	0,45	-0,23	-0
D7	0,02	0,05	0,05	-0,09	-0,02	-0,11	0,04	0,02	0,48	0,48	-0,12	-0
D8	0,05	0,07	0,08	0,02	0,15	-0,04	0,27	0,20	0,22	0,22	-0,12	-0
D9	-0,04	-0,04	-0,04	-0,15	0,00	-0,10	0,27	0,02	0,43	0,42	-0,24	-0
D10	0,02	0,06	0,06	-0,08	-0,02	-0,10	0,02	0,03	0,47	0,47	-0,13	-0
D11	0,01	0,05	0,01	-0,06	0,10	-0,08	0,25	0,15	0,27	0,27	-0,13	-0
E1	-0,39	-0,47	-0,44	-0,50	-0,30	-0,30	0,12	-0,28	0,00	0,27	-0,02	-0
E2	0,66	0,39	0,39	0,43	-0,37	-0,26	-0,29	-0,39	0,28	0,30	0,39	-0
E3	0,66	0,36	0,35	0,39	-0,49	-0,36	-0,39	-0,41	0,27	0,28	0,54	-0
E4	0,56	0,27	0,28	0,28	-0,53	-0,44	-0,37	-0,53	0,38	0,39	0,33	-0
E5	0,48	0,22	0,23	0,20	-0,65	-0,55	-0,47	-0,60	0,40	0,41	0,24	-0

B5	C1	C2	C3	C4	C5	C6	D1	D2	D3	D4	D5	D6
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

1												
-0,72	1											
0,53	-0,74	1										
-0,55	0,68	-0,30	1									
-0,54	0,68	-0,31	0,94	1								
0,41	-0,62	0,28	-0,22	-0,29	1							
0,52	-0,56	0,16	-0,52	-0,52	0,83	1						
-0,48	0,35	-0,55	0,04	0,08	-0,09	-0,11	1					
-0,33	0,35	-0,57	-0,09	0,05	-0,16	-0,02	0,42	1				
0,47	-0,42	0,66	0,03	-0,08	0,15	0,06	-0,78	-0,89	1			
-0,21	0,09	0,22	0,43	0,45	0,06	-0,18	-0,33	-0,25	0,33	1		
-0,37	0,31	-0,39	0,18	0,20	0,07	0,04	0,68	0,39	-0,61	-0,28	1	
0,13	-0,31	-0,08	-0,51	-0,40	0,29	0,28	0,57	0,24	-0,44	-0,36	0,58	1
0,17	-0,30	-0,06	-0,43	-0,32	0,26	0,25	0,53	0,15	-0,36	-0,33	0,55	0,97
0,03	-0,08	-0,28	-0,45	-0,39	0,06	0,24	0,53	0,53	-0,54	-0,53	0,53	0,73
0,16	-0,32	-0,06	-0,51	-0,42	0,29	0,29	0,54	0,54	-0,40	-0,33	0,57	0,57
0,19	-0,31	-0,05	-0,43	-0,33	0,25	0,25	0,51	0,12	-0,53	-0,32	0,54	0,97
0,07	-0,12	-0,25	-0,47	-0,39	0,14	0,24	0,55	0,38	-0,09	-0,50	0,56	0,79
-0,16	0,08	-0,01	0,28	0,29	0,32	0,00	0,21	-0,03	-0,09	0,02	0,43	0,11
0,70	-0,91	0,79	-0,54	-0,55	0,56	0,49	-0,42	-0,35	0,44	-0,13	-0,24	0,22
0,69	-0,81	0,80	-0,38	-0,38	0,60	0,45	-0,52	-0,42	0,54	0,21	-0,43	-0,02
0,67	-0,87	0,74	-0,42	-0,42	0,73	0,56	-0,35	-0,39	0,44	0,02	-0,20	0,22
0,61	-0,79	0,64	-0,27	-0,29	0,79	0,58	-0,34	-0,39	0,44	0,10	-0,17	0,18

D7	D8	D9	D10	D11	E1	E2	E3	E4	E5
----	----	----	-----	-----	----	----	----	----	----

1									
0,73	1								
0,96	0,70	1							
1,00	0,71	0,71	1						
0,79	0,96	0,75	0,77	1					
0,02	-0,13	0,13	0,03	-0,06	1				
0,22	0,00	0,25	0,23	0,02	0,07	1			
-0,04	-0,22	-0,01	-0,03	-0,18	0,05	0,82	1		
0,21	-0,03	0,23	0,21	0,03	0,24	0,93	0,89	1	
0,16	-0,11	0,20	0,18	-0,06	0,37	0,86	0,85	0,97	1